

M E R C U R E

DE

F R A N C E ;

OU

RECUEIL

HISTORIQUE, POLITIQUE,

ET

LITTÉRAIRE.



PAR

Une Société de Gens de Lettres.

UTILE DULCI.....*Hor.*

TOME SECOND.

A LONDRES:

De l'Imprimerie de W. et C. Spilsbury, Snowhill.

Se vend chez T. BOOSEY, Broad-street; J. DE BOFFE, Gerard-street, Soho; DULAU et Co. Soho-square; L'HOMME, New Bond-street; ELMSLEY et BREMNER, Strand; WRIGHT, Piccadilly; DEBRET, Piccadilly; E. MARMET, 24, Broad-street, Bloomsbury-square; HOTMAN et Co. 132, Oxford-street; et CAWTHORN, 132, Strand.

Et pour le Continent, chez FAUCHE et Co. Hambourg:
Pour l'Amérique, chez M. BOOSEY.



1800.

MUSEUM

252022



H
Br

D
N
E

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N^o VII.

10 JUIN, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

HEUREUX, qui loin du bruit de la cité,
Bravant les cris d'une foule importune,
Sans richesse et sans pauvreté,
Foule à ses pieds les dons de la fortune ;
Qui, satisfait de son obscurité,
Dans la tendre amitié, met son bonheur suprême ;
Ne va point à la Cour mendier un appui,
Et qui n'étant jamais en guerre avec autrui,
Peut vivre en paix avec lui-même !
Douce amitié, sensible amour,
Dieu des talens et du génie,
Embrasez mon ame ravie ;
Daignez descendre chaque jour
Dans ma solitude chérie,
Et me consoler tour-à-tour
Des amertumes de la vie.

B. D. S.

Vous avez lu, Messieurs, les lettres si intéressantes de Roucher à sa fille. Il s'y trouve des essais de traduction comparée de différens morceaux des écrivains Latins. De pareilles discussions semblent propres à former le goût ; et ne consentiriez-vous pas à examiner les essais ? Je me sacrifie pour l'exemple, Messieurs, et je vous envoie le morceau suivant, essayé d'après Lucrèce, afin que quelqu'autre, né avec plus de talent, fasse mieux que moi. Je suis,

L. B.

IMITATION d'un Morceau de LUCRÈCE.

C
 Ces torrens épanchés des régions suprêmes,
 Terre, en ton sein fécond semblent s'anéantir :
 Mais quels riches trésors j'en vois bientôt sortir !
 Dans les champs, les vergers, quelle aimable verdure !
 Que de grains, que de fruits rehaussent leur parure !
 Homme, animal, tout vit de ces dons renaissans.

* Postremò pereunt imbres, ubi eos pater æther
 In gremium matris terrai præcipitavit.
 Et nitidæ surgunt fruges, ramique virescunt
 Arboribus : crescunt ipsæ fœtuque gravantur.
 Hinc alitur porrò nostrum genus, atque ferarum :
 Hinc lætas urbes pueris florere videmus,
 Frondiferasque novis avibus canere undique sylvas ;
 Hinc fessæ pecudes pingues per pabula læta
 Corpora deponunt : et candens lacteus humor
 Uberibus manat distentis : hinc nova proles
 Artubus infirmis teneras lasciva per herbas
 Ludit, lacte mero mentes perculsa novellas.
 Haud igitur pereunt penitus quæcumque videntur :
 Quando alid ex alio reficit natura : nec ullam
 Rem gigni patitur, nisi morte adjutam aliena.

Lucretius, lib. 10. p. 9. Plantin.

Quelle aimable jeunesse, en nos murs florissans !
D'hôtes nouveaux des bois j'entends les voix tou-
chantes :

Les bergers étendus sous des grottes riantes,
Voient avec transport sur les prés rajeunis
La genisse, la chèvre et la douce brebis,
Le sein, déjà gonflé d'un nectar salubre,
Reposant leur fardeau, parure d'une mère.
Ivres de ce nectar leurs tendres nourrissons,
D'un pied tremblant encor foulant les verts gazons,
Animent de leurs jeux cette scène touchante,
Rien ne meurt : toujours vive et toujours agissante,
La nature renaît de ce qu'elle détruit ;
Et de la mort enfin la vie est l'heureux fruit.

L. B.

==

PORTRAIT FACILE A RECONNOITRE.

BOUTS RIMÉS REMPLIS.

DES pénibles travaux du sacré *ministère*
Sans en être effrayé choisir les plus . . . *pesans* ;
Procurer à l'infirme un secours *salubre* ;
Aux talens, aux vertus façonner les . . *enfans* ;
Elever à l'État des citoyens *utiles* ;
Savoir tirer parti des fonds les plus . . *stériles*,
Pour y développer les germes de *l'honneur* ;
Par l'exemple aux leçons donner de la *vigueur* ;
A la religion conserver sa *noblesse* ;
Savoir en présenter la sévère *rigueur*
Sans effrayer des sens l'orgueilleuse . . *foiblesse*,
En éclairant l'esprit intéresser le *cœur*.

De talens, de vertus, quel sublime . *assemblage* !
C'est le tableau complet du héros, du . *Chrétien* ;

A 3

C'est le touchant portrait du prêtre ... *citoyen*;
 A quel vivant modèle appliquer cette . *image* ?
 Ici nous le voyons, nous ne cherchons plus rien.
 Le Chev. P.

AUTRE ESSAI.

QUE régir les humains est un dur .. *ministère* !
 Qui pourroit désirer un fardeau si *pesant* ?
 Comment faire écouter un avis *salutaire*,
 A ce peuple en ses goûts aussi vain qu'un *enfant* ?
 Chez les Grecs Démosthène a brûlé d'être *utile* :
 Quel fruit a-t-il reçu de ce travail *stérile* ?
 Dans leur cœur engourdi pour éveiller l'*honneur*,
 Pour donner à leur ame une ardente .. *vigueur*,
 En vain, du sentiment employant la . *noblesse*,
 Du reproche aux avis il unit la *rigueur* :
 Il émeut un moment. . mais bientôt, par *foiblesse*,
 Retournant aux plaisirs ils y plongent leur *cœur*.
 Pour oser diriger ce bizarre *assemblage*,
 Il faut joindre aux talens le zèle du .. *Chrétien* ;
 Le sang-froid du héros, l'ardeur du .. *citoyen* ;
 Des Pitts ou des Sullys être la vive ... *image* ;
 Sans cela point d'espoir, le talent seul n'est *rien*.

Le Chev. DU JAULNAY.

LE DÉPIT.

BOUTS RIMÉS REMPLIS.

LE tendre Amour m'offre son *ministère*
 Pour dissiper mon ennui si *pesant* :
 En essayer, c'est conseil *salutaire* ;

Que craindre en lui? c'est un si doux *enfant!*
 Long-tems perdu dans un travail . . . *stérile,*
 Où m'enchaînoit l'espoir d'un vain . *honneur,*
 Je m'y livrois avec tant de *vigueur:*
 Et mes efforts dictés par la *noblesse,*
 Jamais, hélas! n'ont produit que . . *rigueur:*
 Tous mes élans trahissoient ma . . . *foiblesse.*
 Adieu l'esprit: je reviens à mon . . . *cœur:*
 Amour et lui font un doux *assemblage.*
 Il faut aimer pour être bon *Chrétien;*
 Bon père, époux, bon fils, bon . . . *citoyen.*
 Je suivis trop une trompeuse *image;*
 Amour, sans toi, tout le reste n'est *rien.*

Enfield.

Le Chev. DU BOUAYS,
Cap. d'Infanterie.

COMPLAINTÉ.

Imitée de l'Anglois.

NAISSEZ, mes vers; soulagez mes douleurs
 Et sans efforts coulez avec mes pleurs.

Voici d'Emma la tombe solitaire;
 Voici l'asyle où dorment les vertus;
 Charmante Emma, tu passas sur la terre
 Comme un éclair qui brille, et qui n'est plus.
 J'ai vu la mort dans une ombre soudaine,
 Envelopper l'Aurore de tes jours;
 Et tes beaux yeux se fermant pour toujours,
 A la clarté renoncer avec peine.

Naissez, mes vers, etc.

Ainsi qu'on voit au matin la rosée,
 Lorsqu'à la nuit Phébus vient succéder,
 Etinceler sur la plaine embaumée,
 Puis dans les airs bientôt se dissiper;
 Ainsi j'ai vu les talens, l'innocence
 Du premier pas s'élancer au bonheur,
 Ne nous laissant que larmes et douleur,
 Et longs regrets pour notre perte immense.

Naissez, mes vers, etc.

L'amitié même, oui, l'amitié volage,
 A rappelé les ris et l'enjouement :
 D'Emma mourante elle a chassé l'image ;
 Son deuil trompeur n'a duré qu'un moment.
 Sensible Emma, douce et constante amie,
 Ton souvenir ne vit plus dans ces lieux :
 De ce tombeau l'on détourne les yeux ;
 Ton nom s'efface, et le monde t'oublie.

Naissez, mes vers, etc.

Malgré le tems, fidèle à sa tristesse,
 Mon amour seul ne se console pas,
 Et mes soupirs renouvelés sans cesse,
 Vont te chercher dans l'ombre du trépas.
 Pour te pleurer, je devance l'Aurore ;
 L'éclat du jour augmente mes ennuis ;
 Je gémis seul dans le calme des nuits ;
 La nuit s'envole, et je gémis encore.

Vous n'avez point soulagé mes douleurs ;
 Laissez, mes vers, laissez couler mes pleurs..

ÉNIGME.

PLUS rapide que l'aigle au vol audacieux,
 De mes longs bras élancés vers les cieux,
 Je signale et transmets aux rives opposées
 Les succès, les terreurs, les desirs, les pensées ;
 En un clin-d'œil par moi des climats éloignés,
 Les mouvemens subits sont au monde enseignés
 De la ligne brûlante à la zone de glace,
 La distance n'est plus : mon talisman l'efface.

C.

LOGOGYPHE.

LE tems rongeur qui m'a vieillie,
 N'a point effacé ma beauté ;
 Et de ma noble vétusté
 Je suis encore enorgueillie.
 Belle et plus superbe autrefois,
 Jeune, à la fleur de mes années,
 Voyant les têtes couronnées
 Plier et vivre sous mes loix,
 Je me dis la Reine du monde :
 J'étois en effet sans seconde,
 Et tout s'abaissoit à ma voix.
 Je régnois en despote altière,
 Et beauté dédaigneuse et fière,
 Je méprisois même les Rois.
 Aujourd'hui simple et plus modeste,
 Je porte encore le sceptre en main ;
 Mais c'est au fond du cœur humain,
 Qu'est tout l'empire qui me reste.
 Dans mes quatre pieds inégaux,
 Est le nom d'un peuple barbare,
 Le Dieu d'un malheureux avare,
 Et le vaste champ des vaisseaux.

L. V.

*Le mot de la Charade au N^o dernier est, potage ;
celui de l'Enigme, orgueil ; celui du Logogryphe,
tonnerre, où l'on trouve trône, tonne, terre,
ton, neron, nort, orne, none, été, Noë, renne,
rote.*

CHARADE.

CHEZ les peuples du Nord apporté de l'Asie,
Mon premier est pour eux un dissolvant puissant.
Ecoutez quelques-uns ; il soutient, vivifie :
Un autre vous dira que c'est un poison lent.
Chargé de droits nouveaux, aux bords de l'Amé-
rique,

Il fut soudain proscrit par un peuple irrité,
On le brûle ... on le venge ... et la sévérité
Détacha les sujets du Trône Britannique.

Sur mon second, alors, saisissant des brandons,
Les peuples mutinés sonnent par-tout l'alarme :
On se mêle, on s'aigrit, on se provoque, on s'arme,
On court aux champs de Mars : il n'est plus de colons ;
Il n'est plus que soldats. Sous les drapeaux se rendent
Enfans, époux, vieillards : mon second étonné
De tous ses assistans se voit abandonné :
Plus de joyeux propos à l'entour ne s'entendent.
D'aimables compagnons il n'est plus cantonné.
Désormais refroidi, la servante attristée
N'y vient plus préparer ce qui fait mon premier.

Mais quand enfin la paix à la mère éplorée
Vint rendre ses enfans ; quand le brave guerrier
Put enlacer l'olive à son brillant laurier ;
Alors mon tout s'élève, et des fruits du génie,
De la gaieté sans fard, de la douce harmonie,
Au peuple rassemblé présente les douceurs.
Il transforme en plaisir la terreur et les pleurs,
Ou fait rougir le vice en voyant sa copie,
Et la vertu sourire aux jeux de la folie.

LE REPENTIR ET LE PARDON.

Fin.

QUELLE fut la surprise de Sophie, en voyant le lendemain à son lever entrer la bonne Jenny, qui, les yeux gros de larmes, lui remit une lettre que M. Bountiful, en partant, lui avoit laissée pour elle!—Qu'est-il donc arrivé d'affligeant pour vous, Jenny? lui demande, en tremblant, Sophie.—Ah! Madame, il est parti!... Pourquoi le traiter si durement?... Le brave et respectable homme, il étoit si innocent, il avoit si grand peur de vous déplaire!—Consolez-vous, Jenny, je ne l'ai point offensé.—Me consoler! ah, Madame, ce n'est pas pour moi que je le regrette; avec l'aide de Dieu, je trouverois encore à louer mes appartemens; mais vous, Madame, quand trouverez-vous un aussi bon ami?—Et ses larmes redoublèrent.—Jenny, ma chère Jenny, s'est-il donc plaint de moi? Vous m'effrayez.—Non, Madame; mais enfin partir si vite! partir sans vous voir! Que je crains que le respectable homme ne s'en aille dans la persuasion qu'il vous a déplu—et Jenny pleure; puis se remettant de sa douleur: Enfin, Dieu soit béni, nous n'avons pas jusqu'ici manqué du nécessaire; et tant qu'il y aura du pain et du travail pour une, nous tâcherons qu'il y en ait pour deux... Graces à M. Bountiful, je ne suis pas tout-à-fait dépourvue. Il m'a payé six mois de mes appartemens, quoiqu'il ne les ait occupés que six semaines... Dieu le protège, le saint homme!

Pendant ce monologue, Sophie lisoit le billet suivant: “ Une affaire importante, Madame, me

“ force de partir sur l’heure. Si je réussis, il ne
 “ manquera plus rien au seul bonheur que je puisse
 “ désormais espérer. M. Lawsman passera chez
 “ vous aujourd’hui, pour vous présenter, de ma
 “ part, à accepter et à signer, l’acte dont vous
 “ avez bien voulu convenir avec moi. Oserois-
 “ je espérer que vous consentirez à la demande
 “ que je vous fais, de ne pas le rendre témoin de
 “ la situation pénible où vous n’étiez pas née
 “ pour vous trouver, et de le recevoir dans l’appar-
 “ tement que j’occupois ? Il est encore à moi ;
 “ Jenny avoit ordre de vous le dire : elle n’a
 “ jamais voulu s’en charger de peur de vous dé-
 “ plaire. Daignez, Madame, songer que j’ai
 “ soixante-neuf ans, et quarante ans d’une vie sans
 “ reproche, passée sous les yeux du public. Voilà
 “ mon excuse pour la confiante liberté avec la-
 “ quelle je me permets d’agir.”

Jenny, je ferai ce que ce respectable vieillard
 vous a dit.—Ah, Madame, répondit la bonne
 hôtesse, en lui baisant la main, voilà ce qui s’ap-
 pelle être raisonnable. Que je craignois !
 Vous dit-il, le digne homme, qu’il m’a défendu de
 louer mes appartemens sans son ordre ?—Non,
 Jenny, mais nous en aurons bientôt des nouvelles.
 —Allons, Madame, descendons ; que j’ai de hâte
 de vous voir sortir de ce pauvre réduit !

Quelle étoit donc cette affaire si pressante qui
 avoit précipité le départ de Bountiful ; et pour-
 quoi ne l’annonça-t-il pas à Sophie dès la veille ?
 Il ne l’avoit pas prévu lui-même ; ce ne fut qu’en
 rentrant, après avoir réglé ses dispositions avec le
 notaire Lawsman, qu’il put en avoir la première
 idée, en former le projet. Il étoit seul dans son
 appartement occupé à rechercher les moyens de
 pouvoir, sans alarmer sa délicatesse, connoître le
 véritable

véritable nom de cette femme infortunée à qui il prenoit un si vif intérêt. Il soupçonnoit que le nom de Lovemore, sous lequel elle étoit connue dans la maison, pouvoit être un nom supposé; il pensa que le mémoire qu'elle lui avoit remis, lui donneroit quelques lumières à cet égard : il le lit, et son visage se baigne de larmes, et vingt fois il est forcé d'interrompre cette courte lecture; enfin, il l'a terminée : il se promène avec une agitation dont il a peine à se rendre compte, et sort de cet état pour ordonner à son domestique d'aller arrêter une voiture pour le lendemain ; il écrit le billet que nous venons de lire ; mande Jenny, fait ses arrangemens avec elle ; clôt tous ses effets dans le cabinet voisin, dont il se réserve la clef; et, dès le point du jour, va monter en voiture à quelque distance de la maison, pour que Sophie ne connoisse rien de son projet.

Bountiful avoit passé ses premières années à l'école d'Eton et ensuite à Cambridge, avec le Baronet Sir John Darling, et tout le reste de sa vie ils s'étoient trouvés dans la société avec cette satisfaction indéfinissable mais vraie que nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver, en voyant les premiers compagnons de notre enfance. En lisant le mémoire que Sophie lui avoit remis, il avoit reconnu la fille de son ancien camarade, et dès-lors il forma le dessein de les rendre l'un à l'autre. Il part, et en douze heures il est à Londres. Les papiers publics lui fournissent le moyen de se présenter sans aucune précaution chez Sir John Darling. Il étoit à la tête d'une de ces honorables souscriptions que le civisme Anglois multiplie avec tant de générosité pour les enfans et les veuves de ceux qui périrent au service de la patrie ; et Bountiful se rend aussitôt

chez lui pour s'inscrire sur la liste des bienfaiteurs. Une connoissance de soixante ans, quelque peu intime qu'on la suppose, se renoue toujours avec plaisir; et Sir John Darling, content de revoir son ami, l'engagea à dîner avec lui. Bountiful accepte, mais à condition que son ami n'aura que sa famille, et que le dîner se passera dans la simplicité d'un repas amical. A ce mot de famille, Sir John soupire et dit douloureusement: Je suis seul, mon vieil ami; de famille, je n'en ai plus; j'étois pourtant bien digne d'en avoir!... Vous saurez tous mes maux, puisque vous les ignorez. Bountiful ne répond à son ami qu'en lui serrant la main; il n'a point d'expression pour rendre ce qu'il sent: mais ses larmes, dont il ne peut se défendre, l'expriment assez.—J'ai donc enfin trouvé un cœur compatissant, dit Darling, et je puis maintenant en avoir un sur lequel appuyer le mien si fatigué de ses longues et secrettes souffrances. Mon ami, êtes-vous père?—Non, répond Bountiful; mais j'en ai toute la tendresse. Vous avez connu les revers de mon malheureux frère: il avoit laissé un fils qui devint mon enfant, et qui n'avoit dans le monde que ma tendresse et moi sur qui compter: des méchans ont corrompu sa jeunesse. Je l'ai perdu, il n'est plus, et j'étois seul dans l'univers; mais la Providence a récompensé ma résignation, et j'ai actuellement un fils: j'ai trouvé dans l'affliction, dans la plus affreuse détresse, la vertu et la délicatesse même; une femme de vingt-quatre ans et son malheureux enfant, réduits à vivre des secours d'une infortunée, qui n'avoit elle-même de ressources que son travail. J'ai eu le bonheur de faire agréer mes services, et de ce moment j'espère encore pouvoir être heureux.—Ah! il n'en est plus pour moi de bonheur, dit Sir John:

je croyois être juste ; mais tant de sévérité pour un enfant, c'est barbarie ; ah ! c'est moi-même que j'ai cruellement puni !

Bountiful étoit dans une de ces situations que le cœur peut sentir, que le pinceau d'un artiste, homme de génie, sauroit peut-être rendre, mais que les mots ne peuvent peindre. Ames sensibles, ne l'avez-vous jamais goûté ce mélange ineffable d'une douce sympathie, d'une voluptueuse tristesse, mêlée à une joie mélancolique, dont la réunion donne une sensation inappréciable mille fois plus satisfaisante que les plaisirs les plus vifs ? Vertueuse commisération d'un cœur bienfaisant et généreux, pour des maux qu'il est décidé à soulager, la plus touchante de toutes les voluptés, qui peut t'avoir une fois éprouvée et s'être borné au premier essai ! Long-tems les deux vieillards restent en silence ; enfin, Darling sortant comme d'une léthargie—Où est-elle cette femme que vous avez adoptée ?... La connoissez-vous ?... Je veux la voir ; ma malheureuse fille seroit de son âge.—Mais l'avez-vous donc perdue sans espoir ? dit Bountiful : si elle vit, n'est-il pas encore une place pour elle dans le cœur et dans la maison de son père ?—S'il y est une place ? Ma maison est un sépulcre sans elle, et jamais elle n'a été un seul moment hors de mon cœur ; mais, si elle vit, c'est ce que j'ignore : depuis trois ans, malgré mes recherches, je n'en ai découvert aucune trace ; elle est, sans doute, au-delà des mers avec son époux. Il y a trois ans qu'elle m'écrivit : une parente, qui vivoit chez moi, arracha de ma bouche une réponse qui déchiroit mon cœur. Je fus inexorable en apparence, au moment où j'aurois volontiers couru lui demander pardon. Que ne vint-elle ? que ne me parla-t-elle elle-même ? Oh, qu'un enfant,

quelque coupable qu'il soit, est encore près du cœur de son père ! mais son indigne époux !.... J'eusse tout pardonné.... Mon ami, cette femme que vous avez secourue, occupe tout mon esprit : quelle est-elle ? quel est son nom ?—C'est une infortunée qui, égarée par la jeunesse, a manqué de confiance aux plus tendres parens, et qui, dans la plus vertueuse et la plus respectable indigence, expie, avec la patience d'un agneau, une faute beaucoup trop payée par ses souffrances. L'objet principal de mon voyage, est d'obtenir son pardon.—Ah ! courez donc délivrer ses parens de leur horrible inquiétude, de l'affreux tourment d'avoir encore à pardonner ; courez, c'est autant d'années de supplice que vous épargnez à des malheureux. Ah, que ne pouvez-vous me rendre ma fille !—C'en est trop, mon ami : calmez votre douleur ; elle vit votre fille ; elle est digne de vous.—Bountiful, auriez-vous la barbarie de me donner un fol espoir ?.... Vous me l'eussiez amenée ! où est-elle ? Courons, qu'il me tarde d'obtenir mon pardon de mon enfant.—Mon cher Darling, modérez, s'il est possible, les sentimens tumultueux qui vous transportent ; remettez-vous, et demain nous irons ensemble.—Non, ce soir, à l'instant même, je vous en conjure ; faut-il tomber à vos pieds ?—Eh bien, mon ami, partons ; et aussitôt on fait apprêter une voiture ; et dans la route Bountiful, par les précautions de la plus vigilante délicatesse, dispose son ami à la scène attendrissante qui doit avoir lieu. Il veut par degrés annoncer à Sophie, cet heureux retour ; il craint l'effet d'une émotion trop vive, sur un corps fatigué par de longues souffrances ; il amène Darling à craindre pour sa fille, et c'est de cette inquiétude qu'il profite, pour obtenir de lui, qu'il ne

paroisso devant Sophie qu'au moment où il l'appellera. Dans ces précautions de la bonté, le tems du voyage s'écoule, et Darling prodigue l'argent aux postillons pour presser leur course; il vole avec la rapidité de l'oiseau, et il se plaint de leur lenteur. Mais au moment où ils atteignent le bourg où résidoit Sophie, Bountiful le fait descendre, et se rend à pied avec lui, dans une hôtellerie voisine de sa demeure, d'où il envoie chercher Jenny Hope. Ce retour si subit étonne et alarme la bonne Jenny; elle accourt, et alors Bountiful lui fait une entière confidence, et lui recommandant le secret, la charge d'annoncer à Sophie que l'affaire du Rév. Bountiful est heureusement terminée, et qu'il demande à la lui communiquer. Sophie ne conçoit rien à ce départ clandestin, à ce retour si subit : à peine deux jours et deux nuits s'étoient écoulés entre le départ et le retour; elle en est inquiétée, et desire avoir la solution de cette énigme. Jenny est renvoyée sur l'heure, dire à Bountiful qu'elle l'attend; celui-ci remet à Jenny la clef du cabinet, afin qu'elle le tienne ouvert pour y introduire Sir John Darling, au moment où ils arriveroient ensemble.

Que dois-je augurer de ceci, respectable ami ? dit Sophie en voyant entrer Bountiful, qu'il me tarde d'être informée ! que je crains que votre générosité pour moi ne vous ait causé quelque chagrin, quelques regrets ! — Arrêtez, Madame, et craignez d'affliger un vieillard qui désormais ne connoît plus de bonheur que celui qu'il pourra vous procurer : oui, femme vertueuse, c'est pour vous que je suis parti, c'est pour vous que je reviens ; j'ai réussi. — Expliquez-vous, Monsieur, expliquez-vous. — Le mémoire que vous m'avez remis m'a fait connoître le nom de votre famille,

et j'ai retrouvé dans votre père l'ami, le compagnon de mon enfance. J'ai aussitôt formé le projet de le voir, de le fléchir.—Ah ! Monsieur, vous avez vu mon père ? que vous êtes heureux ! Vous a-t-il parlé de moi ? Le vénérable homme ! il doit être bien affligé : lui avez-vous exprimé mon repentir, mes larmes, mon désespoir.—Non, Madame, il ne m'a pas permis tous ces détails.—Ah ! Monsieur, qu'avez-vous fait ? Vous avez réveillé sa douleur, vous avez renouvelé ses maux ; il m'avoit oublié, et vous lui avez rappelé sa fille criminelle.—Non, Madame, son cœur a volé au-devant de moi : il m'a offert le pardon avant que je l'ai demandé.—O bonté généreuse ! je puis maintenant mourir, si mon père me pardonne.—Oui, mon enfant, ton père te pardonne, s'écrie Darling en s'échappant du cabinet ; oui, mon enfant, viens près de lui prendre la place que tu n'y a jamais perdue ; ne parlons ni de pardon ni de faute ; il n'y a plus que bonheur. Cette agonie délectable, cette lutte de tant de sentimens qui se pressent, se heurtent, se développent, se confondent mutuellement, c'est en son cœur qu'il faut en chercher l'expression ; c'est là seulement qu'on pourra sentir cette douce ivresse de bonheur qui inonde l'âme du père et de la fille. Le pardon est l'attribut des cieux.

C'est la vive, mais paisible émotion de Bountiful que je puis seulement présenter : c'est ce bon vieillard que je montrerai, serrant dans ses bras, présentant aux embrassemens du père et de la fille, l'enfant qu'il vient d'adopter et qu'il veut rassurer : c'est cet enfant pleurant de voir pleurer, étonné des caresses qu'on lui prodigue, et des larmes dont on le baigne ; c'est la bonne Jenny, pantelante de satisfaction, étouffant sous la sensa-

tion vive qu'elle éprouve et tombant évanouie de bonheur, que je veux peindre. Ce dernier événement, en faisant diversion à des sentimens trop vifs, ramena une espèce de calme : c'est alors que la belle ame de Bountiful reçut sa récompense, par l'image du bonheur qu'il avoit procuré, par l'expression d'une reconnoissance trop méritée. Je vous dois la vie, disoit Darling.—Oh, mon père, vous ne savez qu'une partie : lisez....et Sophie lui présente l'acte par lequel il lui léguoit sa fortune pour la transmettre à son fils.

On ne resta dans ce séjour que le tems nécessaire pour le repos, et Sophie revint à Londres avec son père ; Bountiful les y accompagna ; et le reste de sa vie il vécut, en pleine liberté, constamment trois mois avec eux, et le reste du tems étoit livré aux fonctions de son ministère : il le passoit au milieu de son troupeau dont il étoit adoré. La bonne Jenny vint loger chez son père, et y mourut trois ans après dans le bonheur et le repos.

(C.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les Helvétiens, en huit Chants, par Charles François Philibert Masson, Citoyen François. Paris, Pougens, an 8.

(2d Extrait.)

DE tous les genres de poésie, le plus majestueux sans doute est le poëme épique ; mais aussi n'en est-il point de plus difficile ; il doit réunir à l'en-

thousiasme du poëme lyrique, la noble sagesse, l'austère vérité du tragique. Ses agens sont des hommes; mais le véritable moteur, c'est la Divinité; c'est le poëte qui chante, mais c'est d'après une inspiration divine : *Musa mihi causas memora*. Ses yeux trop foibles pour appercevoir les rapports continus qui lient les événemens et les causes, l'homme et le ciel, n'ont rien découvert par eux-mêmes : c'est un Dieu qui l'enseigne, c'est lui qui *l'échauffe et l'inspire*, c'est de lui qu'il tient les *grandes vérités qu'il va révéler*. Le merveilleux est son principal et premier moyen, il fait l'essentiel caractère du poëme épique; mais ce merveilleux, dans ses plus grands prodiges, doit se renfermer aux bornes exactes du vraisemblable; il ne doit jamais dégénérer en bizarre ou miraculeux; il doit être étonnant sans cesser d'être possible. L'action en doit être une, grande, publique, intéressante, non-seulement pour tout un peuple, mais encore pour la grande famille des hommes, dont les peuples ne sont que des branches distinctes : elle doit être une, pour fixer et soutenir l'attention; grande, pour exciter l'admiration; intéressante, pour attacher le cœur; utile, pour en étendre l'intérêt sur tous les siècles, sur tous les peuples, pour conserver sa chaleur dans tous ses détails, et à travers toutes les révolutions des tems et des usages; les mœurs doivent en être pures et vraies, non de cette pureté qui n'admet aucun caractère vicieux, mais qui verse l'ignominie sur tout ce qui sort de la règle, et qui enchaîne l'estime et l'admiration à la destinée de l'homme vertueux, lors même qu'il succombe : non de cette vérité qui ne permet aucun embellissement, aucun développement nouveaux; mais de cette vérité qui, conforme à la nature et à

l'histoire, présente les hommes tels que la nature les forma, tels que la société les donne, tels que l'histoire les peint ; de cette vérité qui va tremper ses pinceaux dans le cœur humain, pour en tracer d'une main libre et hardie des portraits plus grands que nature peut-être, mais toujours dans les exactes proportions ; grands, sans être gigantesques ; frappans, sans être bizarres ; surprenans, sans être méconnoissables, et tels que, dans tous les siècles, en redescendant dans son cœur, l'homme puisse en reconnoître les principaux traits, ceux qui dessinent le plus fortement les personnages.

Retrouve-t-on quelque-une de ces bonnes qualités essentielles et indispensables dans les *Helvétiens* ? Examinons-en le but moral, l'action, les développemens, les caractères, le style ; et, au risque de nous trouver rangés parmi *ces gens qui*, dit l'Auteur dans une arrogante préface, *n'ayant point assez de sentiment ou de goût naturel n'osent trouver beau que ce qu'on leur a appris qui l'étoit*, voyons si l'Auteur peut *se prévaloir des illustres suffrages qu'il a indiqués* (M. de Neufchâteau qui a loué, et MM. de l'Institut qui ont écouté des fragmens), *et qui semblent lui répondre de ceux du public.*

“ Un Poëme Epique, nous dit-il encore, doit
 “ être l'histoire peinte et embellie de toutes les
 “ richesses de l'imagination et du sentiment ; il ne
 “ doit plaire que pour être plus utile, et ne peut
 “ l'être généralement qu'en plaisant à plus d'une
 “ nation et à plus d'un siècle.” Sans admettre l'exactitude de cette assertion dans tous ses points, c'est elle qui va devenir la mesure de notre jugement dans le but moral de son poëme.

Quel est le plus utile qu'un poëte puisse se proposer ? Peut-il être différent de celui d'un

honnête homme ? Et si le caractère distinctif du génie poétique est *mens divinior....et os magna sonaturum*, qui peut le reconnoître cet esprit divin dans le séditieux perturbateur du repos public qui, lançant au milieu des peuples la torche des furies, par mille mensonges artificieusement entassés, tend à les aigrir contre l'autorité, à les inquiéter sur leur situation, à les porter à la discorde et à la révolte dont un seul jour est aussi nuisible au bonheur public que le seroient des années de tyrannie ? Quel but s'est proposé Homère dans son Iliade ? N'est-ce pas de marquer par-tout les avantages de l'union, et les bienfaits d'une subordination graduée ? N'est-ce pas à l'orgueilleuse insubordination du superbe Achille, que sont dûs tous les maux que les Grecs éprouvèrent devant Troye ? Quel but se propose Virgile ? N'est-ce pas d'attacher de plus en plus les Romains à leur Gouvernement ? N'est-ce pas de leur montrer dans la longue suite des succès qui leur ont donné l'empire du monde, la récompense de leur fidélité aux loix de leurs pères ; de leur faire reconnoître la protection constante de la Divinité sous les auspices de laquelle les Troyens, à travers mille dangers, sont conduits en Italie, pour y fonder un empire qui ne doit avoir aucun terme—*imperium sine fine dedi* ? N'est-ce pas l'opinion généralement reçue, celle qui tendoit à consacrer par un devouement invincible le peuple Romain à ses anciens établissemens, à maintenir sa fidélité aux loix, aux usages, aux coutumes, que Virgile et tous les grands poètes Latins consacroient leurs chants ? N'est-ce pas l'union admirable entre les chefs, n'est-ce pas la réunion constante de vœux unanimes pour le rétablissement et la conservation du culte de leurs pères qui anime le

Tass
dre d
des E
et l'i
et de
dans
qu'on
vient
alime
n'y
prem
man
mais
aux u
C'est
aussi
n'est
vrai
préci
ni à
est l'
vraie
seule
verne
paissi
bliqu
triar
moir
sions
sor ;
ment
verai
et ce
mœu
cons
jours

Tasse dans tout son poëme ? N'est-ce pas de rendre de plus en plus auguste et respectable le sang des Bourbons, et de verser à grands flots la haine et l'indignation sur les coupables auteurs de ligue et de complots, que le célèbre Voltaire se propose dans sa *Henriade* ? On n'est utile, qu'autant qu'on s'efforce de servir les peuples ; on n'y parvient qu'en leur inspirant des principes propres à alimenter la tranquillité publique, sans laquelle il n'y a ni vertu, ni prospérité individuelle. La première qualité du poëme épique, la moralité, manque donc à celui où le poëte n'employant jamais que des mots vagues les détourne sans cesse aux usages les plus séditions et les plus criminels. C'est la liberté que chante Mr. Masson ; et nous aussi nous l'invoquons cette auguste liberté ; il n'est point de prospérité nationale, il n'est point de vrai gouvernement sans elle. Mais cette liberté précieuse dont jamais l'honnête homme ne consentit ni à se dépouiller, ni à dépouiller son semblable, est l'opposé de l'indépendance et de la licence. La vraie liberté est la soumission aux loix, et aux loix seules. Elle est indépendante des formes de gouvernement. Elle règne avec un Monarque plus paisiblement que dans les tumultes d'une République, parce que, sous ce gouvernement patriarcal et simple, les passions tumultueuses ont moins de moyens de développement, et les passions nobles, les sentimens généreux autant d'essor ; parce que, lors même qu'une déviation momentanée des loix amèneroit l'oppression, le Souverain même est intéressé à ne pas la prolonger ; et cette déviation ne peut être que transitoire, les mœurs publiques prévaudront, les anciens corps conserveront l'esprit national, et ramèneront toujours insensiblement aux anciennes formes : tan-

dis que dans les républiques, l'esprit qui domine va sans relâche à son but, et le joug de fer ne fait que s'aggraver. Le tyran est à la porte de chaque citoyen, et pèse sur tous ses actes. La tyrannie et la terrible inquisition s'y exerce par le dernier ambitieux qui tend à s'élever, et qui pour se faire des appuis se vend aux fureurs, aux jalousies, aux haines d'un parti ; elle y respire dans les mesures que prennent pour se maintenir dans une autorité transitoire, ceux qui voient un jaloux ou un rival dans tout ce qui les approche. C'est donc un crime, un attentat, je ne dis pas contre le peuple, je dis contre l'humanité en général, que de se permettre un prétendu poëme dont le but unique, et avoué est sous, sous le nom de liberté, de prêcher l'indépendance et l'anarchie, la haine des Rois, la destruction des trônes, et l'avilissement de tous les cultes ; et c'est le but que s'est proposé le Citoyen Masson.

A la suite d'une accusation aussi grave, il faut des preuves, il les faut évidentes ; et nous n'aurions peut-être à répondre à ceux qui les demanderoient que, Lisez, si vous le pouvez, les six ou huit mille rocaillieux vers qui forment ce libelle, nommé si pompeusement Poëme. Mais non, hommes raisonnables, il n'est pas besoin de feuilleter cette assommante production ; et vous, gens de goût, dispensez-vous de ce terrible et effrayant supplice. Nous nous y sommes condamnés pour vous l'épargner.

“ Muse, redis comment dans les champs du carnage

“ La puissance de *Charle* et sa témérité

“ Succombèrent *trois fois* sous l'effort du courage !

“ *Puissent tous les tyrans trouver le même écueil ?*”

(L'effort du courage un écueil !)

.....

 " La nature a gravé dans le fond de nos ames

" L'amour de la patrie, et *la haine des Rois.*

" Ah, périssent ces Princes orgueilleux,

" Ainsi qu'un vil bétail traitant la race humaine !

" Ils se disent des dieux ; *ils sont des scélérats ;*

" *Je méprise et je plains la nation servile,*

" Qui courbé sous leur joug une tête *docile.*

" Maudit soit le premier qui *ceint du diademe*

" Sur la force et le sang osa fonder ses droits !

" Maudit soit le premier qui *subissant ses loix,*

" A ses pieds lâchement *se renia lui-même.*

" Comment un *être vil, un coupable mortel,*

" Ose s'attribuer les titres de Dieu même,

" *Réclame, sans pudeur, un pouvoir criminel,*

" *Mérite un échafaud, et réclame un autel.*

" Il prétend hériter des forfaits de ses pères,

" Asservir ses égaux, et subjuguier ses frères."

A chaque page reviennent ces imprécations virulentes contre les Rois, à chaque réflexion un principe désorganisateur. La religion, ce lien précieux qui, au défaut des loix, attache l'homme à ses devoirs, le lie à ses semblables par une affection raisonnée, le console dans ses souffrances, l'affermir dans ses desseins utiles, le porte aux exploits, aux sacrifices généreux par la vue d'un Dieu qui protège, soutient et récompense, est outragée par les inculpations les plus flétrissantes qui s'étendent également à tous les cultes ; ses ministres sont présentés par-tout comme les agents in-

fatigables de la tyrannie, comme de lâches hypocrites altérés de sang, avides d'or, et jaloux de la liberté des peuples.

- “ Ayant brisé les dieux que servoient nos ancêtres,
- “ Nous fûmes convertis, asservis par des prêtres.
- “ Ils vinrent pour instruire; on les vit usurper :
- “ Prêchant l'obéissance ils se firent nos maîtres ;
- “ *Au nom d'un nouveau Dieu nous ayant enchaînés,*
- “ *Les fourbes aux tyrans nous livrèrent en traîtres.”*

Tâchons de réprimer l'indignation qu'inspire un but aussi évidemment atroce, et n'examinons cette accusation que dans les détails historiques. Quelle religion régnoit en Helvétie, quand le Christianisme s'y établit ? Le culte de l'horrible *Teutatés* ; une religion atroce, qui immoloit des victimes humaines. Quel étoit le code religieux de ces peuples ? Le code barbare de Druides sanguinaires, pour quelques cantons. Quels étoient ces Druides ? des sauvages orgueilleux, s'enveloppant d'une obscurité impénétrable, qui dominoient sur la nation de la manière la plus despotique par le double moyen de la terreur et de la superstition. Dans quelques Cantons plus voisins de la Germanie des usages encore plus atroces, un culte plus sanglant ; et voilà ces *dieux que servoient leurs ancêtres*. Quel étoit alors le bonheur de la Suisse ? Divisée encore bien plus que la Gaule en petites peuplades, elle étoit soumise à une multitude de petits *Chieftains* qui se faisoient une guerre continuelle. Le peuple étoit chasseur ou pêcheur, en quelques endroits nourrissoit des troupeaux. Il savoit si peu tirer parti de son territoire, que las de lutter contre la faim et la misère, contre une

nature ingrate, et un sol qu'il regardoit comme stérile, ce peuple se réunit en masse, sous un aventurier, brûle ses maisons, et rassemblé en horde vient fondre sur la Gaule pour y trouver des habitations, où du moins il puisse vivre : vaincu, et presque détruit par César, il faut lui imposer comme une peine de retourner rebâtir ses chaumières ; et c'est dans cet état florissant qu'il étoit encore, lorsque la religion Chrétienne lui fut annoncée. Quels en furent les effets ? Il lui dut sa civilisation, ses mœurs, son agriculture. Comme dans tout le reste de l'univers, le Christianisme y amena la paix, l'union et la prospérité. Les moines qui convertirent les Suisses érigèrent des monastères dans les lieux incultes et sauvages qu'on leur concéda, ou que leur apportèrent ceux qui venoient se ranger sous leur règle. Ils furent agriculteurs ; ils défrichèrent ; et le terrain, auparavant stérile, s'étonna de devenir fécond sous leurs mains laborieuses : autour d'eux l'aisance s'étendit, et par elle la population s'accrut. Ils cédèrent à charge de redevances, ainsi que les autres propriétaires, les terres qu'ils avoient défrichées, et qui leur appartenoient à tant de titres. C'est le premier, c'est le plus juste, c'est le plus doux des contrats (*Do ut des*). Les droits qu'ils s'étoient réservés, qu'ils avoient acquis par des concessions de terrain, et qui n'étoient que la représentation de la plus juste, de la plus légitime des possessions, celle que l'on ne doit qu'à son travail et à sa vertu, ils les cédèrent à des Seigneurs plus en état qu'eux de veiller aux besoins et à la défense des peuples, et voilà ce qu'on appelle *usurper* et *livrer aux tyrans*. Dans un autre endroit, il dira que les moines volèrent les tyrans et les dépouillèrent par des ruses pieuses. Qu'importe à

la mauvaise foi que ses moyens se contredisent ? L'ignorance présomptueuse, ou le demi-savoir encore pire qu'elle, sont le défaut commun. On ne compare point : la calomnie se propage sans examen ; et si de tems en tems quelqu'homme de bien la dévoile, l'impression reste, et la cicatrice est toujours douloureuse.

Mais ces Seigneurs même qu'on nomme ici des tyrans furent les plus fermes appuis du Peuple ; et lorsque violant toutes les conventions, tous les contrats, tous les engagements solennellement et tant de fois jurés, les Archiducs d'Autriche, ou du moins leurs indignes représentans, appesantirent sur les peuples un joug écrasant, à la tête de ceux qui réclamèrent la justice des conventions, la fidélité des contrats, se trouvèrent les Nobles et les Prêtres, et une moitié de la Noblesse périt par la vengeance de l'Autriche. Et lorsqu'enfin on en vint aux armes, à la tête des combattans pour la liberté de l'Helvétie paroissent tous les noms que la reconnoissance de leurs compatriotes avoit consacrés jusqu'à nos jours. Les Bubenbergs, les Waberen, les Deplingen, les Manesse, les Halwill, les Derlach, les Diesbach, les Hertemleins, les Reding, les Tschchoudy, les Comtes de Vallengin, les Marquis D'Hocheberg, et tant d'autre plus jaloux de bien faire que d'être connus, voilà ceux qui conduisoient les bandes Suisses à la victoire ; voilà ceux qui les commandoient même contre les Bourguignons plus de cent ans après la liberté établie. Voilà ceux que le peuple Suisse, juste et équitable, jusqu'au moment où la révolution Française vint l'infecter de ses poisons, respecta toujours comme les fidèles rejetons de ses défenseurs. Voilà ceux qu'il voyoit, sans envie, conserver à titre héréditaire les places d'Amman,

d'Avoyer, de Bailly, achetées du sang de leurs ancêtres, parce qu'il n'y voyoit que des garans de leur attachement à la chose publique. Voilà ceux qu'avec autant de barbarie que de fausseté, l'auteur dénonce à l'indignation de leurs compatriotes, et que par des allusions exécrables* il cherche à peindre, ainsi que les émigrés François, comme les bourreaux de leur pays, comme les partisans d'une féodalité cannibale, qu'en des vers algonquins il peint de la manière la plus dégoûtante.

- " Centaure à double forme, et d'un aspect terrible,
- " Sur son corps de cheval, il porte un buste humain ;
- " Son front est sous l'acier, son cœur est sous l'airain,
- " Et ses bras sont de fer
- " A sa voix se rassemble une troupe bannie,
- " Complice de son crime et de sa tyrannie,
- " *Qui lui vend chaque fort, et livre chaque mont.*

* Nous craignons que l'énormité des accusations ne nous fasse soupçonner d'exagérations ; mais nous prions ceux dont l'ame honnête frémit à ces horreurs de vouloir bien lire ce qui suit. L'auteur, contre la vérité de l'histoire, fait assassiner les Ambassadeurs Suisses, par l'ordre de Charles, afin d'avoir occasion de faire allusion à l'assassinat de Rastadt. " L'un de mes amis," dit-il, " à qui je lisois cet endroit, me contétoit la vraisemblance, et même la possibilité d'un pareil attentat. J'allois céder à ses raisons au moment même où il reçut une lettre qui lui annonçoit le massacre de Rastadt. *Nous vîmes alors avec horreur que l'imagination ne pouvoit atteindre à l'atrocité des tyrans.*" Vous avez raison, Citoyen Masson ; jamais l'imagination ne peut atteindre un crime aussi noir, que celui de Directeurs, qui font assassiner leurs agens pour cacher leurs trames perfides, et d'un Ambassadeur, devenu l'assassin de ses collègues, pour complaire à ces maîtres. Jamais l'histoire n'a montré d'aussi plats tyrans que ceux qui ont désolé la France depuis huit années, et d'être aussi dégradés que les soi-disant gens de lettres qui profanent leur noble caractère jusqu'à encenser le crime et le consacrer comme vertu.

“ Le peuple de ces bords chassa ces oppresseurs ;
 “ Mais eux-mêmes vouant leur patrie au carnage,
 “ Y revenoient suivis de cent mille vengeurs.”

Voilà comme le poëte sert l'humanité ; voilà comme il aspire à être utile aux générations futures, aux peuples éloignés ; voilà comme dans une longue suite de maximes sententieuses répétées à chaque instant, il cherche à établir la subordination légale, sans laquelle il n'y a point de société, mais qui ne peut subsister dans un pays où l'on vante des adages amphigouriques qui ne peuvent avoir qu'un sens, celui de l'anarchie, comme celui-ci :

“ L'homme n'est point à l'homme ; il n'est qu'au
 “ Créateur.

“ Qui l'a révendiqué, quand ce Créateur même,
 “ Pour être juste et grand, le rendit à lui-même,
 “ Laissant sa liberté dans le fond de son cœur ?”

D'autres qui dénaturant tous les faits n'ont pour but, sous l'extérieur d'une fausse commisération, que d'égarer les peuples et de rejeter sur les Rois qu'on veut rendre odieux tous les maux dont les séditieux corrupteurs des peuples sont l'unique cause.

“ Trop malheureux mortels ! pour vos cruels tyrans,
 “ Le Zéphire fut toujours le souffle de la guerre ;
 “ Et toujours quand un Roi s'allie avec un Roi,
 “ Le témoin du contrat est la mauvaise foi.”

Maxime atroce dans son objet, fausse dans tous ses développemens, et celle cependant que nous avons eu la douleur d'entendre répéter. Si on veut simplement dire que la guerre commence au printemps, c'est une niaiserie dite avec une ri-

dicule importance ; mais elle tend à faire penser que les Rois se plaisent aux guerres, qu'elles ne viennent que d'eux, qu'elles sont la suite de leur mauvaise foi. Alors c'est un plat mensonge, une basse calomnie : c'est au contraire l'Etat Républicain qui ne subsiste que par la guerre, qui tombe dès le moment qu'il est en paix. Il suffit de consulter l'histoire pour voir les guerres continues entretenues par l'ambition de magistrats éphémères jaloux d'illustrer leur courte puissance, par la mauvaise foi de magistrats qui ne se croyoient pas liés par les engagemens pris par leurs prédécesseurs, par la mauvaise foi des peuples qui refusoient de confirmer les actes de leurs magistrats, par les révolutions fréquentes et inévitables, qui, à chaque variation de parti, changent aussi les rapports extérieurs. Remontons aux républiques les plus anciennes, et voyons les Républiques de la Grèce perpétuellement divisées entr'elles n'avoir pas vingt années de paix. Voyons Carthage étendant ses guerres, ses usurpations, son monopole sur toutes les parties du monde ; Rome enfin, la superbe Rome, en sept cents ans, n'avoir qu'une année de paix. Redescendons maintenant aux Etats modernes : voyons Florence, Pise, Gênes, Venise, leurs guerres, leurs divisions intestines, leurs affreux massacres, leurs proscriptions, leurs révolutions : voyons la Hollande à peine affermie avoir la guerre avec ses protecteurs même, avec ceux à qui elle devoit sa liberté : songeons aux massacres d'Amboyne, et disons à présent que les Monarques seuls sont les auteurs des guerres. Elles sont le produit des passions des hommes, et celles-ci ont un développement plus marqué, une influence plus directe sur le gouvernement républicain ; et en proportion de ce

que les Monarchies participent de cette forme, elles deviennent aussi plus disposées à la guerre. Chez les peuples actuels, elle n'avoit plus ordinairement de cause que les intérêts du commerce ; et par les conventions vertueuses des Monarques, elle perdoit cet aliment, quand l'horrible Révolution Française est venu déchaîner la fureur des armes et ensanglanter l'univers, après avoir jonché de cadavres son propre pays.

Tel est le but moral de cet ouvrage que le C. de Neufchâteau appelle un ouvrage neuf par *l'esprit qui y règne*. Et pour qu'on ne se trompe par sur la nature de cet esprit, il ajoute : *Tout concourt à y développer les principes heureux qui firent prévaloir alors le génie de la liberté sur le despotisme le plus violent, principes qu'il étoit réservé à la Révolution Française de faire triompher sur un plus grand théâtre.*

L'examen que nous venons de faire de l'utilité morale de ce poème sembleroit devoir nous dispenser d'en considérer aucunement l'exécution littéraire ; les vers que nous avons cités doivent avoir donné une idée du style ; et quelques-uns d'eux sont encore les meilleurs de tout l'ouvrage ; car, suivant l'expression d'un aimable poète,

.... Tout sophiste, en disant ce qu'il faut,
Ne croit jamais s'élever assez haut :
C'est en disant ce qu'il ne doit pas dire,
Qu'il s'éblouit, se délecte, et s'admire.

Mais fût-il excusable pour l'objet, eût-il un but utile, il n'en seroit pas moins encore un mauvais ouvrage considéré comme poème.

C'est à l'événement que dès son début doit courir le poète épique ; il entraîne au milieu des

faits*, et les circonstances savamment ménagées amènent les développemens.

Ici c'est un détail historique qui se déroule comme une suite d'annales : on voit le projet se former ; on entend les premiers Conseils de Cambasse, et les préparatifs de la première hostilité se font sous nos yeux ; et cependant l'auteur lui-même nous dit que cette guerre ne dure qu'un an. Combien donc lui étoit-il aisé, dans un aussi petit espace, de grouper, de distribuer à propos ses événemens, de répartir sur-tout l'ensemble les détails accessoires ! Ce plan technique exclut donc déjà l'ouvrage de la classe de l'Epopée. Les gens de goût ne veulent pas mettre Lucain au rang des poètes épiques ; et quel est l'être assez barbare pour comparer la noble et trop somptueuse abondance de Lucain, sa mâle vigueur, la richesse de ses tableaux, aux froids et menteurs récits du C. Masson ?

Le nerf de l'Epopée, c'est le merveilleux,

..... La poésie épique,

Dans le vaste récit d'une longue action,

Se soutient par la fable, et vit de fiction ;

.....

Sans tous ces ornemens le vers tombe en langueur,

La poésie est morte ou rampe sans vigueur,

Le poète n'est plus qu'un orateur timide,

Qu'un froid historien d'une fable insipide.

Et le poème de M. Masson marche absolument destitué de tout merveilleux : pas une fiction intéressante, des allégories dégoûtantes ou révol-

* Semper ad eventum festinat, et in medias res
Non secus ac notas auditorem rapit. — HOR.

tantes ; et encore ne sont-elles semées que par la main de la haine, et finissent-elles en trois ou quatre vers. Nous avons indiqué celle de la féodalité. Nous ne pouvons sans dégoût citer cette espèce de tour d'escroc que le poète appelle sans doute une fiction, et qu'il prête à Angelo, mais qui n'a dans la réalité d'autre but que de déchirer les moines, et de calomnier le culte catholique.

“ L'on voit avec horreur d'antiques ossemens,

“ Et de l'affreuse mort la nudité hideuse,

“ D'or couverte s'offrir au culte des vivans.”

Des carcasses, des squelettes dessechés recouverts de drap d'or et se mouvant au gré du fourbe Angelo, pour tromper et asservir les peuples, voilà le rare et dégoûtant effort de son imagination. Quelle différence de charme, d'intérêt entre ces viles pratiques de fripon si platement, si perfidement inventées, si barbaquement décrites, et la féerie, la magie que le Tasse a employée et peinte d'un style enchanteur, et que cependant le bon goût lui reproche ! Mais comment tolérer le dégoûtant qui n'est que calomnieux ? Le C. Masson, il est vrai, a essayé de transformer en guerrière l'Adulie ; mais efforts impuissans, l'intérêt lui échappe, tous les traits sont forcés ou manqués ; et combien ces personnages fictifs pouvoient être attachans ! Que le Citoyen Masson voie quel parti on peut en tirer, nous ne lui disons pas dans nos grands poètes ; mais dans l'ouvrage de M. Verne, intitulé la *Franciade* : quels charmes ces mêmes personnages ont conservés dans ce roman poétique, quoiqu'écrit en prose et foible d'ailleurs !

Les portraits, dans les *Helvétiques*, sont sans ressemblance, sans vérité ; ses caractères indécis, manqués, tracés par la passion, ne peuvent soutenir le coup-d'œil ; et, fussent-ils vrais, le coloris burlesque dont ils sont barbouillés, feroit se détourner avec dédain de ces caricatures. Voici comme il peint Louis XI :

- “ Il voudroit, tant son ame est basse,
 “ Accorder des secours qu’il pût *désa-vou-er*,
 “ Et ménager la paix qu’il vient *de renou-er* ;
 “ Mais de ce Roi pervers c’étoit la politique,
 “ De ses Grands il vouloit humilier l’orgueil.”

Lecteur, comparez ce portrait, un des mieux faits, à ceux de Virgile, de Tasse, à ceux de Voltaire ; et concevez, si vous le pouvez, que l’Auteur ose dire que la palme du poëme Epique même, après Voltaire, est encore à conquérir.

Veut-on connoître comme il fait parler les passions ? c’est Charles en fureur.

- “ Ah, dit il, c’en est trop indigne Nation !
 “ Tu décidas ta perte en bravant ma vengeance.
 “ Il ordonne la marche.”

Veut-on exprimer les regrets de la tendre amitié ? Malheur à vous qui vous rappelez Nisus et Euryale, ou seulement le conte touchant de Lausus ! Les républicains sont plus modérés en leurs sentimens. Adibert, l’ami de Fridel, a été assassiné à ses côtes : voici **comme** se peint sa vive et inconsolable douleur :

- “ De ce fidèle ami Fridel *presse le corps*,
 “ *Regrette ses vertus, raconte son histoir* ;
 “ Et la troupe, à pas lents, s’éloigne de ces bords.”

Enfin, demande-t-on des images, des allusions intéressantes ? On en trouve par-tout de la force de celles qui suivent :

“ Sa lance en mille éclats *re-vole* du harnois ;
 “ Fridel, comme un rocher dont *les vastes parois*
 “ Font *rebondir* la foudre et brisent la tempête,
 “ Renverse le courrier qui sur lui s’avançoit.

.

“ Il se fait un rempart d’un chêne *qu’il embrasse*,
 “ Comme un dragon terrible, à *ce tronc raffermi* ;
 “ Il épouvante encore *quiconque le menace*,
 “ Et *repousse la mort et brave l’ennemi.*”

Avec quoi ? ses bras sont occupés à embrasser le chêne.

C’est assez de citations ; il est désormais inutile de parler de la versification. Horace a dit, que le vers héroïque avoit été fixé par Homère.

*Res gestæ regumque, ducumque et tristia bella,
 Quo scribi possent numero monstravit Homerus.*

Chez nous, le vers Alexandrin, à rimes soutenues, alternativement deux masculines et deux féminines, a été déterminé pour le vers héroïque : dans un poème épique tout doit être de même mesure. Mais ces vieilles règles étoient bonnes sous l’ancien régime : dans le tems de liberté on s’affranchit de ses entraves, et le régime républicain s’élance au-dessus des règles, et il est aussi sauvage dans son essor que dans ses chants. Le Citoyen Masson a écrit son poème en rimes mêlées, variées suivant le besoin, mais jamais suivant les principes du goût ; et, dans son prétendu poème, on trouve des romances et des chansons. Quelle heureuse innovation ! quel effort sublime ! C’est ainsi

ainsi que l'on débarrasse l'esprit humain de ces fers que lui avoient imposés ces flatteurs esclaves, les Homère, les Virgile, les Tasse, les Despréaux, les Racine, les Corneille, les Voltaire, et même cet honorable modèle de l'harmonieuse versification de M. Masson, son sublime devancier Chapelain.

N'est-il donc pas un vers que l'on puisse approuver ? La force de la vérité lui en a arraché quelques-uns d'assez doux, tels que ceux-ci :

“ Chaque vallon redit le bonheur d'un berger.”

Cet image nous paroît douce et belle ; le Poète parle de la cîme des hautes Alpes, toujours couverte de neiges.

“ De la pourpre, de l'or, du lis et de la rose,

“ Il (*soleil*) donne à ces frimats les reflets éclatans.

“ Sur son trône glacé l'hiver qui s'y repose,

“ Y paroît couronné de l'émail du printems.”

Voilà de la vraie poésie : on en retrouve encore dans ces deux vers, quoique moins purs :

D'un monde qui n'est plus *décombres* orgueilleux,

Le tems brise sa faux sur leur front sourcilleux.

Il y a une fraîcheur, une vérité attrayante dans ce portrait d'un vieillard vertueux.

Mais l'heureuse santé, fidelle à sa vieillesse,

Sur sa bouche riante arrêta la jeunesse.

Qu'il eût été agréable de pouvoir présenter au lecteur des morceaux semblables ! Nous avons compté jusqu'à cent vingt vers pareils sur quatre mille. Quel abus de l'éloge ! quelle profanation du goût, que de vanter un pareil ouvrage ! quel

D

attentat contre la société, que d'en approuver les principes !

“ Dans ce moment critique où l'opinion générale, entraînée par le cours irrésistible des circonstances, paroît annoncer une funeste dégradation des principes, des arts et du goût..... pour prévenir cette décadence, il est utile de rappeler des faits qui présentent les lettres et les gens de lettres sous une face intéressante et honorable ; et les journaux sont seuls propres à donner aux faits l'éclat et la notoriété, qui peut leur procurer quelque influence.” (*Publiciste*).

Nous ajoutons que, pour leur rendre cette influence, le premier devoir et le premier moyen, c'est de poursuivre sans miséricorde ceux qui, abusant des lettres et des succès, pervertissent en poison, ce qui devrait servir à l'éloge et à la propagation de la vertu. On peut être un médiocre littérateur, un faible poète, un mauvais écrivain ; mais il faut, avant tout, être honnête homme, et respecter la tranquillité publique.

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

RUSSIE.

Pétersbourg, Mai 12.—Dans l'ordre social, il en est des institutions humaines comme des vertus morales, c'est toujours par leur fruit qu'on apprend à les connoître : elles sont utiles et sages,

ou fausses et pernicieuses, suivant les bons ou mauvais effets qu'elles produisent, et d'après les biens ou les maux qui en résultent pour l'humanité. En appliquant ces vérités incontestables à cet amas de règles et de principes qui dirigent les Gouvernemens et les Etats dans la conduite et la conservation de leurs intérêts réciproques, on découvre avec douleur que cette science profonde, qu'on appelle Politique, cet art de conduire les hommes, et de diriger les Empires en consolidant leur base, en défendant leurs droits, n'est qu'une source fatale de malheur et de fléaux, quand la justice et la raison ne président pas à ses progrès, et ne règlent pas ses conséquences. " La politique, dit un auteur estimable, est la connoissance des moyens qui conduisent à une fin heureuse pour les peuples : c'est l'ame des Etats et des Gouvernemens : c'est la science des esprits et des passions : elle exige seule plus de talens que plusieurs autres ensemble. On ne doit pas s'étonner s'il y a peu de bons politiques ; il faut, pour les former, des qualités rarement réunies, une pénétration vive, et un jugement solide ; beaucoup de connoissances, et l'art de les faire valoir ; un air ouvert, et des pensées cachées ; de l'imagination et du sang-froid ; pénétrer les hommes sans qu'ils s'en aperçoivent ; flatter leur amour-propre ; avoir de la patience ; ne pas se donner pour ce qu'on est, sans se donner pour ce qu'on n'est pas ; persuader aux hommes leurs véritables intérêts, malgré les passions fougueuses qui les en éloignent ; leur faire naître des idées auxquelles leur esprit s'oppose, et les y accoutumer insensiblement, jusqu'à les leur faire suivre comme s'ils en étoient les auteurs ; se rendre assez maître de

“ ses propres passions, pour ne donner à ceux
 “ qui les examinent, aucun moyens de les dé-
 “ couvrir ou d’en profiter. Une foule d’esprits
 “ médiocres, appliqués, je ne sais comment, aux
 “ affaires du Gouvernement, et incapables de cé-
 “ der à d’autres une occupation qui est au-dessus
 “ de leurs forces, ont eu recours à la fourberie,
 “ au mensonge, à la mauvaise foi : ils ont quel-
 “ quefois réussi. Mais en est-ce assez pour ac-
 “ créditer une méthode détestable, et pour établir
 “ que les habiles politiques ne sont que d’adroits
 “ fripons ? Qui ne voit que de pareils succès
 “ ne sont que passagers ? que tôt ou tard on
 “ pénètre les voies injustes qui les ont préparés ?
 “ qu’on se ruine pour l’avenir, en ôtant toute
 “ confiance à ceux qu’on a une fois trompés ?
 “ L’adresse et la fausseté, la finesse et la four-
 “ berie, se touchent, et ne se ressemblent pas.”

Sans prétendre annoncer aujourd’hui laquelle
 des deux parties différentes de ce tableau est ap-
 plicable aux circonstances présentes, qu’il nous
 soit permis de remarquer ici que la politique,
 dans plus d’un Cabinet de l’Europe, semble com-
 battre et ruiner ses plus chers intérêts, au lieu de
 les servir ; qu’elle considère, mais à tort, cet in-
 jurieux défi, ce combat à mort livré par la
 France révolutionnaire à toutes les sociétés ci-
 vilisées, comme une guerre ordinaire entre des
 Gouvernemens réguliers ; qu’elle se livre à des
 spéculations d’accroissement et d’avantages parti-
 culiers, au moment d’un écroulement général ;
 qu’elle hâte peut-être sans le savoir, et certaine-
 ment sans le vouloir, la dissolution des Etats,
 la chute des Trônes et des Empires, qu’elle de-
 vroit rasseoir, au contraire, sur leurs bases déjà
 trop ébranlées ; et, qu’au lieu de travailler au

rétablissement de cette ancienne balance de pouvoir, de cet équilibre salubre et conservateur entre toutes les Puissances Européennes, elle le rompt tous les jours de plus en plus, paroît viser à des aggrandissemens démesurés, forme des rapprochemens inouis, des alliances monstrueuses dans l'ordre politique, n'apperçoit point le véritable objet de cette guerre, et se garde si bien d'employer le moyen le plus prompt, le plus sûr, le plus légitime pour la terminer.

Au commencement de l'année dernière, l'Empereur des Russies fit concevoir les plus hautes espérances à tous les amis de la paix et du salut de l'Europe : en entrant dans l'arène contre le monstre révolutionnaire, Sa Majesté Impériale annonça par ses traités, ses déclarations et ses manifestes, qu'elle n'avoit aucunes vues d'ambition, de démembrement, d'usurpation, d'aggrandissement et de conquête ; son but apparent n'étoit que de rétablir la paix, et l'équilibre politique en Europe ; et son attitude, ses mesures militaires, le déploiement de ses forces redoutables, parfaitement d'accord avec ses déclarations publiques, sembloient assurer qu'il ne déposeroit les armes qu'après avoir exécuté ce plan digne d'un Souverain jaloux de mériter le surnom de sauveur et pacificateur de l'Europe.

C'est ainsi que Sa Majesté Impériale s'exprime dans une déclaration, adressée aux Membres de l'Empire Germanique : “ Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, toujours animé du même zèle pour la cause des Souverains, et desirant mettre un terme aux ravages et aux désordres qui ont été répandus par le Gouvernement impie sous lequel la France gémit, jusque dans les pays les plus éloignés ; étant abso-

“ lument déterminé à envoyer ses forces de terre
 “ et de mer pour le soutien des malheureux, et
 “ pour rétablir la Royauté en France, sans ad-
 “ mettre néanmoins aucun démembrement de
 “ ce pays ; à rétablir les anciennes formes du
 “ Gouvernement dans les Pays-Bas-Unis, et
 “ dans les Cantons Suisses ; à maintenir l’inté-
 “ grité de l’Empire Germanique, et à n’en cher-
 “ cher sa récompense que dans le bonheur et
 “ la tranquillité de l’Europe : la Providence a
 “ béni ses armes ; et jusqu’ici les troupes Russes
 “ ont triomphé des ennemis des trônes, de la re-
 “ ligion et de l’ordre social.

“ Sa Majesté, ayant ainsi déclaré ses vues et
 “ les motifs qui le dirigent, adresse cette déclá-
 “ ration à tous les Membres de l’Empire Germa-
 “ nique, en les invitant à unir leurs forces aux
 “ siennes, afin de détruire leur ennemi commun
 “ aussi promptement que possible, et fonder sur
 “ ses ruines une tranquillité permanente pour eux
 “ et pour leur postérité.

“ Si Sa Majesté s’apperçoit qu’ils secondent
 “ ses vues et qu’ils se rallient autour de lui, au
 “ lieu de ralentir son zèle, elle redoublera d’ef-
 “ forts, et ne remettra son épée dans le four-
 “ reau avant d’avoir vu la chute du monstre
 “ qui menace d’engloutir toutes les autorités lé-
 “ gales ; mais, si elle est abandonnée à elle-
 “ même, elle sera obligée de rappeler ses forces
 “ dans ses Etats, et d’abandonner une cause si
 “ mal soutenue par ceux qui auroient dû avoir la
 “ plus grande part à son triomphe.—*A Gatschina,*
 “ 15 Septembre.”

Les Membres du Corps Germanique n’ont
 point frustré les espérances de Sa Majesté Im-
 périale ; il a vu leurs troupes se réunir aux

siennes; ses soldats ont marché, combattu, vaincu, touché les frontières de la France, et se sont tout-à-coup arrêtés là. Aux conseils d'un sage politique, et aux mouvemens réguliers d'une armée triomphante, ont succédé des irrésolutions, des ordres, des contre-ordres, des mécontentemens, des plaintes; enfin, l'abandon de ses magnifiques projets, la retraite de ses troupes, et son renoncement à la coalition.

En vain alléguera-t-on les mauvais traitemens et les injures que ses armées peuvent avoir éprouvés de la part des Alliés? De si foibles incidens, presque toujours inséparables des coalitions militaires, n'arrêtent point un grand Souverain dans la poursuite d'une affaire de la plus haute importance; et, d'ailleurs, toute justice, toute satisfaction, toute réparation possible a été faite pour détruire l'offense et satisfaire l'offensé.

En vain alléguera-t-on l'ambition démesurée de l'un des coalisés, ses projets d'aggrandissement, et les démembrements qu'il médite? Ce ne sont-là que des soupçons, des apperçus, qui peuvent être aussi faux qu'ils sont injurieux: et d'ailleurs, ce n'est pas en rappelant ses armées, mais en les doublant, s'il est nécessaire, que Sa Majesté Impériale de toutes les Russies pouvoit entraver les plans de conquête, et déconcerter les vues ambitieuses de l'Allié qui pourroit en être occupé.

D'autres motifs, que le tems dévoilera sans doute, ont dirigé le Cabinet de Pétersbourg dans l'étrange et subit changement que vient d'éprouver sa politique. L'illustre et malheureux Monarque que l'Empereur Paul s'étoit fait gloire de secourir et d'appeler dans ses Etats, en attendant qu'il le replaçât sur son trône, paroît aujourd'hui oublié, et presque abandonné; il semble n'en

devoir plus attendre que le bienfait d'une retraite accordée au malheur, et le stérile appui d'une amitié refroidie.

Dès que la Cour de Russie eut résolu de rompre les liens qui l'attachoient à la Coalition, ce fut sur le Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur François II, M. le Comte de Cobenzel, que tombèrent ses premières disgraces : elle ne voulut presque plus communiquer avec lui : et la Princesse d'Algoroucky, le Duc de Choiseuil, ainsi que plusieurs autres personnes, éprouvèrent la même disgrâce, pour cela seul qu'elles étoient liées avec cet Ambassadeur de la Maison d'Autriche. Celui d'Angleterre, Mr. Whitworth, eut bientôt son tour : son rappel fut demandé par le Cabinet de Pétersbourg à celui de St. James, sans qu'il lui ait même été permis depuis ce tems-là d'expédier aucuns couriers à Londres. Quelques semaines après, M. le Baron de Kalitchef, Ambassadeur Russe à la Cour de Vienne, reçut ordre de quitter cette capitale ; enfin, M. le Comte de Woronzow, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale auprès de Sa Majesté Britannique, vient d'être rappelé, et a déjà présenté au Lord Grenville M. de Lissakowich, Secrétaire de Légation, comme devant remplir les fonctions de *Chargé d'Affaires*. On sent bien que dans un tel état de choses les troupes Russes qui sont à la solde de l'Angleterre, ont été aussi rappelées ; et elles seront incessamment transportées en Russie sur la flotte de cette même nation, qui a descendu pour cet effet de Sheerness à Portsmouth, où les régimens seront embarqués en arrivant de Jersey, d'où ils sont incessamment attendus.

On sait qu'il existe en outre quelques difficultés entre le Cabinet de Pétersbourg et la Sublime

Porte, relativement aux Isles Vénitiennes : ils se disputent les dépouilles de cette ancienne République, pour lesquelles on les verra peut-être se déclarer la guerre. Les dispositions de l'Empereur Paul en faveur de la Coalition ne sont donc plus équivoques : il paroîtroit plus disposé dans ce moment-ci à la combattre qu'à la seconder : et tandis que les nœuds de ses anciennes alliances se relâchent, et sont prêts à se briser, il en forme, dit-on, de nouvelles, et se rapproche d'une Cour qu'il s'est efforcé d'attacher à la cause des coalisés l'année dernière par toute sorte de moyens. C'est ainsi que s'en explique une lettre de Berlin du 6 Mai : " Nous avons appris ici le brillant début
 " des armées Françaises en Souabe, et leurs revers
 " en Italie. Notre Cabinet paroît disposé à mettre des bornes aux prétentions ambitieuses de
 " l'Autriche, mais il n'est pas moins inquiet de
 " celles que la France conserve encore. L'Envoyé Extraordinaire de Russie a eu son audience de cérémonie aujourd'hui. On a remarqué que depuis quelques jours il avoit été
 " fort occupé d'affaires avec le Comte de Haugwitz. L'opinion générale est que les deux
 " Cours ont formé le projet d'intervenir comme médiatrices armées pour la paix générale, et
 " qu'elles pencheront en faveur de celui qui montrera les dispositions les plus modérées. On
 " croit qu'elles ne veulent point souffrir que l'Italie soit livrée à l'Autriche, ni que la
 " France abuse de ses anciens avantages sur l'Empire Germanique. Ces conjectures paroissent
 " fondées sur des bases réelles ; et nous sommes
 " à-peu-près sûrs que la Cour de Pétersbourg a
 " proposé à la nôtre le renouvellement de leurs

“ anciennes liaisons, sur le pied de 1793, en y
 “ ajoutant quelques conditions secrettes, que la
 “ situation de l’Europe rend nécessaires.”

Il est donc très-vraisemblable qu’une alliance nouvelle aura bientôt lieu entre ces deux Puissances dont plusieurs politiques avoient présagé la rupture l’année dernière, à la même époque où nous écrivons. La paix du Nord de l’Europe dépend en grande partie des conditions et de l’esprit de ce traité : peut-être même les destins de la France y sont-ils attachés. Il peut en résulter le rétablissement de la tranquillité en Europe, de l’équilibre politique des Puissances, et le rétablissement de la Monarchie Française ; ce qu’il est bien doux d’espérer, même contre la vraisemblance : mais il peut aussi produire une nouvelle guerre, meurtrière et longue ; ce qu’il est trop affreux de craindre, et peut-être assez difficile d’éviter.



THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Après seize jours d’attaques heureuses et habilement combinées, de progrès effrayans sur l’une et l’autre rive du Danube, de marches rapides à la poursuite d’un ennemi qui, cédant à la supériorité du nombre, combattoit avec courage, et se retirait sans désordre, les talens, les lauriers, la valeur du Général Moreau, et l’intrépidité de ses soldats, viennent d’échouer et de se briser contre les murs et la redoutable forteresse d’Ulm : il a pu cacher adroitement ses projets ; il a pu choisir avec autant d’art que de connoissance topographique les points de ses fausses attaques ; il a pu

induire un moment en erreur la surveillante activité du Général Autrichien ; mais le tromper jusqu'au bout, la dérouter dans sa retraite, l'égarer dans ses marches rétrogrades, et enfoncer sa ligne de manière à couper l'aile gauche pour l'isoler, la vaincre et s'en emparer, voilà ce qu'il espéroit sans doute, et ce qu'il lui a été impossible d'obtenir. Si l'habileté, l'ensemble et la rapidité des mouvemens opérés par le Général Kray dans sa retraite, méritent les plus grands éloges, on en doit également beaucoup au Général Sztarray, qui séparé du principal corps d'armée par le Danube, pendant plus de huit ou dix jours, et constamment poursuivi par le Général François, Ste. Susanne, est enfin parvenu à ramener son corps par le haut Necker sur le Danube, et à opérer sa jonction le 10 de Mai, sous les murs d'Ulm, avec la principale armée. C'est de ce moment que date le changement du sort des armes et de la fortune en faveur des Autrichiens. Ces 12000 hommes réunis aux deux autres divisions fortes à-peu-près de 15000 chacune, et renforcés de plus par la seconde division des troupes Bava-ri-ennes, ont formé ensemble un corps d'armée qui a permis au Général Kray de faire volte face et de résister à l'ennemi, en le repoussant à son tour.

Nous avons déjà donné les détails officiels de la longue et sanglante bataille du 5, livrée à Mös-kirch, où l'artillerie Autrichienne, mieux servie et plus nombreuse que celle des François, dit le Général Kray, leur fit éprouver une perte considérable : mais comme ils n'épargnent point la vie des hommes, ils s'apprétoient à renouveler leur attaque le lendemain, quand le Général Kray effectua sa retraite de la manière suivante.

Quartiers-Généraux de Memmingen, 10.

“ MY LORD,

“ J’ai l’honneur de vous informer que l’armée
 “ se retira dans la nuit du 6, à Largen-Enslingen ;
 “ l’ennemi envoya seulement un détachement
 “ pour observer les mouvemens des Autrichiens
 “ sur la rive gauche du Danube, et marcha avec
 “ son gros corps d’armée dans une telle direction
 “ que le Général Kray craignit pour sa commu-
 “ nication avec le Lieutenant-Général Prince de
 “ Reuss, dans le Voralberg : pour prévenir ce
 “ malheur, il se hâta donc de retraverser le Da-
 “ nube à Riedlingen, se dirigea par des marches
 “ forcées sur Biberach, où il arriva dans l’après-
 “ midi du 8 Mai : l’armée prit sa position derrière
 “ le Riss. Cependant l’ennemi avoit déjà pris
 “ l’avance et occupoit Waldsee. Le 9, les postes
 “ avancés des Autrichiens en face de la Riss,
 “ furent vigoureusement attaqués et repoussés :
 “ le Général Kray voulant éviter une affaire géné-
 “ rale, se retira dans la nuit à Ochtenhausen.
 “ Tous les rapports annonçoient que l’ennemi
 “ marchoit vers la droite. Ce matin l’armée a
 “ traversé l’Iller sur deux colonnes à Illerdissen ;
 “ et les troupes avoient à peine pris leurs positions
 “ près de cette place, quand l’ennemi a commencé
 “ une nouvelle attaque sur la gauche : au même
 “ moment on a reçu la nouvelle qu’une forte co-
 “ lonne étoit en marche pour Kempten : tout
 “ annonçoit donc de la part de l’ennemi, l’inten-
 “ tion d’une attaque générale. C’est pourquoi
 “ le Général Kray a résolu de marcher à Ulm, où
 “ il sera rejoint par le corps du Général Sztarray,
 “ consistant en dix bataillons d’infanterie, et un
 “ fort corps de cavalerie, outre la seconde divi-
 “ sion

“ si
 “ jo
 “ m
 “ G
 “ a

“
 “ tr
 “ da
 “ ta
 “ la
 “ B
 “ dé
 “
 “ fa
 “ B
 “ en
 “ su
 “ po
 “ té

Ext

“
 “ dis
 “ me
 “ d’a
 “ leu
 “ tou
 “ sat
 “ leu
 “ pri

V

“ sion des troupes Bavaoises. L'affaire de ce
 “ jour, dans laquelle les Bavaois se sont haute-
 “ ment distingués, à la grande satisfaction du
 “ Général Kray, s'est terminée entre les postes
 “ avancés.

(Signé) H. CLINTON.

Donaverth, 31 Mai.

“ MY LORD,

“ J'ai la satisfaction de vous faire passer l'ex-
 “ trait de l'ordre général donné par le Comman-
 “ dant en chef de l'armée Impériale, le 11, por-
 “ tant les temoignages les plus honorables pour
 “ la conduite de la première division des troupes
 “ Bavaoises au service de S. M. B. et comman-
 “ dées par le Colonel Baron de Wreede.

“ On ne sauroit trop louer les efforts qu'ont
 “ faits leurs Altesses Sérénissimes l'Electeur de
 “ Bavière et le Duc de Wurtemberg, pour faire
 “ entrer promptement en campagne leurs troupes
 “ subsidiaires, et pour remplir, sous tous les rap-
 “ ports, les engagemens qu'ils avoient contrac-
 “ tés avec Sa Majesté Britannique.

W. WICKHAM.

Extrait de l'ordre général de l'Armée Impériale.

“ Les troupes Bavaoises se sont tellement
 “ distinguées dans l'action de hier, par leur fer-
 “ meté et leur bravoure, que je me crois obligé
 “ d'annoncer publiquement au Baron de Wreede,
 “ leur Commandant, ainsi qu'aux officiers et à
 “ tous les corps, que non-seulement je suis très-
 “ satisfait de leur conduite, mais encore que je
 “ leur dois mes sincères remercimens, que je les
 “ prie d'accepter.

“ KRAY.”

VOL II.

E

“ MY LORD,

13 *au soir*.

“ J’ai la satisfaction de vous annoncer que le
 “ Général Kray, ayant été attaqué le 11 du cou-
 “ rant, dans sa marche de Memmingen à Ulm,
 “ a repoussé l’ennemi, et l’a chassé de cette pre-
 “ mière ville ; et en conséquence de ce succès, il
 “ a laissé un corps considérable sous les ordres du
 “ Général Merfelder, qui est chargé de mainte-
 “ nir la communication avec le Prince de Reuss,
 “ dans le Vorarlberg. Le principal corps d’armée
 “ s’est retiré à Ulm, où il a effectué sa jonction
 “ avec le Général Sztarray et la seconde divi-
 “ sion des troupes Bavaoises.

(Signé)

“ WICKHAM.”

Le 12.—Après cet engagement opiniâtre, qui força les François de rétrograder au-delà de l’Iller, le Général se hâta de concentrer ses forces à Ulm : il prit position entre cette ville et celle de Gunzburg, de manière que son corps d’armée d’un côté, et celui du Général Sztarray de l’autre, formoient une ligne dont le centre étoit défendu par la forteresse d’Ulm. Par cette belle manœuvre il tira le plus grand avantage de la garnison de cette place, qui, consistant en 10,000 hommes de troupes fraîches, sortirent de la ville, campèrent sous ses murs, et soulagèrent les autres troupes fatiguées de leurs combats journaliers et de leurs marches rapides.

Le 13 et le 14.—Les deux armées ne firent que des mouvemens d’observations et de reconnoissances, sans essayer aucune attaque. Cependant le Général Kray recevoit continuellement des renforts, et d’autres plus considérables lui étoient chaque instant annoncés. A la première

nouvelle de l'invasion de la Souabe et du progrès des François dans cette vaste province, on mit en mouvement toutes les troupes disponibles : 6 bataillons d'infanterie de la garnison de Vienne partirent aussitôt, et furent bientôt suivis de 4 autres, et de 5 escadrons de cuirassiers. Toutes les garnisons de l'Autriche, de la Bohême et de la Moravie, se mirent en mouvement pour se rendre les unes vers le Danube, et les autres vers l'Adige, pour y former des armées de seconde ligne. Les troupes auxiliaires du Duc de Wirtemberg, et celles de la Bavière, étoient déjà réunies à l'armée principale ; et quoiqu'elle comptât alors plus de 50,000 combattans, le Général Autrichien cherchoit encore à éviter la bataille jusqu'à l'arrivée des renforts qu'il attendoit : l'armée Française étoit forte de 65,000 hommes, sans compter un corps de 15,000 hommes qui se trouvoit dans la Haute Souabe.

Le 15, les François parurent faire quelques changemens dans leurs positions ; et retirèrent leurs principales forces vers Weissenborn et Crumback, en laissant un corps considérable sur la rive gauche du Danube, près d'Erbach. Ce même jour le Général Giulay repoussa les François sur l'Iller avec une perte considérable.

Le 16, le Général Kray, comme il l'annonce officiellement à sa Cour, s'apercevant que le corps François placé à Erbach fatiguoit son aile droite, résolut de l'attaquer, dans le double objet de le repousser, et de forcer le Général Moreau de diviser ses forces qu'il avoit principalement concentrées dans les environs de Weissenborn : il réussit si complètement dans son entreprise, que les François furent chassés à neuf milles au-delà d'Erbach, vers Ebingen, avec la perte de beaucoup

de prisonniers. Son Altesse Impériale, l'Archiduc Ferdinand, donna dans cette occasion des preuves de son infatigable activité à poursuivre l'ennemi, qui perdit dans cette occasion 800 tués ou blessés, 600 prisonniers, six pièces de canon et huit chariots de munitions ; ce même jour le Général Legrand, à la tête d'une colonne Française, tenta de couper le corps du Prince Hohenlohé, qui arrivoit de Manheim, et cherehoit à se réunir à l'armée Autrichienne sous les murs d'Ulm : mais la cavalerie de l'aile gauche, sous les ordres du Général Sztarray, attaqua et dispersa cette colonne avec d'autant plus de facilité que le terrain étoit fort avantageux pour elle.

Le 17, les hussards Autrichiens attaquèrent un corps de 400 François qui depuis quelques jours étoient cantonnés dans les bois de Krumbach : c'est dans le village de ce même nom que l'affaire se passa : un nombre considérable de soldats furent faits prisonniers, et on délivra plusieurs ôtages enlevés des districts voisins. Ce même jour le bruit se répandit à Gunzburg, que le Ministre de la Guerre, le Citoyen Carnot, n'étoit venu au quartier-général de Moreau que pour lui remettre les conditions de paix offertes par la France à l'Autriche : et bientôt après un Adjudant François fut envoyé au Général Kray pour l'informer que la République Française ne désireroit point la guerre, mais la paix ; que si l'armée Impériale se retiroit derrière le Lech, les François consentiroient à repasser le Rhin, et que pendant ce tems on traiteroit d'armistice et de paix. Le Général dit que la réponse à une telle proposition ne pouvoit être attendue que de la Cour de Vienne.

Le 18, les habitans d'Ulm commencèrent à se tranquilliser sur le sort de leur ville, dans laquelle on avoit pris toutes les mesures nécessaires dans le cas d'un bombardement ; les rues avoient été dépavées ; la plupart des toits étoient couverts de vases remplis d'eau ; et les femmes, les vieillards, les enfans, étoient sortis de la place en grand nombre. Mais soit que le Général François n'eût pas les munitions et l'artillerie nécessaire, soit qu'il attendît des renforts pour réparer les pertes qui avoient été le prix de ses victoires, il parut abandonner, ou du moins suspendre ce projet. Cependant son aile gauche a tenté de cerner Ulm, et de forcer l'armée Impériale à quitter son avantageuse position entre cette place et Gunzburg ; mais il n'a point réussi. L'Électeur de Bavière envoie toutes ses troupes sur le Lech, pour la défense de la Haute Bavière.

Le 19, les François tentèrent de surprendre le flanc droit de l'armée Impériale, près de Göglingen ; mais ils furent vigoureusement repoussés à trois milles au-delà d'Ulm, avec perte d'un assez grand nombre de prisonniers, et de quelques pièces d'artillerie. Pendant ce tems-là, le Général Kray, dont l'armée s'étoit successivement accrue jusqu'au nombre de 70,000 hommes, avec une cavalerie nombreuse et une artillerie formidable, la fit déployer devant Ulm en ordre de bataille, et chercha à engager à son tour l'ennemi dans une affaire générale. Les escarmouches durèrent tout le jour entre les postes avancés, et toujours au désavantage des François.

Le 20, les troupes Françaises profitèrent de la nuit, et se retirèrent à la hâte au travers le Danube près d'Erbach, continuèrent tout le jour leur marche sans s'arrêter, en suivant les rives

de l'Iller, et faisant remonter plusieurs de leurs chariots vers Biberac : les postes avancés des Impériaux harassèrent également les François qui cherchoient à se retirer de Weissenhorn ; et on leur a fait continuellement des prisonniers.

Le 21, la position de l'armée Autrichienne est devenue de jour en jour plus avantageuse. Les habiles manœuvres du Général Kray ont forcé les ennemis d'abandonner les environs d'Ulm : le corps du Prince Hohenlohé s'est approché de Kannstadt, et a menacé leur flanc. Ils ont quitté tous les environs de Blanthal, et aujourd'hui il n'a pas paru un seul François à Schelklingen, Justingen, Stusslingen, Feldstetten, Ennabeuren, Laichingen, Merklungen, Seissen, Supringen, Machtolsheim, Westerheim et Blaubereuren : il paroît qu'ils se retirent vers Biberach et Memmingen, suivis à leur tour par les Autrichiens.

Cependant ils ont eu le tems d'imposer sur ce malheureux pays d'énormes contributions, suivant leur usage : ils ont exigé du Landgrave de Furstemberg, 500,000 florins ; de la ville d'Ueberlingen, 30,000 florins ; de Memmingen, 60,000 florins ; de Biberach, 45,000 florins ; de Buchorn, 30,000 florins ; de Ravensburg, 300,000 florins ; Pfullendorg, 20,000 florins ; de Salmansweil, 100,000 florins ; de St. Blaize, 200,000 florins ; de l'Abbaye de Buchau, 50,000 florins ; d'Althausen, 50,000 florins ; de Schussenreid, 25,000 florins ; de l'Abbaye de Weisseneau, 25,000 florins ; de Wangen, 50,000 florins ; et outre ces sommes immenses pour un pays si pauvre, le bétail et tous les chevaux ont été mis en réquisition et enlevés de force. Heureux encore si les habitans de cette malheureuse contrée

en étoient entièrement délivrés : il est probable qu'ils ne tarderont pas à l'être ; mais ce ne sera sans doute qu'à la suite d'une bataille générale ; et c'est ainsi que s'exprime à ce sujet une lettre du Continent :

“ *Hambourg, Mai 30.* — Les affaires en Souabe continuent à prendre une meilleure couleur ; les Autrichiens doivent en quelque sorte leur salut à la forteresse d'Ulm que le Général Mack fit réparer et fortifier il y a cinq ans : on peut dire que cette place a décidé le sort de cette campagne. C'est sous sa protection que le Général Kray a pu rassembler et concentrer son armée, qui est actuellement de 70,000 hommes. Moreau, voyant l'excellente position de l'ennemi, s'est efforcé de la tourner ; mais il n'a pas réussi, et en conséquence a retiré ses troupes des environs d'Ulm. Le 20 Mai, toute son aile gauche a repassé sur la rive droite du Danube, après avoir refusé la bataille qui lui avoit été offerte par le Général Autrichien. Il paroît que le Général François cherche actuellement à pénétrer sur le Lech. Depuis le 19 jusqu'au 22, il y a eu tous les jours des actions partielles qui se sont terminées toujours en faveur des Impériaux. On croit que le Général Kray forcera les François à une bataille générale.

“ D'après ce mouvement de l'armée Française, il est possible que Moreau, abandonnant l'Allemagne, tombe sur les Grisons, ou sur le Tirol, et tâche de pénétrer en Italie, ou de se retirer en Suisse. Coire est déjà au pouvoir des Républicains ; dans peu de tems ses plans ultérieurs seront connus ; mais il est clair que

“ ses premiers desseins sur Ulm sont complètement avortés.”

Vers le Bas Rhin, ce fut le 11 de Mai que le Général Hohenlohe, qui occupoit Manheim, reçut du Général Sztarray l'ordre de quitter cette ville avec son Etat-Major, et une partie des troupes Impériales, pour venir se joindre à la grande armée sur le Danube, dans les environs d'Ulm. Il partit le même jour; et le lendemain le Major-Général Comte de Frenel se mit également en route pour la même destination avec le reste des troupes; leurs positions furent occupées par une division des hussards de Szekler, et quelques troupes Mayençoises.

Le 14, à trois heures du matin, les François traversèrent le Rhin, près de Sandhofen, et dirigèrent leur feu contre les troupes Allemandes postées sur la rive opposée du Necker. Enfin, après quelque résistance, et de longs *pour-parlers*, les articles suivans furent arrêtés entre le Général François Thüring, et le Capitaine Sztenkeresty, commandant de Manheim :

Art. I. Les hostilités cesseront jusqu'à 6 heures du matin le 15.

Art. II. A cette heure-là le Commandant Autrichien pourra se retirer, ou plus tôt s'il le veut, et les François entreront dans la ville.

Art. III. Les propriétés de l'Electeur, celles des particuliers, la sureté et la liberté des habitans seront respectées.

Art. IV. L'administration civile restera la même dans la ville et dans le Palatinat.

Art. V. Tous les cultes religieux seront respectés, et jouiront de leur plein exercice.

Art. VI. La ville et la campagne seront exemptes de toute contribution et de toute réquisition.

Le Général François ajouta cependant à l'article 6^{me} cette explication : " Considérant," dit-il, " tous les malheurs que la ville de Manheim a éprouvés pendant la présente guerre, elle sera exempte de toute contribution: elle fournira seulement 500 chemises, et autant de paires de souliers, qui devront être livrés dans le jour. Tout ce qui appartenait à l'armée Impériale, et l'argent de l'Electeur, seront livrés à la République; et s'il se trouve que quelqu'un de ces articles soit obscur, il sera expliqué en faveur des François."

Le 17, Les François ont entièrement évacué Manheim et ses environs; ils se sont retirés vers Spire et Worms. C'est le Gouvernement Palatin qui a procuré ce bienfait à la ville, dont les portes et tous les postes sont actuellement gardés par les habitans; et les régimens militaires de Wirzburg, Bartenstein, Lovenstein, Erbach, etc. se rassemblent sur le Neckar.

Du côté du Vorarlberg et des Grisons, le Général Prince de Reuss étoit resté immobile et toujours maître de Bregentz, Felkirk et Lindau, jusqu'au 10 de Mai; mais instruit des brillans succès du Général Moreau, et craignant que son aile droite ne vînt, par des marches rapides et forcées, surprendre les passages du Tirol et pénétrer en Italie, il abandonna, le 11, les villes de Lindau et de Bregentz, qui se trouvoient hors de la ligne convenue entre les Généraux Autrichiens, et les François y entrèrent le même jour.

Le 13, il arriva, à la tête de ses troupes, à Renti, où il trouva un corps de 550 Impériaux et 3,000 Tiroliens qui s'étoient rendus au même lieu dès qu'ils avoient été instruits du moment du danger et de l'approche des ennemis; quarante compagnies de ces braves troupes étoient également en route pour ce même lieu et pour Scharnitz, afin d'aller défendre les passages de leur pays dans la haute Bavière; et tous les habitans enfin avoient reçu ordre de se tenir prêts à marcher au premier signal.

Dans le même tems, le Général Hiller avoit ses quartiers-généraux à Chur; ses troupes occupoient les passages Grisons dans les petits Cantons Suisses; et il avoit ses communications ouvertes avec le Prince de Reuss, à Renti, et avec le Général Dedowich qui, du Milanois, s'étoit avancé jusqu'au Canton d'Uri.

Le Général Jellachich, qui occupe Felkirk et qui commande les troupes destinées à sa défense, n'a vu jusqu'à présent qu'une forte patrouille ennemi qui a été mise en déroute par un détachement du premier bataillon de Peterwardein, et une compagnie des habitans armés, qui ont pris et amené plusieurs hussards François avec leurs chevaux.

Ces dispositions généreuses des braves habitans des Grisons et du Tirol ont mis les Autrichiens dans le cas d'agir offensivement en Suisse, et sur les derrières de l'armée Française; et c'est sans doute pour en prévenir les suites fâcheuses que le Général Moreau, en s'éloignant du Danube, et s'avancant vers la Souabe méridionale, a fait passer quelques troupes sous les ordres du Général Vandamme pour s'opposer aux progrès des Impériaux, et couper, s'il est possible, la

comm
néral

Le
Fran
Such
pour
Elsni
na le
en lu
contr
de F
mais,
ment
Le C
ment
pays,
le G
St. P
égale
Torr
par le
viron

Le
s'étoi
postes
Maré
Zouv
tems
de l'e
Mont
Da
ment
la vil
été en

communication entre le Prince de Reuss et le Général Hiller, dans le Vorarlberg.

Le Général Mélas, instruit de la marche des François, et craignant que le Général François Suchet ne reçût des renforts assez considérables pour faire une attaque heureuse contre le Général Elsnitz, et retarder ainsi la prise de Gênes, donna le commandement du blocus au Général Ott, en lui laissant 50 bataillons, et marcha lui-même contre Vado à la tête de 28 bataillons. Le fort de Finale étoit alors bloqué par les François ; mais, le 28 Avril, ils en abandonnèrent promptement le siège à l'approche du Général Mélas. Le Capitaine Le Brunne, qui avoit si courageusement défendu Finale, secondé par les habitans du pays, chassa les François de Capra di Zoppa, dont le Général Latterman prit possession ainsi que de St. Pantalone. Bientôt après l'ennemi quitta également ses positions de Settepani et de la Torre di Melagno, voyant ses derrières menacés par le Général Gorupp, qui s'étoit avancé des environs de Céva.

Le 29, le Général Latterman, avec sa brigade, s'étoit avancé à Borsi et Pietra, étendant ses postes avancés jusqu'à Loano, tandis que le Feld-Maréchal Lieutenant Elsnitz s'emparoit de Monte Zouvo, Giuestenice, et Monte Calvo. En même tems le Général Gorupp attaqua les postes avancés de l'ennemi à Rocca Barbena, et les repoussa à Monte Ligno.

Dans la nuit du 29, une batterie fut complètement dressée sur le sommet des Capucins, contre la ville de Gênes ; et c'est d'Alexandrie qu'avoit été envoyée l'artillerie qu'on y plaça. Alors le

Général Ott se disposa à une attaque telle qu'elle est détaillée dans le rapport suivant.

Bulletin Officiel de l'Amiral Keith, daté à bord du Minotaure, devant Gênes, le 3 et le 9 de Mai, 1800.

“ Le 29 Avril, le Général Ott m’a commu-
 “ niqué son intention de faire une attaque générale
 “ et sur tous les points contre la ville de Gênes, et
 “ m’a demandé de coopérer avec lui pour l’exécu-
 “ tion de ce plan. A trois heures du matin, le
 “ 30, le Général Ott donna le signal de St.
 “ Pierre d’Arena, et fit commencer l’attaque sur
 “ Querto, St. Martino, et St. Christino, par le
 “ Général Gottesheim, qui poussa l’ennemi jus-
 “ qu’aux murailles de la ville près de la côte, et
 “ sous le couvert du feu de nos vaisseaux le Phé-
 “ nix, le Mondovi, l’Entreprenante, la Victoire,
 “ ainsi que des barques et des canots de l’escadre.
 “ L’affaire fut prolongée jusqu’à la nuit; et les
 “ Autrichiens se retirèrent alors sans avoir pu
 “ déloger les François du petit fort de St. Mar-
 “ tino, situé sur une montagne à deux milles de
 “ la mer. Le Général Ott fut plus heureux d’un
 “ autre côté, en prenant d’assaut le fort appelé
 “ *Dui Fratelli*, et en bloquant *El Diamonti*.
 “ Du côté de St. Martino, les François n’osèrent
 “ point poursuivre les Autrichiens, à cause du
 “ feu bien dirigé de notre escadre; il plut tout le
 “ jour; les bombes de la ville tomboient entre les
 “ vaisseaux. Enfin, dans le soir du même jour
 “ l’ennemi attaqua et reprit tous ses premiers
 “ postes, après avoir perdu cependant près de
 “ 1500 hommes.

“ Le 2 de Mai, l’ennemi fit une sortie furieuse
 “ contre le centre de l’armée Autrichienne à
 “ Sestri.

“ Sestri. Ses colonnes s'avancèrent pendant une
 “ heure et à plusieurs reprises jusqu'à l'em-
 “ bouchure des canons, et ne se retirèrent qu'après
 “ avoir perdu 1200 hommes, desquels on a fait
 “ prisonniers 20 officiers et 210 soldats.

“ Le 4, j'ai reçu une lettre du Général qui
 “ m'apprend que les François se sont retirés à
 “ St. Espirito, et fait une perte considérable à
 “ Loano le 2 du courant. Il se loue beaucoup
 “ du Capitaine Morris, de sa belle manœuvre,
 “ et du feu bien dirigé du vaisseau le Phaëton.

“ Le 7, il nous est arrivé de Naples deux
 “ barques à bombes et deux à canons: le même
 “ jour j'ai appris du Général Mélas que les Fran-
 “ çois, après avoir brûlé leurs magasins à Alaffio,
 “ se sont retirés au Port Maurice, et que le Ca-
 “ pitaine Morris s'est emparé de 20 barques
 “ chargées de bled, et d'un dépôt d'armes, en
 “ poursuivant l'arrière-garde de l'ennemi dans sa
 “ retraite pendant plusieurs milles. Deux en-
 “ voyés de Massena ont été pris hier dans un canot
 “ près d'Albangua, en cherchant à s'évader de
 “ Gênes. C'est ainsi que le Général Mélas
 “ m'apprend cette affaire datée d'Oneglia, le 8.

“ Nous avons été heureux hier. L'aile droite
 “ de l'armée commandée par le Général Elsnitz,
 “ qui étoit à Monte-Carro, attaqua l'ennemi à
 “ Mochio delle Pietre, et réussit de manière que
 “ la victoire s'étoit déclarée en sa faveur dès huit
 “ heures du matin. Le Général de division Du-
 “ gravier, avec un grand nombre d'officiers et
 “ 1500 officiers non-commissionnés et soldats, ont
 “ été faits prisonniers. L'aile droite de l'armée,
 “ instruite de la défaite de la gauche, ne tarda pas
 “ à se retirer du cap de Berta; nous l'avons pour-
 “ suivie au-delà du Port Maurice, et 15 pièces

“ de canon de différent calibre ont été prises le
 “ long de la côte.

“ Notre perte n'a pas été considérable; mais
 “ je regrette beaucoup le Major Casate, qui a été
 “ tué, et le Major-Général Bretano, blessé mor-
 “ tellement. Le corps du Général Elsnitz est
 “ actuellement à St. Bartolomeo; le Général
 “ Gourroupp s'avance à la tête de son corps de
 “ troupes légères vers Colla-Ardente, et son
 “ avant-garde est déjà à Broglio, derrière le Col
 “ de Tende. J'attends les rapports de mes pa-
 “ trouilles qui sont allées à la poursuite de l'en-
 “ nemi, pour prendre mes dispositions ulté-
 “ rieures.”

Le Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté
 Britannique à Turin, Mr. T. Jackson, donne
 également des détails officiels sur cette affaire,
 dans ses dépêches du 12 au Lord Grenville. Il
 annonce que le 6 du courant, le Col de Tende fut
 pris à la baïonnette, et l'ennemi chassé au-delà
 de Saorgio et Broglio, avec la perte de 4 pièces de
 canon. Dans cette affaire et dans celle du lende-
 main, les plus grands éloges sont donnés aux of-
 ficiers et aux troupes Piémontoises, qui se sont par-
 ticulièrement distinguées par leur courage et leur
 intrépidité: il termine, enfin, sa dépêche par ce
 peu de mots: “ Milord, c'est avec la plus grande
 “ satisfaction que je puis vous apprendre l'entière
 “ évacuation de la rivière de Gênes, et du comté
 “ de Nice, par les troupes Françaises aux ordres du
 “ Général Suchet, dont les restes ont passé le
 “ Var; et la ville de Nice avec ses deux châteaux
 “ a été hier occupée par les troupes Impériales
 “ commandées par le Général Knesevich.”

Il paroît que, depuis la bataille décisive du
 7 Mai, les Autrichiens se sont avancés à grands
 pas vers les frontières Françaises; tandis que

l'armée républicaine, en pleine déroute, se sauvait derrière le Var.

Le 8, le Général Mélas avoit ses quartiers-généraux à Porto Maurizio.

Le 9, ils furent transportés à St. Steffano, et la principauté d'Oneglia étoit entièrement au pouvoir des troupes Impériales, qui continuèrent de s'avancer contre Nice.

Enfin, le 11, à trois heures de l'après-midi, les Autrichiens entrèrent dans la ville de Nice, et en occupèrent les deux châteaux. C'est pour la première fois, depuis le commencement de la guerre, que les Alliés ont pris cette place, qui, quoi qu'en disent certaines personnes, est d'autant plus importante que, malgré la surveillance infatigable des Anglois, les républicains pouvoient aisément à la faveur de la basse marée faire passer de-là des petites barques à Gênes ; et les vaisseaux ne pouvoient ni les poursuivre, ni les attendre si près de la côte. La baye de Ville-franche, qui n'est qu'à une lieue de la frontière Française, peut aisément recevoir les plus gros vaisseaux, et même une flotte nombreuse ; et le port de Monaco est aussi du plus grand service. La ville de Nice est défendue par deux forts assez bien réparés ; et posséder cette place, c'est avoir l'entrée des deux départemens François appelés du Var et des Bouches du Rhône. L'armée Impériale peut aisément s'approvisionner tout le long de la côte ; et le Col de Tende qu'elle occupe lui assure la possession des districts méridionaux du Piémont.

L'approche des Autrichiens a jeté la plus grande alarme à Marseille, à Toulon, et dans tout le midi de la France. On n'est point instruit, et l'on est extrêmement effrayé de leurs intentions ultérieures, parce que l'armée de Suchet est pres-

que anéantie, et forme plutôt un noyau de découragement que de résistance. Les Préfets se sont donc hâtés de recourir à leurs moyens ordinaires, c'est-à-dire, aux proclamations. C'est la pierre d'aimant ; c'est la baguette magique, avec laquelle ils ont autrefois opéré des effets si prodigieux. Mais tout s'use dans l'ordre de la politique comme dans celui de la nature ; et peut-être cette arme, si puissante jadis, a-t-elle aujourd'hui perdu sa force et sa vertu. Le Préfet des Bouches du Rhone, de concert avec le Commandant d'Aix, a ordonné déjà une levée de 5000 gardes nationaux qui se rendront incessamment au quartier-général de Cannes, où ils recevront des ordres ultérieurs. La ville de Marseilles fournira seule 1500 hommes ; et les particuliers qui ne pourront ou ne voudront pas marcher, payeront 100 livres tournois pour se faire remplacer. Voilà déjà un moulin à argent d'établi dans cette contrée.

Le Préfet du Var, qui se trouve beaucoup plus près de l'ennemi, avoit déjà devancé son voisin le Préfet du Rhône ; et dès le 9 au matin, il avoit adressé aux agens municipaux de son département la proclamation suivante. " Des succès momentanés, dûs plutôt au nombre qu'au courage, ont
" ouvert à l'ennemi la route de nos frontières ; et
" il menace celles de ce département. Si les
" Autrichiens osent les forcer, ils y trouveront
" leur tombeau : ils en ont fait plusieurs fois la
" fatale expérience. Mais il seroit possible que
" la malveillance profitât de ces revers passagers
" pour exciter des troubles. Vous êtes les magistrats du peuple : vous devez savoir quels sont
" vos devoirs et votre responsabilité. C'est dans
" les momens difficiles que nos facultés doivent
" s'aggrandir, et que notre dévouement doit être

“ sans limites. Vous devez donner l'exemple
 “ des sacrifices, pour préparer vos concitoyens à
 “ se défendre avec l'énergie d'un peuple libre,
 “ si leur territoire est profané. Que tout
 “ homme devienne soldat ; et que tout se trans-
 “ forme en armes, si nous en avons besoin.
 “ Nos montagnes et notre position nous met-
 “ dans le cas de nous défendre avec nos seuls
 “ moyens. Nous devons être invincibles, puis-
 “ que c'est notre liberté que nous défendons.
 “ A votre voix, que l'amour de la patrie, qui a
 “ produit nos premiers succès, se réveille dans tous
 “ les cœurs ! Que tous se lèvent, et soient prêts
 “ d'obéir à ce cri que je suis sur le point de faire
 “ entendre, Aux armes !—Salut et fraternité.”

(Signé) “ FAUCHET.”

Draguignan, le 9 Mai.

Ces belles phrases n'ont pas empêché les Au-
 trichiens de pousser leurs avant-postes jusque sur
 le territoire François ; et entraînée par ce mouve-
 ment, les troupes Impériales du Mont Cénis ont
 porté l'épouvante jusqu'aux portes de Briançon,
 où l'on dit que des révoltes commencent à éclater.
 Voilà ce qu'on lit dans une lettre d'Antibes, du
 15 Mai, tirée des Papiers François : “ Nous
 “ voilà repoussés jusque sur le Var, notre an-
 “ cienne limite. Hier, 14, nous avons été at-
 “ taqués par 4 bataillons de grenadiers, 3 de Pié-
 “ montois, 2 régimens de hussars Hongrois, et
 “ une troupe de paysans. La pluie tomboit en
 “ abondance, et le vent nous la rejetoit à la fi-
 “ gure. Rochambeau nous commandoit, et la
 “ défense du pont lui fut confiée : l'ennemi fut
 “ repoussé. Le même soir nous apprîmes que le
 “ Général en Chef Autrichien étoit arrivé en

" personne à Nice avec un renfort de 10 ou
 " 12 mille hommes. Nous nous attendions d'être
 " attaqués de nouveau ; mais, à notre grand éton-
 " nement, nous voyons dans ce moment les co-
 " lonnes Autrichiennes filer vers Coni. Leur
 " retraite précipitée ne peut être attribuée qu'aux
 " mouvemens de l'armée de réserve. Point de
 " nouvelles de Massena, qui paroît toujours ri-
 " goureusement bloqué dans Gènes."

Nous savons d'autre part que des gaillotes à
 bombes et des barques canonnières, arrivées de
 Naples, vont commencer à bombarder la ville,
 tandis que les Autrichiens, qui ont reçu beaucoup
 d'artillerie de siège qu'ils ont dressée sur les hau-
 teurs, feront un feu considérable par terre. Les
 provisions des assiégés sont épuisées : ils ne man-
 gent plus que quelques pois, et de la chair de
 cheval : les habitans murmurent, et Massena a
 été contraint de prendre à leur égard une attitude me-
 naçante qui les a contenus. Cependant, on assure
 que cette ville a capitulé le 16 ou le 17 ; mais
 cette nouvelle est plus vraisemblable qu'authen-
 tique.

L'armée de réserve jusqu'ici n'a donc pas en-
 travé beaucoup les opérations des Impériaux en
 Italie : nous allons rendre compte de sa marche,
 sans en garantir les détails, qui sont entièrement
 extraits des Papiers François.

Le 16 Mai, le Général Berthier se rendit à
 Lausanne, et adressa cette courte Proclamation à
 son avant-garde prête à partir sous les ordres du
 Général Lannes : " Conscrits, l'heure de com-
 " battre a sonné : vous allez reconquérir au-de-
 " là des Alpes, ce beau théâtre où la valeur Fran-
 " çoise s'est tant de fois distinguée. La France
 " et l'humanité demandent la paix, et vous l'ob-
 " tiendrez par la victoire." Le même jour, le

Général Lannes écrivit au Général Berthier :
 “ Nous sommes arrivés à 11 heures du matin
 “ à Aost avec le 6^e légère et le 22^e de
 “ bataille. Nous avons trouvé l'ennemi sur les
 “ hauteurs de la ville. Un bataillon de la 6^e
 “ avoit ordre de le tourner. L'ennemi n'a point
 “ attendu à ce mouvement ; il rentra dans la ville,
 “ et fit une légère résistance sur le pont. Il fut
 “ renversé à la baïonnette, et perdit 12 hommes
 “ tués et un officier mortellement blessé. Il nous
 “ laissa trois prisonniers. Nous n'avons eu au-
 “ cun homme tué ni blessé.”

Le 17, et les jours suivans, les autres corps
 François filèrent successivement, et passèrent leur
 artillerie avec la plus grande difficulté.

Le 18, les François eurent une affaire à Cha-
 tillon, dont le Général Berthier rend compte au
 Premier Consul de la manière suivante.

“ Je vous rends compte, Citoyen Consul, de
 “ l'affaire qui a eu lieu à 6 heures du soir à Cha-
 “ tillon.

“ Le Général Lannes arriva une heure avant la
 “ fin du jour devant Chatillon, et trouva l'en-
 “ nemi sur les hauteurs qui l'environne. Il
 “ chercha à l'amuser, persuadé que le Général
 “ Muller arriveroit à tems pour le tourner ; mais
 “ les obstacles que ce Général rencontra retar-
 “ dèrent sa marche. Le Général Lannes résolut
 “ de faire une attaque vigoureuse. Les grena-
 “ diers de la 22^e emportèrent le village à la
 “ pointe de la baïonnette. Cent hommes du 12^e
 “ régiment de hussards avoient ordre de charger.
 “ Nous avons fait 300 prisonniers, tué ou blessé
 “ 100 hommes, pris deux pièces de 4, et quatre
 “ chariots de munitions.

“ Le Général Watrin, avec une partie de
 “ l'avant-garde, est à plus de moitié chemin de

“ Chatillon au fort de Bard. Le Général Lannes
 “ est parti ce matin, au point du jour, avec ce
 “ qu’il avoit de troupes, pour emporter les hau-
 “ teurs du château. J’y serai moi-même, avec
 “ l’artillerie que j’y ai envoyée, ce soir.”

Et le même jour le Premier Consul écrivit au
 Ministre de la Guerre, la lettre suivante : “ Je
 “ suis au pied des Grandes Alpes, dans le milieu
 “ du Valais. Le Grand S. Bernard offroit beau-
 “ coup d’obstacles, qui ont été surmontés. Le
 “ tiers de l’artillerie est en Italie : l’armée des-
 “ cend à marches forcées. Berthier est en Pié-
 “ mont; et dans trois jours tout sera passé.”—*De*
Martigny, 18 Mai, au soir.

Les 19, 20, et 21, furent en effet employés à
 surmonter toutes les difficultés que présentait une
 si extraordinaire entreprise. Les soldats portèrent
 leurs canons, ou les traînèrent sur des troncs
 d’arbres qu’ils avoient creusés. Le Premier
 Consul sur le Mont St. Bernard passa sur la neige
 en traîneau, coula sur des torrens (disent les Fran-
 çois), et traversa d’immenses précipices.

Le 22, le Général Berthier entra dans le châ-
 teau de Bard que les Autrichiens abandonnèrent;
 et le même jour l’avant-garde Française eut une
 affaire avec les Impériaux dans le passage qui con-
 duit à St. Martin: elle le força à la pointe de la
 baïonnette, et fit 50 prisonniers.

Le 23, le Général Lannes s’avança devant
 Ivree, entra dans la ville (dit le *Moniteur*), em-
 porta la citadelle d’assaut, et poursuivit l’ennemi,
 qui se retira à Turin.

Voilà, sans doute, un commencement du cam-
 pagne bien hardi et bien heureux: cependant,
 ces succès n’ont pas empêché le Premier Con-
 sul de faire détacher une division de l’armée
 du Général Moreau, pour le soutenir en Italie.

Un p
 “ m
 “ or
 “ en
 “ fai
 “ de
 “ wi
 “ ch
 V
 est c
 à la t
 Tur
 et r
 Il es
 cisiv
 avan
 l’All
 porte

L
 jesté
 Con
 maît
 nem
 et p
 armé
 mon
 l’éne
 ferra
 l’Ai
 paix
 et le
 étra
 sans
 tyran

Un papier de Paris dit, à cette occasion:—" Huit
 " mille hommes de l'armée du Rhin, sous les
 " ordres du Général Lorge, ont ordre de passer
 " en Italie par le St. Gothard: ce mouvement se
 " fait fort à propos, et n'a pas besoin de souffrir
 " de retard, car le Général Autrichien Dédo-
 " wick a déjà pris Airolo, et est sur le point de
 " chasser les François du poste du St. Gothard."

Voilà l'aperçu des affaires en Italie, tel qu'il
 est connu jusqu'à ce jour. Le Général Mélas,
 à la tête d'un fort corps d'infanterie, remonte vers
 Turin, où il va trouver toute sa cavalerie fraîche
 et rendue depuis long-tems dans ces environs.
 Il est indubitable qu'une bataille sanglante et dé-
 cisive aura eu lieu entre le Premier Consul et lui
 avant la fin de Mai; et c'est elle qui sauvera
 l'Allemagne et l'Italie, si les Autrichiens rem-
 portent la victoire.

ANGLETERRE.

Londres, 7 Juin. Tandis que les Alliés de Sa Ma-
 jesté Britannique triomphent des républicains sur le
 Continent, les flottes puissantes de l'Angleterre,
 maîtresses des mers, bloquent les ports de l'en-
 nemi commun, ou le combattent sur la côte d'Italie,
 et partagent ainsi la gloire et les lauriers des
 armées Autrichiennes. Peut-être viendra-t-il un
 moment où le Gouvernement, dont la sagesse et
 l'énergie a rassuré plus d'une fois et sauvé l'Europe,
 fera briller l'étendart des Lys entre ceux de
 l'Aigle et du Léopard, et adressera des paroles de
 paix à la France par l'organe de son malheureux
 et légitime Souverain; cette voix ne sera point
 étrangère aux cœurs François, ils l'écouteront
 sans doute, et changeront avec plaisir quelques
 tyrans pour un père.

Depuis long-tems il se fait des embarquemens successifs de troupes qui, partant à des époques différens, ne paroissent point avoir la même destination: ces expéditions n'ont pas eu l'appareil d'une armée qu'on destine à quelque invasion, mais réunies sur un seul point elles pourroient aisément former une force imposante. Depuis le départ du Général Abercrombie, plusieurs officiers de sa suite, parmi lesquels se trouvent les Colonels Hill, Dyer, Landenthal, Kemp, et le Major Doyle, se sont embarqués à bord de la frégate le Pégase.

Le 20, s'est également embarqué le régiment de la Reine infanterie, à bord du vaisseau l'Europe, armé en flûte: aucunes femmes n'ont pu suivre, et sa destination est absolument inconnue.

Le 27, l'Amiral St. Vincent est sorti de Torbay; et sa flotte réparée des dommages qu'elle avoit souffert, va reprendre sa station devant Brest. Il paroît par un rapport officiel parvenu ici le 30, que le jour même où la flotte Anglaise fit voile, celle de Brest, instruite de l'absence de l'ennemi, étoit sortie du port, par le passage de Rez, au nombre de 16 vaisseaux de ligne. Le Mercredi matin les frégates Angloises l'aperçurent, et remarquèrent que, quoique le vent fut favorable, les vaisseaux François ou Espagnoles étoient arrêtés, attendant sans doute la sortie du reste de la flotte; mais apprenant par quelque petit bâtiment neutre, ou par quelque cutter, que l'Amiral S. Vincent étoit en mer, les François sont bravement rentrés dans le port, et n'ont plus reparu.

Le 30, les deux vaisseaux le Diadème et l'Inconstant sortent de Portsmouth, chargés de troupes dont la destination est également inconnue.

Le 31, l'Aquilon et l'Héroïne ont aussi fait voile avec des troupes et des ordres cachetés.

Le 2 de Juin, il est également parti du port de Falmouth neuf cutters armés, et porteurs d'ordres qu'ils ne devoient ouvrir qu'en mer.

Le 4, Sa Majesté passa en revue tous les volontaires de la capitale: elle eut la satisfaction de trouver dans l'augmentation progressive de ces corps, une preuve évidente du zèle des habitans pour la défense de leur pays, et de leur dévouement pour son service et la conservation de sa personne sacrée. Le dernier et horrible attentat exécuté contre sa vie, a rendu, le jour de la naissance de ce Monarque, la Cour beaucoup plus nombreuse qu'elle n'avoit jamais été: et l'amour des loyaux et fidèles sujets semble avoir accrue en proportion du danger qu'a couru Sa Majesté. Les François émigrés, qui savent aussi aimer leurs Rois, et leur être fidèles, ont partagé les sentimens du Peuple Anglois; et c'est pour en donner une marque publique, que S. A. R. MONSIEUR, Frère de Louis XVIII, a fait inviter tous les François à se réunir dans leurs chapelles respectives pour y rendre de solennelles actions de grâces, pour la protection spéciale que le Tout-puissant a accordé a Sa Majesté Britannique.

MONSIEUR, accompagné de son A. S. M^{gr} le Duc de Bourbon, s'est rendu Dimanche, 5 Mai, à onze heures, dans la chapelle de *King-street*, *Portman-square*, où il étoit attendu par les Archevêques, les Evêques et les François de tous les rangs. M^{gr} l'Archevêque, Primat de Narbonne, a commencé la cérémonie par un discours aussi éloquent que pathétique: il a peint l'horreur de l'attentat, la douleur générale qu'il a causée, et sur-tout le calme et le courage admirable du Prince qui, oubliant seul ses propres dangers,

n'a montré d'émotion qu'au moment où son auguste famille fondant en larmes, et ses sujets passant de l'indignation à la joie, lui prodiguèrent les plus éclatans témoignages d'admiration, de respect, de dévouement et d'amour. Le Prélat termina son discours par le chant du Cantique *Te Deum laudamus* . . . et du Pseaume *Exaudiat* . . . On a remarqué plusieurs Anglois du premier rang qui ont partagé l'émotion générale, et mêlé leurs larmes à celles qu'a fait verser l'objet si touchant de cette sainte cérémonie.

E R R A T A.

L'inexactitude du copiste et la rapidité de l'impression a occasionné, dans le Premier Volume, un grand nombre de fautes que nous nous empressons de corriger. Nous avons pris des mesures pour que désormais la correction soit plus soignée.

Page 37, ligne 11, *gigantiques*, lisez *gigantesques*—page 89, strophe 3, vers 8, *sous le poids*, lisez *dans l'ennui*—page 90, str. 5, vers 8, *langue*, lisez *langueur* ; strophe 6, vers 3, *je sens que le mal*, lisez *je sens le mal qui* ; vers 10, *à l'immortelle*, lisez *à la céleste*. Dans l'analyse d'Irma, par-tout au lieu de *Selabina*, lisez *Selabius* ; au lieu d'*Orilba*, lisez *Crilba*—page 159, ligne 9, *sous le couvert*, lisez *le sein couvert*—page 186, ligne 8, *un instant*, lisez *un seul instant*—page 188, ligne 11, *les hommes*, lisez *des hommes de lettres*—page 189, ligne 1, *c'est une conjuration qu'il faut pour*, lisez *c'est une conjuration de*—page 194, ligne 30, *qxi*, lisez *qui*—page 197, ligne 2, *Normandie*, lisez *Narbonne*—page 239, ligne 6, *accourent*, lisez *viennent*—page 240, *ô mon*, effacez *ô*—page 242, ligne 22, *m'as-tu trouvé*, lisez *me tiens-tu*—page 353, ligne 6, *protège de son ombre*, lisez *défend de son*—page 354, 4e. couplet, vers 3, *en rougissant*, lisez *en me baisant* ; 5e. couplet, *la cruelle*, lisez *l'infidelle*—p. 368, ligne 13, *des arbres*, lisez *des astres*—page 370, ligne 20, *sagesse*, lisez *bonté*—page 424, *l'Abbé Vinçon*, lisez *le Comte de Villefort*—page 427, ligne 7, *Zoroastre*, lisez *Zoroaster*—Après la ligne 10, deux vers passés, lisez :

Il le possède enfin ce brillant avantage
Dont le refus sembloit si douloureux.
Il est content, etc.

Page 459, ligne 15, *insulaire*, lisez *incendiaire*

M E R C U R E

DE

FRANCE.



N^o VIII.

20 JUIN, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

L'AIGLE ET LES SERPENS.

DE père en fils, un aigle avoit son aire
Sur certain mont, près d'une source claire,
Qui, libérale aux hommes, aux troupeaux,
A tout venant prêtoit ses belles eaux.
Mais de serpens elle devint si pleine,
Qu'on n'osoit plus aller à la fontaine.
L'aigle entreprit, en faveur des voisins,
D'exterminer ces reptiles malins.
Il les surprend, comme ils sont tous à terre,
Frappe du bec, déchire de la serre,
Et fait entr'eux un terrible fracas :
Mais son courroux ne les étonne pas.

G

Ceux qui restoient l'entourent, se replient,
 Et de cent nœuds l'entortillent, le lient ;
 C'est fait de lui, le grand nombre est vainqueur ;
 Tous à l'envi vont lui percer le cœur.

L'aigle ainsi pris, la vile engeance
 Le mord, sans craindre sa vengeance.
 O cruel sort ! dit notre infortuné,
 Pour Jupiter seulement j'étois né :
 J'avois les cieux pour jardin, pour asyles,
 Et tu me fais mourir par des reptiles.

Tel un loyal et preux Chevalier,
 Pour son Dieu, pour son Roi, pour l'honneur plein
 de flamme,

Aux hasards, à la mort s'expose en guerrier ;
 Du plus noble transport il sent brûler son âme.
 Sans peur, sans reproche il marche aux ennemis ;
 Il juge de leur cœur par sa propre noblesse ;
 Mais tout-à-coup dans leurs pièges surpris,
 Il se voit au pouvoir de leur lâche bassesse ;
 Accablé sous leur nombre, il succombe, il périt ;
 Et, de son noir forfait, la bande s'applaudit.
 Mais une horreur nouvelle est le fruit de leur crime,
 Et la gloire s'attache à leur noble victime.

Le Cte. de COUESBY.

LE BONHEUR.

LES ennemis du genre humain
 Ont dit, dans je ne sais quel livre,
 Que du bonheur le raboteux chemin
 Etoit trop difficile à suivre :
 Ils ont erré. L'on peut encor,

Ami, dans le siècle où nous sommes,
 Sans trop chercher, ni sans trop fuir les hommes,
 Renouveler les jours de l'âge d'or.
 En le croyant je m'abuse peut-être :
 Mais je chéris une si douce erreur.
 Se croire heureux, ami, n'est-ce pas l'être ?
 La vérité vaut-elle un mensonge enchanteur ?
 Hélas ! j'ai long-tems cru, séduit par l'apparence,
 Que la gloire et l'amour enfantoient le bonheur ;
 J'avois pour tout le reste un fond d'indifférence,
 Qui, parmi les revers, a consolé mon cœur.
 Je voguois avec assurance
 Sur les flots agités d'une mer en fureur,
 Je m'éveillois dans l'espérance,
 Et je m'endormois dans l'erreur.
 Ami, pour être heureux, fuis ces lieux où sans cesse
 La haine embrasse pour trahir ;
 Où l'intérêt et la bassesse
 Feignent d'aimer pour mieux haïr.
 Viens donc, ose quitter ces insipides fêtes,
 Tout cet amas de sottise ou d'ennui,
 Où la frivolité se fatigue aujourd'hui.
 Viens avec moi dans ces belles retraites,
 Braver des sots les absurdes clameurs,
 Et les cabales des frondeurs.
 Trompons ce tems qui nous échappe
 Par l'étude ou par le plaisir ;
 Et, si quelque sujet nous frappe,
 Nous le suivrons, mais à loisir.
 Loin de ces raisonneurs dont le goût si difficile
 N'annonce qu'un cœur froid avec un esprit faux,
 Et qui n'ont pour talent que l'adresse imbécille
 De trouver par-tout des défauts.
 Sous ces arcades de verdure,
 Je porte en paix mes pas errans.

J'admire avec transport les jeux de la nature;
Et j'ignore en ces lieux les peines qu'on endure
Dans ces palais dorés où végètent les grands.

B. D. S.

A FLORINE.

O vous qui causez mon martyre,
Qui savez régner par l'amour,
Conservez son aimable empire;
Mais suivez les loix de sa cour.
Mêlez un peu de myrte aux couronnes des graces;
Profitez, croyez-moi, de vos heureux momens;
Aimez, n'attendez pas que le tems sur vos traces
Vienne faner les fleurs qui parent vos beaux ans:
Formez en des bouquets chaque jour de la vie;
Couronnez-vous des roses du printems;
Jouissez, livrez-vous à la tendre folie,
Qui, du bel âge, anime les plaisirs.
Repoussez, comme une manie,
Et la réserve et les soupirs;
A la sagesse aisément on allie,
L'amour sincère et vertueux.
C'est au sein de la modestie
Qu'il va nourrir sa chaleur et ses feux.
Ah! si jamais du feu qui me dévore,
Vous daignez partager l'ardeur.
Vous verrez dès ce jour l'amant qui vous adore,
Fixer à vos pieds son bonheur.
Amour, amour, quand ta puissance
Soumettra son cœur à ta loi,
Daigne couronner ma constance;
Fais qu'il ne brûle que pour moi.
Si quelque jeune téméraire,
Trop enchanté de ses attraits,

En e

Je m
Cons
Pour

DE
Disoi
Resse

Osoit essayer de lui plaire,
 Confonds ses coupables projets,
 Trompe son amoureuse attente.
 A l'expression de ses feux,
 Reuds ma Florine indifférente ;
 Et, si d'une oreille indulgente
 Elle semble écouter ses vœux,
 Redis-lui ma flamme constante,
 Mes pleurs, mes sermens amoureux,
 Et conserve-moi mon amante.

Par M. F. P.

IMPROMPTU,

*En entendant Madame la Comtesse de Los.... toucher
 le Piano.*

EN écoutant ces sons mélodieux,
 Je maudissois le sort de n'avoir qu'une oreille :
 Console-toi, m'a dit le plus jeune des Dieux,
 Pour conserver son cœur en rencontre pareille ;
 C'est beaucoup trop d'avoir deux yeux.

*Par l'Auteur des Nouveaux Entre-
 tiens sur la Physique.*

ÉPIGRAMME.

DE mon portrait je veux vous faire hommage,
 Disoit un fat à Madame Thibeaup ;
 Sans me flatter, il est très-beau.—
 Ressemblant donc?—Parlant.—Ah, quel dommage!
Par le même.

LE TÉLÉGRAPHE.

Fragment traduit de l'Anglois.

(Mot de l'Enigme.)

SUR ces monts sourcilleux qui couronnent la
 plage,
 Et dont les hauts sommets atteignent le nuage,
 " Plus rapide que l'aigle au vol audacieux,
 " On voit le Télégraphe élevé dans les cieux
 " Signaler et transmettre aux terres opposées
 " Les succès, les terreurs, les desirs, les pensées."
 En vain à son effort voudroient-ils s'opposer,
 Ces rocs que j'apperçois à l'entour s'entasser :
 Par ses hardis calculs, la sublime science
 Au-dessus de l'obstacle avec dédain s'élance,
 Traverse sans effort l'impétueux torrent,
 Et soumet la nature à son joug imposant.
 De la mer à la mer elle étend son empire :
 Elle enchaîne les vents au transport qui l'inspire,
 Et franchissant les flots en son brûlant essor,
 A travers la tempête arrive à l'autre bord,
 Sur l'univers entier s'étend son influence.
 Du Télégraphe ainsi l'heureuse bienfaisance
 Des peuples séparés resserre les rapports,
 Et du commerce entr'eux active les ressorts.
 " De la ligne brûlante à la zone de glace
 " La distance n'est plus : son talisman l'efface.
 " En un clin-d'œil, par lui, des climats éloignés
 " Les mouvemens subits sont au monde enseignés."
 De signes précurseurs en son cours précédée,
 D'un ton plus assuré sonne la renommée ;
 Et du tems désormais dédaignant la lenteur,
 La gloire impatiente en sa brûlante ardeur,
 Sur les ailes de feu du rapide tonnerre,
 De la célébrité dévore la carrière.

Du Télégraphe habile à diriger la voix,
 C'est ainsi qu'Albion au loin transmet ses loix,
 Ordonne à ses vaisseaux, des rives éloignées,
 De fendre de nouveau les ondes étonnées ;
 Prescrit de retourner contre ses ennemis,
 Le foudre qu'au talent sa vengeance a remis :
 Ou, par un mouvement généreux, désirable,
 Tendrant à l'univers une main secourable,
 De l'Europe sanglante arrête les douleurs,
 Et de la paix au monde accorde les douceurs. *

Le Chev. DU JAULNAY.

* When yon dark bounding hills at distance rise
 See, swifter than the rapid eagle flies,
 The faithful Telegraph, aloft in air,
 The wafted thought to distant regions bear !
 In vain the barrier mountains rise around ;
 Beneath her sees th'impetuous rivers roll,
 And nature bending to her strong control ;
 Stretches from sea to sea her mighty sway,
 Compels the winds and tempest to obey ;
 And by the Telegraph's connecting chain,
 That wide through earth extends her genial reign,
 Bids nations, distant as the burning line
 And frozen pole, in social converse join.
 Through them Fame sounds her loudest trump sublime,
 Charg'd with the fate of many a distant clime ;
 And Glory, spurning, Time, thy flagging wings,
 To bright renown on plumes of lightning springs.
 Through them her awful voice Britannia pours
 Roll'd instantaneous round her farthest shores ;
 Bids her proud navies ride the subject deep,
 O'er hostile realms her loud artillery sweep ;
 Or, far more grateful, bids its thunders cease,
 And softly speaks to bleeding Europe peace.

(Grove-Hill, a descriptive Poem,
 by Maurice.)

CHARADE.

Air, de Joconde.

QUAND on parle de mon premier,
Mon tendre cœur soupire :
Il faut attendre mon dernier,
Ah ! maman, quel martyre !
Pour avoir mon tout je vois bien
Qu'il en coûte des peines ;
Mais tous desirent ce lien,
Et chérissent leurs chaînes.

Par un Abonné.

ÉNIGME.

JE suis un commode ornement ;
Bien des fois répété dans ton appartement,
Il en devient plus propre, et je te mets à l'aise.
Ami lecteur, ne t'en déplaie,
Sous mon abri qui se cache est un sot :
Tire-moi sur ce dernier mot.

Par le même.

LOGOGRYPHE.

SUR quatre pieds, ami lecteur, j'avance ;
Ou mieux, je coule au midi de la France,
Prends un pied, je deviens un animal rongeur.
Change l'ordre, et dès-lors dans un travail utile.
Si tu suis mes conseils, le succès t'est facile.
Je change mes trois pieds, transport singulier !
Je deviens poudre, et sers à plus d'un ouvrier.

Le mot de l'Enigme au N^o dernier étoit *Télé-*
graphe ; de la Charade, *Théâtre* ; du Logogryphe,
Rome, où l'on trouve *more, or, mer*.

DISCUSSION GRAMMATICALE.

DE tous les mots que la Révolution a enfantés aucun n'est plus répandu que le verbe *déjouer*. Les auteurs même les plus royalistes n'hésitent point de s'en servir, ce qui prouve qu'ils le croient François. Sur quoi fondent-ils leur sentiment? Quelle est leur autorité (1)? Le Dictionnaire de l'Académie, édition de 1787, n'admet point ce mot dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui; consultons ce livre. "DÉJOUER, v. n. terme de marine, se dit d'un pavillon qui voltige. On dit aussi, dans le style familier, de quelqu'un qui joue mal, *il ne joue pas, il déjoue;*" et, dans le vrai, si ce verbe étoit en usage, il ne pourroit l'être que dans ce dernier sens, conformément au génie de la langue. Les partisans du mot *déjouer*, s'appuient, je le sais, sur le Dictionnaire de l'an sept de la République. Quelques savans que puissent être ceux qui en sont les auteurs, leur opinion ne peut faire loi. L'Académie en corps est, en fait de langage, le seul tribunal légitime et compétent; tant qu'il n'a pas prononcé sur la légitimité d'un seul, on est libre de le rejeter. (2)

(1) L'usage, maître absolu des langues, *penès quem jus et norma loquendi*.

(2) Nous ne pouvons souscrire à cette assertion. L'Académie et son Dictionnaire est sans doute une grande autorité; mais, enfin, cette autorité se réduit à être un témoin de l'usage qui peut varier. Le Dictionnaire de l'Académie fixe le sens dans lequel un mot est employé au tems, où le Dictionnaire se rédige et se publie; mais il n'ôte point aux âges suivans, le droit d'admettre de nouvelles expressions pour de nouveaux rapports. *Licuit, semperque licebit—Signatum præsentè nota producere nomen.* Toute la question se réduit à savoir, si un mot nouveau est généralement admis, et s'il ajoute une idée de plus à ceux déjà connus.

Mais voyons pourquoi *déjouer* ne peut être François aux yeux de tout homme qui ne s'entête point ridiculement dans son sentiment.

Lorsqu'il s'agit d'introduire un mot dans une langue, il faut premièrement, qu'il n'en contrarie point le génie; il faut en second lieu, qu'il serve à exprimer une idée qui sans lui ne pourroit être entendue, ou qui, tout au moins, est rendue avec beaucoup plus d'énergie. Le verbe *déjouer* n'a aucune de ces qualités; car il faut le considérer ou comme un composé, ou comme un mot primitif. Dans le premier cas, c'est le verbe *jouer* qui est simple, auquel on ajoute la préposition *de*. Or, Vaugelas nous dit, " Le plus ordinairement, " et suivant le génie de la langue Française, le " simple indique le sens affirmatif, et le composé " le sens négatif ou privatif." (3) Peut-on dire que *déjouer* soit le privatif ou le négatif de *jouer*? Non assurément. Voici les phrases où le Dictionnaire de l'an 7 emploie le premier verbe: "*déjouer quelqu'un*, pour dire nuire à l'effet qu'il se " propose: *déjouer un projet, complot*, pour dire, " en empêcher les effets, en arrêter la suite." Ces exemples ne désignent certainement point

(3) Nous respectons Vaugelas, mais sa proposition devient fautive par sa généralité; elle n'est même vraie que sous un rapport. Le composé marque aggrégation, addition, attribution, détermination, répétition, aussi souvent au moins que privation. *Proposer* a pour simple *poser*; *concéder* a pour simple *céder*—*convenir*, *venir*—*parcourir*, *courir*—*resonner*, *sonner*—*produire*, le vieux mot *duire*—*accoucher*, *coucher*—*soumettre*, *mettre*. Où est la privation dans ces mots?—Il en est quelques autres qui semblent marquer privation, et qui dans le fait marquent un autre emploi, comme *diffamer*, qui ne veut pas seulement dire priver de sa réputation, mais encore en donner une différente suivant l'étymologie du mot; et la préposition obtient souvent cet emploi dans notre langue.

que de
de jou
quelqu
expres
signifi
c'est a
lui, et
jouer

Ce
delude
parce
delude
avoir
consé
que d
simpl
tensio
qu'ali
perire

(4)
souteni
autres
véritab
mie;
Il nou
ici, et
nous s
déjouer
et il s
jouer,
détruir
teurs: c
Latins
on dit,
jouer à
c'est l
ses aut
et subs

que *déjouer* soit pris dans un sens opposé à celui de *jouer*. Au contraire, dans l'exemple, *déjouer quelqu'un*, il offre la même idée que *jouer quelqu'un*, expression très-Françoise, très-connue. Or, que signifie *jouer quelqu'un*? L'Académie nous le dit, c'est *déranger avec facilité ses projets, se moquer de lui*, etc., que dit de plus le fameux mot *déjouer* (4).

Ce verbe, dira-t-on peut-être, vient du Latin *deludere*, comme *jouer* vient de *ludere*; mais parce qu'il y a une très-grande différence entre *deludere* et *ludere*, s'ensuit-il qu'il doive y en avoir une égale entre *jouer* et *déjouer*? C'est une conséquence qu'on ne peut tirer. Pourquoi? parce que dans le Latin la proposition *de*, jointe au simple, sert à lui donner plus de force, plus d'extension. *Deludere* dit plus que *ludere*; *dealbare*, qu'*albare*; *demereri*, que *mereri*; *deperire*, que *perire*, etc. En François c'est le contraire, comme

(4) Quoique quelques raisons d'amitié pussent nous engager à soutenir l'autorité du Dictionnaire de l'an 7;—quoique M. Sélis et autres éditeurs me semblent autant admissibles à prononcer sur le véritable usage que la grande majorité des membres de l'Académie; nous tâcherons de nous dépouiller de toute prévention. Il nous paroît que l'estimable auteur de la *Dissertation* se trompe ici, et c'est de cette première erreur que dérive tout ce qui ne nous semble pas juste dans ses raisonnemens. D'abord le mot *déjouer* n'est pas enfant de la Révolution; Voltaire s'en est servi, et il savoit sa langue: ensuite le mot *déjouer* a de plus que *se jouer*, de signifier non-seulement *détruire avec facilité*, mais encore *détruire avec facilité et de manière à retourner les projets sur les inventeurs*: ce n'est pas seulement l'*irridere*, mais le *subsannare* des Latins, le *Cbleuazo* des Grecs; c'est le sens où, dans l'artillerie, on dit, non pas *éventer une mine* ce qui, est un effet; mais la *faire jouer à contre-sens*, ce qui en est un autre. *Se jouer d'un projet*, c'est le *dédaigner*, le *mépriser*; le *déjouer*, c'est le *retourner contre ses auteurs*; c'est le sens du Pseaume *Deus irridebit eos* (se jouer) et *subsannabit eos* (déjouer, les prendre dans leurs propres filets).

nous venons de le voir ; (5) la préposition *de* y est en général le signe de la négation ou privation. *Faire, défaire ; garnir, dégarnir ; loger, déloger ; poser, déposer*, etc. Ainsi de ce que *deludere* soit bon Latin, on n'en peut conclure que *déjouer* soit bon François.

Mais voici ce qui le rend vraiment ridicule, et ce qui doit lui fermer tout accès dans le Dictionnaire de la langue Française. Nous avons vu que *jouer* et *déjouer* ont le même sens dans la phrase républicaine *déjouer quelqu'un* : dans le second exemple, *déjouer un projet*, non-seulement ce verbe n'a aucun rapport avec *jouer*, soit par opposition, soit en représentant le même sens ; mais de plus, où l'un est employé, l'autre ne l'est pas ; et, où celui-ci l'est, l'autre n'est pas admis. Je m'explique. De tout tems on a dit de *jouer un tour* ; mais le Dictionnaire de l'an 7 ne dit pas *déjouer un tour* : on n'a jamais dit *jouer un projet*, et le même Dictionnaire dit *déjouer un projet*.

La raison est, répondra-t-on, que *déjouer* n'est pas plus le composé de *jouer* que *délaisser* n'est le composé de *laisser* par opposition ; soit. Mais y a-t-il la même différence entre *jouer* et *déjouer*

(5) C'est précisément ce que l'auteur vient de dire. *De* dans *déjouer* est ampliatif, confirmatif, et ce n'est pas une nouveauté en François : témoins *débattre, débonnaire, débris, déclamer, décadence, décéder, décerner, déchoir, décider, déclarer*, etc. On ne seroit embarrassé que du choix, si les langues se décidoient par analogie ; mais elles se règlent par l'usage, et celui-ci prend les mots où il les trouve, et dans le sens où on les lui donne. On traduit en François *ludere* par *jouer* : on a dit *déjouer* dans le sens de *deludere*. On en a même étendu l'indication et le rapport ; et sous ce point de vue ce verbe est une acquisition : il exprime par un seul mot ce qu'on ne rendoit que par une périphrase.

jou
C'e
Gi
l'au
Il
aba
don
por
pou
che
déjo
nain
t-on
mie
por
lui
et
gên
tion
sait
or,
I
com
déjo
coup
J'y
comp
arré
merv
éven
rend
n'ose
* P
jouer et
Vc

jouer, qu'il y en a entre *laisser* et *délaisser*? C'est ce que nous allons examiner. L'Abbé Girard a jugé ces deux verbes si différens l'un de l'autre, qu'il ne les a pas même comparés entr'eux.* Il a joint *laisser* avec *quitter*, et *délaisser* avec *abandonner*; et, dans le vrai, *laisser* ne sert qu'à donner l'idée d'un abandon momentané, peu important; *délaisser*, au contraire, est employé pour exprimer un abandon général, prolongé, fâcheux. Y a-t-il rien de semblable entre *jouer* et *déjouer*, d'après la définition même que le Dictionnaire de l'an 7 fait de ce dernier mot? Trouve-t-on qu'il peigne plus énergiquement que le premier? Il dit beaucoup moins; car, l'esprit étant porté naturellement, par le génie de la langue, à lui opposer le sens du mot primitif qui est *jouer*, et n'ayant alors aucune idée claire, il se trouve gêné, embarrassé; il faut donc recourir au Dictionnaire, qui n'apprend rien de plus que ce qu'on sait depuis long-tems au moyen du verbe *jouer*: or, la belle découverte!

Faut-il aller plus loin, et le considérant comme mot primitif, avouer que dans les phrases *déjouer un projet*, *déjouer un complot*, il dit beaucoup plus qu'aucun des verbes jusqu'ici en usage? J'y consens: voyons. "*Déjouer un projet, un complot*, signifie, nous dit-on, *en empêcher les effets, en arrêter la suite*. Lorsqu'avant la naissance de ce merveilleux mot, on disoit, *traverser, renverser, éventer, faire échouer un projet*, l'idée étoit-elle rendue avec moins de grace, moins de force? Je n'ose, en vérité, en faire sérieusement la question,

* Pourquoi donc ne pas admettre la même différence entre *jouer* et *déjouer*, si l'on peut leur assigner des rapports différens?

nous venons de le voir ; (5) la préposition *de* y est en général le signe de la négation ou privation. *Faire, défaire ; garnir, dégarnir ; loger, déloger ; poser, déposer, etc.* Ainsi de ce que *deludere* soit bon Latin, on n'en peut conclure que *déjouer* soit bon François.

Mais voici ce qui le rend vraiment ridicule, et ce qui doit lui fermer tout accès dans le Dictionnaire de la langue Française. Nous avons vu que *jouer* et *déjouer* ont le même sens dans la phrase républicaine *déjouer quelqu'un* : dans le second exemple, *déjouer un projet*, non-seulement ce verbe n'a aucun rapport avec *jouer*, soit par opposition, soit en représentant le même sens ; mais de plus, où l'un est employé, l'autre ne l'est pas ; et, où celui-ci l'est, l'autre n'est pas admis. Je m'explique. De tout tems on a dit de *jouer un tour* ; mais le Dictionnaire de l'an 7 ne dit pas *déjouer un tour* : on n'a jamais dit *jouer un projet*, et le même Dictionnaire dit *déjouer un projet*.

La raison est, répondra-t-on, que *déjouer* n'est pas plus le composé de *jouer* que *délaisser* n'est le composé de *laisser* par opposition ; soit. Mais y a-t-il la même différence entre *jouer* et *déjouer*

(5) C'est précisément ce que l'auteur vient de dire. *De* dans *déjouer* est ampliatif, confirmatif, et ce n'est pas une nouveauté en François : témoins *débattre, débonnaire, débris, déclamer, décadence, décéder, décerner, décoir, décider, déclarer, etc.* On ne seroit embarrassé que du choix, si les langues se décidoient par analogie ; mais elles se règlent par l'usage, et celui-ci prend les mots où il les trouve, et dans le sens où on les lui donne. On traduit en François *ludere* par *jouer* : on a dit *déjouer* dans le sens de *deludere*. On en a même étendu l'indication et le rapport ; et sous ce point de vue ce verbe est une acquisition : il exprime par un seul mot ce qu'on ne rendoit que par une périphrase.

joue
C'e
Gi
l'au
Il a
aba
don
por
pou
che
déjo
nain
t-on
mie
port
lui
et n
géné
tion
sait
or,
I
com
déjou
coup
J'y
comp
arrê
merv
éven
rend
n'ose

* p
jouer et
Vo

jouer, qu'il y en a entre *laisser* et *délaisser*? C'est ce que nous allons examiner. L'Abbé Girard a jugé ces deux verbes si différens l'un de l'autre, qu'il ne les a pas même comparés entr'eux.* Il a joint *laisser* avec *quitter*, et *délaisser* avec *abandonner*; et, dans le vrai, *laisser* ne sert qu'à donner l'idée d'un abandon momentané, peu important; *délaisser*, au contraire, est employé pour exprimer un abandon général, prolongé, fâcheux. Y a-t-il rien de semblable entre *jouer* et *déjouer*, d'après la définition même que le Dictionnaire de l'an 7 fait de ce dernier mot? Trouve-t-on qu'il peigne plus énergiquement que le premier? Il dit beaucoup moins; car, l'esprit étant porté naturellement, par le génie de la langue, à lui opposer le sens du mot primitif qui est *jouer*, et n'ayant alors aucune idée claire, il se trouve gêné, embarrassé; il faut donc recourir au Dictionnaire, qui n'apprend rien de plus que ce qu'on sait depuis long-tems au moyen du verbe *jouer*: or, la belle découverte!

Faut-il aller plus loin, et le considérant comme mot primitif, avouer que dans les phrases *déjouer un projet*, *déjouer un complot*, il dit beaucoup plus qu'aucun des verbes jusqu'ici en usage? J'y consens: voyons. "*Déjouer un projet, un complot*, signifie, nous dit-on, *en empêcher les effets, en arrêter la suite*. Lorsqu'avant la naissance de ce merveilleux mot, on disoit, *traverser, renverser, éventer, faire échouer un projet*, l'idée étoit-elle rendue avec moins de grace, moins de force? Je n'ose, en vérité, en faire sérieusement la question,

* Pourquoi donc ne pas admettre la même différence entre *jouer* et *déjouer*, si l'on peut leur assigner des rapports différens?

tant elle me semble ridicule. Non-seulement *déjouer*, mettant à part ce qu'il a de burlesque, et son opposition naturelle au génie de notre langue, ne renchérit point sur les verbes que je viens de citer ; mais il peint bien moins énergiquement qu'*éventer* et *faire échouer*.

Je finirai la critique de ce verbe, nouveau-venu, par une observation que je crois très-juste. Ce n'est qu'avec la plus grande circonspection qu'un puriste emploie un mot au figuré : or que doit-on dire de celui qui ose le faire, lorsque ce même mot n'est pas en usage au propre ? Voilà précisément ce qui a lieu par rapport à *déjouer*.

Renvoyons-le donc à ceux qui nous l'ont offert ; et s'il faut qu'il ait une place dans le dictionnaire de la langue Française, que ce soit avec les mots de rebut, avec ces mots sortis du cerveau frénétique des orateurs républicains ; classons-le avec les *baser*, *activer* *, *utiliser*, dont la barbarie exprime si bien celle des sauvages qui les ont produits.

Il est également à-propos de s'élever contre le verbe *désappointer* †, que quelques émigrés em-

* Nous demandons grace pour *activer* ; c'est un mot qui manque à la langue, pour dire rendre l'action plus directe, plus vive, plus puissante (Urgère).

† Nous n'avons pas les mêmes raisons à l'appui de *désappointer* ; mais cependant il paroît n'être pas tout-à-fait digne d'une censure si rigoureuse, si l'usage en fixoit et déterminoit le sens à une acception où il seroit une vraie acquisition. On ne peut nier qu'*appointer* ne soit un vieux mot François, dont on suit la marche à travers les différens âges de la langue. On ne peut encore disconvenir que les traces du premier sens, où il a été employé, ne restent encore dans la pratique judiciaire, où le mot *appointer* signifie mettre à un point fixe, *appointer les parties à écrire et produire*, terme de loi. Maintenant donc conservant au mot *appointer* la signification primitive, sous laquelle les étrangers l'ont adopté et maintenu, le mot *désappointer*, ou plutôt *disappointer*, qu'il remplace, aura le même effet que nous avons remarqué dans

plioient non-seulement dans la conversation, mais encore dans leurs écrits. Que *I have been disappointed* soit bon Anglois, j'y consens; mais que *j'ai été désappointé* soit François, dans le sens qu'on y attache, c'est ce qui ne peut être. Pour en juger, ayons recours au dictionnaire de l'Académie, seul juge en cette matière. "*Dés-*
appointer se dit d'un officier ou d'un soldat qu'on ôté du rôle." Il n'est pas question d'autre chose. *Désappointer* doit se dire par opposition à *appointer*: or *appointer*, dit l'Académie, est un vieux mot, *accommoder, terminer à l'amiable*. Aujourd'hui ce verbe n'est en usage qu'au palais, etc. La racine de ce mot est *point*, d'où *pointer*, en ajoutant auquel la préposition *ad*, on a eu *appointer*, c'est-à-dire, mettre au point: *désappointer*, c'est donc ôter du point. Mais il faut remarquer que le simple et le composé sont ici au propre. Peuvent-ils l'être également au figuré? Non certainement, car alors ils n'exprimeroient point l'idée nettement et toute entière. Lorsque je dis, *J'avois formé tel projet, mais j'ai été dés-*

diffamer; il ne signifiera pas seulement *espoir trompé*, mais *événement qui a tourné tout différemment de ce qu'on avoit prévu*. Par exemple: *J'avois mis mon bonheur dans son amitié, j'ai été cruellement désappointé*, ne signifiera pas seulement, *j'ai été déçu, j'ai été trompé*; mais *on m'a rejeté de ce point unique auquel tendoient mon espoir, mes desirs, mes démarches*. Au reste, encore une fois comme le dit Horace, c'est à l'usage de prononcer.

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentquæ,
 Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus.

Nous prions l'auteur de la dissertation de vouloir bien prendre en bonne part ces réflexions, que nous n'énonçons que comme une opinion soumise au public: si son ouvrage nous avoit paru sans mérite et sans autorité, nous l'eussions supprimé; mais il nous a paru sage, raisonné, et nous n'avons pas cru devoir en priver le Public, quoiqu'il nous soit parvenu sans signature.

appointé, je suis loin de m'exprimer aussi clairement dans la seconde partie de cette phrase, que si je dis j'en ai été *dissuadé*, je me suis *déçu*, on m'a *traversé*. Dans ces différentes locutions j'explique pourquoi je n'ai pas exécuté le projet que j'ai formé. Le verbe *désappointer* ne dit rien de tout cela ; c'est un mot vague, insignifiant, qui tout au plus fait entendre qu'on n'a pas fait ce qu'on vouloit faire, et qui nécessite une autre phrase, si l'on veut que l'idée soit exprimée complètement.

On doit donc rejeter *désappointer* de la langue François, il ne peut l'enrichir. Car ce n'est point la quantité de mots qui désigne la richesse d'une langue, mais le mérite qu'ils ont de rendre les idées tout entières et avec énergie. Nous avons d'ailleurs le sentiment de nos pères pour appuyer le notre. Ils connoissoient très-bien les verbes *appointer* et *désappointer* ; mais l'oubli où ils les ont laissés quant au figuré prouve assez, ce me semble, qu'ils ne méritent pas d'en être retirés.

Je ne puis m'abstenir, puisque l'occasion s'en présente, de témoigner le vif desir dont est animé tout homme qui aime sincèrement la langue François, qui en a étudié le génie, et qui en connoît les beautés, de n'y voir aucune innovation, soit en adoptant de nouveaux mots, soit en rejetant quelques-uns de ceux qu'on prétend surannés, soit en variant leur ortographe, à moins que le corps qui en est dépositaire n'ait préalablement porté son jugement.

 ÉTAT DES SCIENCES ET DES ARTS.

M. DE LA HARPE avoit interrompu son cours de littérature pendant la *Semaine Sainte*. Quelques personnes, toujours prêtes à chercher des motifs qui s'accordent avec la malignité de leur esprit, n'ont pas manqué de crier au scandale, car tout ce qui tient à la religion est scandale pour ceux qui n'en veulent pas : mais aucun des abonnés ne s'est plaint de voir M. La Harpe persuadé que plusieurs seroient privés d'assister à ses séances s'il alors les continuoit alors ; et la complaisance de quelques-uns pour beaucoup, ou de beaucoup pour quelques-uns, n'ayant excité ni réclamations, ni réflexions parmi les abonnés, personne n'a le droit d'en faire.

La première seance avoit pour objet l'analyse de Tancrède, et le développement des difficultés sans nombre qu'offroit le plan donné par le sujet, et qui étoient telles que l'auteur y renonça deux fois. Mais le génie a son instinct ; les beautés d'un sujet l'excitent, l'obsèdent, même lorsque la raison et le goût le rejettent. Voltaire y revint une troisième fois, et réussit. M. La Harpe a fait sentir que la plus grande de ces difficultés étoit de ne mettre en scène Tancrède et Aménaiide qu'un seul moment au 4^e acte, et de manière à ce que toute explication fût impossible. Il a démontré que tous les moyens de la fable dramatique avoient été arrangés pour ce seul moment, sans lequel il n'y avoit pas de pièce ; et il en a conclu que de tous les plans de Voltaire, c'étoit le plus artiste-

ment travaillé. Quelques anecdotes relatives à la représentation et aux succès de *Tancrède* ont ajouté à l'effet de cette séance, l'une de celles qui ont été le plus vivement senties.

Les trois suivantes où il a examiné le théâtre de Crebillon n'étoient pas susceptibles du même genre d'intérêt*, si ce n'est dans *Rhadamiste* que M. La Harpe regarde comme le seul bel ouvrage de ce tragique, mettant à part le premier acte, qui donna tant d'humeur à Boileau quand il étoit mourant. Les quatre derniers actes offrent des beautés presque continuelles ; et M. De la Harpe a paru prendre d'autant plus de plaisir à rendre une justice éclatante à cette tragédie, qu'il s'étoit montré plus sévère sur toutes les autres : il a même souvent réfuté d'injustes critiques de Voltaire, qui n'a pas été assez impartial envers cet immortel ouvrage, quoiqu'en le distinguant avec raison de tous les autres. Ceux-ci n'ont été que la matière d'un aperçu très-rapide. Déjà *Electre* avoit fourni un parallèle fort étendu avec l'*Oreste* de Voltaire, auquel M. De la Harpe donne la préférence, en observant toutefois que les plus grandes beautés de l'*Oreste* sont dans les trois premiers actes, et les beautés de l'*Electre* dans ses derniers, avantage très-grand pour la représentation.

Il s'est étendu sur *Catilina* pour prouver que cette pièce, monstrueuse et ridicule dans le plan comme dans le style, n'avoit dû en 1748 son succès aussi brillant qu'éphémère qu'à une cabale très-puissante qui vouloit humilier Voltaire, l'éloigner de la Cour, et même de la France qu'il abandonna en effet en 1750, après le mauvais

* Nous sommes loin de partager cette opinion, que les circonstances pourront quelque jour nous amener à examiner.

accueil fait à *Semiramis* et à *Oreste*. M. La Harpe a observé que c'étoit précisément la répétition de ce qui s'étoit passé dans le siècle dernier à l'égard de la *Phèdre* de Racine, et de celle de Pradon * ; mais il n'a pas remarqué que le mauvais goût cabaloit seul contre Racine, et que si Voltaire n'eût été que poète tragique, il n'eût pas trouvé d'ennemis. On se vengeoit sur le poète, du tort que le philosophe fesoit à la morale, par des raisonnemens aussi faux que brillans, et dont nous avons vu les tristes résultats.

La cinquième séance a été remplie par la lecture du second chant de la *Jérusalem Délivrée*. Le troisième chant de ce poème a occupé la dernière séance. De tous ceux que nous avons entendus, c'est celui dont le style nous a paru le plus égal. La situation si belle où le casque de Clorinde tombant laisse voir à Tancrède la femme qu'il idolâtre dans le guerrier qu'il combattoit, est parfaitement rendue ; mais rien n'offre de plus grandes beautés, des vers plus harmonieux que la fin de ce chant. C'est le moment où les croisés vont abattre, dans une forêt aussi vieille que le tems, les arbres dont ils ont besoin pour construire leurs machines de guerre. Le transport de ces arbres jusqu'au camp est peint avec une vigueur qui a excité de nombreux applaudissemens, quoique les personnes qui suivent ce cours ne soient pas dans l'usage de les prodiguer. Le silence le plus profond, et quelquefois

* Pradon et Crebillon accolés si injustement. Non M. X. M. De la Harpe, le meilleur de nos critiques, a trop de goût pour avoir fait ce bizarre rapprochement, ou il l'a fait avec les ménagemens dus au génie qui se trouve, par la sottise de ses prôneurs, dans la même situation où quelque tems auparavant s'étoit trouvée la plus plate médiocrité.

ce murmure involontaire qu'excite l'admiration, voilà la manière dont les auditeurs témoignent ordinairement le plaisir qu'ils éprouvent. Bien écouter, c'est applaudir (*Gazette de France*).

INSTITUT NATIONAL.—*Séance du 4 Floréal.*

Le vœu de l'Institut étant conforme à celui de M. de Salles, il a été arrêté que les Citoyens Fontanes, Pastoret, Sicard, et Barthelemy, seroient invités par lettres à assister aux séances générales et particulières jusqu'à ce que des places fussent vacantes dans les diverses sections dont ils sont membres. On ne peut trop louer la généreuse constance de M. Salles à poursuivre cet acte de justice. Sa réclamation date presque du moment même de l'injustice; et sa première lettre au Directoire est du 12 Vendémiaire, an 6. Ce vœu devenu le vœu général, personne, même après le rapport, n'osoit l'exprimer: mais l'éloquence pathétique de M. Collin d'Harleville vint à l'appui. Homme vertueux et sensible, puissiez-vous reconnoître ici votre ami! Il est attaché au côté de la justice; et de son côté l'on peut nommer tout haut et estimer publiquement ceux assis de l'autre côté, que l'on aime et que l'on regrette, et vous serez toujours de ce nombre pour nous.

Quoique les papiers de Paris se soient attribués quelques articles du *Mercure Britannique* de feu M. Mallet Du Pan, il ne paroît pas que le Gouvernement en ait jamais regardé la distribution comme une chose indifférente à ses intérêts; et l'ardeur qu'il mettoit à proscrire cet ouvrage est une preuve que la discussion de ce politique

éclair
liber
rier,
Du

A
dans
nous
Fra
qui
depu
Bon
Pro
de l
par
prév
moi
Il e
détr
der
du
luti
dan
" d
" c
" i
" c
" l
" l
" a
" a
qu
no
cia

éclairé ne s'accorde aucunement avec les vues de liberté du parti dominant : et la Demoiselle Gou-rier, *accusée d'avoir colporté le Journal de Mallet Du Pan*, est toujours détenue au Temple.

ANECDOTE LITTÉRAIRE.—Nous trouvons dans les Papiers publics une annonce que nous nous empressons de communiquer. Le *Mercur de France*, ouvrage périodique, littéraire et politique, qui a existé plus d'un siècle, ayant été suspendu depuis la révolution, va être repris. Lucien Bonaparte, Ministre de l'Intérieur, a envoyé le Prospectus à tous les départemens, recommandant de l'appuyer. Les expressions en sont frappantes par leur contraste avec le ton que nous avons vu prévaloir et être soutenu par le Gouvernement, au moins dans les derniers tems de la révolution. Il est dit que l'objet de la partie littéraire est de détruire, dans les sentimens et dans le style moderne, les traces de cette barbarie que l'influence du 18 Brumaire efface chaque jour des loix révolutionnaires. On promet la plus grande fidélité dans la partie historique ; et on ajoute : “ La conduite des Gouvernemens de l'Europe y sera
 “ quelquefois critiquée, mais jamais ils ne seront
 “ insultés. Les auteurs se feront un devoir de
 “ chercher dans les mœurs des François, dans
 “ l'observation respectueuse des formes reconnues par
 “ la diplomatie Européenne, toutes ces idées géné-
 “ reuses, cette convenance de style qui peuvent
 “ adoucir les esprits, et accélérer le grand ouvrage
 “ de la paix.”

Nous ne pouvons dire que notre Prospectus, quoique nous l'ayons fait répandre à très-grand nombre dans la France que nous avons eu spécialement en vue dans notre travail, ait suggéré

l'idée d'élever un ouvrage du même genre : mais cette rivalité est peut-être pour nous l'événement le plus desirable, et nous en éprouvons un nouveau désir d'être utiles. Nous connoissons en France des gens de lettres, nous y avons laissé des amis bien capables de conduire cet ouvrage de la manière la plus distinguée : mais à côté du Prospectus protégé par Lucien Bonaparte, nous trouvons une anecdote de lui, qui semble nous donner quelque avantage ; c'est que nous écrivons exempts de l'influence de toute espèce de parti, sans autre direction que celle de la vérité, de l'honneur et de la conscience, et que les écrivains employés sous la direction de Lucien Bonaparte ont bien à craindre d'être gênés dans leurs opinions.

“ Le Citoyen Laureau, continuateur de l’Histoire de France, a écrit au Ministre de l’Intérieur pour avoir son agrément. Le Ministre a répondu : “ Je ne puis qu’applaudir à une entreprise aussi intéressante. Vous êtes d’autant plus propre à l’exécuter d’une manière honorable pour vous, et satisfaisante pour le lecteur, que vous avez déjà coopéré à ce grand travail. Je vous invite à le reprendre avec toute l’activité qui sera en votre pouvoir : certain d’avance que, dût-il en résulter quelque disparate dans l’ensemble de l’ouvrage, vous vous ferez un devoir d’y professer les principes d’ordre social que la révolution a consacrés.” (*Publiciste.*)

Quelle espèce de discussion, quelle espèce de hardiesse d’opinions peut se permettre un écrivain sous ces entraves ?

Le Journal intitulé *l’Ami des Loix* vient d’être supprimé pour avoir osé manquer de respect à l’Institut national. Quel crime horrible ! mais il est inévitable, tant qu’on y verra Chénier, Merlin, François De Neufchâteau, Reveillère, et tant

d'autr
Il est
profon
des fi
à côt
D'Ha
cupoi
Dagu
nion
il fau
crime

L'
l'oppo
de c
tyen
épigr
ques
égali
pamp
U

ses
rue
qu'u
et d
trav
cons
phys
des
tems
gaze
une
Mai
phie
plus
bres
trav

d'autres flétris par leur scélératesse et leur ineptie. Il est impossible de contenir l'expression de son profond mépris, et de dissimuler son regret de voir des fraticides, des régicides, des etc. etc. assis à côté des Ducis, des Fontane, des Sicard, des D'Harleville, etc. etc. et remplir la place qu'occupaient jadis les Bossuet, les Malesherbes, les Daguesseau, les Racine. Quelle liberté d'opinion peut régner dans un pays où non-seulement il faut respecter le Denys qui règne, mais encore le crime et l'ineptie qu'il protège ?

L'imprimeur Moller, éditeur du *Journal de l'opposition littéraire* des quatre *Satyres* de Despaze, de celles de Colnet, avoit été arrêté ; *mais le Citoyen Püs. contre lequel il a imprimé des satyres et des épigrammes, a obtenu qu'il seroit mis au bout de quelques jours en liberté* — Le libraire Petit, au Jardin d'égalité, a été arrêté, accusé d'avoir vendu des pamphlets.

Une nouvelle société vient de se former, et tient ses séances à l'ancien Hôtel de la Rochefoucault, rue de Seine. C'est moins une société littéraire qu'une société savante, Elle a pour but d'étendre et de perfectionner la *science de l'homme*. Les travaux se divisent en observations sur l'homme considéré comme être *intelligent*, être *moral*, être *physique*. M. Sicard, le vertueux instituteur des sourds et muets ; Pinel, qui pendant longtemps a fourni des articles bien intéressans à la gazette de santé, et qui depuis peu a donné une nosographie inintelligible pour lui-même ; De Maimieux, si connu pour son projet de pasygraphie universelle ; Degerando, Jauffret, Ricard, et plusieurs autres savans estimables, en sont membres. La société, pour caractériser le genre de ses travaux, a pris le titre des *Observateurs de l'Homme*.

Elle doit publier annuellement un recueil de ses mémoires.

M. Pastoret, ancien Magistrat, membre de plusieurs assemblées délibérantes, distingué par ses écrits, toujours pleins d'humanité et de moralité, et par ses différens succès en littérature, sur-tout par son parallèle de Zoroastre, Confucius et Mahomet, comme législateurs et comme philosophes, ouvrage couronné à l'Académie des Inscriptions, qui fut bientôt suivi d'un Examen de la Législation de Moyse, va suivre la carrière de défenseur officieux près des nouveaux tribunaux de Paris. Il ne se bornera pas à la partie des consultations, il plaidera lui-même les causes de quelque importance. Nous félicitons les malheureux qui pourront dans ce désordre social se procurer pareil défenseur : si la douce persuasion peut amener la justice, si la sensibilité, l'intégrité du défenseur, peuvent éclairer le juge et rassurer l'innocence ; ils trouveront, nous n'en doutons pas, ces avantages chez M. Pastoret.

Le Citoyen Esmenard a lu au Lycée un chant de son poème *De la Navigation*. Le succès de cette lecture a été très-brillant. L'affluence du Public rappeloit les beaux jours du Lycée de La Harpe. Il y a beaucoup de vers très-heureux, et même des morceaux d'un très-grand effet poétique. Des auditeurs distingués, comme Portalis, Fontanes, Siméon, Pastoret, ont prodigué au jeune poète des applaudissemens qui ont un grand prix, parce qu'ils sont de grands suffrages. Cette lecture a confirmé l'espérance qu'a fait concevoir un homme dont les prophéties sont des promesses. Le célèbre De Lille a répété plusieurs fois que le Poème de la Navigation

navigation seroit une des richesses de la poésie Française. Gardez-vous, Citoyen Esmenard, de ces applaudissemens de société, redoutez la terrible indulgence des hommes distingués qui courent la même carrière que vous : ils applaudissent par la crainte de paroître envieux. Ils encouragent, croient-ils, et ils étouffent les talens naissans par la confiance en leurs applaudissemens et la présomption qu'ils inspirent. Nous avons vu l'infortuné Roucher lire ainsi de société en société son poëme des Mois, et être excessivement prôné. C'étoient de grands juges qui sembloient prononcer en sa faveur, les d'Alembert, les Diderot, les St. Lambert. L'ouvrage parut : quel fut son sort ? On y trouvoit aussi de beaux morceaux d'heureux vers, preuve presque infallible que tout n'est pas bon. Du tems de Pline, on faisoit ainsi des lectures : la foule applaudissoit. Que nous est-il resté de ces chef-d'œuvres de société ?

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.

Essai, en forme de discours, sur la Conduite à tenir par le Clergé fidèle dans les principaux Points du Ministère qu'il aura à exercer lors de sa Rentrée en France. Par M. Vasse, Dr. et Prof. de Théologie en l'Université de Caën. Londres, chez tous les Libraires François. 1800. in-8°. 400 p.

QUEL honorable, quel sublime, mais aussi quel difficile, quel pénible emploi que celui des prêtres ! Quels talens, quelle vertu n'exige-t-il pas !

VOL. II.

I

quelles connoissances lui sont absolument étrangères, quel degré de vertu n'est pas indispensable pour celui qui s'est dévoué à cette auguste mais terrible vocation ! Il faut qu'il vive au milieu de la société, sans en redouter, sans en éprouver la contagion ; qu'au milieu des joies bruyantes qui l'entourent, il conserve l'esprit de retraite sans jamais prendre le ton du reproche ni de la misanthropie ; qu'il sache avec indulgence distinguer entre le dérèglement condamnable et la dissipation, entre le goût du plaisir, de simples travers, qu'on peut tolérer, et les excès dangereux sur lesquels l'instituteur public ne doit jamais se taire : il faut qu'il sache excuser, soutenir la foiblesse, sans jamais sourire au vice, quelque attrayant, quelque séducteur qu'il puisse être, reprendre sans humilier, avertir sans diffamer, secourir sans publicité. Magistrat de morale dans la chaire, et dans ses actions, il doit tonner contre la corruption générale, sans atteindre l'individu, présenter sans terreur la règle inflexible du devoir ; mais dans les conseils, dans l'habitude de la vie particulière, tendre la main au repentir, relever la pusillanimité, consoler le désespoir, ménager jusqu'à la trop délicate sensibilité de l'orgueil, en prévenir les éclats en ne l'offensant jamais ; le rendre utile en le tournant au profit de la vertu ; tantôt agir en juge inexorable pour qui ce seroit un crime d'altérer en rien la disposition de la loi, tantôt en médecin compatissant qui indique les remèdes, prévient les rechûtes, et ménage toujours un espoir. Ici c'est l'audacieux impie qu'il faut combattre avec toutes les ressources de la science et de la solide érudition, c'est le rebelle artificieux ou effronté ; c'est l'ennemi de la société et du bonheur public, qu'il faut attaquer de front, au péril

de sa vie, poursuivre à travers tous ses stratagèmes, dénoncer et montrer dans toute sa dégoûtante infamie, tant qu'il fait bande, tant qu'il se propose de semer autour de lui la destruction et la ruine : mais hors de-là, c'est un homme égaré séduit, entraîné par de faux jugemens, de faux principes dont il doit ménager l'amour-propre, conserver la réputation, se concilier l'attachement et l'estime afin de le ramener à la vérité, et par elle au bonheur. Sous tous les aspects unir l'exactitude à l'indulgence, la commisération à la sévérité, la confiance à la circonspection, la franchise à la réserve, l'espoir à la prudence, la plus profonde instruction à la plus simple modestie, des études continuelles à l'affabilité la plus communicative, et par dessus tout, cette charité impartiale qui fasse n'envisager qu'un homme dans l'infortuné, qu'un malheureux à secourir, quelles que soient les causes qui ont amené ses infortunes, quelles que soient ses opinions ou ses erreurs ; voilà les obligations générales et journalières du Prêtre.

Suivons-le dans ses emplois extérieurs, et nous le verrons par état obligé, sous peine de forfaiture, aux détails, aux devoirs les plus augustes sans doute, mais aussi les plus pénibles. Dans les villes au foyer d'une corruption productrice d'une nouvelle corruption, c'est à lui qu'est confié le soin de graver dans l'ame des enfans ces principes d'une morale religieuse qui réglera le cours de leur vie, déterminera le bonheur des familles, le repos public, celui même des générations futures. C'est lui qui ne doit connoître aucun repos tant qu'un de ses semblables souffre, qui doit découvrir pour la soulager la misère qui se cache comme un vice ; c'est lui dont la noble destination est d'être l'avocat de l'indigent, de veiller à ce qu'il ne

meure pas sans secours à la porte de l'opulence qui ignore même qu'un malheureux existe ; c'est lui, qui bravant les humiliations, les refus, les calomnies, les insultes, doit aller faire entendre les cris du malheur aux oreilles endurcies du luxe, réclamer la part du pauvre dans le superflu du riche, et distribuer sagement en travail ce qui versé sans discrétion deviendrait l'aliment de la paresse et du vice ; c'est lui dont la prévoyance attentive doit conserver ou ménager à l'Etat des citoyens utiles en facilitant à l'enfant du pauvre, et à l'orphelin, l'apprentissage de quelque profession qui le lie d'une manière avantageuse à la société. C'est lui qui bravant la contagion et le danger, sans distinction de parens ou d'inconnus, de concitoyens ou d'étrangers, d'amis ou d'ennemis, va porter des paroles de consolation au moribond, et ferme au milieu de l'infection de la plus dégoûtante maladie, facilite la route du tombeau au mourant effrayé ; présente constamment les douceurs de la miséricorde à celui qu'épouvante la considération de la justice ; et sacrifie après le travail du jour, les veilles de la nuit à ce douloureux et intéressant exercice. Et pour que ces devoirs n'éprouvent aucun retard, pour qu'aucun délai ne soit excusable, la discipline ecclésiastique leur interdisant tous les liens d'une famille particulière, exempte par-là de toute inquiétude pour pourvoir à ses besoins, et lui fait étendre et reverser toute l'inquiétude de son cœur sur la grande famille pour laquelle il est consacré, à qui il se doit tout entier, et dont aucun membre ne doit lui être étranger.

Transporté dans les campagnes au milieu d'un peuple simple et sans lumières, son utilité s'étend en quelque sorte. Dans les villes, c'est la

pru
fou
dan
viv
néc
can
c'es
le p
rem
méc
on
les
l'ap
qui
dina
et l
qui
resp
acc
pou
sur
éga
ce n
la s
éga
mal
con
puis
la p
don
aux
dén
le p
doit
qui
doit

prudence consommée, c'est l'instruction approfondie, c'est la connoissance du cœur humain dans toutes les situations, c'est l'habitude de vivre avec les hommes, qui leur est spécialement nécessaire ; mais, dans les campagnes, c'est la candeur de l'ingénuité, c'est une bonté inaltérable, c'est l'amour paternel, la justice patriarchale que le prêtre doit déployer. Là toutes les fonctions à remplir, agriculteur, économe, arbitre, conseil, médecin même, on attend de lui tous les talens, on lui demande tous les secours. En tête de tous les projets, de tous les besoins, il est placé comme l'appui essentiel sur lequel compte le peuple qui lui est confié. C'est à lui d'affermir la subordination, en faisant sentir au subordonné la justice et l'avantage de cette échelle graduée de rapports, qui étend les devoirs, les charges, et accroît la responsabilité dans la même proportion qu'elle accroît la richesse, l'influence, la distinction, le pouvoir ; qui, dans un Etat bien constitué, assure à chaque condition une portion de bonheur égale à ses besoins, à ses charges ; et met, par ce moyen, entre les hommes la seule égalité dont la société soit susceptible. Egalité de bonheur, égalité de moyens de satisfaire des desirs légitimes, malgré l'inégalité de destinations, d'emplois et de condition, c'est lui qui doit rendre aimable la puissance et la supériorité, en éclairant ceux qui la possèdent sur les besoins, les desirs des subordonnés, en dénonçant les vexations, les oppressions auxquels ils peuvent remédier ; mais en ne les dénonçant qu'à ceux-là seuls qui ont le droit et le pouvoir de les réprimer. Enfin, c'est là qu'il doit constamment jouir de ce crédit secondaire, qui le rende agréable et utile à tous, et qu'il ne doit rechercher, acquérir, conserver et exercer,

que par des services, de l'amour, des bienfaits, et l'exercice habituel des sacrifices, toutefois qu'ils seront nécessaires ou simplement avantageux au bien commun.

D'après ce tableau non exagéré de l'utilité, de l'importance, mais en même tems de la sévérité de l'étendue, de l'indispensable obligation des devoirs imposés aux ecclésiastiques, examiner *quelle est la conduite que le Clergé fidèle doit tenir en rentrant en France*, c'est donner lieu à la plus sublime, à la plus noble défense du Clergé contre ses accusateurs, par la simple exposition des devoirs qu'il reconnoît, et qu'il avoue s'être imposés. L'auteur n'est point resté au-dessous de son sujet. Par-tout, du ton de la plus aimable douceur, il développe ces principes de vive charité, d'indulgente affection, qui doivent caractériser le ministre des autels ; par-tout, ses discours respirent l'amour ardent de la paix, du bonheur de ses semblables ; par-tout, le style le plus pur, l'élocution la plus paternelle donne un nouveau prix à ses recommandations ; et quand on fait attention que l'auteur a consacré sa vie à l'enseignement des questions les plus abstraites et les plus difficiles, aux recherches de l'érudition la plus laborieuse, de la critique la plus scrupuleuse ; et qu'en ce genre de travail il avoit déjà acquis une réputation distinguée dans une des plus respectables universités de la France, on est étonné de la pureté d'expression, de l'élégance du style, qu'on trouve dans ses discours, et que des études aussi arides semblent excuser de ne pas posséder. (1)

(1) Il est vrai que les Du Voisin, les Asseline, les Guenée, les Gérard, etc. Nous ont accoutumés à retrouver dans les mêmes hommes ce double mérite ; et les charmantes *Helviennes* nous avoient montré qu'on peut joindre la discussion la plus austère à tous les agrémens de la diction.

Ce n'est pas seulement aux Ecclésiastiques, c'est à tous les Chrétiens que ces discours sont utiles, et tous y trouveront l'instruction et l'agrément. Les notes judicieuses et savantes, qui y sont jointes, forment elles-mêmes un traité à part, et ont un mérite distinct, propre au genre d'écrits auxquels elles appartiennent : c'est la clarté, l'analyse et la précision, et elles seules feroient un ouvrage intéressant. On nous dit que l'auteur a dans son portefeuille des discours du même genre ; et c'est servir le public Chrétien, que de l'engager à les publier. L'estime publique, la reconnaissance de ses confrères, en seront le prix : mais il est une autre récompense plus flatteuse, et plus vraiment digne de son cœur ; c'est la satisfaction d'avoir été grandement utile, et personne n'a plus de droit que lui à cette précieuse jouissance.

J. M. Deg.

Tableau d'Histoire Naturelle, ou Notice Abrégée des Productions les plus utiles des Trois Règnes de la Nature ; suivie d'une Table des Matières, avec les mots les plus essentiels en François et en Anglois : Ouvrage dédié à la Jeunesse, par M. de Montaigne. Londres : Dulau, De Boffe, L'Homme et Boosey, in-12°. 233 p.

“ CHOISI pour donner des leçons de François
 “ dans une des plus célèbres écoles d'Angleterre,
 “ je crus qu'un moyen de hâter les progrès des
 “ élèves, qui commençoient le mieux à connoître
 “ la langue Française, étoit de leur donner dans
 “ cette langue un objet d'étude qui pût en même
 “ tems piquer leur curiosité et captiver leur at-

"tention. Je mis sous leurs yeux une esquisse
 "de ce petit tableau d'Histoire Naturelle, et
 "j'eus la satisfaction de voir que cette nouvelle
 "étude produisoit l'effet que j'en avois attendu.
 "C'est même d'après le desir qu'elles me témoi-
 "gnèrent alors d'avoir mon ouvrage en entier,
 "et d'après l'avis de plusieurs personnes, aussi
 "distinguées par leur mérite que par des talens
 "supérieurs qu'elles consacrent à l'éducation de
 "la jeunesse Angloise, que je me suis déterminé
 "à le livrer au public. S'il peut répondre à
 "l'empressement avec lequel on a bien voulu
 "en accueillir l'annonce et en favoriser la pu-
 "blication, je serai plus que récompensé de mon
 "travail."

Sous ce point de vue, l'ouvrage que nous an-
 nonçons, doit être utile. Ce n'est certainement
 pas un ouvrage élémentaire ; mais il ne peut man-
 quer de remplir le but qu'on s'est proposé de fixer
 dans l'esprit le vrai sens des mots, et de donner
 des notions claires et précises des objets que les
 différens noms désignent. Le petit vocabulaire
 qui termine l'ouvrage, est d'un usage habituel,
 et lui seul suffiroit pour donner du prix à l'ouvrage.
 Il seroit bien à desirer que l'auteur ou quel-
 qu'homme de lettres voulût bien s'occuper d'un
 dictionnaire comparé des termes techniques des
 arts et des sciences, de la botanique sur-tout, en
 Anglois, Latin et François, ce qui faciliteroit
 grandement la lecture des ouvrages sur les sciences
 exactes, et suppléeroit à cet égard au silence de
 tous les dictionnaires.

M
 vais p
 confir
 ver le
 suit
 " con
 " ge
 " hab
 " né
 " qu
 " M
 " lou
 " cr
 " ch
 " c'e
 " di
 ce qu
 mais
 ces tr
 conc
 une
 s'est
 de ce
 Vers
 d'aut
 Je
 l'acc
 jour
 tout
 ou r
 depu
 pant
 avec
 ces

VARIÉTÉS.

MŒURS.—Je vis peu dans le monde ; je ne vais point aux spectacles et dans les lieux publics ; confiné dans mon cabinet, je suis réduit à observer les mœurs dans les journaux. Je lis ce qui suit dans un journal très-réandu. — “ Voici comment le Citoyen Lucet nous représente les gens du *bon ton* d'aujourd'hui. — Portez-vous un habit à grand collet plissé, et à manches juponnées ? savez-vous roucouler, en grimaçant, quelques airs à la mode ; singer à faire rire, *Vestris*, *Martin*, *Elleviou* ; répéter à tous propos les balourdises de *Jeannot*, ou les espiégleries de *Jo-*
crisse ; répondre à toutes les questions, *c'est le chat*, et terminer toutes vos phrases par *nini*, *c'est fini ?.....* Dans ce cas vous êtes sans contredit un homme du *bon ton*. ” — Je ne puis savoir ce qu'il y a de vrai dans cette grotesque peinture ; mais si, comme le remarque l'auteur du journal, *ces traits caractérisent les fats de notre tems*, il faut concevoir qu'il s'est fait, dans le ton et les manières, une révolution bien plus étonnante que celle qui s'est opérée dans le Gouvernement. Il y a bien loin de ce *bon ton* des singes de *Jeannot* au *bon ton* des Versac de *Crébillon*, ou des *Richelieu* de la Cour d'autrefois.

Je conviens cependant qu'il y a du moins de l'accord entre le ton qu'on prête à ces *fats d'aujourd'hui*, et le vulgaire costume qu'ils ont adopté : tout cela cadre à merveille avec des cheveux noirs ou roux qui ont l'air de n'avoir pas été peignés depuis huit jours ; avec ces fracs étriqués et ces pantalons, empruntés de nos palfreniers d'autrefois ; avec ces bottes, crottées ou luisantes ; et avec ces cravates énormes, qui enveloppent le menton

et cachent officieusement sans doute de fâcheux stigmates.—On ne peut nier, en effet, que ce costume de *jockey* ne fit un contraste étrange avec ce qu'on appeloit le bon ton, il y a douze à quinze ans. Les balourdises de Jeannot et les *espiégleries* de Jocrisse discorderoient plus étrangement encore avec les habits brodés, les paremens d'étoffes, les manchettes de point et les talons rouges, qui formoient autrefois l'élégance d'un petit-mâitre de Cour.—N'allez pas croire que je regrette ni la Cour, ni les fats, ni leur jargon: tout cela m'est bien étranger; mais j'ai un peu d'humeur, quand on me dit que ce jeune homme à tête noire est coëffé à la *Brutus* ou à la *Titus*. Qu'ont de commun, je vous prie, les têtes vides de ces marmouzets avec celle d'un orateur éloquent, d'un écrivain plein de goût, qui, par un excès de patriotisme mal-entendu, commit un meurtre inutile pour sauver la liberté perdue de son pays qui n'en vouloit plus, ou avec celle d'un Empereur Romain qui regardoit comme perdu le jour où il n'avoit fait du bien à aucun de ses semblables? Qu'ils se disent tout simplement coëffés à la Jacobine, à la Robespierre, et cette dénomination vraie les rendra modestes et peut-être sensibles en leur rappelant leur origine ou leurs pertes.—Je voudrois de la modération, même dans la sottise: ne pourroit-on pas être ridicule avec moins de mauvais goût?

TIMON LE GOUTTEUX.

Arts et Métiers.—Dans l'examen qui a eu lieu aux Communes d'Angleterre au sujet du libre transport des laines en Irlande, M. Stancliffe, l'un

des
Leed
briqu
génér
ces
pouv
ducti
culs
que s
ment
jusqu
voyo
de m
chine
dans

2.
d'apr
devo
nière
cette
nous
acqu
absol
pouv
satis
cédé
publ
Jour
C
plus
prop
M.
moir
tés d
vain
actio

des Commissaires du Corps des Drapiers de Leeds, déclara qu'il étoit intéressé dans la fabrique des draps long-tems avant l'introduction générale des machines maintenant employées dans ces manufactures; qu'il avoit calculé ce qu'on pouvoit épargner sur la main-d'œuvre par l'introduction de ces machines; et que d'après ses calculs il paroissoit que dans les différentes opérations que subissoit une coupe de laine depuis le moment où on la coupoit sur le dos du mouton, jusqu'à celui où sous la forme de drap on l'envoyoit au marché, la différence entre le nombre de mains employées depuis l'introduction des machines, et celui qu'on employoit auparavant, étoit dans la proportion de $71\frac{1}{3}$ à 154.

2. Quand nous avons annoncé dans le N^o 5, d'après les papiers François, la découverte que devoit avoir faite le Citoyen Boutier de la manière de graver sur verre, nous savions bien que cette invention n'étoit point nouvelle; mais ne nous rappelant pas exactement où nous en avions acquis la connoissance, nous préférâmes un silence absolu à une indication vague. Aujourd'hui nous pouvons donner à nos lecteurs les détails les plus satisfaisans à cet égard. Cette invention et le procédé pour y parvenir se trouve dans un mémoire publié par M. De Puymaurin fils, et inséré au *Journal de Physique*, mois de Juin 1788.

Cet essai de la gravure sur verre est une des plus heureuses applications qu'on ait faites des propriétés de l'*acide spathique* ou *fluorique*. M. de Puymaurin fait précéder dans son mémoire plusieurs expériences relatives aux qualités dissolvantes de cet acide: s'étant ensuite convaincu que ce dernier avoit sur le verre une action presque égale à celle de l'eau forte et des

autres acides sur le cuivre et les autres minéraux, il imita le procédé des graveurs sur cuivre à l'eau forte, et il couvrit une glace d'un enduit de cire ; il y dessina quelques figures, recouvrit le tout d'acide fluorique, et l'exposa au soleil ; il vit bientôt les traits qu'il avoit gravés se recouvrir d'une poudre blanche due à la dissolution du verre. Au bout de quatre ou cinq heures, il détacha l'enduit, il lava la glace, il reconnut avec le plus grand plaisir la vérité de ses conjectures, et il est assuré que, par le secours de l'acide fluorique, un graveur intelligent pourroit graver sur la glace et le verre le plus dur, comme on grave à l'eau forte sur le cuivre.—On peut prévoir déjà de quelle utilité cette découverte peut être pour la physique, soit pour dépolir les glaces et les instrumens d'*eudiométrie*, soit pour graduer les instrumens auxquels on a jusqu'à présent adapté des gradations de bois et de cuivre, dont l'effet est toujours infidèle. Peut-être même pourra-t-on un jour employer des glaces épaisses, ou des masses de verre pour la gravure des estampes, des cartes de géographie ; c'est ce que le Citoyen Boutier a essayé ; s'il réussit, ces estampes auroient l'avantage de ne point s'user ; toutes les épreuves seroient de même force, et ces planches passeroient à la postérité sans crainte d'être détruites ou dévorées par la rouille. Le premier essai de la gravure sur verre par l'*acide spathique* a été fait à Toulouse le 17 Mai 1787, par M. de Puymaurin ; et le résultat de ses expériences a été publié dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de la même ville.

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

TURQUIE.

Constantinople, Mai 1.—La Sublime Porte qui, comme beaucoup d'autres Puissances, a long-tems été dupe des mensonges et de la fourberie des chefs et des auteurs de la rebellion François; qui pendant neuf ans a cru pouvoir et devoir exécuter fidèlement à leur égard et maintenir des traités conclus avec leur Souverain légitime immolé sur l'échafaud; qui s'est abaissée jusqu'à correspondre et traiter avec des factieux comme avec des Rois; qui osa attacher quelque confiance à leurs protestations d'alliés fidèles, et qui ne dédaigna pas, contre son usage, d'envoyer et d'accréditer auprès de ces régicides un Ambassadeur extraordinaire; la Sublime Porte a chèrement payé ses procédés impolitiques et ses erreurs. Souvent une chute, un revers, un événement malheureux nous éclaire un moment, mais ne nous corrige pas: et toute confiance aveugle, inconsidérée, déraisonnable, pardonne insensément aux traîtres, et survit pour son malheur aux plus infâmes trahisons: le Cabinet de Constantinople en a fait la funeste expérience. La subite invasion de l'Egypte, faite en pleine paix, par les Généraux et au nom du Gouvernement *rebellionnaire* de la France, ouvrit enfin les yeux à tous les membres du Divan: ils s'aperçurent que la rebellion François étoit un monstre qui croissant tous les jours, s'apprêtoit à dévorer tous les autres Etats: le danger s'offrit à leurs regards

dans toute sa profondeur, et tel que les Ambassadeurs des Puissances Coalisées l'avoient constamment représenté : le sentiment de leur propre salut les rapprocha de la cause commune, et la Coalition les compta au nombre des Puissances armées contre les François usurpateurs, désorganiseurs et régicides.

Quand il détruisit toute la flotte Française à l'embouchure du Nil, l'Amiral Nelson sembla dire aux Turcs, en leur montrant les soldats du républicain Bonaparte, *Voilà vos prisonniers, ou vos victimes* ; et aux François, en leur montrant l'Egypte, *Voilà votre prison ou vos tombeaux*. La puissante coopération des flottes Angloises, l'intrépide valeur de Nelson, le courage et l'habileté de Sir Sidney Smith, le rassemblement d'une armée nombreuse en Syrie, sous les ordres du Grand Visir lui-même, parurent annoncer l'année dernière la réalisation de ce présage. Les Ottomans avoient atteint déjà les frontières de l'Egypte, où l'armée Française, manquant d'habits, de provisions, de munitions, lâchement abandonnée et trahie par son Chef Bonaparte, ne leur pouvoit opposer qu'une faible résistance. On en peut juger aisément par les détails suivans, que le Général Damas, Chef de l'Etat-Major, fit passer au Ministre de la Guerre, après le départ de Bonaparte. “ Vous pouvez juger de l'affoiblissement de l'armée par sa réduction considérable depuis un an. Son effectif au 1^{er} Vendémiaire, (22 Septembre 98) étoit de plus de 33,000 hommes ; il est en ce moment, 20 Vendémiaire an 8 (11 Octobre, 99), au-dessous de 22,000 hommes, dont il faut déduire 2,000 malades ou blessés, hors d'état de faire aucun service ; et 4,000 environ, hors d'état d'entrer en cam-

“ pague, qui ne sont point propres à un service
 “ actif, et dont partie ou blessés ou attaqués de
 “ maux d’yeux, préfèrent rester dans les dépôts,
 “ plutôt que de s’exposer à gagner les maladies
 “ épidémiques auxquelles les hôpitaux sont su-
 “ jets dans ce pays.”

“ Il résulte de ce tableau comparatif, que,
 “ depuis un an, l’état de l’effectif est réduit d’un
 “ tiers, et celui des présens sous les armes dimi-
 “ nué de moitié. Les 16,000 hommes, de toutes
 “ armes, qui composent environ l’armée active,
 “ sont répandus sur une surface de terrain, com-
 “ prise dans un triangle, dont les côtés égaux
 “ ont à-peu-près 200 lieues; et l’expérience
 “ prouve en ce moment, Citoyen Ministre, que,
 “ lorsque les garnisons indispensables pour la
 “ sûreté des places et des provinces sont dis-
 “ traites du nombre d’hommes en état d’entrer en
 “ campagne, il est impossible d’en réunir 7,000
 “ sur un seul point, pour s’opposer aux efforts
 “ des ennemis qui nous menacent d’invasion de
 “ tous côtés.”

Le Général en chef, Kléber, s’exprimoit à-
 peu-près de la même manière, à la même époque.
 “ Vous savez, Citoyens Directeurs, et vous êtes
 “ à même de vous faire présenter l’état de l’armée
 “ lors de son arrivée en Egypte : elle est aujour-
 “ d’hui réduite de moitié...Le dénuement d’armes,
 “ de poudre de guerre, de fer coulé et de plomb,
 “ présente un tableau tout aussi alarmant que la
 “ grande et subite diminution d’hommes dont je
 “ viens de parler.....Les troupes sont nues; et
 “ cette *absence* de vêtement est d’autant plus fâ-
 “ cheuse qu’il est reconnu que, dans ce pays, elle
 “ est une des causes les plus actives des dissente-
 “ ries et des ophthalmies, qui règnent constam-

“ ment.....Bonaparte, à son départ, n'a pas laissé
 “ un sol en caisse, ni aucun autre objet équiva-
 “ lent ; il a laissé, au contraire, un arriéré de
 “ 10,000,000 liv. ; et la solde arriérée de toute l'ar-
 “ mée se monte seule à 4,000,000 liv.... Le Général
 “ Bonaparte dit, qu'Alexandrie et El-Arisch sont
 “ les deux clefs de l'Egypte. El-Arisch est un
 “ méchant fort à quatre journées dans le désert.
 “ La difficulté de l'approvisionnement ne permet pas
 “ d'y jeter plus de 250 hommes. Six cents Ma-
 “ meloucks ou Arabes, pourront, quand ils le
 “ voudront, intercepter sa communication avec
 “ Catich ; et comme, au départ de Bonaparte,
 “ cette garnison n'avoit pas pour quinze jours
 “ de vivres en avance, il ne faudroit pas plus de
 “ tems pour l'obliger à se rendre sans coup férir....
 “ Alexandrie n'est point une place, c'est un vaste
 “ camp retranché ; il étoit, à la vérité, assez
 “ bien défendu par une nombreuse artillerie de
 “ siège ; mais, depuis que nous l'avons perdue
 “ dans la désastreuse campagne de Syrie, depuis
 “ que le Général Bonaparte en a retiré toutes les
 “ pièces de marine pour armer au complet les
 “ deux frégates avec lesquelles il est parti, ce
 “ camp ne peut plus offrir qu'une foible résis-
 “ tance.....Le Général Bonaparte voyoit la crise
 “ fatale s'approcher.”

Telle étoit la position critique de l'armée Fran-
 çoise, et son déplorable état de misère, lorsque
 le Grand Visir, à la tête de 50,000 hommes,
 traversa le désert, attaqua et prit El-Arisch, et
 s'apprétoit à pénétrer en Egypte au commence-
 ment de l'année. Le Général Kléber, instruit
 par les avis et les exemples de Bonaparte dans
 l'art de trahir et de tromper insidieusement l'en-
 nemi généreux qu'on ne peut vaincre à force

ouverte, se hâta de renouveler des propositions de paix ; elles furent malheureusement écoutées dans le camp Ottoman, et à bord de la flotte Anglaise. Sir Sidney Smith et le Grand Visir, redoutant sans doute les chances toujours incertaines des combats, et desirant d'arrêter l'effusion du sang humain, oublièrent le caractère de l'ennemi auquel ils avoient affaire, et traitèrent avec lui. L'évacuation de l'Egypte, par l'armée Française, fut l'objet du premier article, et devoit avoir lieu dans le courant de Mars ou d'Avril ; et la place du Caire devoit être provisoirement évacuée. Mais ce Kléber, à qui Bonaparte avoit écrit en partant — “ Vous savez apprécier aussi
 “ bien que moi, Citoyen Général, combien la
 “ possession de l'Egypte est importante à la
 “ France ; son évacuation seroit un malheur d'au-
 “ tant plus grand, que nous verrions de nos jours
 “ cette belle province passer en d'autres mains
 “ Européennes. Entamez la négociation ; per-
 “ sistez toujours dans l'assertion que j'ai avancée,
 “ Que l'intention de la France n'a jamais été
 “ d'enlever l'Egypte à la Porte ” — ce même Kléber a payé de la plus insigne perfidie, la confiance et la générosité des Turcs. Le 11 Mars, dans le moment où l'armée Ottomane, se reposant tranquillement sur la foi des traités, restoit avec confiance inactive et sans précautions à quelques lieues du Caire, Kléber, à la tête de ses bandits et de quelques Cophtes et Arabes mécontents, a surpris les Turcs dans leur camp, sans annoncer préalablement la reprise des hostilités, conformément aux loix de la guerre : il en a par conséquent fait un carnage effroyable. On porte à plus de 15,000 hommes le nombre de ceux qu'il a égorgés sans défense ; presque toute l'infanterie

Ottomane a été passée au fil de l'épée ; et la cavalerie s'est précipitamment retirée vers Gaza, au camp d'Osman, Pacha, Lieutenant du Grand Visir ; après cette *honorable* expédition, les François sont entrés triomphans au Caire. Mais on assure qu'ils n'y sont pas restés long-tems. La juste indignation des Turcs n'est pas demeurée sans effet. Le Grand Visir a, dit-on, réuni promptement un corps considérable qui est revenu sur le Caire, a forcé cette place, et égorgé non-seulement tous les soldats François, mais encore tous les commissaires civils, leurs savans, les membres de leur Institut National, et même tous les Chrétiens qui se trouvoient dans la ville.

Les motifs de l'infâme conduite de Kléber sont diversement expliqués, mais aucuns ne la justifient. L'assassinat de tout un camp, exécuté dans l'intervalle et à la faveur d'une suspension d'hostilités et d'un traité de paix signés déjà par les Chefs des deux armées, est un de ces traits qui manquoient à l'histoire de la rebellion Française, et au caractère de ses auteurs, de ses agens, de ses vils Généraux.

Kléber, ne voyant arriver ni la ratification de son traité de la part de l'Angleterre, ni la flotte de Constantinople et les vaisseaux de transport promis pour ses troupes, s'est irrité de ce retard ; il a cru qu'on avoit dessein de le jouer ; et, sans considérer les causes diverses de ces délais, occasionnés par des armemens considérables et par de grandes distances à parcourir, il s'est permis une trahison lâche et certaine pour venger une offense légère et présumée. Il est vrai, que le Ministère Britannique, trouvant dans la correspondance interceptée de l'Egypte, que Bonaparte et Kléber ne cherchoient qu'à tromper la Sublime Porte et

ses Alliés par des propositions déusoires de paix, envoya au Lord Elgin et à ses Amiraux des instructions propres à déjouer les projets des François rebelles, en recommandant de ne point se fier à leurs propositions trompeuses. Mais instruit, bientôt après, de la convention signée par Sir Sidney Smith et le Grand Visir, il la ratifia, et fit partir des ordres pour son entière exécution, sans en considérer les avantages ou les inconvéniens ; et c'est dans cet intervalle, entre la première et la seconde réponse, si différentes l'une de l'autre, que Kléber a recommencé les hostilités par le plus grand attentat qu'un Général d'armée puisse commettre ; et si la malveillance pouvoit conserver encore quelque doute sur les intentions de l'Angleterre, le sort du vaisseau à bord duquel se sont embarqués Tallien, Desaix, Devoust, et 150 autres François, explique tout et ne laisse subsister aucune équivoque. Il est parti librement d'Alexandrie le 3 de Mars, amariné le 30 par la frégate Angloise la Dorothee, conduit à l'Amiral Keith, qui le remet en liberté, et le laisse arriver à Toulon le 5 Mai. Tel devoit être le sort de tous les transports François partis d'Egypte, sur la foi du traité conclu ; mais ce Kléber, le violateur des droits les plus sacrés de la guerre, vient d'y apporter un obstacle insurmontable.

Il ne manque cependant pas d'avocats et de défenseurs officieux ; il en est qui prétendent le justifier de cet attentat horrible, et motiver sa conduite sur l'événement suivant. Mourad Bey, à la tête d'un parti considérable, poursuivi, mais jamais défait par les François, s'étoit retiré dans la Haute Egypte où on avoit grand peine à le contenir sans pouvoir jamais l'atteindre ; après la

conclusion de l'armistice, dont il n'étoit pas instruit sans doute et à laquelle il n'avoit point participé, il paroît qu'il a surpris une division des républicains qui se rendoit du Caire à Alexandrie, pour s'y embarquer ; et l'ayant facilement défaite, il en passa la plus grande partie au fil de l'épée. Mais le Grand Visir doit-il être responsable d'une action qu'il n'a pu ni empêcher, ni prévoir ? A-t-il contribué pour quelque chose dans cette violation du traité ? C'est contre Mourad Bey qu'il falloit marcher, et non pas contre le camp du Grand Visir. Mais disons mieux : cet événement, s'il a jamais eu lieu tel qu'on le rapporte, n'est qu'un prétexte dont Kléber et les amis de la rebellion Française cherchent à couvrir la nouvelle perfidie qui met le comble au déshonneur de l'armée d'Egypte ; et la véritable raison est celle-ci :—Dans toutes ses dépêches postérieures au départ de Bonaparte, le Général Kléber, sans accuser ouvertement son Chef fugitif, se plaignoit cependant au Directoire de la manière brusque et mystérieuse dont il étoit parti, et l'état déplorable dans lequel il avoit laissé l'armée nue, et sans le sous : après son traité conclu, il se dispoit sans doute à retourner en France, et à renouveler aux membres du Gouvernement les plaintes qu'il avoit à faire de la conduite de son Général en chef : mais aussitôt qu'il a su la nouvelle révolution qui s'étoit faite à Paris, et l'élévation de Bonaparte au suprême consulat, qui place entre ses mains l'autorité d'un despote, il a senti tout à la fois et l'imprudence qu'il avoit commise dans ses dépêches, et le danger de revenir dans un pays où celui qu'il avoit sans doute indisposé par ses plaintes, commande en souverain. On remarque en effet, que, depuis le règne de Bonaparte, pas une dé-

pêch
mie
dé;
l'ac
la F
son
de n
ven
dése
pris
sang
égo
à le
Ott
ses
espo
pou
goc
pres
L
Ott
28,
du
que
pes.
de l
de c
elle
Ang
Ava
gin
tous
I
war
men
sa

pêche de Kléber n'est arrivée directement au Premier Consul ; pas un secours ne lui a été demandé ; et le Général de l'armée d'Egypte, effrayé de l'accueil qu'il devoit attendre du nouveau tyran de la France, s'il y retournoit, a mieux aimé creuser son tombeau en Egypte par une trahison, que de mourir sur l'échafaud en France par l'injuste vengeance de Bonaparte. Dans cette résolution désespérée, il n'a considéré que lui seul ; et a pris sur son compte l'effrayante responsabilité du sang innocent des Turcs qu'il a trahis, surpris, égorgés ; du sang des Chrétiens, qui sont tombés à leur tour victimes de la juste vengeance des Ottomans rentrés au Caire ; du sang, enfin, de ses propres soldats, auxquels il ne reste plus aucun espoir de salut en Egypte, depuis qu'il a rendu pour eux toute capitulation impossible, toute négociation infructueuse, et toute commisération presque *inespérable*.

Le 26 d'Avril, la première division de la flotte Ottomane sortit du port de Constantinople ; et, le 28, elle fut suivie de la seconde, sous les ordres du Capitan Pacha. Cette escadre, à bord de laquelle se trouve un nombre considérable de troupes, est composée de 7 frégates et 11 vaisseaux de ligne, parmi lesquels il y en a un de 110 pièces de canon. Elle est destinée pour Alexandrie, où elle sera renforcée par une division des forces Angloises qui se trouvent dans la Méditerranée. Avant le départ du Capitan Pacha, le Lord Elgin eut une longue conférence avec lui, et avec tous les Ministres du Divan.

Il paroît, par une lettre de Semlin, que Passwan Oglu a repris les armes contre le Gouvernement de Constantinople, et qu'il est secondé, dans sa révolte, par le Gouverneur de Szliona, qui

s'est joint à lui avec tous les hommes qu'il a pu réunir sous ses drapeaux. Tous les Pachas de la Turquie Européenne ont reçu des *firmans* qui leur défendent de ne fournir aucuns approvisionnemens au Pacha rebelle ; et on a placé en même tems des gardes à Semendria, sur le Danube, afin d'empêcher qu'aucun secours n'arrive à Widdin. Le Pacha de Belgrade a reçu plusieurs fois de la Porte l'ordre d'attaquer Paswan Oglou : tous les préparatifs sont faits pour cela ; et, vers le milieu du mois de Mai, quelque bataille sanglante aura sans doute été livrée aux rebelles par l'armée Ottomane. Cette nouvelle rebellion, et la reprise des hostilités en Egypte, sont cause que des levées considérables se font dans toutes les provinces Européennes et Asiatiques du Grand Seigneur.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

En suivant sur la carte les mouvemens aussi extraordinaires que rapides des armées Françaises, on est forcé de convenir que leur plan de campagne tient à une extravagance si audacieuse, ou à une si profonde connoissance de l'art militaire, qu'il a été jusqu'ici impossible aux plus habiles généraux, et aux plus grands observateurs politiques, d'en découvrir la fin ultérieure et le véritable but, quoiqu'il se soit écoulé déjà plus de sept semaines depuis leurs premières attaques sur le Rhin, et l'ébranlement de leurs colonnes en Italie. Moreau, pénétrant et s'enfonçant dans la Souabe jusqu'au-delà de l'Iller, et touchant aux frontières Bavaoises, ne vouloit-il faire qu'une diversion puissante en faveur de Gènes et des François battus au-delà des Alpes ? La distance énorme qui sépare ces deux théâtres de la guerre,

devoit nécessairement paralyser ses efforts et l'empêcher d'atteindre son objet : il avoit éprouvé déjà, dans une de ses précédentes campagnes, que sans rien déranger sur le Pô, l'Autriche avoit assez de forces pour le repousser loin du Danube, et le ramener sur les rives du Rhin. Vouloit-il, après avoir paru menacer Ulm, marcher rapidement vers la frontière méridionale de la Bavière, passer du Lech sur l'Inn, et pénétrer jusqu'à l'Adige par les confins du Tirol et de l'Evêché de Trente, pour former ensuite l'aile gauche de l'armée de réserve ? Le Prince de Reuss, à la tête de son corps et des braves Tiroliens, eût apporté de grands obstacles à ce mouvement, quand bien même les forces du Général Kray n'auroient pas repris l'offensive pour le poursuivre dans sa marche. Il est plus naturel de croire que l'invasion subite du Général Moreau n'a eu d'abord pour objet que d'opérer sur l'armée Autrichienne du Rhin ce que le Général Mélas avoit si habilement exécuté contre l'armée Française en Italie ; de couper l'aile gauche des Impériaux, d'attaquer le Commandant en Chef à la tête des deux autres, et de le forcer à une bataille générale ; de surprendre ensuite ou de bloquer Ulm, et d'aller une seconde fois épouvanter le Cabinet Impérial jusqu'au cœur de l'Autriche, afin d'obtenir un traité de paix plus ou moins solide, dont Bonaparte et la France ont peut-être quelque desir, et certainement le plus grand besoin, l'une pour guérir ses maux, et l'autre pour consolider son usurpation.

Mais quand le Premier Consul a vu toutes ses espérances frustrées par l'admirable retraite des Généraux Kray et Sztarray, réunissant entièrement leurs corps le 13 de Mai, sous les murs de la forteresse d'Ulm ; quand il a vu l'armée Impériale, occupant une position presque inexpugnable sur le

Danube, recevoir en outre des renforts de Wirtembourgeois, de Bava-rois et d'Autrichiens, ses plans ont tout-à-coup changé: Carnot, arrivé le 16 au quartier-général de Moreau, lui a ordonné de faire rétrograder vers la Suisse un corps considérable destiné à passer le St. Gothard, et renforcer dans le Milanois l'armée du Premier Consul. Depuis ce moment les François ont quitté l'offensive dans la Souabe, et tous leurs efforts se sont portés en Italie, où, avec l'intrépide folie d'un joueur désespéré, ils risquent en ce moment pour ainsi dire le *va-tout*; c'est-à-dire toutes leurs espérances, leurs dernières ressources, et le salut de leur république épuisée.

Il faut en convenir ici, depuis le commencement de la guerre, jamais les armées des Puissances belligérantes n'avoient été séparées, morcelées pour ainsi dire, entremêlées et confondues comme elles le sont aujourd'hui: jamais elles n'avoient réciproquement occupé des positions plus critiques; jamais elles n'avoient aussi témérairement bravé la fortune, et le sort des armes; jamais elles ne s'étoient exposées à des revers d'une aussi fatale conséquence; jamais enfin des événemens aussi intéressans et aussi décisifs que ceux dont nous attendons impatiemment l'issue et que nous apprendrons peut-être avant la publication de cet article, n'avoient fixé et si long-tems suspendu l'attention des Cabinets, l'attente de l'Europe, et les incertitudes de la victoire. Les positions, la marche, les entreprises des deux armées ennemies, portent cependant l'empreinte de leur caractère national: les François ardens, inconsidérés, vifs et audacieux dans leurs projets, sans en calculer les suites en cas d'échec, ont, avec beaucoup de peine, descendu dans les plaines

de

de l'Italie par deux passages différens, le St. Gothard en Suisse, et le St. Bernard en Piémont ; leur armée, composée d'environ 7000 hommes, avec très-peu de cavalerie et presque point d'artillerie, a véritablement surmonté de grandes difficultés locales, gravi des montagnes, pénétré des défilés, traversé des rivières, et occupé déjà bien des villages, des bourgs, et même des villes ; mais elle n'a pas encore en son pouvoir une seule place forte : elle se trouve adossée aux Alpes qu'elle a franchis, appuyant sa gauche sur le Tessin, sa droite sur Ivree, ayant en front le Pô, et une ligne de forteresses occupées par l'ennemi. Les Autrichiens, au contraire, calmes, discrets, prévoyans, mesurés dans leurs entreprises, ont à la vérité divisé leurs forces : 50 bataillons sont occupés au blocus de Gênes ; 15000 hommes sont sur le Var ; et le Général Mélas est dans les environs de Turin, à la tête de 45,000 combattans, parmi lesquels on compte plus de 20,000 hommes de cavalerie : quand le surplus des garnisons des places, et les différens corps repoussés par les François, se sera joint à lui, il pourra facilement opposer 60,000 hommes au Premier Consul ; et c'est infailliblement entre les Alpes et le Pô que se livrera la bataille générale qui doit fixer le sort de la campagne entière. Si les Impériaux sont vaincus, alors leurs troupes disséminées, et leurs corps détachés à Nice, à Gênes, abandonneront précipitamment leurs positions, et souffriront peut-être beaucoup, avant de pouvoir rejoindre le principal corps d'armée : mais il leur reste, même après leur défaite, les citadelles de Turin, Alexandrie, Milan, Tortone et Mantoue, autour desquelles ils pourront se rallier, attendre des renforts, et rattaquer ensuite les François. Si, au

contraire, Bonaparte est défait, destitué de forteresses et d'appui sur ses derrières, il ne lui demeure d'autre espoir de salut, d'autre moyen de retraite que les deux passages dangereux par lesquels il est arrivé, et qui ne lui suffiroient pas sans doute dans une marche rétrograde aussi précipitée que celle à laquelle il sera forcé de recourir. La chance est donc heureuse en faveur des Alliés ; et tout nous fait espérer que la victoire se déclarera cette fois-ci pour la cause de la religion et des trônes.

ARMÉES DU RHIN.

22 *Mai*.—Avant que les François eussent changé de position, leur armée occupoit les deux rives du Danube, et l'angle droit que forme cette rivière à l'embouchure de l'Iller : la division de Richepanse étoit sur les hauteurs d'Erbach ; et s'ils avoient pu tirer les Autrichiens de leurs retranchemens et les attirer dans un lieu propre à livrer une bataille générale, peut-être le sort de la campagne se fût-il décidé en leur faveur : mais cela n'est point arrivé, grace au talent rare du Général Kray. *N'importe*, dit à cette occasion une lettre écrite des quartiers généraux de l'armée Française ; *nous avons du moins obtenu un des grands avantages que nous avons en vue, savoir, d'empêcher l'ennemi d'envoyer aucuns secours en Italie.* Les dépêches officielles du Lieut. Col. Clinton, en date du 22, des quartiers généraux Autrichiens, disent positivement : “ Depuis que l’armée Impériale a traversé le Danube sous les “ murs de cette place, l’ennemi n’a osé faire au- “ cun mouvement de conséquence ; dans la nuit “ du 18, il passa le Danube à Erbach, avec des “ forces considérables, et reconnut le lendemain

" la position des Autrichiens sur les hauteurs qui
 " entourent la ville ; mais il la trouva si formi-
 " dable, qu'il repassa le Danube dans la nuit et
 " reprit sa position entre cette rivière et l'Iller,
 " sans rien tenter : le résultat des engagements
 " entre les postes avancés depuis l'arrivée de
 " l'armée Autrichienne dans sa position, a tou-
 " jours été à l'avantage des Impériaux." Ce jour-
 là même l'Archiduc Ferdinand fit rétablir, mal-
 gré le feu des François, un pont qu'ils avoient
 détruit en se retirant ; il passa le Danube et prit
 à la pointe de la baïonnette le village de Dolme-
 singen que l'ennemi occupoit avec sept pièces de
 canon : il s'en empara ainsi que d'un hôpital ;
 mais il l'évacua bientôt après, et repassa le
 Danube.

23.—Les troupes Françaises passées de la rive
 gauche à la rive droite du Danube sont entrées
 aujourd'hui à Mindelheim, et s'avancent dans le
 bois jusqu'à Angelberg ; et le même jour le Gé-
 néral Prince Hohenlohe a quitté Blaubeuren, et
 s'est avancé à Gunzburg dont il s'est emparé.

24.—Huit cents hommes de cavalerie et les
 chasseurs de Wirtemberg sont envoyées dans la
 vallée de Kamlach, pour observer l'ennemi placé
 sur les deux rives du Günz, près de Roggenburg :
 2000 hussards et autant d'autres troupes légères
 ont également pris poste près de Leipheim. Il se
 répand aujourd'hui à Ulm, que le Général Mélas
 a fait demander 10,000 hommes de renfort ; et on
 assure que des ordres ont été déjà donnés pour
 leur départ.

25.—Les François se préparoient à faire une
 attaque générale contre les Autrichiens ; mais
 la pluie qui a tombé abondamment tout le jour
 les en a empêchés.

26.—Une colonne Française forte de 10,000 hommes, aux ordres du Général Vandamme, s'étoit avancée aujourd'hui jusqu'à huit milles d'Augsbourg ; mais les Autrichiens l'ont forcée de rétrograder.

27.—Le Général Moreau, qui se trouve au centre de son armée, près de Mindelheim, paroît s'avancer vers le Tirol et sur le Lac de Constance, afin d'être à portée sans doute de concerter ses opérations avec l'armée de réserve, et de lui faire passer des secours par le pays des Grisons : il a déjà fait partir 26,000 hommes qui traverseront le St. Gothard, dont les François sont en possession. —Voilà ce que dit une lettre écrite de l'armée Française en date de ce jour 27, tirée des papiers de Paris : “ L'armée a été dans un état d'in-
 “ activité pendant les six derniers jours passés.
 “ Elle avoit entouré Ulm dans l'espoir de la
 “ prendre d'assaut ; mais elle a renoncé à ce plan,
 “ parce que cette ville offre à l'ennemi un des
 “ points les plus avantageux de toute l'Alle-
 “ magne. Au moment où un mouvement se faisoit
 “ vers notre aile droite, l'ennemi a effectué une
 “ vigoureuse sortie d'Ulm contre le Général
 “ Ste. Suzanne qui commande l'aile gauche de
 “ l'armée : d'abord ce Général fut repoussé ;
 “ mais il obtint bientôt la supériorité, à l'arri-
 “ vée du corps de réserve commandé par le Gé-
 “ néral Collaud. Telle est aujourd'hui notre posi-
 “ tion : la gauche sur l'Iller ; la droite dans la
 “ direction d'Augsbourg, vers les points d'Obers-
 “ kirchburg, Wizighausen, Weissenhorn, Hog-
 “ zenburg, Nuitenthal, sur le Gütatz, Krum-
 “ bach, sur le Camboch, et Mindelheim.—De-
 “ puis quelques jours, dit une lettre de la même
 “ armée, arrivée à Strasbourg le 1 de Juin, des

" détachemens de cavalerie Autrichienne se mon-
 " trent sur les derrières de notre armée, à
 " Stockach, à Villengen, et même à Biberac; mais
 " ils ne nous font aucun mal, parce que nos
 " communications avec la Suisse ont lieu par le
 " Lac de Constance, sur lequel nous avons une
 " flottille de 25 bâtimens, dont 1; ont été pris
 " sur les Autrichiens.—Enfin une dépêche télé-
 " graphique de Huningue, le 3 de Juin, annonce
 " au Gouvernement François qu'il n'y a rien de
 " nouveau à l'armée du Rhin; et que la partie de
 " l'armée qui occupe les hauteurs d'Ulm, presse
 " cette place de plus en plus."

Au milieu de ces différens rapports, tirés des
 papiers de Paris, pleins d'in vraisemblance et de
 contradictions, on découvre aisément la foiblesse,
 l'embarras, et la position critique de l'armée de
 Moreau. Ses derrières ne sont rien moins que
 libres et assurés : la forêt noire est entièrement
 dégarnie de troupes : les passages en sont ouverts,
 et les vallées qui aboutissent au Rhin sont si foi-
 blement gardées, que 300 Houlans, soutenus
 d'un parti considérable de paysans du Brigaw,
 les ont prises un moment, et ont coupé la com-
 munication de Kell. L'armée Française en
 Souabe, par ses pertes, et ses détachemens en-
 voyés en Italie, se trouve réduite à 80,000 hom-
 mes; celle du Général Kray est aujourd'hui por-
 tée, suivant la Gazette de la Cour de Vienne,
 à 120,000 combattans; et si ce Général n'a
 fait aucune attaque jusqu'à ce jour, c'est qu'il
 prend des mesures pour couper, ou du moins em-
 barrasser beaucoup la retraite de l'ennemi, au
 cas qu'il parvienne à le mettre en déroute. Les
 partis de cavalerie Autrichienne qui, de l'aveu
 des François eux-mêmes, font leurs incursions

jusqu'à Villengen et Stockach, indiquent assez les desseins de leur habile Général. Le corps du Prince de Reuss a reçu également des renforts considérables. Il se trouve à la tête de 18,000 hommes, et tient toujours ses communications ouvertes avec le Général Jellachich par la voie de Felkirk. Il est faux que cette place ait jamais été au pouvoir des François : au contraire, ils ont un moment perdu la ville de Bregentz ; les Autrichiens la leur avoient enlevée ; mais l'arrivée du Général Jardon à la tête d'une force supérieure les a contraint de l'abandonner une seconde fois. Au reste, les braves Tiroliens, levés en masse, nous rassurent sur le sort du Général Prince de Reuss, et sur le succès de ses opérations.

ARMÉE D'ITALIE.

La marche extraordinaire et périlleuse de Bonaparte contre le Nord de l'Italie, à la tête de son armée de réserve, n'a pas arrêté le Général Mélas dans ses opérations sur la côte de occidentale Gènes en déclinant vers Nice. Nous l'avons déjà vu, jusqu'au 9 de Mai inclusivement, poursuivre de succès en succès le Général Suchet jusque sur les frontières de la République Française : et suivant les détails apportés à Vienne par le Lieut. Col. Paar, “ Il paroît qu'après la sanglante
 “ affaire du 7 Mai, le Général de cavalerie Mélas
 “ fit fortifier par des retranchemens le poste im-
 “ portant près de Roja qu'avoient emporté les
 “ glorieux efforts de ses troupes : à cette époque
 “ les Généraux Knesewich et Gorupp envoient
 “ déjà leurs piquets jusqu'à Villefranche et Men-
 “ tone ; ils avoient pris possession du Col de
 “ Brois, de Sospello, et fait quelques mouvemens

“ contre la Vallée de St. Martin: l'ennemi occupoit
 “ cependant encore le Château de Ventimille.

Le 10.—“ Pour assurer davantage cette position,
 “ le Général en Chef ordonna au Gén. Latterman
 “ de prendre d'assaut le Fort de Ventimille qu'il
 “ ne convenoit pas de laisser au pouvoir de l'en-
 “ nemi; le bataillon des grenadiers de Weber étoit
 “ chargé de cette expédition: mais quand les Fran-
 “ çois virent apporter les échelles et arriver le ba-
 “ taillon des grenadiers sur les hauteurs qui domi-
 “ nent le château, la garnison, composée de fix
 “ officiers et 100 soldats, se rendit prisonnière de
 “ guerre, et fut conduite sur les derrières de l'ar-
 “ mée par le Col de Tende.

Le 11.—“ L'impétuosité avec laquelle nos
 “ troupes s'avancèrent, déterminâ l'ennemi à tra-
 “ verser le Var, et à abandonner précipitamment
 “ la ville de Nice: le Général Gorupp, qui les
 “ suivoit de près, ne balança point à entrer dans la
 “ place, et dans l'instant même tous les habitans
 “ s'armèrent en foule et se joignirent à nos
 “ troupes: cet heureux événement engagea le Gé-
 “ néral Mélas à faire continuer les retranchemens
 “ commencés pour fortifier la position de la Roja,
 “ pour s'en servir au cas de besoin; il s'avança
 “ lui-même jusque sur le Var, et détacha aussitôt
 “ les Généraux Knesevick et Gorupp vers Coni,
 “ par les passages du Col de Tende, afin de renfor-
 “ cer en Piémont le F. M. Lieut. Kaim, ce qui
 “ s'exécuta le 12.

Le 13.—“ Le Général Mélas transporta ses quar-
 “ tiers généraux à Nice, en plaçant la brigade du
 “ Général Latterman de manière qu'une partie
 “ n'étoit éloignée que d'un mille et demi de la
 “ tête du point de cette rivière que l'ennemi oc-

“ cupoit encore : nos troupes ont pris possession
 “ du village d’Apremont, et gardent le pont de
 “ Pausone : le reste de cette brigade, et le corps du
 “ F. M. Lieut. Elsnitz, ont été ramenés sur la pe-
 “ tite rivière de Paglion. C’est ainsi que s’est
 “ avancé le Général en Chef, malgré que l’enne-
 “ mi occupât encore les châteaux de Monte Albo
 “ et Villafranca, l’un avec 230 hommes, et
 “ l’autre avec 300 : il les a fait cerner aussitôt, et
 “ ils ne tarderont pas à se rendre. Les forces Fran-
 “ çaises au-delà du Var s’élèvent à-peu-près, dit-
 “ on, à 8 ou 10 mille hommes, qui sont les restes
 “ du corps qui sous les ordres de Suchet a tenté
 “ de secourir les François renfermés dans Gênes.
 “ L’ennemi a laissé dans Nice un grand nombre de
 “ malades et de blessés, une quantité considérable
 “ de munitions de guerre, 450 barils de poudre,
 “ et 116 pièces d’artillerie.”—Le même jour le
 Général Hohenzollern écrit au Major Général Ni-
 coletti, Commandant de Milan, la lettre suivante :
 “ J’ai été attaqué aujourd’hui par toute la garni-
 “ nison de Gênes : l’affaire a été longue ; et
 “ je n’ai jamais vu d’engagement aussi opi-
 “ niâtre : nous avons eu le bonheur de défaire
 “ l’ennemi, qui en tués, blessés, et prison-
 “ niers, a perdu plus de 1000 hommes, outre
 “ le Commandant en second de Masséna, le Gé-
 “ néral Soult, son aide-de-camp, un Colonel, et
 “ beaucoup d’officiers. Le Général de division
 “ Hospitalet se trouve aussi parmi les blessés.
 “ Notre perte se monte à 240 hommes.”—Le
 même jour, 13, un bâtiment Danois chargé de
 fusils et de toute sorte de munitions de bouche et
 de guerre, parti de Toulon et cherchant à entrer
 dans le port de Gênes, a été pris par la frégate

Napolitaine la Galathée, de 20 canons : on assure qu'un convoi de 50 voiles, sous l'escorte d'un brig François et d'un autre vaisseau de guerre, sorti du même port et pour la même destination, a été également intercepté par les Anglois et conduit soit à Livourne, soit à Mahon.

Le 14.—L'armée Impériale reçut de Livourne 4 mortiers et 800 bombes ; et le Lord Keith ayant également reçu deux barques canonnières et deux galiotes à bombes, les Alliés se disposèrent au bombardement de Gênes par mer et par terre. De son côté le Général Massena manquant de balles, s'en est procuré en fondant les plus beaux aqueducs de la ville. Le Général Mélas, après avoir occupé les postes les plus avantageux sur la rive gauche du Var, commence aujourd'hui à faire remonter ses colonnes vers Turin, où il doit établir le quartier-général de la principale armée qu'il doit opposer à Bonaparte : deux brigades entières se portent vers le Mont Cénis ; et il fait renforcer le Général Wukassowich par une partie des garnisons des forteresses voisines. Le Général Elsnitz, restant sur la Var et maître de Nice avec 16,000 hommes, attaque continuellement les François et leur tue d'autant plus de soldats, qu'il est parfaitement secondé par deux frégates Angloises, embossées à l'embouchure du Var.

Le 15, les François bloqués dans la citadelle de Savone, et commandés par le Général de Brigade Buget, se trouvant absolument dépourvus de vivres, et ne pouvant plus attendre aucun secours du Général Suchet, poursuivi par les Autrichiens jusqu'au-delà du Var, proposèrent une capitulation qui, après quelques conférences, fut acceptée telle qu'elle suit.

Copie officielle de la Capitulation convenue entre le Général Comte de St. Julien, commandant les troupes Impériales employées au blocus de la citadelle de Savone, et le Général François Buget, Commandant de la dite place, qui offrit de la rendre aux conditions suivantes.

Art. 1.—La garnison Française sortira de la citadelle de Savone avec tous les honneurs de la guerre, armes, bagages, tambours battans, et drapeaux déployés, et se rendra en France par le plus court chemin, sans être faite prisonnière de guerre : elles seront escortées par les troupes Autrichiennes jusqu'au premier poste François, et recevront en chemin tous les secours nécessaires pour leur subsistance.—*Réponse.* Demain, 16 de Mai, à 3 heures après midi, la garnison Française sortira de la citadelle avec les honneurs ordinaires de la guerre, armes, bagages, tambours battans, drapeaux déployés : mais elle déposera ses armes sur le glacis de la place, et sera faite prisonnière de guerre : elle sera conduite dans l'intérieur de l'Italie, jusqu'à ce que le Général en Chef prenne d'autres mesures sur ce point.

Addition au Premier Article.—Les Officiers de la garnison conserveront leurs épées ou leurs sabres, aussi bien que leurs chevaux et leurs bagages : les soldats conserveront aussi leur havresac. Tous ceux qui ne sont point au nombre des combattans auront la permission de retourner en France, s'ils sont François, et en Italie, s'ils sont Italiens ; excepté cependant les chirurgiens, et les autres personnes attachées au service des hôpitaux, qui resteront pour soigner les malades, et les blessés incapables de suivre la garnison.

Art. 2.—Les Officiers de la garnison seront pourvus de tout ce qui leur sera nécessaire pour

transporter avec eux leurs bagages et tout ce qui leur appartient—*Réponse.* Accordé.

Art. 3.—Les malades et les blessés seront transportés par mer ; et ceux qui ne peuvent pas être transportés, resteront dans les hôpitaux de Savone, et auront la liberté de retourner en France après leur rétablissement.—*Réponse.* Les malades et les blessés seront traités avec tous les soins qu'exige l'humanité ; mais après leur rétablissement ils demeureront prisonniers de guerre.

Art. 4.—Les troupes Liguriennes, c'est-à-dire Gênoises, auront la liberté de suivre la garnison Française, ou de se retirer dans leur propre pays, sans être pour cela molestées en aucune manière.—*Réponse.* Tout ce qui a rapport aux combattans, formant partie de la garnison, est compris dans la réponse faite au premier article.

Article additionnel.—Les Officiers Autrichiens, qui peuvent être prisonniers de guerre dans la citadelle, seront considérés comme échangés, aussitôt que les troupes Impériales auront pris possession de cette place. Les otages seront échangés immédiatement après que la capitulation aura été signée ; et les troupes Autrichiennes prendront possession des portes du château. Tous les plans et les écrits qui ont rapport à la ville de Savone et à ses fortifications, aussi bien que tous les canons et les munitions, seront fidèlement remis à ceux que le Commandant Autrichien enverra pour cet effet.

Article additionnel.—La garnison ne sera point envoyée en Allemagne ; mais on lui accordera de rester en Italie, et elle sera comprise dans le premier échange.—*Réponse.* La garnison de Savone ne demeurera en Italie que jusqu'à ce que le Général en Chef ait donné des ordres ultérieurs sur ce

point: et quant à leur prompt échange, je m'y intéresserai personnellement.

C'est ainsi que s'exprime le Lord Keith sur le même événement, dans ses dépêches du 16, à bord du Minotaure, devant Gênes. " L'importante
" forteresse de Savone s'est aujourd'hui rendue
" par famine, en conséquence de l'activité et de
" la vigilance des officiers de Sa Majesté Britan-
" nique, et de ceux du Roi de Naples, dont les
" canots ont fait la garde pendant quarante et
" une nuits avec une persévérance qui leur fait le
" plus grand honneur; et particulièrement du
" Capitaine Downman, commandant la Santa
" Dorothea, du Capitaine Settimo, comman-
" dant le brig Napolitain el Strombolo, et du
" Lieut. Jackson, servant comme capitaine à bord
" du sloop Anglois le Caméléon, auxquels le soin
" du blocus de Savone avoit spécialement été con-
" fié. J'ai vu les conditions proposées; je les ai
" acceptées, et ai autorisé le Capitaine Downman
" à les signer en mon absence, conjointement
" avec le Major-Général Comte de St. Julien.
" J'apprends que la garnison étoit à-peu-près com-
" posée de 800 hommes."

Telles sont les dernières nouvelles authentiques reçues d'Italie par la voie d'Allemagne. Les Papiers de Paris les font remonter jusqu'au 25 de Mai, relativement à Nice et aux mouvemens de l'armée du Général Suchet; mais ils ne disent pas un mot de la prise de Savone, ni du bombardement de Gênes, dont le sort est sans doute actuellement décidé. On distingue cependant, au milieu des mensonges officiels du Général Suchet, combien les Autrichiens le molestent et dépeuplent son armée par leurs attaques continuelles. Nous allons donner ici le précis de ses dépêches, datées de Cagne, le 14 Mai.

“ La fortune du Premier Consul préside à tous
 “ les événemens. Mélas s’endort à Nice. Les
 “ Généraux Latterman et Elsnitz se préparent à
 “ nous attaquer encore aujourd’hui. Ils l’ont fait
 “ hier à la tête du pont, et ont été repoussés.
 “ Cependant leur position sur le Var pourra ré-
 “ tarder mes opérations offensives. Les Anglois
 “ ont mouillé à l’embouchure de ce fleuve, pour
 “ les soutenir.—*De Gagne, le 18.* Toute la bri-
 “ gade de Latterman, composée de grenadiers
 “ Hongrois, occupe les hauteurs, avec quatre
 “ régimens d’infanterie et trois pièces de canon.
 “ L’ennemi est si fort de ce côté-ci, que je suis
 “ tenté de croire qu’il n’a envoyé que 4 ou 5 mille
 “ hommes en Piémont.—*De St. Laurent, le 23.*
 “ Le 20, l’ennemi nous a encore attaqué sur les
 “ hauteurs devant la tête du pont : l’action a été
 “ chaude, et lui a coûté cher.—A 4 heures du
 “ matin, les Autrichiens, avec 11 bataillons de
 “ grenadiers, et 6 régimens d’infanterie, ont
 “ attaqué la tête du pont de St. Laurent ; mais ils
 “ ont été repoussés.—Mélas, apprenant les pro-
 “ grès de l’armée de réserve, est parti de Nice le
 “ 20.—Je m’attends à être attaqué ce soir, ou
 “ demain matin.—*De St. Laurent, le 25.* Nous
 “ avons défait l’ennemi dans l’affaire du 23,
 “ malgré les efforts qu’il fit pour prendre, ou pour
 “ brûler la tête du pont : il doit avoir perdu plus
 “ de 500 hommes. Le Premier Consul est à
 “ Ivree à la tête de 50,000 hommes. Je vais
 “ m’emparer au plus tôt de Nice ; et le 28, mes
 “ troupes occuperont Raux.”

ARMÉE DE RÉSERVE.

Conduits par les papiers François, qui sont au-
 jourd’hui la seule source où nous puissions sui-

ser quelques détails relatifs à l'armée du Premier Consul, si improprement appelée l'armée de réserve : nous allons la suivre dans sa marche, et retracer ses avantages que le *Moniteur* appelle si pompeusement des victoires. A la vérité, toutes les gorges, toutes les avenues de l'Italie septentrionale par les Alpes, sont remplies de soldats François qui repoussent tous les avant-postes Autrichiens, et tous les petits corps détachés en avant, pour les observer plutôt que pour les combattre ; mais c'est devant Milan, devant Turin, ou sur le Pô, qu'il faut les attendre.

Le 22 Mai.—Tandis que le Général Lannes s'avançoit sur Yvrée, le Général Turreau, placé derrière le Mont Cénis, et à qui il ne restoit cependant que la 26^{me} demi-brigade et 100 sapeurs qui lui étoient nouvellement arrivés, reçut ordre de combiner ses mouvemens avec ceux de l'avant-garde de l'armée de réserve. L'attaque du poste des Gravières fut ordonnée, malgré que ces hauteurs fussent couvertes de canons, et tous ses alentours bordés de retranchemens. L'Adjudant-Général Liébeau, à la tête de 950 hommes, s'avança pour prendre tous les ouvrages extérieurs ; et le Général Turreau appuya cette attaque avec trois compagnies de carabiniers, quatre de grenadiers, et deux pièces d'artillerie. L'engagement fut des plus opiniâtres, et la victoire long-tems douteuse ; mais un bataillon de la 26^{me} parvint à tourner le fort S. François ; il y monta, s'établit sur le plateau, et força l'ennemi à évacuer le village des Gravières. Bientôt les troupes s'élancèrent de tous côtés au pas de charge : toutes les positions furent forcées, et la Brunette capitula à dix heures du soir. Nous avons fait (les François) dans ce combat plus de 1,500 prisonniers, tués ou blessés plus de 300, et pris, outre 800 fu-

sils, une grande quantité de munitions de guerre et de bouche. Nous avons eu de notre côté 60 hommes de tués, et 250 de blessés. Après cette victoire le Général Turreau s'est porté en avant de Suze, où il a eu des combats à soutenir pendant cinq jours consécutifs; mais il a toujours résisté et repoussé l'ennemi.

Le 23. — *Le Général Watrin au Général Lannes.* " D'après vos ordres, Citoyen Général, la division que je commande a quitté sa position de Monte-Strutto, pour aller s'emparer d'Yvrée. L'ennemi, au nombre de 6000 hommes d'infanterie et de cavalerie, occupoit cette ville et le fort. L'attaque fut vive de notre part; et après deux heures de combat et d'une résistance vigoureuse, un bataillon, le 22^e, ayant à sa tête le Capitaine Cochet, aide-de-camp du Général de Brigade Masher, a escaladé le fort, et s'en est emparé à la baïonnette. Cependant, l'ennemi faisoit encore une défense très-opiniâtre sur les remparts de la ville fraisée et palissadée. L'assaut fut décidé sur trois points. Les braves 22^e et 40^e vinrent à bout de couper à coups de hache les barrières et les chaînes des ponts-levis au centre et à gauche de la ville, tandis qu'avec l'audace et l'intrépidité qui vous ont toujours caractérisé, vous enfonciez la porte de droite. Toutes les colonnes pénétrèrent en masse dans la ville, où nous fîmes près de 300 prisonniers, après en avoir tué ou blessé un aussi grand nombre. Le Général Malher, les Adjudans-Généraux Hullin et Garreau, sont entrés les premiers à la tête des troupes; le Chef de bataillon Marrenne, mon aide-de-camp, le citoyen Bernard, Capitaine du Génie, ont les premiers monté à l'assaut à la porte du centre. Beaucoup d'officiers et soldats des excellentes 22^e et 40^e se

sont particulièrement distingués. Je vous ferai connoître leurs noms.

“ Nous avons à regretter de notre côté une vingtaine de braves tués ou blessés, parmi lesquels le chef du 3^e bataillon de la 22^e demi-brigade de ligne. Toute la troupe s’est parfaitement conduite.”

Le 24.—La légion Cisalpine, forte de 2000 hommes, commandée par le Général Lechi, est partie d’Aoste, et s’est avancée vers Châtillon.— Le même jour le Général Moncey, à la tête d’une armée de 25,000 hommes, composée des trois divisions de Lorge, Lapoype, et Leclerc, avoit ses quartiers-généraux à Altorf, à l’extrémité du lac de Lucerne ; il se disposoit à passer le lendemain le S. Gothard ; et, avant d’entrer sur le territoire des Cantons Italiens de Lugano et de Bellinzone, il a adressé aux habitans la proclamation suivante.

“ Les troupes victorieuses de la République Française entrent maintenant sur votre territoire, non pour y porter la terreur et la désolation de la guerre ; mais pour vous rendre à votre Gouvernement, à vous-mêmes, et pour chasser les troupes de la Maison d’Autriche, qui, par son refus constant de faire la paix, prolonge vos malheurs et votre esclavage.—Les personnes, les propriétés, les mœurs, les usages, la religion, seront respectées : mais demeurez dans vos maisons ; ne quittez point vos travaux ordinaires ; si vous les abandonnez, je ne puis répondre de rien. Je vous le répète, habitans des Cantons Helvétiques et Italiens, nous n’entrons sur votre territoire que comme vos amis, vos alliés et vos défenseurs.”

Le 25.—Le Général Lannes chasse l’ennemi de la position de Romano, suit la route de Turin,

et arrivé sur les bords de la Chiusella, se dispose à passer cette rivière.

Le 26.—La 6^e légère commence l'attaque sur trois points, le centre s'élance au pas de charge sur le pont ; deux bataillons se jettent dans la rivière au milieu d'une grêle de balles et de mitraille. L'ennemi ne peut résister à tant d'ardeur et d'impétuosité ; déjà sa première ligne d'infanterie est mise dans une déroute complète ; sa seconde ligne, formée des régimens de Kinsky et de Banâtes, veut charger la 6^e légère, qu'elle parvient à arrêter un moment ; mais la 22^e de bataille, formée en colonne serrée par le Général Gency, se précipite sur l'ennemi, le culbute, et le force à chercher son salut dans la fuite : il est vigoureusement poursuivi par la 6^e légère, la 22^e de bataille, le 12^e régiment d'hussards, et le 21^e de chasseurs. La ligne de cavalerie, composée de 4,000 hommes, attaque à son tour ; les 40^e et 22^e demi-brigades soutiennent la charge avec fermeté, les baïonnettes en avant ; jamais infanterie ne montra plus de sang-froid et de courage : trois charges successives sont repoussées. Le Général Palfy, commandant la cavalerie ennemie, est tué avec six autres officiers Autrichiens.

L'ennemi a perdu plus de 500 hommes et 300 chevaux. Le régiment de Latour a été presque entièrement détruit. Nous avons fait 60 prisonniers ; nous avons 200 hommes de tués et 30 tués. On compte parmi les premiers le citoyen Larret, chef de bataillon de la 6^e légère ; et le citoyen Dumont, chef de bataillon de la 22^e de ligne.

Le 27.—Le Général Murat a pris Verceilles d'assaut ; il y est entré avec la cavalerie et la division du Général Mounier ; il a enlevé une grande

garde de cavalerie, composée de 50 hommes ; et y a trouvé des magasins considérables de ris, de blé et d'avoine. Le même jour la légion de Cisalpine a passé la Sésia.

Le 28.—Cette même légion s'est portée sur Varallo. Le Prince de Rohan, avec sa légion et une pièce de canon, occupoit ce poste important où le Val Sésia commence à être praticable pour les voitures. Les Cisalpins ont attaqué et emporté avec beaucoup de bravoure les retranchemens ennemis ; pris la pièce de canon, 3 caissons, fait 350 prisonniers, et tué 50 hommes : ils ont eu 2 officiers et 4 soldats tués, et 12 blessés.—Le même jour la colonne qui est au Simplon, a dû se porter sur Domo d'Ossola ; et par ce mouvement les troupes que l'ennemi peut y avoir, se trouvent tournées.—Le Général Lannes est entré dans Chivasso, et a trouvé sur le Pô beaucoup de provisions.

Le 29.—Le Premier Consul est venu à Chivasso pour passer l'avant-garde en revue, et pour la féliciter personnellement de ses actes de bravoure. Il a loué la 22^e demi-brigade de son vigoureux passage de la Chiusella ; la 40^e, du sang-froid et de l'intrépidité avec lesquels elle a reçu la charge de 3,000 hommes de cavalerie ; et il a dit à la 28^e de ligne : “ Voilà deux ans que vous
 “ passez sur les montagnes, souvent privés de
 “ tout, et vous êtes toujours à votre devoir sans
 “ jamais murmurer. C'est-là la première qua-
 “ lité d'un bon soldat. Je sais qu'il vous étoit
 “ dû, il y a huit jours, huit mois de prêt, et que
 “ cependant il n'y a pas eu une seule plainte ; et
 “ pour preuve de ma satisfaction, dans la pre-
 “ mière affaire, vous marcherez à la tête de l'avant-
 “ garde.”—Les villes de Santhia, Erescentiro,

Biella, Trino, Masserano, sont occupés par les François. Ce même jour le Général Murat est entré à Novarre, et s'est aussitôt porté sur le Tessin ; le Général Duhesme, avec sa division, a pris poste sur cette même rivière ; et la légion Cisalpine s'est porté de Romagno vis - à - vis Sesto.

Le 30.—Le Premier Consul est arrivé le matin sur les bords du Tessin. L'ennemi montrait, sur la rive gauche des bords de cette rivière, une grande quantité de cavalerie et quelques pièces de canons. Le Général Murat fit établir une batterie, et la canonnade s'engagea pendant une heure. L'ennemi avoit retiré toutes les barques sur la rive gauche ; mais les habitans du village de Galiate avoit caché quatre ou cinq petits bateaux qu'ils offrirent à l'armée. On s'en servit pour faire passer quelques compagnies de grenadiers dans une île ; ce qui obligea l'ennemi à évacuer le point de la rive gauche où l'on voulut passer. En six heures de tems on passa près de 1,500 hommes, et 2 pièces de canon.

Le Général Mounier prit position le long du Naviglio Grande. Cependant l'ennemi, voyant le passage décidé, se portoit de tous les côtés sur Turbigo. Plusieurs Généraux ennemis y arrivèrent sur le soir.

L'ennemi essaya sur différentes charges de cavalerie, qui ne lui réussirent pas. L'Adjudant-Général Girard s'est couvert de gloire.

A huit heures du soir, le Général Mounier attaqua le village de Turbigo, s'en empara après un combat assez vif, fit 200 prisonniers. Le village ayant été cerné, tout ce qui se trouva dedans fut massacré. On a compté plus de 300 cadavres ; c'étoit presque tous des cavaliers.

La Général Duhesme s'étant procuré un petit bateau, fit passer à Buffalara quelques compagnies de carabiniers.

Nous passons à force le Tessin, et le Général Murat est déjà avec son avant-garde à Corbette, à trois lieues de Milan.

Le 31.—Le Château de Bard construit entre deux montagnes qui ferment la Vallée d'Aoste par une gorge de 25 toises, tenoit encore depuis le 17, jour où la ville fut occupée par trois compagnies de grenadiers. Depuis ce moment 1,500 hommes on travaille avec activité à pratiquer un chemin sur la montagne d'Albard. On forme des escaliers dans les endroits où la pente eût été trop rapide ; on élève des murs sur les côtés où se trouvent d'effrayans précipices ; on jette des ponts sur les excavations profondes des rochers ; et enfin, une route est ouverte à la cavalerie Française, sur une montagne inaccessible jusqu'alors à l'infanterie. Pendant ce tems-là des soldats portent sur leur dos 2 pièces de canon de 4, à travers le col de la Coul ; et après avoir gravi pendant 30 heures d'énormes rochers, ils parviennent à établir leurs canons sur les hauteurs qui dominent le château. Le succès a enfin couronné leurs efforts : le Général Chabran s'est enfin emparé du Fort de Bard, où il a trouvé 18 canons, et fait 400 prisonniers.

Telles ont été, jusqu'au 31 de Mai inclusive-ment, les mouvemens et les opérations de l'armée Française, commandée par le Général Berthier, sous les yeux et les ordres immédiats du Premier Consul. Que d'autres aveuglés par l'esprit de parti, ou par une enthousiasme qui ne raisonne pas, admirent le courage et les talens de Bonaparte : pour nous, qui ne séparons point la prudence

de la
côté
mais
habile
cieux
cère,
entre
tune
ment
tente
S. Je
l'eût
mêm
les A
mis l
deux
peuv
qu'il
de la
ter e
des
poin
Qu'
à G
part
ce m
la re
il a,
Bon
mêm
ensu
arme
d'hu
autr
en l
bile
com

de la véritable valeur, et qui voyons toujours à côté des grands généraux non pas la témérité, mais la sagesse, nous cherchons en lui le capitaine habile, et nous n'y trouvons que le soldat audacieux. S'il étoit lui-même capable d'un aveu sincère, il nous diroit sans doute, que dans toutes ses entreprises il a toujours plus compté sur la fortune que son talent militaire; et l'une l'a réellement beaucoup mieux servi que l'autre. Il la tente encore aujourd'hui: mais depuis le siège de S. Jean d'Acre, il pourroit bien se faire qu'elle l'eût abandonné. Il se trouve à-peu-près dans la même position: il a eu l'imprudence de mettre les Alpes entre la France et lui, comme il avoit mis le désert entre l'Egypte et son armée. Les deux passages du S. Bernard et de S. Gothard peuvent être facilement repris: les places d'Italie qu'il vient attaquer ne ressemblent point à celles de la Syrie; et l'armée Autrichienne peut l'emporter en courage, en activité, en discipline sur celle des Turcs. S'il éprouve un échec, où sont ses points de retraite, où sont ses derrières assurés? Qu'a fait au contraire le Général Mélas? Il a ôté à Gênes et à Savone tout espoir de secours de la part de l'armée de Suchet; et c'est sans doute à ce mouvement rapide qu'on doit en grande partie la reddition de cette dernière forteresse importante: il a, par l'occupation du Col de Tende, enlevé à Bonaparte la possibilité de venir se rejoindre, et même de communiquer avec l'armée du Var: il a ensuite réuni dans les environs de Turin une armée de 40,000 hommes, qui se trouve aujourd'hui sur les derrières de Bonaparte, tandis qu'une autre forte de 30,000 combattans est rassemblée en Lombardie, et peut l'attaquer en front. L'habileté de ces deux Généraux ne nous paroît donc comparable sous aucune point de vue; et nous

nous garderons bien de dire, avec quelques autres, que les avantages de M. de Mélas et du Premier Consul se balancent.

ANGLETERRE.

Londres, 18 Juin.—Malgré les bruits qui s'étoient faussement, ou du moins prématurément répandus sur la prise du Fort Penthièvre et de la presque isle de Quibéron, la destination des troupes embarquées sur différens vaisseaux et sorties de Portsmouth le 23, et de Plymouth le 24, avec des ordres cachetés, est encore inconnue : cependant on doit les présumer destinés pour les côtes de France ou de Hollande, et non pour l'armée Angloise dans la Méditerranée, puisqu'elles sont parties sous les ordres du Général Maitland. Les François ne sont pas sans inquiétude pour leurs côtes de l'Ouest ; et le Général Bernadotte, qui commande dans ces parages, a déjà rassemblé quelques troupes et pris des mesures de défense au cas d'un débarquement.

Le 8 de Juin, il étoit arrivé de Sheerness dans la rade de Spithead, 9 vaisseaux Russes destinés à prendre à bord les troupes de la même nation qui ont passé l'hiver dans les isles de Jersey et Guernsey ; et le 13, une partie de ces troupes ont été embarquées.

Le 14, on a fait partir plusieurs transports ayant à bord deux régimens Anglois qui doivent former la garnison de ces deux isles : et c'est sur ces mêmes bâtimens que reviendra à Spithead le reste des troupes Russes.

Cinq compagnies d'artilleurs, et un grand train d'artillerie, sont prêts à faire voile pour une expédition secrète : sans doute ils auront rejoint le Général Maitland, avant qu'il fasse aucune entreprise.

La frégate le Beaulieu, Cap. F. Fayerman, s'est avancée pour reconnoître le port de Brest le 3 de ce mois, et elle a découvert dans cette rade toute la flotte ennemie combinée, forte de 46 vaisseaux de ligne, sans y comprendre les frégates: il a essuyé le feu des batteries, mais heureusement il n'a éprouvé aucun dommage.

SÉANCE DU PARLEMENT.

1 Mai.—*Ch. des Com.* M. Law est entendu au nom des fabriquans et marchands de draps, ainsi qu'un grand nombre de témoins de Wakefield, Leed, Stroudwater, Shepton Mallet, et autres villes manufacturiers. M. Plumer alloit résumer tous ces témoignages, lorsque sur la motion du Comte Fitzwilliam le savant conseil fut renvoyé à deux heures le lendemain.—*Ch. des Com.* Le Roi accepte les bills concernant les bills de l'Echiquier, l'importation des avoines, le transport des bills, l'importation des denrées Américaines dans des vaisseaux neutres. On fait une seconde lecture du bill des fiacres, une première de la convention entre la Trésorerie et le Duc de Richmond. On se forme en comité pour suivre encore la question de l'exportation des laines.

2 Mai.—*Chambre des Lords.* M. Plumer résuma les dispositions concernant l'exportation des laines. Après la lecture de quelques Bills apportés des Communes, sur la motion de Lord Grenville, on ajourne à Lundi.—*Chambre des Communes.* Etat du produit des houblons en Angleterre en 1797 et 1798. Pétition des boulangers contre l'assise du pain. Le Secrétaire de la Guerre demande que la Chambre se forme en comité pour examiner la question concernant les aubergistes; et son avis est que dans le rehausse-

ment à accorder, on suive l'accroissement proportionnel du prix des denrées, afin de pouvoir diminuer dans la même proportion quand elles auront repris leur niveau ; mais il demande qu'il leur soit défendu de faire des accommodemens en argent avec les soldats. Après quelques observations de M. Tierney, la clause passa. Le Chancelier de l'Echiquier fit la motion qu'on procédât au rapport du Comité sur le Message du Roi relatif à l'Union : le rapport ayant été fait, et lu pour la première fois par M. Douglas, sur la motion pour une seconde lecture, le Dr. Lawrence fit des observations sur la précipitation qu'il croyoit voir dans une mesure irréparable et qu'il étoit bien loin de considérer comme avantageuse à aucun des deux pays :—son opposition tombe à une majorité de 208 contre 26. Les trois premières résolutions sont lues.

(La suite au N^o prochain.)

P. S. Deux Malles de Hambourg nous arrivent à la fois, et n'apportent encore rien de positif sur le sort de Gênes. La Gazette de Vienne se tait à cet égard ; mais une lettre particulière de cette capitale s'exprime ainsi : “ Depuis hier le bruit s'est répandu qu'après un “ furieux bombardement, Gênes, épuisée de provi-
 “ sion, s'est rendue, le 24 Mai, au Général Ott. Le
 “ Général Massena et son Etat-Major doivent retour-
 “ ner en France, sous condition de ne point servir
 “ durant la présente guerre, et la garnison restera pri-
 “ sonnière de guerre. On dit aussi que Gavi s'est
 “ rendu : et si ces capitulations n'ont pas été reçues
 “ ici officiellement, c'est qu'on les a fait passer d'abord
 “ au Général Mélas.—Le 28 Lecourbe est entré à
 “ Augsbourg et a imposé une forte contribution.”

Les Papiers de Paris confirment la prise de Gênes, et les progrès de Bonaparte en Italie.

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N° IX.

30 JUIN, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

CONJONCTION MATRIMONIALE

*De la C. V^e Caritat Condorcet, et du C. Mailha-
Garat, Neveu du fameux auteur.*

(Billet d'Invitation.)

LE Citoyen Mailha Garat,
Neveu de Septembre Garat,
Emule de Carra-Marat,
Dans quelques jours épousera
La tendre veuve Caritat.
L'Ami Poulthier les bénira,
L'Abbé Sieyes officiera,
L'Abbé Daunou psalmodiera,
Jarente-Orléans chantera
Alleluia, Alleluia;

VOL. II.

N

A Vaugirard on s'en ira,
 Large élanche on dévorera,
 Macq....x on expédiera,
 Chénier épithalamera,
 La Baronne* lui sourira
 Avec toutes les graces qu'elle a ;
 Guyomard à pleins brocs boira,
 Bentabolle trinquera ;
 Au dessert Merlin on verra,
 Qui sur la table grimpera,
 Et comme un singe dansera
 La Carmagnole et cætera ;
 La goutte civique on boira,
 Quand bien ripaillé l'on aura ;
 Aux cheveux l'on s'accrochera,
 Puis sous la table on roulera ;
 Au secours la garde viendra,
 Coups de crosse distribuera
 Tantôt par-ci, tantôt par-là ;
 Tout vaugirard applaudira.
 Le Caporal voyant cela,
 Des convives s'assurera
 Un tombereau qui passera,
 Comme fumier les recevra,
 Et dans l'égout les versera.
 La belle noce que voilà !

 INSCRIPTION

*Mise à la place d'une petite Statue de l'Amour, qui
 a disparu des Jardins du Petit Trianon.*

L'AMOUR a déserté les bosquets de Cythère :
 Pourquoi s'en étonner ? il n'y voit plus sa mère.

* Staël Necker.

FRAGMENT D'UN POÈME

INTITULÉ

LES CRIMES.

DES barbares ont su, dans leurs lâches desseins,
 Corrompre au poids de l'or les meilleurs des humains ;
 C'est en leur apprenant que les hommes sont frères,
 Qu'ils ont armé leurs bras de glaives sanguinaires ;
 Qu'ils leur ont dit, "Frappez vos antiques fléaux,
 "Frappez et détruisez...nous serons tous égaux ;"
 Dès-lors le crime impur, en parcourant la France,
 Pût se gorger en paix du sang de l'innocence,
 Et rougissant la fange où s'imprimoient ses pas,
 Souiller le fer des loix par des assassinats :
 Dès-lors tout fut changé ; plus de frein, plus de honte
 Que l'audace orgueilleuse ou ne brise, ou ne dompte.
 La force fut un droit, le succès fit l'honneur ;
 L'estime alla chercher l'infâme délateur ;
 Le vice au front d'airain, marchandant ses victimes,
 Afficha sans pudeur le tarif de ses crimes ;
 Le civisme épura tous ces lâches trafics,
 Et le sang fut crié sur nos marchés publics.

REQUÊTE DES CHIENS.

SUPPLIENT humblement les Chiens,
 Habitans de la capitale
 Et des districts circonvoisins,
 Barbets, Danois, Bassets, Gredins :
 Disant que sans forme légale,
 Pour verser sur eux le mépris
 Et dénigrer leur caractère,

Certain homme avoit entrepris
 De nommer son chien *Robespierre*.
 Dans son devoir toujours constant,
 Il n'est Chien qui ne rougit d'être
 Le honteux filleul ou parent
 D'un traître assassin de son maître.
 Les Chiens pour chassent les brigands,
 Mieux que maint et maint gendarme;
 On ne les voit pas faire vacarme,
 Ni poursuivre les braves gens.
 Ils furent les plus beaux modèles
 D'une parfaite loyauté;
 Et quoique mis en liberté,
 On les trouvera toujours fidèles.
 Pourquoi, par un étrange abus,
 Dont ils deviendroient les victimes,
 Leur prodiguer le nom des crimes
 Que leur cœur n'a jamais connus ?
 Ce considéré, qu'il vous plaise
 Défendre que dorénavant
 On leur donne un nom flétrissant,
 Un nom à double parenthèse;
 Très-humblement vous observant
 Qu'au siècle de fer où nous sommes
 Ils n'envient rien aux humains,
 Et sont fort contents d'être Chiens
 En voyant ce que sont les hommes ! *

* Les morceaux ci-dessus nous viennent de notre correspondance à Paris. Nous ne les donnons pas comme poésie, mais comme indice de l'opinion que les gens de lettres ne dirigent pas, mais qu'ils se contentent de suivre.

ROMANCE.

O MA douce Colombelle !
 Qui te fait tant soupirer ?
 Gage de l'amour fidèle,
 Que pourrois-tu désirer ?
 Touchant à peine à l'aurore
 Du printems de tes beaux jours,
 Hélas ! trop jeune encore,
 Tu ne connois les amours.

Tu peux éprouver sans craindre
 Ce charme qui rend heureux ;
 L'amant chez vous ne sait feindre,
 Son art seul est dans ses vœux ;
 Les nôtres, bien moins fidèles,
 Sont injustes et trompeurs ;
 Ces ingrats ont pris vos ailes,
 Mais ils ont laissé vos cœurs.

Si l'objet qui m'intéresse
 Le soir en amant discret,
 Sous ton aile avec adresse
 Vouloit glisser un billet ;
 Refuse-lui tes services,
 Sauve-moi de ces dangers,
 Serre tes ailes propices,
 Ne les tends qu'à mes baisers.

Par M^{lle} DE GAUDIN.

IMITATION DU PSEAUME LXII.

Si tôt que de la nuit franchissant la barrière,
 Par l'éclat foible encor d'un cours impatient
 Du soleil renaissant la fraîche avant-courrière
 Elaircit l'orient ;

Accablé de remords la douleur de mon crime,
 M'éveillant tout-à-coup confus, épouvanté,
 J'élève mes regards vers le trône sublime
 De la Divinité.

Inondé que je suis de mes larmes amères,
 Efface, m'écriai-je, hors de ton souvenir ;
 Efface mon péché, Dieu clément de mes pères,
 Et vois mon repentir.

De son parfait oubli la soif qui me dévore,
 Cause dans tout mon être un désordre mortel :
 Je meurs, si je n'obtiens la grace que j'implore
 Auprès de ton autel.

Mon séjour me devient pénible, insupportable ;
 J'ai marché trop long-tems dans les sentiers pervers ;
 Je vois l'iniquité d'un poison délectable
 Enivrer l'univers.

Je vais m'en séparer ; et dans la solitude
 J'attacherai ma gloire à pratiquer ma loi :
 Occupé de Dieu seul, je ferai mon étude
 Des dogmes de ma foi.

Dans ce ferme dessein j'accours à son saint temple,
 Le fidèle ministre, au nom de l'Eternel ;
 A mes humbles aveux juge devoir l'exemple
 D'un pardon solennel.

Que ta miséricorde, ô Ciel ! est préférable
 A ces biens dont le monde aime tant à jouir !
 De leur possession le terme est peu durable,
 Il doit s'évanouir.

Pour moi, dont le désir s'élève au bien suprême,
 J'éprouve l'avant-goût de la félicité,
 Et je suis dirigé par la main de Dieu même
 Vers l'immortalité.

Il m'admet au festin, où sa propre personne
 A nos cœurs par amour vient s'identifier,
 Et sous un pain mystique invite, presse, ordonne
 De nous sanctifier.

O mets délicieux ! mets principe de vie !
 Qui pourroit dignement célébrer tes vertus ?
 A médire de moi qu'il s'épuise, l'impie,
 En efforts superflus.

Que de mes ennemis la fureur sanguinaire
 S'apprête à triompher aux dépens de mes jours :
 Dieu pénètre en leurs cœurs, et son bras tutélaire
 S'élance à mon secours.

Eux-mêmes dévoués au tranchant de l'épée,
 De la guerre en tous lieux transportant le fléau,
 Pour fruit de tant d'efforts et d'attente trompée
 Descendront au tombeau.

Le Roi qui met en Dieu sa plus haute espérance,
 Fera régner son culte, il régnera par lui ;
 Son peuple jouira de l'heureuse assurance
 D'un double et tendre appui.

Ceux qui donnent pour vrai ce qui n'est que purs
 songes,
 Vils artisans d'erreurs et de perversité,
 Ne verront plus le peuple honorer leurs mensonges
 De sa crédulité.

Sans crédit désormais, leur honte et leur détresse
 Feront dans l'univers rendre gloire à leur Roi ;
 La vertu publiera son nom dans l'allégresse,
 Le crime avec effroi.

*Par M. le V^{te} DE PIOGER,
 Chev. de S. Louis, Lieut. Col. de Cavalerie.*

CHARADE.

MON premier de l'orage est la vaste carrière ;
 Mon second fait l'honneur du savant médecin ;
 Mon tout changeant d'emploi, de soins, de ministère,
 Est un livre, est un dieu, minéral ou coquin.

ÉNIGME.

POUR me deviner mieux, je vais me peindre au net :
 Je ressemble à-peu près à Gautier, à Garguille ;
 Je parle sans raison, je saute, je fretille ;
 Et pour tout dire, enfin, je n'ai que du caquet.
 Sans rien changer, lecteur, (quelle métamorphose !)
 Je suis un Souverain, et sur lequel repose
 Le salut du Chrétien. Je règle ses devoirs ;
 Je veille sur sa foi : le maître du tonnerre
 M'en a donné le soin, m'a commis ses pouvoirs
 Pour instruire, éclairer, sanctifier la terre.
 L'esprit d'impiété d'un chef audacieux,
 Ses trames, ses complots, ses projets, son délire,
 Mon rang, et mon état, tout m'expose au martyre ;
 Je suis prêt à remplir la volonté des cieux.

Par un Abonné.

LOGOGYPHE.

DE soupçons, de soucis toujours environnée,
 Je ne vois jamais rien de pur, ni d'innocent ;
 Et des maux à venir mon ame consternée,
 Se plaît dans ses calculs à noircir le présent :
 Mais silence, et craignons de trop ici paroître,
 Car dans la vérité mon portrait n'est pas beau.

Huit pieds, lecteur, supportent tout mon être ;
 Trois sont le nom que donnent au vaisseau
 Les poètes de qui la rime le demande.
 Quatre....au pays Normand une ville assez grande ;
 Ce qu'à son Souverain jamais ne proposa
 Un sujet, quel que fût le rang qu'il occupa ;
 Quatre encor, et je suis, au Mogol, péninsule,
 Ou ce qui dans toi-même ou laid, ou ridicule
 Pour quelques rêve-creux est un signe évident
 De tes mœurs, de tes goûts, de ton entendement.
 Cinq....c'est un instrument pour qui veut bien
 écrire.

Eh bien, ce que je suis t'est-il facile à dire ?

Un mot encor : tu n'es plus arrêté ;
 Le proverbe me dit, mère de sureté.

Le mot de la Charade au Numéro dernier est
Mariage ; celui de l'Enigme, *Rideau* ; du Logo-
 griphe, *Tarn*, où l'on trouve, *rat, art, tan*.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.

Essai sur l'Amour. Paris. Tavernier. An 8.
in-6. Se trouve chez Boozey.

Nous donnons cet article tel que nous le recevons d'un de nos correspondans : nous nous reprocherions d'y avoir rien changé.

“Voici enfin, Monsieur, un livre entièrement François ; on commence à revenir, et le caractère national prédomine. L'amour, le tendre amour se chante encore, pas tout-à-fait comme autrefois, peut-être pas, sur ce ton de délicatesse et de galanterie qui distingua nos ayeux : il reste encore dans les expressions une teinte profonde de cette sombre métaphysique, de cette affectation philosophique qui a détérioré nos mœurs, affligé le sentiment, altéré nos goûts, et produit chez nous des monstruosité dont jamais on n'auroit cru que le peuple François fût capable : mais enfin aujourd'hui l'amour respire ; et à travers les hurlemens féroces des cannibales, il est parvenu à faire encore entendre sa voix consolante. Autrefois elle adoucissoit les sons guerriers, il va reprendre son empire : c'est bien lui qu'on nous montre, un peu dans le lointain, il est vrai, mais c'est lui, regardez ; la modestie, l'austère probité, peuvent s'y arrêter sans rougir ; c'est l'amour François qu'on nous peint, et sous le pinceau de l'écrivain, c'est l'ami de tous les sentimens honnêtes, c'est le compagnon de la vertu. Avec quel plaisir j'ai dévoré cette esquisse ! tout étoit satisfait à la fois, ma sensibilité et mon patriotisme. Je suis, sans doute né, Monsieur, deux cents ans trop tard, ou

vingt ans trop tôt...L'alternative vous paroît singulière: voyez, Monsieur, si j'ai tort. Je n'existe que pour *mon Dieu, mon Roi, ma Dame*: si je ne sers pas le premier comme il le mérite, du moins je le respecte, et il est nécessaire à mon bonheur; quant aux deux autres, (si je le servois comme eux) ma vie entière leur est consacrée, et c'est un enthousiasme dont je ne sacrifierois pas un degré quand une couronne en seroit le prix. Que l'un des deux me demande mon sang, et je cours le verser avec délices. Ces sentimens étoient ceux de la vieille chevalerie, de nos braves ancêtres, dont le cri étoit *moult d'honneur, prou de richesse*: Ce sont eux qui inspirèrent tous les exploits par lesquels nos pères ont illustré les noms que nous portons: *c'est pour mon Roi, ma dame le saura*, et avec ces deux mots on enfonçoit les escadrons, on franchissoit les remparts, ou dans la paix on défendoit, on secouroit la veuve et l'orphelin, on *redressoit les torts*, on protégeoit l'innocence on résistoit à l'injustice. Voilà le tems où j'aurois voulu naître: il reviendra, je l'espère; et nos dames, ces êtres toujours chéris, qui toujours ont décidé de la destinée du François, voudront enfin s'appercevoir, qu'elles ont perdu leur véritable empire par l'effort même qu'elles font pour le reconquérir, que jamais elles n'ont été aimées, respectées, servies comme le furent leurs mères, parce qu'elles ont déplacé les rôles. Elles veulent plaire; et au contraire c'étoient les hommes qui mettoient leur honneur, leur gloire, leur bonheur à plaire à leurs dames, à être avoués d'elles. Le cœur d'une noble dame étoit le prix de la bravoure et de la vertu: nul n'étoit aimé *qui n'eût fait prouesse*, et aussi tenoit-on compte jusques des rigueurs. Combien ce triomphe étoit flatteur! Combien il étoit durable! Oui, nos dames voudront reprendre un em-

pire qu'elles ne devoient jamais perdre : elles préféreront l'avantage de s'entendre proclamer la dame de l'homme que l'on admire, au stérile et si peu durable mérite de fixer un moment par des agaceries les regards d'un être frivole, dont l'amour n'a qu'un principe honteux, dont le cœur froid méprise ou dédaigne, l'instant d'après, celle qu'il dit idolâtrer, et qui mettant sa gloire à triompher d'un cœur simple toujours ouvert à la seduction que ses pères se seroient fait un devoir de défendre, ne rougit pas de ne laisser après lui que la douleur et le remords de l'avoir connu.... Eh bien, Monsieur, n'êtes-vous pas convaincu que je suis venu au monde deux cents ans trop tard ? Non, Monsieur, vingt ans trop tôt. J'en ai trente, et je verrai mon horoscope s'accomplir ; j'en jure par la vertu, par la tendresse de ma dame : c'est jurer par ce que j'ai de plus précieux et de plus cher au monde. Mais me voilà bien loin de mon petit livre. Que voulez-vous, Monsieur ? Si je ne vous ai pas encore parlé de lui, j'ai peint du moins l'effet qu'il a produit. Son analyse sera désormais bien courte. La voici. " L'amour, " ce mouvement précieux du cœur, qui nous at- " tache à jamais à l'objet qui nous a charmé, qui " met le bonheur dans le sentiment qu'on in- " spire et qu'on partage, est le trait caractéris- " tique qui distingue l'homme de tout le reste " de la création ; c'est le premier et le plus " noble usage de sa raison.... Cet amour ne se " fonde point sur la sympathie des rapports, sur " l'analogie des goûts ; au contraire, il suppose " quelque opposition, quelque variété dans les " caractères : il faut avoir à se pardonner, il faut " avoir quelque chose à s'excuser mutuellement, " quelque avantage réciproque d'un sur l'autre, pour " adoucir

“ adoucir cette inégalité que la nature a mise
 “ dans la distribution des forces entre les deux
 “ sexes : mais cet accord qui naît des disso-
 “ nances même, cette douce communication des
 “ cœurs, que la vertu seule peut rendre durable,”
 dans quelle situation, sous quel gouvernement,
 dans quelle profession peut-elle exister ?.... Avec
 quelle volupté ils en savouroient les douceurs ces
 heureux bergers de l’Arcadie ! quel tableau l’auteur
 en fait ! mais je me hâte d’arriver à mon but.
 O mon Roi, c’est le besoin du cœur, c’est l’amour
 qui vous appelle. Sexe enchanteur, vous ne serez
 vraiment aimé que dans une monarchie, n’en croyez
 pas votre plus sincère ami, mais croyez l’homme
 qui raisonne l’amour, sous l’administration répu-
 blicaine : il s’ensuit de ses reflexions que “ la
 “ monarchie est de tous les gouvernemens le plus
 “ favorable à l’amour.... dans les républiques, les
 “ femmes ne sont rien ou presque rien ; les
 “ hommes sont tout : c’est ce sexe qui compose
 “ l’Etat, et qui jouit de sa prospérité ; les femmes
 “ n’y sont qu’économes et mères ; les hommes
 “ seuls, à proprement parler, y sont citoyens et
 “ libres. Dans les Etats despotiques, les hommes
 “ et les femmes ne sont rien ; un seul est tout, et
 “ n’a de société qu’avec ses esclaves. Mais dans
 “ les Etats monarchiques, les deux sexes sont
 “ quelque chose ; les femmes y sont, non des auto-
 “ mates que meuvent des ressorts bornés, ou des
 “ instrumens dont on joue à son caprice, mais des
 “ compagnes qu’on associe à son rang, à sa for-
 “ tune, à ses affaires, à ses plaisirs. Les hommes
 “ sont la partie solide de l’Etat, les femmes la
 “ partie agréable ; les loix et les arts sont du
 “ département des femmes.” (Francoises aimables,
 l’entendez-vous ? nous serons ce que vous voudrez

que nous soyons ; et quand vous aurez à vous plaindre des hommes, examinez si vous avez bien su disposer de votre empire : souvenez-vous que c'est à nous de chercher à vous plaire, et que nous employerons pour y parvenir les moyens que vous voudrez. Respectueux, ou petits tyrans, notre existence dépend de vous, la nature vous assura la puissance.) “ Dans les Etats despotiques les femmes sont de grands enfans qui ne sortent jamais de tutèle ; dans les républiques, les femmes sont des matrones austères ou des ménagères obscures. Ce n'est que dans les Monarchies qu'elles ont de la raison, des graces, et qu'elles sont libres, aimables et respectées. C'est donc là qu'il faut chercher l'amour.” Il est fait pour les guerriers ; c'est l'auteur qui le dit, il le prouve ; mais je suis partie, et je me tais. L'amour doit être très-rare. Je ne puis en être d'accord, il fait si grand bien à mon cœur ; il soutient, il anime mon courage. *Elle me voit*, et mes mœurs se purifient. Pourquoi n'en seroit-il pas autant des autres ? Pourquoi fermer, ou du moins restreindre cette source de bonheur ? “ Il s'accorde mieux, dit l'auteur avec l'honneur des monarchies, et c'est là, en effet, qu'on pourroit l'admettre avec moins d'inconvéniens, et même avec avantage, dans cette classe d'hommes que leur naissance destine à ne rien faire ; il apprendroit aux hommes à respecter les femmes, aux femmes à se respecter elles-mêmes ; et par là du moins il seroit utile : je le répète cependant, il ne faudroit pas qu'il fût trop commun.” Pourquoi, M. l'auteur, s'il est utile ?

C'est un mal si doux à garder
Que si l'on pouvoit en céder,
Point ne voudrois m'en laisser prendre.

“ Si la rose étoit rare, seriez-vous à plaindre
 “ de n’avoir dans vos jardins, que des œillets,
 “ des jasmins, des violettes ? ” Non, M. l’auteur ; mais je tâcherois de multiplier les roses.
 L’amour fut autrefois le caractère national ; pour-
 quoi ne le seroit-il plus ? faudra - t - il répéter
 encore long-tems cette complainte d’un aimable
 poète ?

Il a régné le véritable Amour
 Dans ces beaux jours, où la simple Nature
 Etoit sans art, et parloit sans détour :
 Il a régné ; son existence est sure ;
 Faisons des vœux pour son heureux retour.

Il inspira les écrits de Julie ;
 Près de Clarans il fit naître des fleurs ;
 Sa main grava ces chiffres enchanteurs,
 Doux monumens du roc de Meillerie :
 Lui seul du Tasse apprêtoit les couleurs,
 Lorsqu’il peignoit Olinde et Sophronie,
 Et ce Tancrède en proie à ses douleurs,
 Trop adoré par la triste Herminie.
 Il a régné ce véritable Amour ;
 Faisons des vœux pour son heureux retour.
 Tourmens heureux d’un cœur mélancolique,
 Vous n’êtes plus à nos yeux éclairés
 Que les travers d’un préjugé Gothique,
 Qui trop long-tems nous avoit égarés.
 De quoi pleurer ? des rigueurs de nos belles ?
 Leurs cruautés n’affligent plus nos cœurs.
 Que regretter ? Est-ce les infidelles ?
 Le beau sujet pour répandre des pleurs !
 Il a régné le véritable Amour,
 Mais les François l’ont banni sans retour.

O mes aimables compatriotes, ne faut-il pas
changer ce triste refrain, et dire,

Il règne encor ce véritable amour;
Chez nous enfin il rétablit sa cour.

Quelle lettre, Monsieur ! Je n'ai pourtant pas
tout dit. Supprimez-la. J'y consens, ou n'en
retranchez pas une ligne.

Je suis, etc.

Le Chev. DU JAULNAY.

*Opere scelte dell' Abbate Metastasio, rivedute da
Leonardo Nardini, ad usa degli studiosi della
lingua Italiana. Œuvres choisies de l'Abbé
Metastase, revues par Léonard Nardini, à
l'usage de ceux qui étudient la langue Ita-
lienne. Londres, Dulau et C^e; se trouvent
chez De Boffe, L'Homme, et T. Boosey.*

PIETRO Trapasso naquit à Rome le 28 Jan-
vier 1698, de parens obscurs, (1) que la modicité
de leur fortune n'empêcha pas de lui donner une
éducation première qui développa en lui l'annonce
de grands talens. De bonne heure le jeune
Trapasso donna des preuves d'un génie poétique ;
à peine avoit-il huit ans accomplis qu'il com-
posoit sur-le-champ des vers très-élégans. Un
soir par hasard le célèbre Abbé Vincenzo Gra-
vina, en se promenant, trouva le jeune Trapasso,
qui s'amusoit à son divertissement favori, celui

(1) Son père étoit confiseur ou marchand de confitures sèches,
commerce assez considérable en Italie.

de chanter les vers qu'il composoit en les prononçant. Gravina étoit bon juge; il fut frappé des talens de cet enfant, et, pour l'encourager et lui témoigner sa satisfaction, lui donna une pièce de monnoie, que le jeune compositeur refusa avec un généreux dédain. Cette noble fierté, jointe aux traits d'esprit que l'enfant laissa échapper dans la conversation qui s'ensuivit, inspira à l'Abbé Gravina le dessein de l'adopter. Le père, qui étoit très-pauvre, fut flatté de voir qu'un fils qui annonçoit de si heureuses dispositions pouvoit être bien élevé. Il consentit aisément à la proposition de l'Abbé, et cette adoption déterminâ la destinée du jeune Trapasso.

Gravina, devenu son père adoptif, voulut changer le nom de *Trapasso* pour un autre qui pût indiquer comment l'enfant avoit mérité sa bonne fortune : le mot Grec *Metastasis* (transport) se présenta à lui, et en conséquence il appela le jeune homme *Metastasio*, et toujours le regarda, le traita comme son propre fils. Tels furent les progrès rapides que *Metastase* fit sous l'institution de son nouveau père et maître, qu'à l'âge de quatorze ans il composa son *Giustino*, tragédie que, vu l'extrême jeunesse de l'auteur, on peut considérer comme un effort de génie. Gravina mourut en 1718, et laissa à *Metastase*, qu'il nomme en son testament son illustre élève (*egregium alumnus meum*), quinze mille écus Romains. Cette circonstance produisit une grande révolution dans la vie de notre poète.

Se croyant désormais suffisamment riche, il abandonna l'étude des loix, à laquelle il s'étoit appliqué jusques-là, et employa tout son tems à la poésie et à dépenser sa fortune. Après plusieurs indiscretions de jeunesse, il s'aperçut que sa

ruine approchoit ; il quitta Rome et ses compagnons de plaisir, et alla à Naples, où il s'appliqua, avec la plus grande ardeur, à la pratique de la loi pour se procurer une subsistance. Pendant son séjour en cette ville, le Viceroi prépara une fête somptueuse pour le jour de la naissance de l'Impératrice Elisabeth, femme de Charles IV. En cette circonstance Métastase fut nommé pour composer une pièce de théâtre, qui fut exécutée le jour de la fête, et qui lui mérita beaucoup d'applaudissemens. C'étoit son *Jardin des Hespérides*. Il abandonna encore une fois l'étude des loix, et se livra pour toujours au service d'Apollon et des Muses. Après plusieurs autres succès au théâtre, il retourna à Rome accompagnée d'une fameuse cantatrice, nommée Mariana Bulgarini, dont il avoit développé les talens comme actrice, et qui s'étoit distinguée dans quelques rôles que Metastase avoit fait exprès pour elle. Il devint alors écrivain admiré. Le misérable état où il trouva l'Opéra Italien servit d'aiguillon au mérite supérieur de Métastase, et le théâtre Romain lui dut sa restauration en acteurs et en ouvrages.

En 1729 il fut élu poète de Sa Majesté Impériale ; (1) il arrangea ses principales affaires à Rome, laissant à Marianna Bulgarini le soin de régler le reste ; et l'année suivante il se rendit à Vienne, où il passa le reste de sa vie, avec une pension ordinaire de trois mille fl. Il mourut le 12 Avril 1782, à l'âge de 84, avec la réputation d'un parfaitement honnête homme et d'un vrai Chrétien. Il laissa pour son exécuteur testamentaire l'avo-

(1) Ce fut d'après la désignation qu'en avoit faite le célèbre Apostolozeno, qui occupoit cet emploi avant lui. Cette anecdote les honore également tous les deux.

cat Martinès, avec une fortune de 150,000 l. Cet avocat, qui étoit l'intime ami de Metastase, a donné, en 3 vol. in-12°, une collection complète des lettres de cet excellent poète.

Quoique les drames de Metastase ne remplissent pas l'idée que l'on doit se former de justes et régulières tragédies, elles en approchent cependant de si près, et possèdent tant de mérite, qu'il seroit injuste de ne pas le ranger parmi les poètes tragiques. Pour l'élégance du style, pour les charmes de la poésie lyrique, pour les beautés de sentiment, ses pièces mériteront toujours une mention distinguée; elles abondent en situations bien imaginées et intéressantes. Le Dialogue, dans sa vivacité, dans sa rapidité, offre une grande ressemblance avec l'ancienne tragédie Grecque; il est plus vif, plus animé que le dialogue ordinaire au théâtre François. Mais la brièveté des différens drames, le mélange d'autant de poésie lyrique qu'en exige cette sorte de composition, est cause que souvent les incidens sont trop brusquement amenés, empêche le développement des caractères, et cette gradation d'événement nécessaire pour donner la vraisemblance à la tragédie. Les Concetti, si chers aux Italiens, ces comparaisons nécessitées par le chant, le goût et l'usage, et qui terminent chaque acte et souvent chaque scène, en diminuent l'intérêt dans une traduction.

C'est un vrai service à rendre aux amateurs de la langue Italienne que de leur offrir un recueil choisi avec goût et discernement des meilleures pièces de cet auteur, l'un de ceux qui a le plus honoré la langue. En 1787 M. Sastres en publia quelques-unes des pièces les plus admirées du poète Italien, 2 vol. in-12°, chez Paine; mais cette collection étoit bien incom-

plette. Le premier vol. contient la Clémence de Titus, Zénobie, Adrien, Hypermnestre, et cinq Sonnets ; le 2^d, Artaxerxès, Démétrius, Cyrus reconnu, et l'Olympiade ; et deux autres pièces, le Chinois et les Graces vengées, et il conclut comme le premier par un certain nombre de Sonnets. Le Nouveau Recueil, qu'on présente aujourd'hui au public, est infiniment plus complet, et a de plus le mérite d'offrir des pièces dans tous les genres où Metastase s'est exercée. Le 1^{er} vol. comprend *Adrien, Artaxerxès, la Clémence de Titus, Démétrius, Demophoon, l'Olympiade, la Liberté, Stances à Nice*, avec la *Palinodie* et le *Départ* ; le 2^d vol. contient *Attilius Regulus, le Chinois, Cyrus reconnu, Joas, Joseph reconnu, Isaac, l'Ile Déserte, Thémistocle, Zénobie*, quinze de ses meilleurs *Cantates*, deux *Canzonette*, l'*Hymne à Vénus*, et deux *Madrigaux*. Il est inutile de mentionner ici la netteté, la correction de cette édition : c'est le mérite particulier de tout ce qui sort des presses de Dulau et Nardini.



Voyages dans les Iles Vénitiennes ; tome 2 et 3.

[2d. Extrait.]

C'EST de Corfou qu'on s'occupe encore dans la plus grande partie du second volume : l'auteur fait monter la population de cette île à 60,000 ames au moment où les François y entrèrent ; il y comprend la marine et les troupes de terre. L'auteur décrit les cérémonies de l'installation de l'Archevêque Latin et du Protopapa Grec, espèce d'archiprêtre, suffragant du Patriarche de Constantinople, dont l'autorité et les fonctions

ressemblent à celles de nos Préfets apostoliques dans les colonies ; mais qui est élu pour cinq ans seulement par les Nobles et les Papas. Ce que dit l'auteur, de l'ignorance des Papas Grecs, est d'accord avec ce que nous ont appris tous les voyageurs, et l'on ne peut imaginer qu'il ait exagéré sur ce point. Dans le détail des cérémonies du mariage, chez les habitans de la campagne, l'auteur mentionne des usages grossiers et barbares, tels qu'on ne s'attendrait à les trouver que chez les nations les plus sauvages. Quant aux superstitions, elles sont de tous les pays : enchantemens, maléfices, noueurs d'aiguillette, etc. C'est la manie de tous les peuples mal-instruits, pires en cela que ceux qui sont à peine civilisés.—En parlant des funérailles, l'auteur, à son ordinaire, fait quelques réflexions que nous transcrirons ici pour en donner une idée de sa manière d'écrire.

“ Le respect et les soins pour les morts, sont de
 “ tous tems et de toutes les religions. (1) La ma-
 “ nière de leur rendre les derniers devoirs a varié,
 “ et varie encore, suivant les impressions diverses
 “ que fait sur les nations l'idée de la destruction
 “ de l'homme. On connoît les cérémonies que pra-
 “ tiquoient les peuples de l'ancienne Grèce ; elles
 “ avoient toutes pour base les sentimens de la na-
 “ ture, de l'amitié et de la religion. Je ne parle-

(1) Hors dans la République Française ; mais il paroît qu'on y revient contre cette barbarie qui n'a pas d'exemple, même chez les peuples les plus sauvages, où l'on a trouvé établie *la fête des morts*. Quels chants sublimes ce devoir de l'humanité n'a-t-il pas inspirés au poëte Fontanes ! Quels tableaux n'en a pas tracés l'estimable homme de lettres, qui depuis long-tems s'occupe de peindre les beautés que fournissent aux arts et aux sciences les idées religieuses !

“ rai que des usages particuliers : tout ce qui tient
 “ au rit Grec a été développé avant moi. — Aussi-
 “ tôt que la mort avoit frappé quelqu’un, ses parens
 “ n’attendoient pas même que la chaleur naturelle
 “ fût entièrement éteinte pour commencer à l’en-
 “ sevelir ; cette habitude avoit quelque chose de
 “ révoltant, et pouvoit porter l’étranger à croire
 “ ces insulaires peu susceptibles d’attachement.
 “ On ne se presse pas *si vite* d’éloigner de ses yeux
 “ les tristes restes d’un parent *à qui on doit le jour,*
 “ ou d’un ami *qui nous a comblés de bienfaits.* La
 “ joie d’entrer en possession de biens *fragiles,*
 “ ne peut, dans un cœur sensible, contre-balan-
 “ cer la douleur *de la perte de celui* dont la for-
 “ tune devient notre partage. Mais supposons
 “ que ce chagrin n’en étoit pas moins vif chez ces
 “ insulaires, et supposons même que cet empressé-
 “ ment en étoit la suite ; combien d’exemples fu-
 “ nestes d’infortunés enterrés comme morts, lors-
 “ qu’ils n’étoient qu’ensevelis dans une forte
 “ léthargie, n’auroient pas *dû ouvrir les yeux* sur
 “ ces abus ! *(des exemples qui ouvrent les yeux.)*
 “ Si l’église négligeoit de les détruire, un Gouver-
 “ nement sage et humain ne devoit-il pas s’en
 “ faire un devoir sacré ? Dans tous les pays bien
 “ policés, il est un tems réglé pour s’assurer si
 “ le malade, que l’on croit mort, ne seroit pas
 “ uniquement dans une crise fatale. Là, en deux
 “ heures, il n’étoit non-seulement enseveli, mais
 “ même enterré. En m’étendant davantage,
 “ j’ennuyerois le lecteur qui ne veut être instruit
 “ que des usages, et ne permet pas sans peine
 “ qu’on lui ravisse le plaisir des réflexions : je
 “ reviens à mon sujet.”

C’est de ce ton de réflexion profonde, avec
 des vérités aussi neuves, que l’auteur expose tous

les différens usages qu'il décrit. Toujours ses réflexions morales, qui n'ont que six mille ans de date, précèdent le fait le plus simple ; on les lit, parce que l'auteur est un bon homme ; on croit le fait, parce que celui qui le rapporte a l'air de la véracité ; mais, quand il veut faire le méchant, quand il essaie de se guinder aux principes républicains, il fait véritablement de la peine : ce n'est pas le mot propre, car c'est de la pitié qu'inspire un homme né honnête, qui se tourmente pour se mettre au ton de gens qui ne sont jamais en accord avec son ame ; c'est un malheureux torturé sous un costume d'emprunt, qui le blesse de toutes parts. Mais continuons sa description des cérémonies funéraires.

“ On enveloppoit le corps dans une espèce de
 “ chemise cousue de tous côtés, ne laissant que
 “ la tête et ses mains découvertes. On le revê-
 “ toit *d'habits les plus riches* ; et si c'étoit une
 “ personne en place, de ceux qu'elle portoit dans
 “ ses fonctions. On étendoit le corps ainsi vêtu
 “ sur un brancard couvert d'un tapis ordinaire-
 “ ment rouge, un coussin sous la tête et un cru-
 “ cifix entre les mains : il demouroit exposé dans
 “ la chambre la plus apparente de la maison,
 “ jusqu'à l'arrivée du Clergé. Pour que ces
 “ formalités ne fussent point observées, il falloit
 “ que la maladie et la mort eussent mis le corps
 “ dans un état à exiger qu'il fût renfermé dans
 “ une bierre. Si le défunt étoit un noble, on
 “ ne manquoit pas de placer sur le corps une épée
 “ nue en croix avec le fourreau. Quatre Fantès
 “ du Conseil portoit le brancard ; les trois
 “ Syndics et un Noble portoit les quatre coins
 “ du drap mortuaire.—Un Ecclésiastique, vêtu
 “ de ses habits sacerdotaux, et porté par quatre

“ papas, étoit assis dans un fauteuil.—Lorsque
 “ la personne morte étoit un garçon ou une fille,
 “ on plaçoit sur sa tête une couronne de fleurs,
 “ faite d’un cordon de coton, environnée d’un
 “ ruban couleur de rose. La sonnerie, le lumi-
 “ naire, le nombre du cortège, *dépendoient*, comme
 “ autrefois en France, de plus ou moins de *dé-*
 “ *pense*.—Cependant dans la maison du défunt,
 “ on n’entendoit que cris, que pleurs : les femmes
 “ sur-tout donnoient les plus grandes marques de
 “ douleur ; elles s’arrachotent les cheveux, se
 “ frappaient, se meurtrissoient le visage : on ap-
 “ peloit le défunt par son nom ; on lui demandoit
 “ pourquoi il abandonnoit sa maison, sa femme,
 “ ses enfans ? avoit-il à se plaindre ? On rap-
 “ peloit les détails les plus circonstanciés des
 “ soins qu’on avoit eus pour lui. Si c’étoit un
 “ jeune homme, on parloit du mariage qu’il au-
 “ roit fait, des suites heureuses de cette alliance,
 “ des enfans qui en auroient été le fruit ; on ré-
 “ pétoit son nom à grands cris : toutes ces lamen-
 “ tations se faisoient avec une espèce de cadence
 “ et de chant fort lugubre. On passoit ensuite
 “ à l’éloge du défunt : on citoit ses qualités, ses
 “ vertus ; il étoit si doux, si généreux, si bon
 “ père ! et à quoi tout cela avoit-il servi ? On
 “ citoit les époques les plus remarquables de sa
 “ vie : à quoi avoit servi telle et telle belle ac-
 “ tion, tel avantage emporté sur les ennemis,
 “ tel voyage, telle spéculation si heureuse ? Toutes
 “ ces interrogations se faisoient au mort, que l’on
 “ sollicitoit à grands cris de répondre. Ces cris
 “ d’affliction sembloient alors remplacés par ceux
 “ de la joie. En effet, les figures changeoient
 “ et paroissoient rire ; le chant avoit aussi un
 “ air de gaieté ; la grimace, d’une manière comme

“ de

“ de l'autre, étoit également désagréable ; le voi-
 “ sinage ne manquoit pas d'imiter les lamenta-
 “ tions de la famille affligée ; le bruit étoit tel
 “ que, pour honorer le mort, ils auroient, je
 “ crois, fait mourir les vivans. Aussitôt que le
 “ corps étoit enlevé par le Clergé, on jetoit de
 “ la maison, dans la rue, des marmites, des pots,
 “ des vases de terre que l'on brisoit ; on jetoit
 “ aussi de l'eau, que l'on regardoit comme un
 “ rafraîchissement pour l'ame du défunt ; ceux
 “ qui pouvoient le mieux juger de sa vertu (*de*
 “ *l'eau, et non du défunt*) étoient les personnes
 “ sur qui tomboient quelquefois ces abondantes
 “ aspersions ; elles étoient répétées de toutes les
 “ maisons devant lesquelles passoit le convoi.—
 “ Le corps étoit exposé au milieu de l'église pen-
 “ dant tout l'office ; les prières finies, les parens,
 “ les amis, alloient baiser le défunt sur le nez,
 “ sur les yeux, sur les oreilles ; chacun lui disoit
 “ quelque chose tout bas, soit qu'on lui souhaitât
 “ un bon voyage, soit qu'on lui donnât quelque
 “ commission pour l'autre monde. C'étoit une
 “ politesse, une distinction même pour un étran-
 “ ger, que d'être invité à prendre part à ces em-
 “ brassades et à ces adieux ; un refus eût été
 “ regardé comme une marque de mépris.....Tous
 “ les trois mois on portoit sur la fosse du blé rôti,
 “ des pains, des gâteaux, du vin, et de l'huile ;
 “ on invitoit, en réitérant les lamentations, le
 “ défunt à prendre ce repas.”

On a dû observer que l'auteur parle toujours
 au tems passé ; c'est que, lorsqu'il écrivoit, tous
 ces usages avoient fini. Les François avoient
 porté là, l'heureux règne de la liberté, et l'on ne
 pouvoit plus être assujetti à ces cérémonies qui
 attestent l'intérêt que l'on prend à ses parens, à

ses amis : le citoyen n'en a point. Le tombeau emporte tous les morts en un charnier commun. Pleurer sur la tombe de son père, aller s'y former aux vertus par cette émotion involontaire que cause le souvenir d'un parent, d'un ami dont toute la conduite fut un exemple de justice et d'honnêteté, y alimenter cette précieuse douleur mille fois plus douce que les élans d'un plaisir presque toujours tumultueux et fatigant, ce sont les sentimens qui peuvent convenir à l'esclave des Rois ou aux citoyens des anciennes Républiques ; mais le républicain à la moderne ne doit point avoir de famille, et les cendres du plus vertueux des hommes, du plus chéri des pères vont se confondre avec celle du plus lâche des scélérats, que la juste vengeance de la société a condamné à périr. L'auteur a eu la pudeur de ne point établir ce parallèle auquel son cœur auroit frémi. Il a dit ce qui étoit, et n'a point osé rapporter ce qu'on y avoit substitué.

La citation étendue que nous venons de faire, nous dispense de donner de nouveaux extraits : on a dû juger du ton de l'auteur et de la correction du style.

Le Gouvernement de Corfou étoit composé d'un Provéditeur, un Trésorier, un Chancelier à la nomination du Provéditeur ; d'un Capitaine de forteresse, espèce de commandant en second, d'un Bailli ou Juge suprême. Tous les Chefs du Gouvernement étoient sous la dépendance du Provéditeur général, et ses égaux par leur naissance, titre qu'ils apprécioient infiniment.—Le Code Romain étoit la loi qu'on y suivoit.

“ Que nous présente, dit l'auteur, la postérité
 “ des Phéaciens ? Une nation superstitieuse par
 “ religion, ignorante par le *manque* de moyens,

“ superbe par ignorance, indigente par indolence,
 “ indolente, ennemie du travail par indigence,
 “ perfide et fausse par foiblesse. Un tableau
 “ aussi triste changera ; l’insulaire redeviendra ce
 “ qu’il étoit autrefois, dès le moment qu’un Gou-
 “ vernement sage et éclairé ne lui dictera plus
 “ que des loix *basées* sur les vertus sociales et
 “ tendantes au bien général. je suis loin
 “ d’attribuer même la plus petite partie au ca-
 “ ractère national de l’insulaire : comme tout
 “ homme, il étoit de lui-même porté à la fois au
 “ bien et au mal ; il eût pratiqué les vertus so-
 “ ciales, s’il les eût vues honorées et le mérite
 “ récompensé ; il eût dompté la fougue de ses
 “ passions, s’il eût vu sous ses yeux le spectacle
 “ effrayant du crime humilié et puni. Je ne puis
 “ mieux comparer ces insulaires à l’arrivée des
 “ François, qu’à un infortuné, qui après une longue
 “ suite d’années passées dans l’obscurité profonde
 “ d’un cachot, et dans les horreurs du besoin et
 “ de la misère, en est tiré tout-à-coup pour voir
 “ la lumière : il se fait chez lui une révolution
 “ subite, ses sens sont comme suspendus ; *sa si-*
 “ *tuation force son bienfaiteur à ne lui adminis-*
 “ *trer que par degrés et avec économie les secours,*
 “ *pour en assurer le succès.*”

Heureuse et bienfaisante précaution du Gou-
 vernement François ! Avant de donner à ce peuple
 un caractère neuf, il faut par degrés l’élever à la
 hauteur de la révolution, et le débarrasser de tous
 ces vieux principes qu’il tenoit de ses ancêtres.
 La religion étoit surchargée de pratiques su-
 perstitieuses ; mais en détruisant le culte on par-
 vient à ruiner efficacement la superstition. Au reste,
 lors même que ces isles seroient restées au pou-
 voir des François, nous ne croyons pas qu’ils fus-

sent parvenus à réformer certains traits caractéristiques qu'on retrouve dans l'histoire de ces peuples depuis le premier instant où ils paroissent.

Les mœurs que l'auteur vient de tracer des Corfiotes sont avec quelques teintes distinctives celles des autres insulaires qui habitent Ste. Maure, Céphalonie, Zacynthe, et Cérigo. Prenez ce que l'Abbé de Binos, dans son voyage en Palestine en 1776, dit des Céphaloniens, et vous aurez le tableau de tous ces peuples : nous ne comprenons point ici les classes plus relevées dont les enfans envoyés à Venise y ont reçu une éducation plus soignée, et qui se font un honneur d'imiter les mœurs et les manières des pays plus civilisés ; mais nous parlons de ce qui fait par-tout la masse de la nation, et dont les principaux traits se retrouvent toujours dans toutes les conditions.

“ Les Céphaloniens ont l'air sauvage ; ils sont
 “ presque tous armés d'un fusil, et portent un
 “ pistolet et un couteau à la ceinture ; une cape
 “ grossière de laine blanche ou brune, compose
 “ leur habillement ; leurs larges culottes vont de
 “ puis l'estomach jusqu'aux pieds, et sont de toile
 “ de lin ; ils portent la barbe ou la moustache :
 “ les femmes marchent tête nue, les cheveux flot-
 “ tans sur leurs épaules ou tressés en rond autour
 “ de leurs têtes ; elles ont un air guerrier et por-
 “ tent des coutelas à leur ceinture ; leurs mains
 “ exercées dès l'enfance au travail ne dédaignent
 “ pas les plus rudes fonctions ; on les voit ramer
 “ seules dans des barques comme les hommes.
 “ La sévérité des loix et l'autorité ne peuvent
 “ rien sur ces hommes indomptables qu'on voit
 “ s'entretuer à la moindre dispute !”

M. Watkins, dans son voyage aux isles Grecques aux années 1787, 1788, 1789, en donne

la même idée : d'où vient donc cette barbarie, cette férocité innée en quelque sorte et incorrigible ? est-ce du sol, est-ce du climat qu'elle provient ? Non ; ce seroit se tromper, ce seroit encore une erreur de l'attribuer au Gouvernement : c'est l'effet naturel de la position de ces peuples. Exposés à être visités continuellement par des voisins forbans par état, injustes par religion, atroces par goût : séparés de la terre qu'habitent ces voisins par un très-petit canal, forcés de communiquer sans cesse avec eux pour leur vendre leurs denrées et en recevoir des échanges, ils ont dû contracter quelque chose de la férocité des habitudes de ces voisins. La nécessité de défendre leurs propriétés contre des incursions de forbans leur a donné ce penchant à la vengeance et au meurtre ; et la familiarité avec les armes amène naturellement la facilité d'y recourir pour les plus foibles sujets. L'auteur nous dit que quelques-uns même de ces insulaires font le métier de forbans, et en général, ce sont les mœurs de nos anciens flibustiers de l'isle de la Tortue. Attribuer ces vices au Gouvernement seul, comme le fait l'auteur, c'est injustice ou irréflexion : tant que ces peuples formeront de petits gouvernemens isolés et indépendans l'un de l'autre, ils seront dans un état d'hostilité, de méfiance continuelle avec leurs voisins, et l'état demi-sauvage où l'horrible civilisation de ceux-ci nécessairement versera sur les insulaires une teinte de violence et de lâche perfidie qui fait toujours le caractère du foible obligé de lutter constamment contre un ennemi plus fort. Un remède efficace dont l'influence se feroit vivement sentir seroit un changement qui réuniroit sous les mêmes loix, qui fondroit en un même

peuple, en une seule nation, les habitans de ces isles et ceux du continent voisin. Les rapports deviendroient alors plus directs et plus équitables ; mais tant que ces insulaires seront ou dépendans du Turc dont la politique dédaigneuse ne voit dans les Grecs que des esclaves dangereux et inquiets, ou soumis à une puissance éloignée dont les autres intérêts ne lui permettent de donner à ces isles qu'une considération secondaire, ou du moins de ne les regarder que comme des sujets à contenir autant qu'à défendre, et la possession des isles que comme un point d'appui ou un objet de spéculation commerciale, la moralité ne peut s'améliorer ; elle doit même perdre de jour en jour.

Au reste, il vient, si l'on en croit les papiers publics, de se faire dans ces pays une espèce de révolution, de laquelle on pourra peut-être espérer quelques heureux fruits.

On peut se rappeler qu'au moment de la déclaration de guerre entre la Porte et la France, le Patriarche Grec de Constantinople adressa, par le désir exprès du Ministère Turc une invitation aux habitans des isles Vénitiennes de secouer le joug des François, et d'établir un gouvernement semblable à celui de Raguse ou de quelque autre petite République : nous apprenons que ces insulaires ont cédé aux nouvelles invitations qui leur ont été faites, et viennent de former, une sorte de république fédérative adaptée à leur situation morale et physique. Il doit y avoir un Sénat en qui réside l'autorité : chaque isle doit être représentée dans le sénat par députés. — Corfou en fournira, trois ; Céphalonie, trois ; Zante, trois ; St. Maure, deux ; Cérigo, une ; Paros et Zachi, trop petites pour en envoyer chacune une, éliront alternativement leur représentant. Les fonc-

tions du Sénat seront la représentation fédérative, l'administration, la police des isles, l'observation des loix, leur stabilité, la tranquillité générale, et la sureté publique. Le Président aura le titre d'Archonte; il nommera les Ministres, qui seront approuvés par le Sénat. La résidence du Sénat sera à Corfou : la Constitution contient quatorze articles; chaque isle aura de même un Conseil général où les Nobles seront admissibles depuis l'âge de vingt-cinq ans.

Cet ouvrage en général, quoiqu'écrit avec une verbeuse diffusion, donne des détails très-intéressans sur des pays jusqu'ici mal connus, et remplit une lacune très-sensible dans l'histoire des peuples qui habitent actuellement l'univers. Nous regrettons que l'auteur, qui d'ailleurs paroît avoir le cœur honnête, mais qui ne sait pas écrire, n'ait pas suivi uniquement l'impression naturelle d'une ame droite; son livre y auroit gagné, et on n'y appercevrait point cette espèce de contradiction si douloureuse de l'honnête homme qui ouvre la bouche pour dire ce qu'il pense, mais que la réflexion ramène à regarder autour de lui, pour ne dire alors que ce qui convient à ceux qu'il a intérêt de ménager. L'ouvrage a évidemment été fait à deux fois : tracé dans le moment où l'auteur ne voyoit aucun intérêt à n'être pas sincère, et ensuite récrépi, chargé d'allusions nouvelles, de phrases équivoques ou aspirantes à la philosophie, dès qu'en le publiant il a voulu, ou par crainte ou par d'autres considérations, ménager les terribles maîtres sous la surveillance desquels il publioit son travail.

HISTOIRE NATURELLE.

1. Le Citoyen Le Moreau a fait part à la société des *Observateurs de l'Homme* d'un fait assez singulier. Un homme, à la suite d'une maladie de langue, a perdu entièrement la mémoire ; il a oublié tous les mots de la langue et leur signification, à l'exception des mots *oui, non, jamais, à merveille* ; cet homme se trouve par conséquent dans l'état d'un enfant qui ne sait point encore parler. Le Citoyen Le Moreau demande quels sont les moyens physiques et moraux le plus propres à accélérer les progrès de la nouvelle éducation dont cet homme a besoin ?

Il n'est point dans l'homme de faculté aussi aisée à troubler que la mémoire ; il n'en est point qui présente des phénomènes aussi variés et aussi étonnans, et nous connoissons un grand nombre de faits semblables à celui que le Dr. Le Moreau a communiqué à la société des *Observateurs de l'Homme* ; il faut qu'en France on soit bien convaincu que la révolution a non-seulement détruit les formes et les mœurs anciennes, mais encore éteint jusqu'au souvenir du passé et au desir de lire les ouvrages de ceux qui nous ont précédé, pour qu'on offre sans cesse comme *observations ou découvertes nouvelles* ce qu'on trouve par-tout. Francisco Barbaro étoit versé dans les lettres Grecques au point d'avoir fait un travail et des commentaires sur les auteurs qui avoient écrit en cette langue : et dans la vieillesse, il en perdit tout-à-coup la mémoire au point de ne reconnoître pas même les caractères (*Bassianus Landus, lib. 1. de Hist. Humanâ.*) Le même accident arriva dans sa vieillesse à Georges de Trapese (*Trapezuntius*).—Le grammairien Artemidore, au rap-

port d'Apollonius, fut si effrayé à la vue d'un énorme crocodile près duquel il se trouvoit avancé sans l'avoir apperçu, que non-seulement il resta persuadé que cet animal lui avoit dévoré la cuisse et la main gauche ; mais il oublia absolument à lire, et ne reconnoissoit plus une seule lettre. (*Cœl. Aurelianus, c. 5. l. 1. Tard. pass.*)—Bamba, Roi des Goths, empoisonné par son successeur, n'en mourut pas, mais perdit absolument le souvenir du passé (*Bavisius in Officina*).—Sous l'empire de Frédéric II, un ecclésiastique Allemand ayant bu du sang qu'il venoit de se faire tirer, perdit absolument la connoissance de l'alphabet ; et quoiqu'il se souvint du reste, il ne savoit plus ni lire ni écrire. Un an après, il recouvra sa mémoire entière par le même procédé qui la lui avoit fait perdre (*Fulg. l. 1. c. 6.*). Nous voyons dans Thucydide, au l. 2. de son histoire, que lors de la fameuse peste d'Athènes, ceux qui échappoient à la mort avoient absolument perdu la mémoire, au point de ne reconnoître ni leurs parens, ni leurs amis : on retrouve le même fait dans Lucrèce à la fin du liv. 6. . . . Christophe de Vega (*ch. 10. l. 3. de Arte Medendi*) dit : Nous avons vu un religieux Franciscain qui, après avoir éprouvé une fièvre aigüe et s'être parfaitement rétabli, étoit resté absolument sans aucun souvenir du passé. Avant sa maladie, il étoit théologien distingué dans son ordre ; et rendu à la santé il ne connoissoit plus les lettres de l'alphabet, et ne se rappeloit plus le nom des choses les plus usuelles ; et depuis quatre mois, il s'étoit mis à apprendre de nouveau à lire, quand à l'aide de quelques traitemens et de quelques remèdes il retrouva tout-à-coup tout ce qu'il avoit oublié.—La même chose arriva à Antoine de Sienne : au

sortir d'une longue maladie il ne reconnoissoit ni parens, ni amis, et ne se rappeloit ni le nom des choses, ni celui des personnes, quoique d'ailleurs parfaitement en bon sens : mais une purgation violente et subite lui rendit l'usage de toutes ses facultés.—Un jeune médecin de Montpellier, forcé de sortir la nuit, fut attaqué et dangereusement blessé par des assassins : il dut sa guérison aux soins vigilans et assidus de ses confrères ; mais il avoit absolument perdu la mémoire, et il fut obligé de retourner à Paris dans sa famille apprendre à parler et à lire, et recommencer ses études comme l'eût fait un enfant de deux à trois ans. (*Jord. cap. 2. Tract. 3. de Pist. Phœnom.*)—Tertius Damianus (*C. 13^o Theoriæ Medicinæ*) dit la même chose d'un jeune François auparavant très-instruit qu'il avoit guéri d'une maladie grave.—Pline le Naturaliste, c. 24, l. 7, nous dit que l'orateur Messala Corvinus, à la suite d'une maladie, perdit tellement la mémoire qu'il avoit oublié jusqu'à son propre nom.—Valère Maxime, liv. 1, c. 6, rapporte qu'un Athénien jusqu'alors distingué par son instruction, ayant reçu un coup de pierre à la tête, en perdit le souvenir des premières lettres, quoiqu'il se rappelât exactement tout le reste, et que cet homme auparavant exercé à la lecture fut ramené aux premiers élémens de l'alphabet.

La méthode curative, si elle existe, est ce qu'il y a de plus difficile à decouvrir : Christophe de Vega ne dit point quelle méthode il suivit avec son Franciscain : Cneulinus, *de Observ. Propriis*, dit qu'en pareille circonstance il rendit la mémoire à un orfèvre, qui par une chute l'avoit perdue au point de ne plus reconnoître ni son épouse ni ses frères : il lui appliqua des ventouses

au dos, fit des frictions le long des vertèbres dorsales avec l'huile de castor et de muscade.—Lemnius (c. 4^o, l. 2, de *Complexione*) recommande l'usage de l'aloës en fumigations, en vapeurs fortes, et même en poudres, dernier article que nous ne conseillerons à personne. Nous avons nous même connu un jeune homme qui, après avoir fait les meilleures études, suivant un cours de médecine à Paris, y contracta une maladie vénérienne dont il fut guéri brusquement et sans précaution : avec l'extérieur de la santé, il avoit absolument perdu la mémoire, ne savoit plus ni lire ni écrire ; il étoit devenu si craintif et si timide que, quoique d'ailleurs comme le reste des hommes pour le raisonnement et cependant bien au-dessous de ce qu'il étoit auparavant, il n'osoit rester seul même avec sa mère qu'il appeloit la Dame ; le seul être qu'il reconnut étoit son père, qu'il suivoit partout en le tenant par l'habit comme le feroit un enfant de six ans. Ce malheureux père étoit marin et obligé de partir ; il mena son fils avec lui à Pondichery ; et par l'usage de ces sortes de frictions, qu'on appelle *masser*, le jeune homme recouvra sa santé entière de corps et d'esprit et toute sa mémoire ; et deux ans après, quand il revint en France, il ne paroissoit pas avoir jamais souffert ; mais il continua l'état de marin, et a péri dans la révolution.—Ces effets de l'aloës, des ventouses, des frictions, ne sembleroient-ils pas indiquer l'essai de l'électricité en pareilles circonstances ? c'est aux gens de l'art de décider. Au reste, il est évident que les moyens doivent se diversifier suivant les circonstances qui ont occasionné cet accident, suivant la nature de la maladie qui l'a précédé, suivant les dispositions habituelles physiques et morales avant la perte de la mémoire, suivant

même l'habitude de caractère que la maladie a pu amener ; car ici, encore plus qu'en aucune autre circonstance, on a besoin de faire concourir et coïncider les moyens physiques et moraux.

2. Un chymiste Anglois étoit parvenu à décomposer l'acide muriatique dans le tems que le Citoyen Bertholet s'occupoit de cette découverte : ainsi la gloire en appartient aux deux nations.

3. Un fait très-curieux dans l'histoire de la végétation est la découverte faite par le Dr. Lidderdale, que le fruit d'un jeune pommier planté dans un champ de navets, en avoit contracté le goût et l'odeur, ce qui sembleroit prouver que les végétaux sur pied se nourrissent par absorption de la substance de ceux qui les avoisinent.

4. On connoît assez généralement le judicieux usage que l'Adjudant-général François, Quatre-mère, a fait des prédictions météorologiques des araignées quand les François entrèrent en Hollande. Il est maintenant à Berne ; et durant sa résidence en Suisse, il a beaucoup augmenté ses observations sur la nature et l'économie des araignées, qu'il publiera bientôt comme une addition au traité de Boddaert sur ces insectes. (*Merc. de l'Europe*).

5. Van-Monss'est assuré que l'oxide d'or, quand il est précipité par l'oxide d'autres métaux, ne possède pas la propriété de fulminer par lui-même : d'où il déduit que quelques-uns de ces oxides formés par les alkalis doivent cette propriété à l'azote qu'ils contiennent, et qui forme la qualité combustible ; comme dans l'or fulminant l'oxide d'argent fulmine en pareilles circonstances avec beaucoup plus de force que l'oxide d'or, l'oxide gris de mercure précipité par l'ammoniac, fulmine à la compression seule.

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

SUÈDE.

Stockholm, 31 Mai.—L'amour paternel des Rois pour les peuples est le plus sûr garant de la stabilité des trônes et de la félicité des Etats, toutes les fois qu'il naît de la bonté, et s'arrête où commence la foiblesse. Autant il fait de bien quand il est modéré, autant il produit de maux s'il est excessif ; et les malheurs qu'il peut entraîner après lui sont incalculables, quand la partialité règle ses mouvemens et préside à la distribution de ses graces et de ses bienfaits. Il faut que Sa Majesté Suédoise ait des motifs bien supérieurs à tous ces principes généralement reçus, à toutes ces considérations puissantes unanimement adoptées, pour avoir si particulièrement comblé des témoignages de sa bonté l'ordre des paysans depuis l'ouverture de la Diète. Ils ont toujours obtenu les actes de bienfaisance et de justice qu'ils ont sollicités : leur admission pour le cautionnement et l'administration de la banque nationale n'a souffert aucune difficulté ; et le jour de son couronnement surtout, le Roi a parlé à cet Ordre avec une bonté particulière : telles ont été les propres expressions de Sa Majesté : "C'est avec bien de la satisfaction que je reçois de l'ordre des paysans les assurances d'amour et de confiance. Sa loyauté reconnue, sa fidélité et son attachement le rendent bien dignes des soins que j'ai pris pour la prospérité du quatrième Ordre de la Suède. Je

“ trouve parmi vous un homme qui mérite toute
 “ ma bienveillance, à cause de sa probité et des
 “ connoissances que l’expérience lui a acquises
 “ sur les loix et les ordonnances relatives à son
 “ Ordre: cet homme est Olof Latssom, Député du
 “ district d’Opprenda. *Sa Majesté fit alors venir*
 “ *ce paysan, et lui dit, en lui prenant la main: Je*
 “ te salue, fidèle et éclairé cultivateur, Olof
 “ Latssom, orateur des paysans pendant la présente,
 “ Diète.” Ce Député prêta ensuite le serment
 en qualité d’orateur de son ordre, et baisa la main
 du Roi.

Jusqu’ici la Diète ne s’est occupé que des ma-
 tières relatives aux finances du royaume qui se
 trouvent dans un état assez alarmant, quoique le
 désordre qui y règne ne remonte pas à une source
 bien éloignée. Le Roi a fait remettre aux quatre
 Ordres un écrit intitulé, *Points dont Sa Majesté*
veut bien informer la Diète: et ce n’est pas sans
 étonnement qu’on y a lu le passage suivant :

“ Malgré la dispendieuse guerre que Gustave III
 “ venoit de soutenir lorsqu’il mourut, les finances
 “ étoient si admirablement réglées, que l’Etat
 “ n’avoit contracté que très-peu de dettes, aux-
 “ quelles des revenus particuliers étoient affectés.
 “ Pendant la régence du Duc de Sudermanie,
 “ quoique le royaume ait joui d’une profonde paix
 “ et d’excellentes récoltes; quoique le Gouverne-
 “ ment, outre les revenus ordinaires, ait eu à sa
 “ disposition des subsides étrangers et un crédit
 “ d’un million de rixdales, accordé par la Diète
 “ pour les événemens imprévus; cependant Sa
 “ Majesté a trouvé, quand elle a pris la conduite
 “ des affaires en 1796, une dette de 627,000 rix-
 “ dales, dont 500,000 avoient été empruntés chez
 “ l’étranger à des intérêts onéreux: et néanmoins

“ Gustave III n'avoit laissé qu'une dette de “ 90,000 rixdales.” On voit clairement aujourd'hui que le couronnement du jeune Roi n'a pas été la seule cause de la convocation de la Diète : l'embarras, et l'on peut dire le dérangement des finances du royaume, y a contribué plus que tout ce reste, et semble l'occuper exclusivement. Le Régent paroît attaqué personnellement dans l'extrait ci-dessus rapporté ; et l'absence du Duc de Sudermanie le jour de couronnement du Roi n'est plus une énigme qui peut nous embarrasser ou nous étonner.

Les deux sections du Comité Secret chargé du travail sur les finances, ont accéléré leurs opérations au point que, le 24 de Mai, le rapport relatif à l'administration des bureaux de la dette du royaume, aussi bien que le plan formé pour le rachat des billets de la dette, furent lus ce jour-là en pleine assemblée devant le Roi, qui, les ayant approuvés, les renvoya aux quatre chambres des différens Ordres, pour les examiner et les accepter. Suivant ce plan tendant à réaliser les 15,000,000 en billets de crédit actuellement en circulation, on doit promptement en racheter 10,000,000 avec l'argent de la banque, avec la déduction de $16\frac{1}{2}$ pour cent : on va lever en conséquence un fond de 4,500,000, par le moyen d'une taxe à raison de 2 pour cent sur toutes les propriétés, qui sera payée à deux époques différentes, dans l'espace de deux ans. Ces 4,500,000, joints aux anciens fonds de la banque, et à la faveur de la déduction ci-dessus mentionnée, faciliteront à la banque le moyen d'échanger les billets de la dette jusqu'à la somme de 10,000,000. C'est en automne que se fera la première levée de cette taxe, et la réalisation aura lieu à la fin de l'année prochaine. Les

5,000,000 restant en billets de dette ou de crédit, devront être échangés pour des billets de banque qui seront mis en circulation pour l'espace de quinze ans seulement, et devront être successivement retirés par le moyen d'un fond d'amortissement de 300,000 rixdales. On va établir un nouveau bureau d'escompte avec un fond d'un million de rixdales, dont les deux tiers pour le compte de la Banque, et l'autre tiers pour des particuliers fournisseurs de fonds; et par ce moyen de moindres bureaux d'escompte seront également formés dans les principales villes de commerce du royaume.

Le Roi a approuvé ce plan, et a annoncé dans son discours, que l'étendue des opérations de la Banque demandoit une augmentation en faveur de son privilège d'escompte; et que, sous certaines conditions, il consentiroit à la suppression de l'ancien bureau général d'escompte. Sa Majesté a déclaré en même tems qu'elle enverroit à la Banque tout le superflu de son argenterie. Alors le Roi remit un billet cacheté au Maréchal et aux orateurs des trois Ordres, pour être ouvert et lu à l'Assemblée Générale qui devoit avoir lieu pour examiner le plan de réalisation.

Cette Assemblée Générale eut lieu le 26; et à l'ouverture du papier donné par le Roi, on y lut la déclaration formelle par laquelle Sa Majesté, dans le cas où les Etats accepteront le plan de réalisation proposé, fait la remise des 200,000 rixdales accordés par un décret de la Diète de 1792, pour les besoins annuels de l'Etat; et donne en même tems l'assurance que, sans la plus urgente nécessité, elle ne chargera désormais l'Etat d'aucune dette nouvelle; et qu'enfin les députés des Ordres pourroient une fois par an inspecter les comptes du

bureau chargé du travail relatif à la dette du royaume.

Trois Ordres accédèrent sans hésiter au plan proposé par le Comité Secret : mais il s'est manifesté parmi la Noblesse une diversité d'opinion sur ce sujet ; et le plan mis aux voix a passé à une majorité de 64. Les quatre Ordres ont unanimement adopté une adresse de remerciemens au Roi, pour avoir renoncé aux 200,000 rixdales qui lui avoient été accordés par la Diète de 1792.

Quoique le plan eût été accepté par la Noblesse, il ne laissa pas d'occasionner encore beaucoup de troubles dans les séances de cet Ordre : c'est le Lundi que cette acceptation avoit eu lieu ; et le Jeudi suivant avoit été fixé pour en faire part aux trois autres Ordres. Mais tandis qu'on faisoit le rapport pour cet objet, la question fut écartée par un incident, savoir, si, dans le plan, il avoit été mentionné qu'on avoit assigné les mêmes fonds déjà accordés auparavant pour le paiement de la dette intérieure et extérieure. Les opinions se divisèrent. On rappela la déclaration du Maréchal dans la séance du Lundi précédent, d'après laquelle il paroisoit que tous les fonds, excepté une certaine contribution, devoient être employés suivant le plan à l'extinction de ces dettes. Le Maréchal répéta la réponse qu'il avoit déjà faite à cette occasion, et dit expressément, qu'il étoit d'avis de laisser aux délibérations ultérieures de la Noblesse le mode de payer cette contribution ; et comme le point principal étoit déjà arrêté par la majorité, il conclut à ce que les trois autres Ordres en fussent informés par une députation.

Tandis qu'on nommoit les membres de cette députation, quelques troubles se manifestèrent : une partie des membres prétendoit qu'on devoit

exclure cette contribution du plan de finance proposé; d'autres soutenoient qu'elle étoit déjà décrétée en quelque sorte et acceptée par la Chambre, puisqu'elle se trouvoit comprise dans les mesures de finance adoptées par la Chambre: les premiers s'opposoient au départ de la députation; les derniers la pressaient de sortir: enfin, lorsqu'elle fut partie, conformément aux ordres du Maréchal, une partie des opposans se porta vers le bureau pour protester contre la mesure qui venoit d'être adoptée; quelques autres se démirent de leur noblesse, d'autres refusèrent de prendre part à aucune autre délibération durant la présente Diète: et le Maréchal ne parvint à mettre fin à ce tumulte qu'en levant la séance en vertu de son autorité.

Ces troubles ont jeté l'alarme dans les esprits: on craint que la résistance de la Noblesse ne force le Roi à adopter quelque mesure de rigueur qui pourroit avoir des suites désastreuses: on attend avec impatience la fin de cette lutte, qui ne tend à rien moins qu'à bouleverser le royaume, en ôtant au Roi les moyens de réorganiser les finances et de rétablir le crédit public, qui est l'ame des Etats, et le principe de vie dans tous les corps politiques.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Qu'ils sont brillans, qu'ils sont nombreux les avantages dont les armées Françoises se glorifient, sur-tout en Italie! Mais il ne faut que réfléchir un moment, et jeter un coup-d'œil sur la carte, pour les réduire à leur juste valeur. La perte de Gènes a frustré toutes les espérances du Premier

Consul, et a rendu en même tems nécessaire cette longue série de victoires, de rivières traversées, et de villes prises : mais on reste fort étonné quand on ne trouve pas une seule place forte attaquée, ou assiégée, ou tombée au pouvoir des François. Le tems seul nous apprendra jusqu'où doit les conduire cette irruption aussi témérairement entreprise qu'heureusement effectuée ; mais il est au moins certain, de leur aveu même, qu'ils ont manqué leur principal objet, celui de secourir Massena et de sauver la ville de Gènes. Depuis les premières opérations de l'armée de réserve, celle du Rhin, qui avoit été jusqu'ici la grande et principale armée, paroît n'être plus qu'une forte division de l'armée du Premier Consul, dont elle doit favoriser les mouvemens et toutes les entreprises par des diversions plus ou moins rapprochées du grand théâtre de la guerre, suivant l'urgence et le besoin des circonstances. Il est un avantage réel qu'on ne peut refuser aux armées républicaines sur celle des Alliés, c'est celui des contributions imposées et la moisson du pillage : Bonaparte et Moreau font la guerre aux propriétés plutôt qu'aux armées ennemies ; et sans avoir ni finances, ni caisses militaires, ils forment des armées, les soutiennent, les nourrissent et les soldent par le pain et l'argent qu'ils volent aux malheureux habitans des pays qu'ils parcourent. Ainsi avoir beaucoup de soldats sans avoir de quoi les nourrir, et les mettre en campagne sans d'autre prêt que le pillage, sont deux talens qu'ont eu les François depuis le commencement de cette guerre, qu'on doit donc regarder sous deux rapports comme la guerre des brigands spoliateurs contre les propriétaires bons à dépouiller.

ARMÉE DU RHIN.

28 *Mai*.—Le théâtre de la guerre est actuellement transporté en Bavière et au-delà du Lech : le Général Moreau, qui dans sa position a plus besoin d'argent que de conquête territoriale, a fait une expédition nouvelle sur la rive gauche de cette rivière, tandis que le Général Kray a toujours ses quartiers-généraux à Ulm. Le Général François, pour assurer ses derrières, a laissé un corps d'environ 30,000 homme sur la rive droite du Danube, sous le commandement des Généraux S. Cyr et S^{te} Suzanne, près d'Illerdissen et de Wiblingen, distant de trois et de six milles d'Ulm, et les a chargé d'observer les mouvemens du Général Kray ; et pour détourner l'attention des Autrichiens, il a fait attaquer presque tous les jours, et provoqué des engagemens particuliers, depuis le 25 jusqu'au 28. Pendant ce tems-là l'aile droite de l'armée Française s'avança d'Augsb^{erg} ; et dans la soirée du 28 Mai le Général Lecourbe entra dans cette ville à la tête de 800 hommes : il demanda aussitôt une contribution de 1,000,000, qu'il réduisit à 600,000 francs ; mais le Prince Evêque fut imposé à 300,000 francs, et le reste du Clergé à 150,000 francs. Un autre corps a dans le même temps passé le Lech à Landsberg.

29.—La terreur s'est promptement répandue des rives du Lech jusqu'à Munich : à l'approche des François, le Prince Electeur et sa famille se hâtèrent de quitter cette capitale, et de partir pour Schonach ; mais le Duc de Bavière fut aussitôt nommé Généralissime des troupes, avec plein pouvoir d'agir comme les circonstances l'exigeroient. Ce fut véritablement une scène attendrissante que de voir l'Electeur attendri à l'aspect

de son épouse évanouie entre les bras de sa sœur, et obligé de la faire transporter dans sa voiture pour l'éloigner promptement de son palais. Les portes furent aussitôt fermées. Mais dans la soirée les nouvelles furent plus consolantes ; les patrouilles Bavaoises s'avancèrent jusqu'à Landsberg, sans rencontrer un seul François. Aussitôt que le Général Kray eut été informé de l'invasion du Général Moreau dans la Bavière, et de l'entrée des François à Augsbourg, il fit venir tout le long du Danube jusqu'à Günzburg, un fort détachement de cavalerie, et prit toutes les mesures nécessaires pour les forcer à la retraite : 16,000 hommes ont été détachés de son principal corps d'armée placé dans les environs d'Ulm, et de concert avec l'Electeur un armement général a été ordonné dans la Bavière.

30.—Le régiment des gardes du corps du Prince Electeur, avec différens autres corps, sont sortis de Munich, et se sont avancés jusque sur les hauteurs de Friedberg, où ils ont établi quelques pièces d'artillerie. Tous les canons ont été placés sur les remparts de la capitale ; et tous les corps de l'Electorat ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher au premier ordre. Les citoyens ont pris les armes, et presque tous les Ambassadeurs étrangers se sont retirés à Ratisbonne.

31.—Il parut ce jour-là que les mouvemens habiles des Autrichiens inquiétèrent les François et les empêchèrent de s'avancer au-delà de Landsberg. La terreur se dissipa, et l'Electeur revint de Schonach à Landshut. On ne sait pas encore si l'expédition de Moreau en Bavière n'étoit qu'une diversion, ayant pour objet principal la levée des contributions et des réquisitions ; ou s'il a réellement l'intention de forcer le Général Kray à le suivre en Bavière, en laissant une foible

garnison à Ulm. Si cela arrivoit, les François ne manqueroient pas de faire une tentative contre cette forteresse : mais le Général Autrichien sent toute l'importance de cette position, et ne l'abandonne point ; ses quartiers-généraux y sont toujours établis ; et depuis ce mouvement critique et téméraire de l'armée Française, quelques corps de cavalerie Impériale font sur ses derrières des incursions continuelles, vers Kell, Brisach, et les frontières de la Suisse ; ils surprennent souvent des détachemens François, et coupent la communication entre les différentes divisions. C'est le Général Autrichien Fresnel qui commande les corps occupés dans ces opérations, qui fatiguent beaucoup l'ennemi, et lui enlèvent beaucoup d'hommes et de convois.

Une lettre de Strasbourg, du 9 Juin, annonce que le Général St^e Suzanne y est arrivé pour rétablir sa santé. “ Nous recevons à l'instant, “ *ajoute cette lettre*, la nouvelle officielle d'une “ attaque faite le 5 de ce mois, par un fort corps “ Autrichien aux ordres du Prince Ferdinand, contre l'aile gauche de notre armée dans les environs d'Ulm. Nos troupes l'ont reçu à leur manière accoutumée : l'ennemi a été complètement défait, et obligé de fuir précipitamment “ dans les fortifications d'Ulm : il est resté entre “ nos mains 8 canons, plusieurs chariots de munition, et 1,600 prisonniers. Le centre de “ notre armée est toujours dans la même position. “ Nous n'avons aucune nouvelle relative au progrès de notre armée en Bavière : ce mouvement “ ne peut avoir lieu avant que l'ennemi ait évacué “ Ulm et Dillengen.”

Une autre lettre de la même ville porte que le Général Moreau a reçu du Premier Consul l'or-

dre positif de ne point risquer une bataille décisive ; mais de tenir les Autrichiens en mouvement par des manœuvres continuelles sur tous les points, et d'agir toujours avec de simples colonnes, afin d'occuper toute l'armée du Général Kray en Souabe, et de faciliter à l'armée de réserve l'exécution de ses plans : et dans la suite Moreau tentera de pénétrer en Italie par le Tirol, et rejoindra, s'il le peut, l'armée Française sur l'Adige, aussitôt qu'elle y sera parvenue.

ARMÉES DES FRONTIÈRES DE LA SUISSE.

22 *Mai*.— Aussitôt que le Général Lecourbe eut fait un mouvement rétrograde de Kempten et ordonné l'évacuation de Bregentz et de Lindau, les Autrichiens qui l'observoient et le suivoient de près, occupèrent promptement ces deux villes, traversèrent le Rhin près de Ragaz, au nombre de 5 ou 6 mille hommes, et entrèrent dans le Canton de Lintz, sur le district de Mels. Les Français, qui n'avoient que peu de monde dans ces environs, se retirèrent devant l'avant-garde Autrichienne. L'alarme se répandit bientôt dans tous les cantons jusqu'à Zurich : mais le Prince de Reuss ordonna subitement, le 23, à cette colonne de revenir sur la rive droite du Rhin ; ce qu'elle fit en détruisant le nouveau pont qu'elle avoit jeté sur ce fleuve.

Le 23.— Un détachement du régiment de Salis, soutenu d'un fort corps de milice du Vorarlberg, fit également une invasion sur le territoire de Werdenberg : mais le même ordre lui fit exécuter la même retraite. Les Français réoccupèrent leurs anciennes positions sur le Saarenbach et le Sholberg, où ils ont été renforcés par un bataillon :

les Autrichiens sont vis-à-vis près de Mayenfeld et Feldkirch ; mais la reprise de Bregentz a coûté plus de 400 hommes aux François.

ARMÉE D'ITALIE.

Depuis la dernière sortie que Masséna fit le 12, en désespéré, le blocus de la ville de Gênes fut conduit par les Alliés avec tant de soin et de vigilance, que les assiégés ne reçurent pas le plus foible secours. Dès le 16 les batteries furent élevées, et des mortiers placés pour le bombardement de la ville. Le Général François se trouva enfin sans ressource, et c'est ainsi qu'il rend compte lui-même de son état et de sa capitulation, dont nous aurons des détails plus exacts par les dépêches officielles des Généraux Autrichiens ou de l'Amiral Anglois ; en les attendant, nous sommes forcés de publier ceux que rapportent les papiers François.

Masséna, Général en Chef, aux Consuls de la République Française.

Gênes, 7 Juin.

“ CITOYENS CONSULS,

“ J'ai l'honneur de vous envoyer la capitulation conclue pour l'évacuation de la ville de
 “ Gênes, par l'aile droite de l'armée Française.
 “ Depuis le 15 Germinal (5 Avril) nous n'avons
 “ reçu aucun secours ni de France ni de Corse ;
 “ et, depuis le 21 Mai, le peuple de Gênes a été
 “ sans pain. L'armée ne reçoit que six onces
 “ de pain, composé d'un mélange moitié son,
 “ moitié maïs ; et, durant les six derniers
 “ jours, le maïs a été remplacé par le cacao, et
 “ les

“ les rations ont été réduites à trois onces. La
 “ plupart des chevaux ont été mangés. La capi-
 “ tulation, que je vous adresse, a été signée le 4 à
 “ huit heures du soir. Le 5, les troupes de l'aile
 “ droite se mirent en marche avec armes, бага-
 “ ges et artillerie, pour aller rejoindre le centre
 “ de l'armée, qui étoit à Alassis le 6. Demain
 “ j'y serai moi-même.”

Capitulation de Gênes.

Art. 1.—L'aile droite de l'armée Française, chargée de la défense de Gênes, le Général en chef et son Etat-Major, sortiront avec armes et bagages, pour rejoindre le centre de l'armée.

Réponse.—L'aile droite, chargée de la défense de Gênes, sortira au nombre de 8,110 hommes, et prendra la route de Nice en France : le reste sera transporté par mer à Antibes. L'Amiral Keith s'engage à fournir à ces troupes la quantité de biscuit accordée aux troupes Angloises. D'autre part, tous les prisonniers Autrichiens faits dans la rivière de Gênes par l'armée Française dans le cours de cette année, seront rendus en compensation, excepté ceux qui sont déjà échangés. Dans tout le reste le premier article sera ponctuellement exécuté.

Art. 2 — Tout ce qui appartient à l'aile droite de l'armée Française, artillerie et munitions de toute espèce, sera transporté par la flotte Angloise à Antibes, ou dans le golfe de Tonan.

Réponse.—Accepté.

Art. 3.—Les convalescens et ceux qui ne peuvent pas marcher, seront transportés par mer à Antibes, et on en prendra soin.

Réponse.—Accepté.

VOL. II.

R

Art. 4.—Les soldats François, restant dans les hôpitaux de Gênes, seront traités comme les Autrichiens ; et, quand ils seront en état de partir, ils seront transportés comme il est dit dans le premier article.

Réponse.—Accordé.

Art. 5.—La ville de Gênes et son port seront déclarés neutres. La ligne de neutralité sera fixée par les parties contractantes.

Réponse.—Cet article étant purement politique, il n'est pas possible que les Généraux des Alliés y répondent. En attendant, les soussignés sont autorisés à déclarer que Sa Majesté Impériale est déterminée à accorder sa protection aux habitants de Gênes. La ville peut être assurée que tous les établissemens provisoires, que les circonstances pourront requérir, seront dirigés vers le bonheur et la tranquillité publique.

Art. 6.—L'indépendance du Peuple Ligurien sera respectée. Aucune Puissance en guerre avec la République Ligurienne n'introduira de changement dans sa forme de gouvernement.

Réponse.—La même qu'au précédent article.

Art. 7.—Les Liguriens qui ont exercé ou exercent encore quelque fonction publique ne seront point poursuivis pour leurs opinions politiques.

Réponse.—Personne ne sera inquiété pour ses opinions, ni pour avoir pris part au Gouvernement avant ce jour. Les perturbateurs du repos public, après l'entrée des Autrichiens dans Gênes, seront punis conformément aux loix.

Art. 8.—Il sera permis aux François, au Génois ou aux Italiens domiciliés, ou retirés dans la ville, de sortir avec tout ce qui leur appartient, argent, meubles, ou autres effets, et de se rendre par terre ou par mer dans quelque lieu qui leur

convienne. Des passe-ports leur seront délivrés à cet effet qui seront valides pour six mois.

Réponse.—Accordé.

Articles 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, sont relatifs à l'approvisionnement de Gênes, au commerce, au départ des troupes Françaises, et au transport des blessés.

Art. 16.—Les Officiers de tout rang appartenant à l'armée du Général en chef Masséna, faits prisonniers depuis le commencement des hostilités par l'armée Autrichienne, seront renvoyés en France sur leur parole, et ne serviront point qu'ils ne soient échangés.

Articles additionnels.—Le port de la Lanterne, jusqu'au pont-levis, et l'entrée de la porte, seront livrés à un détachement de troupes Autrichiennes et à deux vaisseaux Anglois, aujourd'hui, 4 Juin, à deux heures après-midi. Aussitôt après la signature des articles, il sera donné des otages de part et d'autre. L'artillerie, les munitions, et tous les autres effets militaires, appartenans à la ville de Gênes, seront fidèlement livrés aux Alliés par les Commissaires François. Fait sur le pont de Cornegliano, le 4 Juin, 1800. *Signé*, le Baron d'Ott, Lieutenant - Général ; Keith, Vice-Amiral ; Masséna.

Telle a été l'honorable capitulation de la garnison de Gênes, où le Général Masséna proposa le 2 Juin, dans l'instant même que le Général Ott venoit de recevoir l'ordre d'en lever le blocus. Ainsi, deux jours plus tard, les Alliés perdoient l'occasion d'occuper cette importante forteresse, où, de l'aveu même des François, 8000 habitans sont morts des suites de la famine pendant le long blocus fait avec vigilance de la part des assiégeans, et soutenu avec une barbare opi-

niâtreté de la part des assiégés. On peut en juger par les propres expressions de Masséna.

“ C’est aujourd’hui (écrit-il au Premier Consul),
 “ que je donne aux soldats les trois dernières
 “ onces de ce que nous appelons du pain, mais
 “ qui n’est qu’un mauvais mélange de son, de
 “ paille, d’avoine, et de cacao, sans farine. Nous
 “ avons mangé tous nos chevaux. La mortali-
 “ té, causée par la famine, a été à son comble
 “ parmi les habitans et les soldats. La faim et le
 “ bombardement ont excité des mouvemens d’in-
 “ surrection parmi le peuple, qui ont toujours été
 “ étouffés dès leur naissance. C’étoit dans l’espé-
 “ rance de vous voir arriver à notre secours que
 “ j’ai poussé si loin la rigueur des mesures qui
 “ pouvoient vous donner le tems de venir ; mais
 “ la machine se démontoit, et il a été nécessaire
 “ de penser à nous retirer, pour ne pas tout per-
 “ dre, et pour conserver à la République les
 “ restes d’un corps de troupes, dont le courage
 “ n’a pu être abattu ni par les peines, ni par les
 “ fatigues, ni par les privations inouïes jusqu’a-
 “ lors. Leurs forces physiques sont entièrement
 “ détruites, et je n’avois plus que des squelettes
 “ ambulans.”

ARMÉE DE RÉSERVE.

Tandis que l’armée Française, aux ordres de Masséna, capituloit dans Gênes, l’armée de réserve, commandée par Berthier, continuoit ses progrès dans le nord de l’Italie ; et nous allons voir que cette conquête a coûté cher aux Alliés, par le tems qu’ils ont été forcés de perdre devant cette forteresse. Tous les détails suivans sont extraits des papiers François :

Le 1^{er} de Juin. — Le Général Murat s’étoit avancé jusqu’au village de Corbette, à 3 lieues de

la ville de Milan; tandis que les troupes Françaises passaient le Tesin sur plusieurs points. Les divisions de Boudet, Loison et Victor, après avoir repoussé les Autrichiens de leur forte position de Turbigo, s'avancèrent également de Milan.

Le 2.—Le Général Mercey arrive à Bellinzone; et la 44^e division, ayant franchi le Simplon, arrive à Arena, et remplace la légion Cisalpine qui reçoit ordre de se rendre, par les montagnes, vers Brescia.

Le 3.—Le Général Murat entre dans la ville de Milan, et prend toutes les mesures pour le blocus de la citadelle.

Le 4.—On établit un Gouvernement provisoire, qui publie la Proclamation suivante:

“ L'Administration provisoire de cette ville a
 “ la satisfaction de faire connoître à ses chers con-
 “ citoyens les généreux sentimens du Premier
 “ Consul de la première des nations, la nation
 “ invincible. Ils sont autorisés à publier les
 “ articles suivans, qui seront inviolablement ob-
 “ servés.

“ Art. 1^{er}.—La République Cisalpine est réor-
 “ ganisée en nation libre et indépendante.

“ Art. 2.—L'exercice libre et public de la re-
 “ ligion Catholique sera conservé dans le même
 “ état où il étoit à la première époque de la con-
 “ quête de l'Italie par les armes Françaises. En
 “ conséquence, toute insulte est défendue contre
 “ la dite religion, ses ministres, ses rites, ses
 “ symboles; et on ne se permettra aucun acte
 “ tendant à empêcher ou à troubler en aucune
 “ manière son libre et entier exercice. Toute
 “ infraction au présent article sera punie même
 “ de peines capitales, suivant la décision des au-
 “ torités compétentes.

R 3

“ Art. 3.—Les propriétés de tous les citoyens,
“ sans distinction, sera respectée.

“ Art. 4.—Il est défendu d'employer aucune
“ dénomination particulière pour rappeler les di-
“ visions ou les sentimens de partis.—Dans le
“ moment heureux où ces principes sont procla-
“ més, l'Administration ne peut voir sans peine
“ que plusieurs personnes ont abandonné leur
“ pays. En conséquence, et par ordre précis du
“ Premier Consul, les citoyens absens sont invi-
“ tés à revenir chez eux aussi promptement que
“ le leur permettra la distance à laquelle ils se
“ trouveront au moment de la présente publica-
“ tion. On en excepte formellement ceux qui,
“ ayant pris les armes contre la République Cisal-
“ pine après le traité de Campo-Formio, doivent
“ être considérés comme traîtres à leur pays.

“ Art. 5.—Toutes les loix promulguées depuis
“ le jour de l'invasion des Autrichiens, jusqu'au
“ retour de l'armée Française, devant être con-
“ sidérées comme nulles et données sans autorité
“ légale dans un pays reconnu comme libre et
“ indépendant par la majeure partie des Puissan-
“ ces de l'Europe, et par l'Empereur lui-même
“ dans le sus-dit traité de Campo-Formio ; tous
“ les sequestres seront levés, soit qu'ils portent
“ sur des propriétés possédées à titre d'ancienne
“ propriété ou de nouvelle acquisition légale,
“ soit qu'ils aient été mis sous d'autres prétextes
“ et dans quelque'autre occasion que ce puisse
“ être.

“ Art. 6.—La circulation des cédules de la Ban-
“ que de Vienne est défendue ; en conséquence,
“ elles n'auront point cours dans les transactions
“ particulières, ni ne seront reçues dans le tré-
“ sor public. L'Administration provisoire est

“ persuadée que tous les habitans de la Républi-
 “ que Cisalpine jugeront, par les dispositions pré-
 “ liminaires, que les armées Françaises, et le
 “ Héros qui les conduit, n’ont point d’autre objet
 “ que de rétablir la liberté et l’indépendance de
 “ leur pays. Animés d’une juste reconnoissance,
 “ ils doivent s’empresser de concourir par tous
 “ leurs moyens au succès des armes de leurs libé-
 “ rateurs, et au retour de la paix, qui, après la
 “ conquête de la liberté, est le seul bien désira-
 “ ble.—*Milan, à la Maison Commune, 15 Prai-*
 “ *rial, Juin 4, 1805.—Signé, Marlani, Sacchi,*
 “ *Goffredo.*”

Le même jour, 4, le Général Lannes s’avança contre Gavie, où il entra sans résistance, et trouva des magasins immenses, un million de cartouches, 2000 barils de poudres, 8000 fusils, et 200 pièces de canon que les Autrichiens n’eurent pas le tems d’embarquer sur le Pô. Les hôpitaux de ces deux villes étoient remplis de malades.

Le 5.—Le Général Duhesme investit Pizzighitone. Le Premier Consul fait rassembler tous les Evêques et Prêtres, et leur a promis de maintenir leur religion et leur culte, comme il fit lorsqu’il commandoit à Milan; ils ont tous promis fidélité.—Le même jour Plaisance est occupé par le Général Murat.

Le 6.—Le Général Loison arrive à Logrado, et de-là se porte contre Brescia.—Le même jour le Général s’empara de la tête du pont de Plaisance, défendu par 5 ou 6 mille hommes et 20 pièces de canon; et, après s’être emparé de la ville, il fit prisonnier un corps entier de 1000 hommes, qui venoit du côté de Parme pour former la garnison de la citadelle.

Le 7.—Le Général Lannes réunit quelques bateaux, et parvient à passer le Pô à la tête de quelques troupes, du côté de Stradella : il est attaqué par 2000 hommes des régimens de Reuski et de Cravates, soutenus de quelques pièces d'artillerie; il les met en déroute, tue 300 hommes, et fait 200 prisonniers.

Le 8.—A 3 heures du matin, la division entière du Général Lannes ayant passé le Pô, avec son artillerie, un corps s'avança contre Broni, d'où il chassa les ennemis.

Le 9.—Le Général Berthier, ayant su que le Général Ott, après avoir garnisonné Gênes, s'avançoit à marches forcées pour ouvrir la communication avec Plaisance, et s'étoit déjà rendu à Voghera, ordonna au Général Lannes de quitter la position de Broni et de s'avancer contre l'ennemi fort de 30 bataillons, renforcés de 5 ou 6 mille hommes qui avoient été chargés de garder les passages du Pô. Le Général Watrin, qui commandoit l'avant-garde Française, rencontra les premiers postes ennemis à San Diletto; mais ses principales forces étoient postées sur les hauteurs de Casteggio. L'engagement devint général à midi : jamais attaque et défense ne furent plus opiniâtres ; les deux armées se chargèrent réciproquement à plusieurs reprises. Un bataillon de la 40^{me}, qui fit quelque mouvement rétrograde, avoit donné quelque avantage aux Autrichiens : alors la division de Chamberlac reçut ordre de s'avancer ; le village de Casteggio fut pris et repris plusieurs fois. Mais la 96^{me} demi-brigade enfonça le centre de l'ennemi, et décida la victoire. Les Impériaux furent poursuivis jusqu'à Voghera, et perdirent 4000 mille prisonniers, 1500 tués et 3000 blessés, suivant la lettre du Premier

Consul; ou 6000 prisonniers, et 3000 tués et blessés, selon le rapport du Général Berthier. Il n'est cependant tombé entre les mains des François que 5 pièces de canon.

C'est ainsi que s'arrêtent les détails officiels de Paris : il paroît que le Général Ott, après cette affaire, se replia vers Alexandrie et Tortone, où s'est également avancé le Général Mélas. Deux dépêches télégraphiques du 21 Juin, ou 2 Messidor, publiée à Paris, et lues au théâtre François, portent expressément ce qui suit :—“ Le Premier Consul a remporté une victoire complète, le 29 Prairial, ou 18 Juin : 8000 Autrichiens et 40 pièces de canon sont tombés au pouvoir des François ; et 6000 morts sont restés sur le champ de bataille. L'ennemi capitule pour rendre Gênes et toutes les places de l'Italie et de la Lombardie.—*Second Bulletin Télégraphique*, du 21 Juin.—La victoire signalée des François a été remportée à Marengo. Cette victoire a décidé du sort de l'Italie, et nous annonce la paix. Nous attendons les réponses de Vienne ; et les armées reprendront les hostilités dans dix jours, si les réponses ne sont pas favorables. Le Général Dessaix a été blessé à la tête par une balle.”

Si ces nouvelles se confirment, comme il y a tout lieu de le craindre, le résultat en sera aussi funeste pour l'Europe entière que pour les Alliés. Que deviendra l'Italie ? Quel sera le sort du Roi de Sardaigne, et du Souverain Pontife ? A qui demeurera la rive gauche du Rhin ? Que fera-t-on des Pays Bas et de la Hollande ? Quels dédommagemens accordera-t-on aux Souverains et aux Princes dépouillés ? Quelle digue enfin opposera-t-on à cet esprit rebellionnaire de la

France République, toujours agitée de nouvelles secousses, toujours portée à haïr et à détrôner les Rois, toujours assez puissante pour les faire trembler sur leurs trônes, et pour les renverser ? Il faut enfin reconnoître une vérité souvent publiée et jamais sentie; c'est qu'attaquer la France, c'est combattre un ennemi invincible. Il n'y a dans ce royaume de destructible et de mortel que la révolution ; et c'est ce monstre qu'on n'a jamais attaqué ; car on ne peut pas dire que morceler des provinces, aggrandir son territoire, abandonner ou tenir en tutelle des Rois, des Princes, des Souverains dépouillés, soit une guerre faite pour le salut de la religion et du trône. On peut bien, de cette manière, arrêter l'ambition d'un conquérant, mais non pas l'épidémie Jacobine et la manie des rebellions. Malheur aux sociétés civilisées, si la Révolution Française se consomme ! malheur aux Souverains légitimes, si le nouvel Usurpateur triomphe ! car dès-lors il n'y a plus dans les Etats ni loix, ni Autels, ni Trônes assez solides pour résister au torrent ; et ces vérités, qui sont le fondement des espérances criminelles des novateurs qui existent dans tous les pays, nous font frémir d'épouvante, et avec nous tous les sujets fidèles et les meilleurs amis des Monarques, que la Providence a établis sur les peuples pour les gouverner.

ARMÉE FRANÇOISE DU VAR.

Le Général Elsnitz, demeuré sur le Var avec 15,000 hommes pour arrêter l'armée de Suchet, et passer cette rivière, s'il lui étoit possible, afin de jeter la terreur dans la Provence, fit plusieurs

tentatives pour cela ; mais elles furent toutes infructueuses : cependant l'armée du Premier Consul faisoit des progrès alarmans ; et le Général Mélas, rendu le 22 dans le environs de Turin, se hâta de rappeler les troupes qu'il avoit laissées à Nice.

Le 28 *Mai*.—Le Général Elsnitz reçut ordre d'abandonner la rive gauche du Var, d'évacuer Nice, et de venir joindre le Général Mélas par le Col de Tende.

Le 29.—Les François entrèrent dans la ville, où ils trouvèrent, disent-ils, 800 blessés, beaucoup de canons, et firent 200 prisonniers : le Général Rochambeau, à la tête de sa division, passa par Magnon et St. Isidore, et s'établit sur les hauteurs de Drappo, tandis que la 4^e division s'avança à Montgros : la 6^e passa le Var à St. Laurent, et s'établit à Timurs devant Nice ; et la 7^e poussa jusqu'à Belvidère.

Le 30.—La brigade de Brunet, et la 5^e division, aux ordres du Général Rochambeau, attaquèrent Brans, tandis que la 6^e le tourna par le chemin de Conaraze et du Col Negre.

Le 31.—L'avant-garde Française prit possession de Sospello, et porta même ses postes avancés jusqu'à Perus.

Le 1 de Juin.—L'attaque devint générale ; les 6^e et 7^e divisions, commandées par le Général Mesnard, marchèrent contre les fameuses redoutes du camp de Millefourches, s'en emparèrent, firent 800 prisonniers, et s'avancèrent à Saorgio et à Fouton, afin de couper à l'ennemi sa communication avec le Col de Tende. Les Généraux Elsnitz et Bellegarde se portèrent précipitamment sur Airolo et Fourcoin, abandonnant une grande quantité de bagage.

Le 2.—Les Généraux Solignac et Brunet, et le Chef de Brigade Mancame, se portèrent sur le Col de Brois, après s'être avancés de Baolet par la grande route, et pris toute l'arrière-garde de l'ennemi consistant en 400 hommes et 4 chevaux : la poursuite vers Broglio fut si vive que les Autrichiens abandonnèrent 7 pièces de canon, 2 obusiers, et beaucoup de prisonniers.

Le 3.—La brigade de Brunet se porta vers Pigna et Dolce Aqua, où il fit 200 prisonniers, et autant à Olivetta : pendant ce tems la brigade de Lasuire attaquoit le Col de Tende par les deux passages de Sabron et de Boara ; cette attaque concertée avec celle du centre, rendit bientôt les François maîtres de ce poste important, et ils s'y établirent avec une forte artillerie.

Une lettre de Nice, extraite des papiers de Paris, annonce, mais sans fondement, la reprise de Savone par Suchet, et la marche des François contre Gênes. Le Général Massena arriva à Nice le 7, et repartit aussitôt par mer pour se rendre au port Maurice.

Une autre lettre de Chamberri, du 14 Juin, s'exprime ainsi : “ Nous recevons à l'instant la
“ nouvelle officielle que dans la matinée du 11,
“ la colonne détachée de l'armée de réserve, qui
“ s'est avancée de Settimo, a fait son entrée à
“ Turin, que les Impériaux ont évacué : après
“ avoir désarmé la garde nationale, et laissé
“ 2000 hommes dans la citadelle, ils ont pris la
“ route de Montcolière et d'Asti.”

Tout annonce aujourd'hui un changement de fortune en faveur de Bonaparte : les armées Françaises triomphent sur le Danube et sur le Pô : l'audacieuse entreprise de ce guerrier a manqué son principal objet sur Gênes ; mais il est ample-
ment

ment dédommagé par les succès étonnans et rapides qu'il a obtenus depuis le jour de son invasion dans le Nord de l'Italie. L'art de la guerre est aujourd'hui réduit aux actions les plus simples, celles de l'audace et de la témérité : il suffit, pour savoir vaincre, de savoir affronter les plus grands dangers ; et les talens si long-tems admirés des Condés et des Turennes, viendroient échouer aujourd'hui contre la témérité toujours heureuse des Citoyens Moreau et Bonaparte, parce que la science et la bravoure ne font plus rien ; c'est la fureur qui les remplace et qui les surpasse.

ANGLETERRE.

Londres, 27 Juin.—Depuis l'explosion si terrible de la rébellion Française, et depuis le commencement de la guerre affreuse et longue qui en a été la suite nécessaire, nous avons vu, à différentes époques, deux, ou quatre, et jusqu'à six Puissances continentales réunies et armées contre la France ; mais elles n'ont jamais obtenu des avantages aussi grands et aussi soutenus que ceux de l'Angleterre combattant seule, et chassant de toutes les mers le pavillon tricolore de la nouvelle république et de ses filles, et de ses alliés. Dans l'état déplorable où se trouve aujourd'hui la cause des autels et des trônes, par la défaite des Autrichiens, et le triomphe effrayant de Bonaparte, si quelque chose pouvoit relever nos espérances, et sauver l'Europe, ce seroit sans doute l'attitude formidable que vient de prendre la Grande Bretagne contre la France, et l'effort gigantesque qu'elle se dispose à faire contre l'ennemi commun. Puisse-t-il ne pas arriver trop

tard ! De tous les points de l'Angleterre, et des autres royaumes Britanniques, il est parti et part presque tous les jours des troupes ou des munitions pour une grande expédition dont l'objet n'est pas connu, n'est pas même soupçonné.

Le 16.—Ou a vu sortir du port de Cork, six vaisseaux de ligne chargés de troupes dont la destination n'est point connue.

Le 18.—Les vaisseaux Russes, au nombre de 7, portant les troupes de la même nation nouvellement arrivées de Jersey, sortirent du port de Portsmouth, et firent voile pour la Baltique.

Le 20.—Il arriva dans la rade de Portsmouth huit vaisseaux de transport, venant de Southampton, et portant un grand nombre de chevaux que l'on dit destinés pour la Méditerranée : d'un autre côté, on voit réunir aux Dunes une grande quantité de chaloupes canonnières et de bateaux plats ; et l'on parle d'un nouvel embarquement de 9000 hommes.

Tous ces préparatifs, et les embarquemens déjà faits, inquiètent sans doute beaucoup la République Française : déjà les forces qui, sous les ordres du Général Maitland, ont paru sur plusieurs points de la côte occidentale de France, ont non-seulement jeté l'alarme dans le pays, mais ont déjà opéré d'une manière avantageuse.

Le 23 de *Mai*.—Vingt-trois vaisseaux de ligne parurent, disent les papiers de Paris, à l'extrémité de l'isle de Donat, se portèrent ensuite vers la presqu'isle de Quiberon : le même jour 3 frégates, 3 cutters, et 5 barques canonnières, se disposèrent à attaquer la baye de Penerf.

Le 3.—Il y eut un mouvement général par toute la ligne Angloise ; et St. Gildas, Grandmont, Quiberon, furent attaqués à la fois.

Le 4.—L'attaque se porta particulièrement sur Quiberon : elle fut très-vigoureuse sur tous les points ; et les Anglois ayant nettoyé la plage avec leurs barques canonnières, débarquèrent environ 600 hommes. Le Général Desbureaux s'avança avec les troupes qui étoient à Auray, tandis que l'Adjudant-Général Romieux, à la tête des troupes du Port-Liberté, marcha dans les environs de Plouharnel : les Anglois se rembarquèrent à une heure du matin.

Le 5.—Ils effectuèrent une nouvelle attaque sur plusieurs points à la fois, en cachant leur véritable objet.

Le 6.—Au matin ils s'emparèrent de port Naval ; et quelques heures après, 10 de leurs vaisseaux pénétrèrent dans la baie du Morbihan, et attaquèrent le fort Lemariaquier : le feu des canons arrêta l'ennemi, et le força de se rembarquer. Dans la nuit quelques partis des Chouans se montrèrent, mais ils furent dispersés le lendemain et chassés dans la forêt de Cammors et de None.

Le 7.—On compta près de Quiberon et à l'embouchure de la Vilaine plus de 50 voiles, parmi lesquelles on distingua 20 vaisseaux de ligne, et 14 frégates.

Le 8 et le 9.—L'escadre de Sir Ed. Pellew s'est emparée des deux isles de Houat et Hodier, à l'embouchure de la Vilaine ; et des troupes Angloises y ont été débarquées pour en assurer la possession : déjà cette station a produit les plus grands avantages.

Le 10.—Sir J. B. Warren rencontra à la hauteur de Penmark, un convoi François d'environ 30 voiles, qui portoit des vivres et toute sorte de munitions à Brest : ces bâtimens furent chassés

par 4 frégates Angloises dans la baye d'Odierne : la plupart se firent échouer sur les rochers plutôt que de se rendre ; mais les chaloupes Angloises s'emparèrent de 11 de ces bâtimens, dont 3 étoient armés en guerre, et 8 autres chargés de toute sorte de provisions. Ces navires ont été amenés à Plymouth par la frégate l'Unicorne, Cap. Wilkinson. Il ne sera plus possible aujourd'hui d'approvisionner les escadres de Brest par mer : les différens convois de Bordeaux, de la Rochelle et de Nantes, ne pourront plus suivre la côte, et porter des vivres ou des agrais dans ce port maritime ; et tout devra s'y rendre par terre, ce qui sera tout à la fois très-difficile et extrêmement dispendieux.

SÉANCE DU PARLEMENT.

5 Mai.—*Chambre des Lords.*—On reprend l'examen de l'Union : l'article concernant l'église passe avec quelque altération dans les mots seuls. Lord Grenville ramène la discussion sur les articles commerciaux, et appuie la résolution : Lord Fitzwilliam s'y oppose. Après une réplique de Milord Auckland en faveur de la résolution, elle passe avec toutes les autres presque unanimement : le rapport du Comité est fixé à Mercredi. Lord Suffolk appelle l'attention de la Chambre sur le rehaussement des viandes de boucherie, et sur la rareté qui iroit toujours en croissant, si on persévéroit à détruire les animaux presque dès leur naissance : il propose un Comité pour examiner cet objet et aviser aux remèdes. Lord Grenville fut d'avis qu'on laissât la denrée reprendre d'elle-même son niveau, sans que la Législature y in-

terpose son autorité. Lord Suffolk répond qu'elle le pourroit faire simplement par forme d'admonition. Il n'y a point eu de motion.—*Chambre des Communes.* Après la première et seconde lecture de plusieurs Bills, la question de l'Union fut reprise: le Dr. Lawrence et M. Grey proposèrent plusieurs difficultés sur le nombre des représentans, sur les rapports d'après lesquels ils seroient élus, sur la nomination à vie des Pairs représentans. Toutes ces objections et les amendemens proposés en conséquence furent rejetés presque à l'unanimité, ainsi que la motion de M. Tierney pour faire examiner de nouveau l'article de l'exportation des laines; motion tombée, à la majorité de 111 contre 19.

Alors M. Pitt, après avoir complimenté la Chambre sur le peu d'altérations que les résolutions avoient subi à l'examen qui venoit d'être conclu, il proposa une adresse à Sa Majesté, portant en substance :

“ Que la Chambre demandoit permission
 “ d'informer Sa Majesté, que conformément à son
 “ très-gracieux message, elle avoit procédé à la
 “ discussion de la grande et importante question
 “ de l'Union de l'Irlande, telle que les articles
 “ en avoient été transmis par le Parlement de ce
 “ pays, et telle que Sa Majesté l'avoit proposée à
 “ l'examen; que c'étoit avec une inexprimable
 “ satisfaction que la Chambre avoit observé la
 “ parfaite conformité de ces articles avec ceux
 “ qui avoient été primitivement proposés et que
 “ la Chambre avoit agréés; qu'avec quelques al-
 “ térations, et quelques amendemens, les articles
 “ ainsi transmis par le Parlement d'Irlande ra-
 “ roissoient offrir une base convenable sur la-

“ quelle établir une Union, que la Chambre
 “ étoit prête à admettre à ces termes s'ils étoient
 “ agréés par le Parlement d'Irlande : que la
 “ Chambre des Communes félicitoit Sa Ma-
 “ jesté sur l'exécution prochaine d'une mesure
 “ qu'elle avoit tant à cœur, et qu'il étoit si urgent
 “ de presser pour affermir et assurer la liaison
 “ entre les deux pays, augmenter le commerce et
 “ la prospérité de l'Irlande, et consolider la force
 “ de l'Empire Britannique.”

M. Tierney trouva que l'adresse pourroit pa-
 roître précipitée ; que quelque chose cependant
 lui étoit agréable, c'est que par l'innovation ac-
 tuelle, il voyoit écarter le grand obstacle à la
 réforme parlementaire. A ce compliment ironique,
 M. Pitt a répondu vigoureusement, ainsi qu'aux
 conséquences qu'on avoit voulu tirer des démar-
 ches actuelles. M. Hobhouse appuya M. Tierney,
 et fit la motion de renvoyer à Jeudi, qui fut re-
 jetée sans division. L'adresse fut de même ac-
 ceptée unanimement : un Comité fut nommé pour
 la rédiger. Peu de minutes après, M. Pitt l'ap-
 porte ; elle fut lue, admise, ainsi que la motion de
 la porter à la Chambre des Pairs, et de les prier
 d'y accéder. M. Pitt proposa ensuite de deman-
 der une conférence avec les Lords sur les
 moyens d'assurer la liaison avec l'Irlande, et de
 resserrer la force de l'Empire Britannique. La
 proposition acceptée, Lord Temple fut chargé
 du message.

6 Mai.—*Chambre des Lords.*—Différens bills
 apportés des Communes ont été lus pour une
 première fois. Le Rév. Bryan Fairfax, descendant
 du Général de la République, a été maintenu dans
 le titre et les honneurs de Comte de Fairfax. La

conférence proposée par les Communes a eu lieu. Lord Spencer en ayant fait le rapport, Lord Grenville fit la motion que les résolutions de la Chambre des Communes fussent prises en considération, comparées à celles du Comité de la Chambre des Pairs par une Comité de cinq Membres qui feroient le rapport des différences qu'ils auroient pu y appercevoir. Accordé.—*Communes*.—M. Erskine propose un bill pour le règlement des annuités, qui est lu pour la première fois. M. Yorke fait sur l'assise du pain le rapport du Comité tendant à faire renvoyer l'examen de cette affaire à une autre session; en conséquence, il ouvre la motion que le rapport soit imprimé et pris en considération en trois mois. Agréé. Mêmes observations, même règlement sur le bill concernant les meuniers. Ensuite la Chambre se forme en Comité sur la question des clôtures. La résolution sur les honoraires des Officiers de la Chambre des Communes sera reçue demain. Le Secrétaire de la Guerre a fait le rapport de la conférence avec les membres de la Chambre Haute.

8 Mai.—La Chambre, assemblée à deux heures s'occupa de l'Adresse à Sa Majesté sur le projet d'Union.—Lord Grenville proposa l'acceptation de l'Adresse envoyée par les Communes, en y ajoutant les mots d'usage pour exprimer le concours de la Chambre. Cette proposition excita un assez long débat — Lords Bolton, Camden, Townshend, Westmoreland, Darnley, et Grenville, parlèrent en faveur de l'Union, et de l'adresse. Lords Fitzwilliam, King, Holland, et le Marquis de Downshire, parlèrent fortement contre.—Majorité pour, 75—Minorité contre, 7.

Leurs Seigneurs, alors résolurent de communiquer, par manière de conférence, à la Chambre des Communes, leur concours à l'adresse.

(La suite au Numéro prochain.)

DES INTÉRÊTS DE L'EUROPE PAR RAPPORT A
LA REBELLION DES FRANÇOIS.

LES écrivains périodiques, et peut-être même quelques négociateurs, sont tombés dans une erreur que le titre de ce fragment pourroit nous faire soupçonner de partager, si nous n'avertissions pas d'avance que nous sommes loin d'avoir la ridicule prétention de régenter ceux qui gouvernent.

L'art de la politique est différent de la science de la politique : celle-ci établit des principes généraux et éternels, en tire des conséquences générales ; celui-là applique ces principes aux caractères, et sur-tout aux moyens actuels des nations. Le conseil des Princes doit éviter également deux extrémités dangereuses ; l'un, de sacrifier la génération actuelle à des améliorations présumées, dont les effets, quelque avantageux qu'on les suppose, ne peuvent exister que dans des tems reculés ; l'autre, de sacrifier l'avenir au présent, et de préférer des maux certains à des privations momentanées et à des sacrifices indispensables. C'est la juste combinaison de ces deux idées élémentaires, en fait de gouvernement, qui assure à un grand Ministre la faveur de la génération présente, et lui prépare les suffrages de la prospérité, qui pèse

le règne des Rois dans une balance où les résultats seuls peuvent trouver place.

Nous conviendrons volontiers que ceux qui tiennent les rênes des États, doivent connoître mieux que nous ce qui est faisable, ce qui est bien, ce qui seroit mieux ; et nous n'ajouterons point un bourdonnement importun à celui de tant de mouches bruyantes, dont l'essaim environne le coche des États, dans la route difficile qu'il a à parcourir.

On nous pardonnera donc, nous l'espérons au moins, quelques recherches sur les intérêts de l'Europe en général, et de ses parties, dans un moment où la rebellion des François a fait perdre de vue ce que l'on regardoit autrefois comme des principes incontestables.

Nous examinerons d'abord s'il est vrai que chacun des peuples qui composent la grande République fédérative dont cette partie du monde est formée, soit de droit naturel maître de faire de son gouvernement ce que bon lui semble, ou même de vivre sans gouvernement. Nous chercherons à découvrir ensuite les fondemens de cette grande vérité publiée avec tant de modestie par les orateurs François et par leurs prosélytes dans quelques autres contrées : que la rebellion Francoise, et tous les événemens qui l'ont accompagné et suivi, sont des *lieux-communs*, d'exemples desquels l'histoire fourmille, et dont personne ne doit ni s'étonner ni se plaindre. Nous nous efforcerons de découvrir pourquoi et comment il se fait que les Rois puissent sans crainte et sans crime traiter avec des rebelles ennemis de toute sociabilité, de toute propriété, de toute monarchie, et comme ils disent de toute dynastie.

Ces énigmes expliquées, nous revenons à la manière dont nous constituerons l'Europe à l'avenir, en conséquence de la suprématie du Premier Consul de la ci-devant République Française.

L'un des plus grands malheurs du feu Roi Louis XVI, de sainte et glorieuse mémoire, a été de recevoir habituellement ses Ministres des mains de cette vierge folle, baptisée par M. Necker *l'opinion publique*. Du serrail de cette amie du Prince il n'est sorti que des fous et des imbécilles, contraints de demeurer sous la tutelle d'une bande de fripons.

M. le Comte de Vergennes, célèbre par la Révolution de Suède, étoit à la tête des Conseils du Roi, quand ils résolurent, dans leur haute sagesse, de rendre Sa Majesté Très-Chrétienne complice des sujets rebelles de son frère le Roi d'Angleterre, d'appuyer leur révolte, à laquelle on donna gravement le sobriquet d'*insurrection*, et d'envoyer la Noblesse et l'armée à l'école de Washington et de quelques cabarétiers d'Amérique, étudier en rebellion.

C'est, si je ne me trompe, durant le cours des explications entre les deux Gouvernemens, que M. de Vergennes avança dans sa sagesse, que *nul Etat n'avoit le droit de juger le fond de la question dans les procès qui pouvoient s'élever entre les Gouvernemens voisins et les sujets ; que ce seroit attenter à l'indépendance des nations*. Cet oracle prononcé sur le trépied des affaires étrangères est devenu un axiome de droit public, et a été constamment invoqué par les Constitutionnels, les Jacobins, les Directoriens, les Consulariens, en France, et par le parti de *destruction* en Angle-

terre, parti qu'on ne devoit, ce me semble, pas confondre avec celui de l'Opposition.

Il y a sans doute beaucoup de témérité à nous d'appeler d'une décision de peu M. le Comte de Vergennes, appuyée des suffrages de La Fayette, de d'Orléans, de Lameth, de Brissot, de Dumourier, de Roberspierre, de Barthelemy, de Barras, et de tant d'autres grands hommes dont les noms ne s'offrent pas à notre mémoire pour le moment.

Nous oserons cependant observer, avec toute la défiance que nous inspire une opinion opposée à celle de tous ces bienfaiteurs du genre humain, que leur dogme favori pourroit bien n'être pas un article de foi.

Etat de l'Europe avant et après la Guerre d'Amérique. C'étoit une République fédérative.

Au moment où le Roi Louis XV ferma les yeux, l'Europe pouvoit être regardée comme un corps fédératif, composé de divers membres, dont les propriétés, les rangs, etc. étoient clairement et distinctement réglés par des titres écrits, reconnus et garantis par tous. L'ensemble de ces titres de propriété constituoit un code auquel on donnoit avec justice le nom de *Droit public de l'Europe*.

A la vérité la manière de plaider les procès auxquels pouvoit donner naissance la violation de ce droit, n'étoit pas celle en usage dans les tribunaux. L'inobservation des loix entraînoit à la guerre, et les garans des traités se trouvoient le plus souvent obligés à prendre parti pour ou contre l'une des deux parties, qui nommoient respectivement un certain nombre de champions, qui décidoient la cause en bataille rangée. Mais les rapports des

forces étoient tels, et les liaisons réciproques si bien cimentées, que l'Europe sembloit n'avoir à craindre ni de grandes injustices, ni de trop forts accroissemens de puissance.

Sous les auspices de cette sage combinaison d'engagemens, de garantie et de puissance, le plus petit Etat jouissoit de sa liberté, de sa propriété, de son indépendance.

Il y avoit donc un ordre réel établi, et par conséquent chacun avoit un intérêt réel à le maintenir ; et comme cet intérêt étoit celui de la liberté et de l'existence, il en résultoit nécessairement le droit d'employer tous les moyens possibles pour empêcher la destruction de cet ordre.

Une religion commune, des mœurs à-peu-près semblables, et ce principe simple, *que le Gouvernement doit commander et le sujet obéir*, pouvoient y être regardés comme les bases de cet ordre que l'Europe en général avoit le droit de maintenir, et d'obliger chacune des parties à observer.

Si on compare de bonne foi et avec impartialité la situation de l'Europe à cette époque, avec celle de l'univers à toute autre, il ne paroît pas douteux, que celle-là ne paroisse de beaucoup la plus douce et la préférable. Je ne m'arrêterai point à faire le parallèle des époques les plus heureux dont l'histoire nous ait laissé le souvenir avec les tems dont nous avons été témoins : j'en appelle à la conscience de tout homme instruit et impartial.

C'étoit le sentiment de ce bonheur commun qui avoit donné naissance aux alliances des foibles contre l'ambition du plus fort.

(*La suite au Numéro prochain.*)

CHAP.

M E R C U R E

DE

FRANCE.



N^o X.

10 JUILLET, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

LE LOUP COUVERT DE LA PEAU DE L'AGNEAU.

HÉLAS ! on ne peut trop l'écrire,
Des moutons il en est par-tout,
Moutons qui se laissent conduire,
Moutons qui se livrent au loup.

Lucas, aussi prudent que sage,
Avec soin parquoit ses brebis,
Et du loup ainsi, chaque nuits,
Evitoit l'affreux brigandage.

L'animal avoit beau roder, faire cent tours,
Tout échappoit à sa dent criminelle :
Mais hélas ! la bête cruelle,
Un jour à la ruse eut recours.

VOL. II.

T

L'hypocrite, dans la prairie,
 Parut couvert de la peau d'un agneau :
 On le crut de la bergerie ;
 Sans peine il fut admis au milieu du troupeau.
 Il pouvoit exercer sa rage
 Sur une ou deux brebis ; mais plus entreprenant,
 Le fourbe projetoit un plus affreux carnage.
 A la faveur de ce déguisement
 Tout le bercail étoit en sa puissance ;
 Or il falloit plus d'un mouton,
 Pour contenter son appétit glouton
 Et pour assouvir sa vengeance.
 Déjà l'infortuné Lucas
 Se livroit aux douceurs d'un sommeil sans alarmes ;
 Lucas ne prévoyoit pas
 Que bientôt il auroit à répandre des larmes.
 Déjà donnant au monde le repos,
 Phébé répandoit sa lumière ;
 La nuit suivoit son obscure carrière :
 Tout reposoit dans les hameaux ;
 On n'entendoit que le bruit des ruisseaux,
 Et l'agneau sans effroi dormoit près de sa mère.
 Mais, hélas ! cet affreux mystère
 Ne devoit durer qu'un instant :
 Bientôt l'animal dévorant
 Avec fureur parcourt la bergerie :
 Tout le troupeau succombe sous sa dent,
 Et le chien perd aussi la vie.
 Avant le jour Lucas reconnut son erreur ;
 Mais pouvoit-il prévoir un semblable malheur ?

 Tel s'est couvert de mépris et de crimes,
 Tel fut assassin et voleur,
 Qui par un langage imposteur
 Semble faire oublier ses nombreuses victimes.

Honnêtes gens, soyez moins foibles ou moins bons ;
 Reconnoissez l'hypocrisie,
 Et chassez de la bergerie
 Ces loups couverts de la peau des moutons.

Par M. le D. D. G.

MES VŒUX.

O H ! quand serai-je en mon humble hermitage,
 Près d'un ruisseau facile dans son cours,
 Maître de moi, caché sous le feuillage,
 Aux jeux du sort abandonnant mes jours,
 Foulant aux pieds la fortune volage,
 Et la faveur des arbitres des cours !
 O champs heureux, ô retraites du sage !
 Dans votre sein cachez-moi pour toujours !
 Et vous Palès, vous Vertumne et Pomone,
 Soyez mes dieux, mes Lares protecteurs !
 Plût aux Destins que des simples pasteurs
 Mon front naissant eût porté la couronne !
 Et quel mortel peut voir, sans tressaillir,
 Les premiers feux dont l'aurore étincelle,
 La jeune rose image du plaisir,
 Et d'une vierge à la pudeur fidèle ;
 Le chêne altier dont le vaste contour
 Presse la terre et repousse le jour ;
 Et cet épi fidèle à sa promesse,
 Qui verdit, monte, et déjà plein d'ardeur,
 Ose au printems confier sa jeunesse,
 Et des soleils appeler la chaleur.

Que si jamais brisant ma triste chaîne,
 Je puis avoir un champêtre verger,
 Vous me verrez, philosophe berger,
 Content du sort jouir de mon domaine,
 Du frais de l'ombre et du jour passager.

Là quand l'hiver, au printems qui le chasse,
 Aura cédé son empire orageux,
 D'un arbrisseau jeune présomptueux,
 Armé d'un fer j'arrêterai l'audace ;
 Et quand le soir s'abreuvant de vapeurs
 Epanchera sa féconde rosée,
 J'irai d'une onde en filets divisée,
 Calmer la soif qui desséchoit mes fleurs.

Là, tu viendras, douce mélancolie,
 Remplir mon cœur de touchans souvenirs ;
 Me retracer les songes de ma vie,
 Mes vains projets, tant de vagues desirs,
 Et ma jeunesse, hélas ! évanouie,
 Et pour jamais emportant les plaisirs.

Par M. LANTIER CHEV. de St. L...

LES RÉMINISCENCES.

Vaudeville : Air, du Secret.

JADIS on voyoit les François
 Adorer la gloire et leur mie ;
 Sans remords, comme sans projets,
 Couler joyeusement leur vie :
 Mais ce peuple faiseur de loix
 Pleure toujours depuis qu'il pense ;
 Ou s'il rit encore quelquefois,
 Ce n'est que par ... réminiscence.

Damon rimailleur jouvenceau,
 Enfant gâté de la nature,
 D'un ouvrage vieux et nouveau
 Demain doit faire une lecture :

Mais prudemment il ne choisit
Que des amis sans connoissances ;
De peur qu'un cercle trop instruit
Ne siffle ses réminiscences.

Ces jours derniers, j'en ris encore,
Tant l'aventure fut jolie ;
Je vis le parvenu Mondor,
Qui sortoit de la comédie ;
Il s'avance, et loin de songer
Qu'il n'a plus le même existence,
Sur le siège de son cocher
Il monte par réminiscence.

Le vieux Oronte, amant blazé,
Soupirant septuagénaire,
Voudroit encore d'un cœur usé
Offrir les débris à Glycère ;
Mais il voit en efforts perdus
Exhaler sa froide espérance ;
Et pour lui le plaisir n'est plus
Qu'une triste réminiscence.



FRAGMENT DE LA DUNCIADÉ.

Nouvelle édition.

ET qui pourroit se résoudre à décrire
Ces jours marqués d'opprobre et de délire,
Où les François, à leur perte acharnés,
L'un contre l'autre à l'envi déchaînés,
Impatiens du joug de leurs ancêtres,
Et désormais ne voulant plus de maîtres,
Avoient choisi pour se donner des loix,
Un noir essaim de pédans, de légistes,

De chartalans, d'histrions, de sophistes,
 Enorgueillis de remplacer les Rois,
 Et colorant du nom de république,
 Aux yeux des sots, leur régime anarchique.

O ! des grands cœurs mâle divinité,
 Toi dont le nom si cher, si respecté,
 Fait sous le dais pâlir la tyrannie,
 Besoin de l'homme, auguste Liberté,
 Qu'ils étoient loin de sentir ton génie !
 Tous ces brigands parloient d'humanité,
 Tous invoquoient la sainte égalité ;
 Et cependant sous leurs mains homicides,
 D'or et de sang également avides,
 En longs ruisseaux coulant de tous côtés,
 Le sang François inondoit nos cités.
 Stupidité qui se plaît au carnage,
 En bonnet rouge assiste à leur sénat,
 Soufle sur eux les poisons de la rage,
 La soif du meurtre et l'ardeur du pillage.
 Ici Marat, le féroce Marat,
 Enveloppé de sa toge sanglante,
 L'œil teint de fiel, et la bouche écumante,
 Un glaive en main, prêchait l'assassinat.
 O tems ! ô mœurs ! qui n'ont point eu d'exemples !
 A ce brigand, j'ai vu dresser des temples !
 Là plus obscur et mon moins scélérat,
 Un vil Chabot, misérable apostat,
 Jaloux du monstre et voulant lui complaire,
 Le proclamoit arbitre de l'Etat.
 Plus loin, Couthon, St. Just, et Robespierre,
 Qui de tombeaux couvrit la France entière,
 Formoient les nœuds de leur triumvirat.
 Sous les efforts de leurs mains sacrilèges,
 On voit tomber ces prodiges des arts,
 Ces monumens, l'orgueil de nos remparts ;
 Jusqu'aux autels n'ont plus de privilèges.

Les voyez-vous ces monstres inhumains,
 Conspireurs, factieux assassins,
 Sur nos débris élevant leur fortune,
 A flots pressés, assiéger la tribune,
 Tandis qu'au loin, tout un peuple hébété,
 Fait retentir le nom de liberté?

LE DOUTE RÉSOLU.

UN doute fait flotter mon esprit incertain ;
 J'ignore si d'un Dieu le pouvoir souverain ,
 Tient à ses volontés la terre assujettie,
 Ou si cet univers sans chef, sans harmonie,
 De l'aveugle hasard suit les bizarres loix.
 Si d'un œil curieux je contemple à la fois
 Les pièces du grand tout avec art disposées,
 Aux fureurs de la mer les bornes imposées ;
 Des siècles et des ans la chute et le retour,
 L'instant déterminé de la nuit et du jour ;
 Alors, sans doute, alors l'incertitude cesse,
 Je reconnois d'un Dieu la suprême sagesse,
 Qui répandant sur nous ses bienfaits précieux,
 Donne aux saisons leurs fruits, leurs mouvemens
 aux cieux ;

Prête à l'astre des nuits sa lumière étrangère,
 Fait briller le soleil de sa propre lumière,
 Oppose aux flots émus un rivage vainqueur,
 Et fait fuir le néant d'un coup-d'œil créateur.
 Mais si je représente à mon ame attristée,
 Le tableau douloureux de la France agitée ;
 Les droits les plus sacrés enfreints ou méconnus,
 Et le crime couvert du masque des vertus,
 De la sainte équité brisant le trône auguste ;
 Le scélérat chargé des dépouilles du juste,

Et cet tyran féroce, insolent dictateur,
 Qui sous le poids impur d'un sceptre usurpateur
 Courbant un peuple foible abruti par ses crimes,
 Se nourrit de la chair, boit le sang des victimes ;
 Sur ce triste horison si je tourne les yeux,
 La douleur me suggère un doute injurieux :
 Mon esprit se révolte, et mon cœur qui murmure,
 Invoque, pour venger le monde et la nature,
 La mort de ce brigand, épuisé d'attentats,
 Qui prouve, en existant, que Dieu n'existe pas.
 Mais qu'ai-je dit ? O toi que ce blasphème offense,
 Pardon, grand Dieu ! . . . bientôt ta suprême puis-
 sance

D'un regard va briser ce colosse orgueilleux,
 Qui vouloit disputer la foudre au Roi des cieux.
 Son trône écroulé tombe...il meurt—Paris respire :
 Il imprimoit l'effroi . . . c'est l'horreur qu'il inspire :
 Et que son nom naguère en France respecté,
 Soit transmis comme un crime à la postérité !

O toi dont la vengeance a promis son supplice,
 Poursuis, il en est tems, le cours de la justice ;
 Dévoile à tous les yeux ces brigands modérés,
 Qui cachent sous des fleurs leurs poisons ignorés ;
 Usurpent le saint nom des vertus qu'ils profanent,
 Et pratiquant le mal que leurs écrits condamnent,
 Au nom de la justice égorgent sans pudeur,
 Et commettent des crimes en invoquant l'honneur.
 Mais sur-tout, ô mon Dieu, d'un peuple trop docile
 Daigne éclairer enfin l'ignorance imbécille :
 Que le long souvenir des maux qu'il a soufferts,
 L'empêche désormais de rentrer dans les fers ;
 Qu'il ne transforme plus, bizarre dans ses crimes,
 Ses ennemis en Rois, ses amis en victimes ;
 Qu'il degage son front du bandeau des erreurs,
 Et qu'il revienne aux loix par le sentier des mœurs.

(Corresp. de Paris.)

CHARADE.

UTILE à tout, c'est avec mon premier
Que se construit vaisseau, palais, chaumière ;
Aigre ou plein, triste ou gai, juste ou faux, mon
dernier

Affecte un de tes sens de plus d'une manière.
Pour être du chanteur, du coureur bien goûté,
Que mon tout largement soit pour eux apporté.



ÉNIGME.

DES peuples d'Orient reine auguste et sublime,
Par moi dans l'univers tout se meut, tout s'anime.
Ici par un seul mot je fais briller aux yeux,
Et les feux des enfers et les rayons des cieux ;
Là sur un trône d'or ceinte d'un diadème,
Je semble en main tenir le sceptre de Dieu même,
Pour citer à mes pieds, par mes divins accords,
Les Rois et les héros, les vivans et les morts,
Pour prodiguer la pompe et l'éclat des miracles,
Et frapper les esprits par les plus grands spectacles.
Une triste raison, dont on est trop épris,
Veut en vain dissiper mes fantômes chéris ;
C'est à mon flambeau seul que, du sein des nuages,
Et le Tasse et Milton tracèrent leurs images.
Du favori du Pinde indispensable appui,
Sous mes doigts l'univers s'ordonne et naît pour lui.



LOGOGRYPHE.

L'HOMME sans moi n'est bon à rien :
S'il ne fait pas de mal, il ne fait pas de bien ;
S'il ne fait pas de mal . . . ! Et s'il en laisse faire,
Est-il à votre avis moins coupable ? au contraire ;

Et je le garantis, moi, coupable et demi ;
 Mais, chut ! pour conjurer mon destin ennemi,
 Je n'ai qu'à me faire connoître ;
 Aussi vais-je à tes yeux paroître
 Tel que je suis et sous plus d'un rapport.
 Prends-moi dans tous les sens, tu trouveras d'abord
 Un instrument à vent, un autre de supplice,
 Dans la beauté souvent un brillant artifice :
 Un mal des plus contagieux,
 Ce qui fascine tous les yeux,
 Un chemin frayé dans la ville :
 Ce que les médecins trouvent toujours facile,
 Et qu'ils opèrent rarement :
 Ce qui fait d'un oiseau le plus cruel tourment :
 Bref, pour ne pas t'ennuyer davantage,
 Ce que parmi le sexe il est assez d'usage
 De cacher soigneusement.

Les mots de la Charade sont *Mer-cure* ; de
 l'Enigme, *Pie* ; du Logogryphe, *Défiance*, où l'on
 trouve *nef*, *Caën*, *défi*, *décan*, *face*, *canif*.

Bouts rimés à remplir—*Girouette*, *entêté*, *chouette*,
vanité, *étoile*, *vers*, *voile*, *travers*.

LE NÉGOCIAINT.

Conte Moral.

SOUVENEZ-vous toujours, mon cher fils, qu'on
 ne peut plus s'assurer d'être solidement vertueux,
 dès que l'on se permet d'examiner jusqu'où l'on
 peut se dispenser de l'être : prenez toujours le parti
 le plus rigoureux pour règle de votre conduite, et
 vous trouverez que si toutes vos démarches ne
 vous réussissent pas, aucune du moins ne vous

laissera ni regrets ni remords ; et il ne sera aucune circonstance dans votre vie dont vous ne vous rappelliez le souvenir avec plaisir. Vous voilà désormais livré à vous-même. Les principes que j'ai tâché de mettre dans votre cœur vont à chaque instant avoir besoin d'application : vous sentez que c'est de vous seul que dépend maintenant votre existence, l'opinion que les hommes se formeront de vous, et le rang qu'ils vous assigneront dans la société. Songez à la vertueuse Amélie qui vous adopta pour son fils ; songez à moi, qui n'ai plus que quelques instans à vivre, et qui depuis le premier moment que vous me fûtes confié, n'eus d'autre desir, d'autre vœu que votre bonheur.

Tels étoient les adieux de M^{me} de Brécy au jeune Florival, qui à vingt-cinq ans partoît pour aller tenir, à Cadiz, une des plus grandes maisons de commerce dont la propriété lui avoit été acquise. M^{lle} de Vaudricourt avoit vu s'éteindre au bout de six ans, dans la rigueur de la pénitence et dans l'exercice de toutes les vertus religieuses, une vie consacrée à la pratique des devoirs les plus difficiles. La vertueuse Amélie étoit morte depuis deux ans, après dix-huit mois d'un veuvage que rien n'avoit pu consoler : son fils venoit d'être richement établi suivant la destination de ses parens, qui se trouvoit parfaitement d'accord avec son cœur : Et M^{me} de Brécy, dans sa soixante-douzième année, n'attendoit plus que le moment de remettre à Dieu sa belle ame et de se réunir à tout ce qu'elle aimoit.

Florival, depuis le moment où elle s'en étoit chargée, avoit été élevé sous ses yeux : une éducation ordinaire, mais soignée, lui avoit donné les principes les plus vertueux : la mort d'Amélie,

dont la tendresse ne s'étoit jamais démentie, avoit mis dans son caractère, naturellement sérieux, une teinte mélancolique, qui jointe à son extrême sensibilité le rendoient un homme grave dès sa jeunesse.

Les circonstances de sa naissance qu'il ignoroit n'avoient point flétri son ame. On lui avoit dit que né sans fortune, resté orphelin, il n'avoit rien à attendre qu'une bonne éducation qui le mettroit à lieu d'être lui-même l'auteur de son bien-être : à l'âge de seize ans on lui avoit proposé d'entrer dans une maison de commerce ; et il avoit eu le bon esprit de sentir dès-lors les avantages d'un état où l'homme vaut de sa propre valeur, où l'on peut tout à la fois être utile à son pays et à soi-même, et où sans protection, mais avec de la conduite et de la vertu, on peut se promettre des succès. Il avoit passé huit ans dans une des plus grandes maisons de commerce de Bordeaux, s'y étoit fait distinguer par ses mœurs, son assiduité, ses talens et sa scrupuleuse exactitude. Le négociant, en se retirant des affaires, avoit montré au jeune homme une assez grande confiance pour lui proposer de lui donner à Cadix la conduite d'une maison considérable qu'il lui remettroit en commandite : mais la bonne Dame de Brécy avoit tout prévu pour ce moment : les fonds qu'elle avoit d'abord légués par testament à Florival avoient été entièrement dénaturés, colloqués sous son nom dans les plus fameuses banques ; on y avoit réuni ce qui étoit provenu des biens mobiliers de M^{lle} de Vaudricourt, et enfin un legs considérable que Sinval lui avoit fait en mourant. Ainsi Florival se trouvoit maître d'un capital étendu et disponible, et en état d'acquérir pour son compte les fonds auxquels le négociant vouloit l'associer.

l'associer. Cette vente fut bientôt transigée, et Florival étoit seul et unique propriétaire.

C'est dans cette circonstance que la bonne Dame de Brécy se crut obligée de découvrir à Florival le secret de sa naissance. Elle le fit avec cette précaution que l'on doit apporter dans une confidence qui doit pour toujours déterminer la vie et les opinions d'un homme dont l'ame par cette découverte peut également être exaltée ou flétrie. Mais par la prudence de M^{me} de Brécy, par la suite de l'éducation que Florival avoit reçue, cette confidence ne servit qu'à inspirer au jeune homme des pensées nobles, des projets grands, des desirs vertueux. Seul en ce moment dans l'univers, il se proposa d'y multiplier ses liaisons par des bienfaits, et d'y marquer le premier moment de son existence par des services et par l'estime publique. Son seul regret étoit de ne pouvoir dans le jeune Sinval embrasser un frère; mais Amélie avoit impérieusement exigé en mourant que jamais ce secret ne fût connu de son fils; et Florival continuoit d'être regardé par son frère comme un allié de la famille à qui la médiocrité de sa fortune avoit rendu indispensables les secours de ses parens. Sinval de son côté aimoit Florival, mais de cette espèce d'affection qui annonce la supériorité, et cette plate supériorité qui ne vient que de la fortune, qui dégrade celui qui s'en prévalût et le rejette à la dernière classe de l'humanité, puisqu'elle ne s'appuie que sur un fondement qu'un rien, un instant peut renverser.

C'est à la fin de cette explication nécessaire que M^{me} de Brécy adressa à Florival, les mots que nous avons rapportés. Florival à genoux devant elle, lui adressa les remerciemens les plus

chauds, les actions de graces les mieux senties pour tous les bienfaits qu'elle lui avoit prodigués; et en apprenant qu'il ne lui appartenoit pas, il vit une nouvelle obligation à la reconnoissance, un nouveau motif d'amour. Bénissez-moi, ô la meilleure des femmes, bénissez votre enfant, et recevez aujourd'hui le serment qu'il fait entre vos mains de ne jamais, quoi qu'il puisse en coûter, se départir de la règle de conduite que vous venez de lui tracer. A ces mots fondant en larmes de reconnoissance et de regret, après avoir reçu la bénédiction de cet ange de vertu, il part pour Cadix. Hélas! il ne devoit plus la revoir: tous les desirs de cette respectable femme étoient remplis; sa vie avoit été marquée à chaque pas par un acte de justice et bienfaisance; et trois semaines après le départ de Florival, le Dieu de justice, sous les yeux duquel elle avoit toujours vécu, l'appela à la récompense, et lui épargna même les horreurs de la mort: une apoplexie foudroyante l'enleva à la terre; et cette mort subite, mais depuis long-tems prévue, la conduisit au bonheur.

Florival, presque en arrivant à Cadix, apprit cette nouvelle que Sinval lui annonça avec les expressions de la plus vraie douleur. Cette femme vertueuse étoit un lien commun qui rapprochoit les deux jeunes gens: mais ce lien se relâcha bientôt, du moins de la part de Sinval, et se borna à quelques lettres honnêtes, mais sans expression. Le cœur de Florival en fut affecté; cependant il respecta le fils de sa bienfaitrice, même dans ses torts, et jamais l'intérêt qu'il prenoit à lui ne se refroidit.

Florival succédoit à Cadix à un négociant distingué pour ses grandes affaires et son inté-

grité
des f
débu
née
Il fu
les
tach
l'avo
de d
eng
un p
core
opin
perf
des
de l
Sa s
gou
que
cun
forç
cett
cepi
fort
mép
tites
sou
text
lég
Les
sou
l'en
par
une
son
de l

grité, et il commençoit avec un crédit solide et des fonds considérables, prenant exactement à son début la maison au point où l'autre l'avoit amenée par son industrie et son travail persévérant. Il fut digne de son prédécesseur, et il annonça dès les premiers instans les qualités les plus attachantes: une éducation soignée, comme nous l'avons dit, des principes naturels d'honneur et de délicatesse, une douceur extrême, des manières engageantes, en avoient fait un homme accompli: un penchant naturel à la réflexion, augmenté encore par la culture, le disposoit à approfondir les opinions plutôt qu'à se contenter d'un examen superficiel. Les usages ordinaires et les pratiques des commerçans considérés sous le point de vue de bénéfice, n'avoient sur lui aucune influence. Sa seule règle de conduite étoit une intégrité rigoureuse et inébranlable. Tout en lui prouvoit que le commerce n'étoit incompatible avec aucunes des vertus qui ornent l'humanité; et il s'efforçoit en toute occasion de démontrer aux autres cette importante vérité. Ceux qui étoient susceptibles de correction, il les avertissoit, il les fortifioit: ceux qui étoient incorrigibles, il les méprisoit et les abandonnoit. Jamais ces petites pratiques de chicane et de fraude déguisée, souvent admises par les commerçans sous prétexte de nécessité et regardées comme des fautes légères, ne trouvèrent aucune grâce à ses yeux. Les fraudes sur le revenu public, l'adresse à se soustraire aux impositions, la collusion dans l'emballage des denrées exportées, les fausses apparences données à leur qualité pour amener une réduction dans les droits à payer, étoient dans son opinion autant de crimes que la terreur même de la mort ne pouvoit excuser.

Il se présenta une belle occasion de le distinguer, en plaçant dans le plus beau jour sa rare intégrité. Une loi nouvelle venoit de passer, qui établissoit une taxe sur la plus considérable branche de son commerce ; mais, soit défaut d'information, soit empressement ou toute autre circonstance inconnue, les restrictions étoient si foibles qu'elles sembloient inviter à enfreindre un acte, dont la violation pouvoit long-tems et avantageusement se pratiquer, sans courir les risques d'être découverte. — Florival avoit alors une très-grande quantité de marchandises soumises à l'impôt et prêtes à être exportées, il pouvoit faire un profit extraordinaire ; mais son cœur dédaigna une tentation qu'il jugeoit si sordide. Il savoit que l'esprit de la loi étoit contre lui, quoique la lettre en fut mal énoncée : il en écrivit au Ministre qui présidoit au département du commerce ; il lui fit sentir la foiblesse de la nouvelle loi, et insista fortement sur la nécessité d'en corriger le texte ou de la supprimer. Ses observations étoient trop frappantes pour que la correction n'eût pas lieu ; et le Gouvernement sauva une somme de près de quatre millions qu'il auroit perdues en moins d'une année, si l'ordonnance avoit subsisté telle qu'elle étoit énoncée d'abord.

Sa confiance et sa générosité sans bornes furent de la plus grande utilité à bien des gens, et le cercle de ses bienfaits s'étendit à proportion de la publicité qu'ils acquéroient. Mais, enfin, sa bienveillance, par les secousses répétées qu'elle éprouva à la vue de la misère sous les différentes formes, devint presque une foiblesse ; et, en étendant son influence épidémique sur son jugement même, le réduisit au point de ne plus savoir presque faire les distinctions nécessaires dans le par-

tage de ses bienfaits. La générosité sembla éteindre la prudence; et plusieurs sommes confiées sur de trop foibles suretés entraînent des pertes considérables : il vit la nécessité d'épargner; mais son plan de bienfaisance étoit le dernier article sur lequel il voulut faire porter ses épargnes.—Il réduisit donc les dépenses de sa maison, de sa table, de son vêtement; mais sa dépense personnelle et sa frugalité domestique admettoient trop peu de modifications pour contrebalancer les effets de sa bienveillance. Il sentit, malgré lui, la nécessité de réduire le nombre de ceux qu'il secouroit, de peur de devenir incapable d'en assister un certain nombre, ou même de se soutenir lui-même. Il étoit enfin parvenu à ce sacrifice si douloureux pour lui, quand un événement imprévu vint ruiner sa fortune.

Nous l'avons dit, la correspondance avec Florival étoit devenue froide et réservée; mais son cœur n'en étoit pas moins chaud pour son frère, pas moins reconnoissant pour le fils d'une bienfaitrice qui jamais dans son cœur n'admit de parallèle. Il avoit à Bordeaux non-seulement des correspondans assurés, mais encore des amis vrais, et par un d'eux il apprit le désastre de Sinval.

Ce n'étoit point inconduite de la part de ce jeune Seigneur, ses mœurs étoient pures; mais né avec un caractère facile, il avoit un goût naturel pour les spéculations brillantes, pour les nouveautés hardies. La Noblesse Française étoit depuis long-tems égarée par des faiseurs de phrases, qui, prononçant à pleine bouche de grands mots bien sonores, croyoient réciter des adagés, et falsifiant, sous des généralités, des propositions qui, prises dans des acceptions particulières, étoient vraies, avoient

perversi la nation. L'esprit François étoit perdu : il n'existoit plus qu'un vœu, celui de l'aisance ; qu'une vertu, la richesse ; qu'un desir, celui d'augmenter ses moyens. Etoit-ce pour améliorer sa position personnelle, celle de sa famille ? Vertu de province ! préjugé du vieux tems ! c'étoit pour briller ; et briller, c'étoit beaucoup dépenser en inutilités. L'esprit de noblesse s'étoit éteint : il n'y avoit plus que deux classes, les riches et les indigens. Les distinctions étoient devenues indifférentes aux Nobles qui étoient riches, odieuses à ceux qui ne les obtenoient pas, quelque riches qu'ils fussent. Des écrivains, sortis de la dernière classe, à qui un Gouvernement trop bienfaisant tendoit un piège, en mettant l'institution littéraire à la portée de tant de gens pour qui elle n'étoit qu'un malheur ou du moins un danger, adulateurs des grands chez qui ils soupoient, corrupteurs des basses classes où ils trouvoient leurs égaux, semoient des doctrines désastreuses, et flattoient, sous le nom de commerce et d'avantage national, l'avarice et le luxe, devenu le caractère d'un peuple que la nature et sa position destinoient à être heureux et agricole. On avilissoit, aux yeux des peuples, les distinctions sociales. Au nom d'une philosophie menteuse, on les représentoit comme une usurpation tyrannique ; on forçoit même les Nobles, par une fausse délicatesse, par un défaut de réflexion, presque à en rougir ; et en même tems détériorant le goût et la destination de ces mêmes Nobles, on les entraînoit à ne considérer que la richesse, et à vendre leur nom, leur gloire à des spéculations, à des alliances dont ils rougissoient, à des entreprises de finances, à des monopoles, dont le bénéfice, après avoir corrompu les mœurs publiques, ébranlé les fortunes,

ruiné l'esprit national, retournoit à leurs perfides et infâmes auteurs, dont la richesse s'élevoit sur la ruine de vingt familles illustres et l'oppression de millions de pauvres individus.

Sinval, amoureux de nouveautés, avoit donné dans ces spéculations ; et une d'elles, qui avoit enrichi son auteur, alloit englober toute sa fortune. Florival l'apprit ; et à l'instant il part de Cadix, et vient près de celui que la nature lui rendoit si cher, et que la reconnoissance lui prescrivait impérieusement de secourir même aux dépens de tout ce qu'il possédoit. Il arrive à Paris ; et, avec tous les ménagemens de l'amitié respectueuse, offre à son ami de régler ses affaires : c'est à ce titre qu'un des plus habiles négocians propose ses services et les fait accepter. C'est un hasard heureux qui l'a amené à Paris ; il laisse même ignorer qu'il y est venu exprès.

Une espèce de pudeur empêche Sinval d'être vrai dans l'exposé de sa situation ; mais rien n'échappe à l'œil exercé de celui qui est accoutumé aux affaires, sur-tout quand l'amitié l'éclaire ; et Florival, à travers les altérations, reconnoît la véritable situation et la ruine complete de son ami. Mais il reconnut aussi la mauvaise foi de celui qui l'avoit enveloppé dans ces dangereuses affaires, et il étoit résolu d'y remédier. Il y parvint aisément, et en peu de mois il convainquit l'imposteur de sa friponnerie : mais, voulant épargner un éclat où le nom de son ami fut prononcé, il transigea pour une somme ; et dans l'instant son banquier reversa à l'acquit de Sinval tout ce que la justice de son père avoit légué au fils de M^{lle} demoiselle de Vaudricourt.

Cet acte de générosité, si utile aux enfans de Sinval, à qui la fortune de leur père revint sans

aucune diminution, fut toujours ignorée de Sinval même. La douleur, l'humiliation, l'inquiétude, avoient brûlé son sang ; et, au moment où Florival avoit rétabli ses affaires, il fut atteint d'une fièvre ardente, qui, après trois jours d'un délire complet, termina à trente ans une vie sans vices réels ; mais sans vertus, sans utilité, par conséquent une vie dégradante pour celui qui traîne dans l'inaction un nom illustré par les vertus et les services de ses ancêtres. Florival, désespéré de la mort d'un frère à qui il n'avoit jamais pu donner ce doux nom, ne pensa plus qu'à assurer par de nouvelles dispositions la fortune des enfans, et, après une année de travail et de soins, retourna à ses propres affaires ; mais c'étoit là que l'infortune l'attendoit.

(*La suite au Numéro prochain.*)

Richmond, 30 Juin, 1800.

POÉSIES PSEUDONYMES.

(*) *A Monsieur le Rédacteur de la Partie Littéraire du Mercure de France.*

“ MONSIEUR,

“ L'ignorance et la malignité qui s'attachent ordinairement à la poursuite de l'homme distingué par ses talens littéraires et son génie, ont eu dans tous les tems deux manières de nuire à sa

* Sans nous permettre aucune réflexion sur l'objet de cette lettre, nous n'avons pas cru, que l'impartialité que nous nous sommes prescrite, nous permit de la supprimer. Elle est signée ; et l'illustre homme de lettres dont il y est question ne peut être offensé par des observations sans malignité. Au reste, nous faisons hautement profession de l'estime la mieux sentie pour M. l'Abbé De Lille et pour ses rares talens.

réputation, et de satisfaire leur basse jalousie : tantôt on lui dérobe des fragmens d'ouvrages inédits, pour se les approprier, et c'est un vol manifeste ; tantôt on lui attribue des rapsodies pour le déshonorer, et c'est une calomnie révoltante. Cette dernière arme, à la vérité moins usitée, mais beaucoup plus dangereuse que la première, vient d'être habilement employée contre le célèbre traducteur des *Géorgiques*, dont M. de Voltaire a lui-même reconnu le mérite et fait le plus juste éloge, en disant :

Vainement de Virgile élégant traducteur,
De Lille a quelquefois égalé son auteur.

« On a récemment osé publier, sous son nom, des vers indignes de lui, proscrits par le bon goût, et dans lesquels on n'a pas même respecté la langue Française. Juge impartial des ouvrages dont vous rendez compte au Public, et toujours admirateur éclairé des bons écrits, vous n'êtes point indifférent à la réputation des grands écrivains, et vous vous faites sans doute un devoir de la défendre. Je viens donc avec confiance, Monsieur, solliciter une place, dans votre Journal, pour venger d'une indigne flétrissure, la gloire d'un de nos meilleurs versificateurs, et apprendre à vos lecteurs que d'aussi foibles vers n'ont point coulé de sa plume : les voici.

POUR LE PORTRAIT DE PIE VI.

- (1) Pontife révééré, Souverain magnanime ;
- (2) Noble et touchant spectacle et du monde et du ciel ;
Il honore à la fois, par sa vertu sublime,
- (3) Le malheur, la vieillesse, et le trône, et l'autel.

POUR LE PORTRAIT DE M. L'ABBÉ CARON JUN.

- (4) Des François exilés seconde providence,
 (5) Dans leur secret asyle il cherche leurs malheurs ;
 Il soigne la vieillesse, il cultive l'enfance,
 Il instruit par sa vie, il prêche par ses mœurs ;
 Et, quand sa main ne peut secourir l'indigence,
 Il lui donne ses vœux, sa prière et ses pleurs.

“ M. l'Abbé De Lille, qui a occupé avec tant de gloire, depuis 1775 jusqu'en 1797, c'est-à-dire pendant plus de vingt ans, la première chaire d'éloquence poétique de Paris, connoît trop bien la coupe des beaux vers, et la sureté de sa langue, pour avoir martelé ces mauvaises rimes. Il n'ignore pas, et vous savez aussi bien que lui, Monsieur, 1^o, que c'est louer bien lâchement les vertus héroïques de Pie VI, que l'appeler *Pontife révééré*.

“ 2^o, Que, suivant les règles et le génie de la langue Française, on ne dit point qu'*un homme soit le spectacle du monde* ; mais qu'*il est donné en spectacle au monde*, comme s'est exprimé M. de Sacy, en traduisant ce texte de S. Paul: *speculaculum....mundo, angelis et hominibus*.

“ 3 ; Que la vertu d'un mortel, quelque sublime qu'elle soit, ne peut jamais faire honneur au trône, et encore moins honorer l'autel ; et sur-tout l'autel de Jésus-Christ.

“ 4^o, Que c'est se moquer d'un prêtre humble et respectable, que de l'appeler une *seconde providence* ; tandis que le vénérable Evêque qui a rendu dans ce pays tant de services à ses compatriotes exilés, n'a permis de mettre au bas de son portrait que

cette inscription modeste : *Pro salute vestrâ misit me Deus ante vos in Ægyptum.*

“ 5°, Qu'on peut aller chercher le malheur personnifié et retiré dans un asyle secret ; mais que c'est offenser tout à la fois et la langue François et l'infortune de nos semblables, que de dire que nous allons chercher leurs malheurs dans leurs asyles.

“ 6°, Enfin, que donner ses vœux et sa prière, ne se dit point en François ; quoique Molière puisse faire dire à Harpagon, *Je vous prête le bon jour.*

“ A ces misérables inscriptions, évidemment pseudonymes, je vais joindre, Monsieur, quelques fragmens de poèmes, attribués au même auteur : on y retrouve, en effet, par la coupe du vers, par le nombre des périodes, par la cadence du rithme, quelque chose qui semble appartenir à sa touche tout à la fois délicate et nerveuse ; mais, quoi qu'en dise le nouveau grammairien qui les offre pour modèle, les fautes grammaticales et poétiques qui s'y trouvent, nous forcent à les croire au moins falsifiés.

FRAGMENT DE L'HOMME DES CHAMPS.

Ici des prés fleuris paissant l'herbe abondante,

- (1) La vache gonfle en paix sa mamelle pendante,
 - (2) Et son folâtre enfant se joue à son côté :
 - (3) Plus loin fier de sa force et sûr de sa beauté,
 - (4) S'il entend ou le cor ou les cris des cavales,
 - (5) De son éréail nombreux hennissantes rivales,
- Du rempart épineux qui borde le vallon,
Indocile, inquiet, le fougueux étalon,
S'échappe, et libre enfin, triomphant et superbe,
Tantôt d'un pied léger à peine effleure l'herbe,

- Tantôt demande aux vents l'objet qui l'a charmé;
 (6) Tantôt, dans le courant d'un fleuve accoutumé,
 (7) Fier, relevant ses crins que le zéphir déploie,
 (8) Vole et frémit d'orgueil, de jeunesse et de joie.
-

(9) FRAGMENT DU MALHEÜR ET DE LA PITIÉ.

Hélas ! plus d'un François, dans ces momens funestes,
 Se montra des François l'implacable ennemi.
 Tel ne fut point ton cœur, toi, généreux ami
 De ceux que poursuivoit la fortune inhumaine :
 Toi, que chérit Bellone, ainsi que Melpomène ;
 Qui, parant la vertu par d'aimables dehors,
 Joins la beauté de l'ame à la grace du corps.
 Qu'on ne me vante plus le chantre de la Thrace,
 Des tigres, des lions apprivoisant l'audace !
 Ton art, qui, dans la Grèce, auroit eu des autels,
 O Marin ! sut dompter des monstres plus cruels,
 Le désespoir affreux, la hideuse indigence.
 Que de fois au plaisir mêlant la bienfaisance,
 Stérile pour toi seul, ton talent généreux
 Mit son noble salaire aux mains des malheureux.
 Ainsi, par ce concours de brillantes merveilles,
 Charmant le cœur, l'esprit, les yeux et les oreilles,
 On te vit tour-à-tour vouer à nos malheurs,
 Ta lyre et ton épée, et ton sang et tes pleurs.
 Ce concert de vertus, de grâces, de génie,
 Ah ! voilà ta plus belle et plus douce harmonie :
 Tel, beau, jeune et vainqueur, le Dieu de l'Hélicon
 Chantoit, touchoit sa lyre, et combattoit Python.

“ 1^o, On ne trouve rien moins que de la noblesse dans ce vers, où l'on prétend que le mot *vache* est ennobli. Pour prêter quelque dignité à une expression vulgaire et basse par elle-même ; pour l'employer avec avantage dans le style sublime, nous n'ignorons pas, Monsieur, qu'il faut nécessairement ou lui donner une épithète heureuse et noble, ou lui donner un mouvement qui la relève et la porte au-dessus de sa nature : c'est ainsi que le grand Racine en use à l'égard du *chien*, dans les vers suivans :

Les chiens, à qui ton bras ont livré Jézabel,
Attendant que sur toi sa fureur se déploie,
Déjà sont à la porte et demandent leur proie.

“ Or, *des chiens qui attendent et qui demandent leur proie*, ont quelque chose de grand et de sublime que les gens de goût ne trouveront point dans *une vache qui gonfle sa mamelle* : et bien loin d'avoir relevé, d'avoir ennobli le mot de *vache*, si trivial et si peu sonore par lui-même ; bien loin d'avoir atteint son but, et présenté l'image de l'abondance et du bonheur dans l'animal qu'il nomme, le poète, au contraire, le dégrade et l'enlaidit par la dégoûtante épithète de *mamelle pendante*. On cherche la *vache au front large et superbe qui, paissant un gras pâturage, remplit et gonfle en paix sa mamelle arrondie* ; et l'on ne trouve dans ce vers que l'une des sept vaches du songe de Pharaon, maigre, sale, et décharnée, dont la *mamelle pendante* est tout à la fois le présage et l'emblème de la laideur, de la famine et de la stérilité.

“ 2^o, Si le veau qui, dans son espèce, offre le symbole de la plus lourde pesanteur du corps, peut être appelé *un enfant folâtre qui se joue à*

côté de sa mère ; de quelle expression se servira donc le poète lorsqu'il voudra peindre le *jeune cerf*, le *poulain* ou le *chevreuil bondissant* ?

“ 3°, Dans l'espèce humaine, et bien plus encore dans l'espèce animale, rien n'est plus sûr que ce que l'on sent intimement ; et l'on sent bien plus intimement ce qui est au-dedans qu'au-dehors de soi-même : or, la beauté est un avantage extérieur et presque inconnu des animaux ; ainsi le poète a sans doute voulu dire,

Plus loin *sûr* de sa force, et *fier* de sa beauté....

“ 4°, On ne dit pas plus *les cris de la cavale*, que *les cris du lion*. La langue Française, aussi bien que toutes les autres langues, a ses expressions particulières et consacrées pour exprimer ce qu'on appelle en quelque sorte le langage des animaux : il est permis de les ignorer quand on ne s'en sert pas ; mais, quand on les emploie, il ne faut pas les confondre. On doit dire le *glappissement* du renard, le *chant* du rossignol, le *sifflement* du merle, le *hennissement* du cheval, le *mugissement* du taureau, le *rugissement* du lion.... Et le mot générique *cri* ne peut pas être indifféremment substitué à toutes ces expressions techniques.

“ 5°, De même qu'en parlant de plusieurs habitans d'une ville qui se haïssent réciproquement, on ne peut pas dire, *ennemis irréconciliables de notre cité paisible*, parce que ce seroit exprimer leur haine pour la ville, et non pas leur inimitié mutuelle ; de même l'inversion suivante est équivoque, vicieuse, et contraire à la langue Française, *rivales hennissantes de son sérail nombreux* ; parce qu'elle exprime une rivalité établie entre les *cavales* et le *sérail*, et non pas la rivalité des *cavales* dans le *sérail* : ce qui est cependant l'idée du poète.

“ 6^o, Cette expression, *le fleuve accoutumé*, pour signifier *le fleuve auquel il a coutume d'aller*, me paroît une ellipse un peu trop hardie, et peut-être inadmissible.

“ 7^o, C'est être trop fier que de l'être deux fois dans la même période. Il semble d'ailleurs que le zéphir peut *agiter*, mais non pas *déployer* des crins que la nature a faits trop durs et trop roides pour se déployer en boucles ondulantes au gré de la douce haleine des vents.

“ 8^o, L'*orgueil* peut *frémir* de rage quand il est humilié ; mais il n'a jamais été permis de dire, je *frémis d'orgueil*, je *frémis de jeunesse* : la langue François et la nature des choses réprouvent également ces expressions.

“ 9^o, Je n'entreprendrois point ici la critique raisonnée de cet autre Fragment dont la foiblesse vous a déjà frappé sans doute, et vous a paru moins digne d'un habile versificateur que d'un jeune rhétoricien, qui compose une amplification boursoufflée. Je me contenterai de vous faire observer, Monsieur, qu'il a pour objet l'éloge de M. le Vicomte de Marin, dont le talent sur la harpe fait l'admiration de l'Europe ; mais qui n'a jamais composé ni *Méropé* ni *Athalie*. Comment se peut-il donc que le poète l'appelle *favori de Melpomène* ? Il a sans doute oublié ou confondu le nom des Muses, dans un de ces momens de sommeil dont Homère lui-même ne pouvoit pas toujours se défendre, au rapport d'Horace, *bonus quandoque dormitat Homerus* ; et il a voulu dire :

De ceux que proscrivoit la fortune ennemie ;

Toi que chérit Bellone ainsi que Polimnie.

“ Mais disons vrai, Monsieur, et rendons plus de justice au célèbre traducteur des *Géorgiques* ;

il n'a jamais fait aucun de ces vers ; et je suis d'autant plus autorisé à le croire ainsi, qu'il vient de réclamer formellement lui-même contre la publication d'une pièce qu'on lui avoit attribuée comme *fragment de son Enéide*. Parmi les 84 vers qui la composent, il y a au moins 30 vers, dit-il, qu'il a méconnus. Pour moi, j'avoue que, si cette déclaration positive ne renfermoit pas l'aveu des 50 autres, je n'en aurois pas reconnu quatre dignes de lui. Au reste, Monsieur, enhardi par l'exemple, et enflammé par la beauté de ce morceau du quatrième livre de l'*Enéide*, j'en ai fait une seconde traduction, qui disparaîtra sans doute, comme un essai foible et languissant, dès que le célèbre Abbé De Lille aura publié la sienne. Vous la trouverez ci-incluse, et pouvez l'imprimer, si vous la jugez digne d'être communiquée à vos lecteurs.

“ J'ai l'honneur d'être avec respect,

“ Monsieur,

“ Votre très-humble serviteur,

“ L. V——.”

Tum pius Æneas subitis exterritus umbris.....

Alors, d'un saint effroi tremblant à son réveil,*
 Enée entend ces mots, fuit des bras du Sommeil,
 Court, vole, arrive au port : “ Qu'on arme, qu'on
 s'empresse ;
 “ C'est un Dieu qui l'ordonne ; amis, ce Dieu nous presse :
 “ Descendu de l'Olympe, il a déjà deux fois
 “ A mes esprits troublés fait entendre sa voix.

* Conduit par la terreur aux portes du réveil, quoique ce vers soit beaucoup plus poétique, nous avons préféré l'autre parce que la traduction en est plus littérale : c'est au lecteur à en juger.

« Je suis tes pas, grand Dieu ! que ton œil tutélaire
 « Sois l'astre bienfaisant qui me guide et m'éclaire :
 « Apprêtez-vous, rameurs, à sillonner les mers :
 « Que la voile soit libre et s'enfle dans les airs :
 « Partons, fuyons." Soudain, de sa tranchante épée
 Le fer brillant s'élève, et l'amarre est coupée.

De leurs fers dégagés ses dociles vaisseaux,
 Balancés sur la vague, ouvrent le sein des eaux :
 La terre au loin s'enfuit ; et la mer orageuse
 Se courbe et disparoît sous la flotte nombreuse.

Déjà la fraîche Aurore a, d'un front rayonnant,
 Quitté son lit de pourpre et doré l'Orient,
 Quand Didon de ses tours jette un regard sur l'onde,
 Et voit fuir le Troyen, qu'un vent heureux seconde.

A l'aspect du rivage et de ses ports déserts,
 S'allument dans son cœur tous les feux des enfers :
 Ses cheveux arrachés, sa poitrine sanglante,
 Attestent sa fureur ; et d'une voix tremblante,

« Quoi ! dit-elle, un ingrat, un perfide étranger,
 « Un traître sur mon trône aura pu m'outrager !
 « Et nul de mes sujets, sur les pas du parjure,
 « N'ira porter la mort et venger mon injure ?
 « Tiriens, armez-vous de glaives, de flambeaux !
 « Mer, au Troyen coupable ouvre tes noirs tombeaux !
 « Partez, courez, volez, et plus prompts que la foudre,
 « Exterminez le monstre, et réduisez-le en poudre !....
 « Mais que dis-je ?.....O Didon !....l'impitoyable sort,
 « D'un inflexible bras te presse avec effort.
 « Tu le sens, mais trop tard ; foible et crédule Elise !
 « Voilà donc cet amour, cette foi tant promise !
 « Voilà donc ce héros, ce fils religieux,
 « Si noblement courbé sous son père et ses dieux ?.....

“ Ah ! que n'ai-je immolé, dans ma fureur extrême,
 “ Ses lâches compagnons, l'ingrat, son fils lui-même ;
 “ Et du corps de ce fils, déchiré par ma main,
 “ Préparé pour son père un barbare festin ?....
 “ De ses coups imprévus le sort pouvoit m'atteindre...
 “ Mais, courant à la mort, qu'avois-je encore à craindre ?
 “ J'aurois brûlé sa flotte, égorgé ses amis,
 “ Percé d'un même fer le père sur le fils ;
 “ Et des Troyens, en eux, frappant la race entière,
 “ Sur leurs corps palpitans expiré la dernière.
 “ Soleil, dont l'œil brûlant embrâse l'univers !
 “ Junon, qui vois ma honte et mes affreux revers !
 “ Triple Hécate invoqué au milieu des ténèbres,
 “ Par de lugubres chants, des hurlemens funèbres !
 “ Et vous, filles du Stix, sombres divinités,
 “ Dieux d'Elise mourante et contr'elle irrités,
 “ Prêtez à mes accens une oreille attentive !
 “ S'il faut que l'infidèle aborde quelque rive ;
 “ Si tel est son destin, si c'est l'ordre des Dieux ;
 “ Repoussé par le fer d'un peuple audacieux,
 “ Loin des bras de son fils, errant et sans patrie,
 “ Puisse un jour cet ingrat, dans la gloire flétrie,
 “ Implorer d'un front humble un superbe étranger ;
 “ Voir tous les siens périr, sans pouvoir les venger ;
 “ Et lâchement courbé sous une paix honteuse,
 “ Puisse-t-il, terminant sa course ambitieuse,
 “ De ses jours abrégés voir pâlir le flambeau,
 “ Expirer loin du trône, et rester sans tombeau !
 “ Tel est le dernier vœu d'une épouse trahie ;
 “ Et ce cri de mon cœur s'exhale avec ma vie.
 “ Vous, mon peuple fidèle, immortels Tiriens,
 “ D'une implacable haine accablez les Troyens !

- “ Payez, pour votre honneur, pour ma gloire insultée,
 “ Ce funeste tribut à ma cendre irritée !
 “ Et mortels ennemis, que l’amour et la paix,
 “ Entre ce peuple et vous, soient proscrits à jamais !
 “ Et toi, sors de ma cendre, ô vengeur indomptable !
 “ Que le fer et le feu, dans ta main redoutable,
 “ Sur la terre et sur l’onde, en tous lieux, en tous temps,
 “ Frappent de Dardants les pervers descendans !
 “ Que les flots des deux mers, soulevés par la rage,
 “ Heurtent en mugissant l’un et l’autre rivage !
 “ Et que, dans leurs combats, ces peuples furieux,
 “ Transmettent leur vengeance à leurs derniers neveux !
 Elle dit

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.

Bibliothèque complète et choisie dans toutes les classes, et dans la plupart des langues. Par M. L. Dutens, Historiographe du Roi d'Angleterre. Londres. Dulau, etc. 1800.

LA vérité, suivant l'expression de Montaigne, sort du *frottement des cervelles* ; et c'est sur-tout en consultant ceux qui, loin de nous, étrangers aux intérêts, aux passions qui nous animent, ont examiné et discuté les mêmes sujets, que l'on peut se flatter d'obtenir un heureux résultat de ce frottement. Mais il faut savoir choisir ceux dont l'expérience doit nous diriger, dont les lumières doivent nous éclairer, dont les opinions examinées, discutées, analysées, peuvent nous donner des idées nouvelles, nous faire découvrir de nouveaux

apperçus. C'est donc un service essentiel rendu au grand nombre des personnes qui désirent s'instruire, que de leur indiquer sur chaque objet les meilleurs ouvrages à consulter, ceux qu'ils doivent se procurer, et dans lesquels ils trouveront à chaque instant de nouveaux secours, de nouveaux guides. Nous ne pouvons qu'applaudir au travail de M. Dutens; et son nom promet l'exactitude la plus attentive à n'indiquer que les meilleurs et les plus indispensables ouvrages en chaque genre, et ses connoissances étendues assurent qu'il a su faire ce choix. Cependant nous prendrons la liberté de lui soumettre quelques observations que nous nous flattons qu'il ne verra que comme l'expression de notre sincère estime pour ses talens. Son plan de Bibliothèque est d'une utilité trop générale pour en rester à une première édition, et les légers changemens que nous proposons pourroient alors trouver place dans la seconde.

Dans la classe des Saints Pères, on a omis Clément d'Alexandrie, dont les ouvrages cependant sont un monument très-précieux et indispensable à celui qui veut suivre le fil de la tradition évangélique. Ses *Stromates* renferment des détails que l'on ne trouve point ailleurs, et que ses voyages l'avoient mis en état de recueillir et de vérifier. Ses ouvrages, suivant St. Jérôme, sont pleins d'une érudition, d'une éloquence puisée dans les trésors des Saints Ecritures et dans les sources de la littérature profane*. Nous n'y trouvons rien de S. Basile. Cependant c'est dans ses lettres sur-tout que l'on trouve les meilleurs renseignemens, les documens

* Feruntur ejus insignia volumina, plenaque eruditionis et eloquentiæ tam de scripturis divinis quam de sæcularis litteraturæ instrumento. (*De viris illustr. Ep. 38.*)

les plus surs concernant les usages et les loix canoniques de son tenis. Ses talens oratoires seuls suffiroient pour rendre l'acquisition de ses œuvres indispensables à quiconque desire avoir une bibliothèque complete. Erasme n'a pas fait difficulté non-seulement de l'égaliser, mais même de le préférer à Démosthène et aux plus grands orateurs de l'antiquité Grecque : sans lui accorder un aussi grand éloge, quelle justice ne lui a pas rendue M. De la Harpe dans son Lycée ! Parmi les Pères Latins, Tertullien est oublié ; et cependant au moins son *Apologétique* méritoit une place, ses *Traité de Pallio de Corona*, etc. sont des ouvrages aussi historiques que théologiques.

Parmi les Conciles, l'Histoire du Concile de Constance par L'Enfant, l'Histoire du Concile de Trente par Pallavicini et Fra Paolo, sont des morceaux indispensables pour avoir une connoissance raisonnée de l'histoire de l'Eglise et du véritable esprit du Catholicisme.

Parmi les théologiens polémiques on a mis *Houtteville*, le plus foible des apologistes, et que d'excellens critiques ont placé parmi les écrivains dangereux ; et on n'y trouve point Abadie, suivant nous l'inimitable Abadie. On a omis un ouvrage essentiel, puisqu'il renferme tous les ouvrages concernant les droits et prétentions de l'Eglise de Rome, en quelque sens qu'ils aient été écrits, *Monarchia Imperii Romani*, in-fol. 4 vol. On n'y trouve point deux ouvrages devenus indispensables dans le moment actuel pour répondre aux partisans de Priestley et de l'unitarisme, *Les Pères défendus de Platonisme*, par Baltus, in-4°. *Histoire de l'Eclectisme Moderne*, in-12°. 2 vol. Nous regrettons de ne pas voir à cet article, les

Observations sur le Systême de la Nature, par Holland, suivant nous le modèle des réfutations.

Dans la classe de Philosophie, la foible Esquisse de Formey, et point l'*Histoire critique de la Philosophie*, par Deslandes.

Dans la classe Politique, on regrette de ne point trouver la *République* de Bodin, la source où, sans le dire, ont puisé tous les écrivains politiques modernes, sans même excepter *Montesquieu*. Le Prince de Machiavel, ses discours sur Tite-Live, l'Essai de Locke sur le Gouvernement, la Politique Sacrée de Bossuet, sont des livres classiques qu'on ne peut se dispenser de placer dans une bibliothèque choisie.

Dans la classe Logique, Métaphysique, c'est un grand vuide que de ne pas trouver les Sensations de Condillac, les Essais de Burke, ceux de Harris, l'Essai sur le Goût, d'Alexandre Gérard, la Théorie des Beaux Arts de Sultzer, qu'on a recueillis en un seul corps d'ouvrage à Berlin.

Dans la classe Histoire Naturelle, le foible Spectacle de la Nature de Pluche; et point la Zoologie du judicieux Zimmerman, point la Contemplation de la Nature de Bonnet. En Chymie, le Dictionnaire de Macquer, devenu bien insuffisant; et rien des créateurs de la bonne chymie, Fourcroy, La Voisier, Priestley, Guyton, etc.

Dans les Mathématiques, point l'Algèbre de Clairaut; point la Géométrie de Descartes, par le P. Adam, ouvrage qui ne vieillira jamais; point la savante Algèbre d'Euler, par La Grange. On indique le Dictionnaire de Saverien, si superficiel, si incomplet; et on ne dit rien des Leçons de La Caille, le plus analytique de tous les livres de cette espèce, et devenu le plus élémentaire dans l'édition de l'Abbé Marie.

En Astronomie, la Philosophie de Newton, par Voltaire, ouvrage si peu estimé ; et point les Institutions Newtoniennes de l'Abbé Sigorgne. On a omis la philosophie de Descartes et celle de Gassendi, qui font époque dans l'histoire de l'esprit humain : on a omis le savant traité des comètes de Le Monnier, ouvrage unique en son genre.

En Mécanique—pas un ouvrage profond : on n'indique pas même la Mécanique de Bézout, ni celle de Bossut.

En Architecture et Peinture—point Vignoles, point l'Histoire de l'Art de Winkelmann, point les savans Essais sur la Sculpture des Anciens par Falconet, point l'Histoire de la Gravure de Fournier.

En Minéralogie—rien du tout : on a pourtant le Traité des Pierres de Théophraste, la Minéralogie de Vallerius, la Lithogéognosie de Pott, etc. qu'on pouvoit indiquer, et qui sont livres élémentaires.

En Physique—Nollet et Desaguliers : rien sur les théories modernes ; pas un ouvrage de Priestley, sur les différens airs qui tiennent une place si importante dans la physique moderne ; rien sur l'électricité, ni Franklin, ni Epinus ; rien sur le magnétisme, pas même Van Swinden ou Cavallo.

Botanique, Agriculture—point l'important Dictionnaire de l'Abbé Rozier, point les différentes *Flores*.

En Grammaire—ni la Minerve de *Sanctius*, le premier ouvrage vraiment grammatical, ni la Méthode Latine de Port-Royal, ni le Mécanisme de langues du Président des Brosses, ni la savante quoiqu'un peu systématique Grammaire de Beauzée ; ni les *Diversions de Porney*, où l'on

trouve souvent une métaphysique du langage si approfondie.

Enfin, il n'est aucune classe où nous n'ayons inutilement cherché quelques ouvrages non utiles, mais essentiels, non livres de goût, mais livres de fonds, dont l'acquisition rendoit inutiles quelques-uns de ceux indiqués, et dont l'absence ne pouvoit être remplacée. C'est ainsi que parmi les romans, on trouve les cent nouvelles de M^{me} Dego-mez, et pas un des admirables romans de Prévôt; parmi les romans Allemands, il n'y en a pas un de ceux de Haller; parmi les romans Latins, ni Barclay, ni Apulée, ni l'Utopie de Morus; parmi les romans Anglois, point Grandisson: que parmi les apophthegmes et mélanges à côté de tous les *ana*, on ne trouve rien de cet intéressant ouvrage les *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*; que parmi les bibliothèques même on ne trouve pas la Bibliothèque Orientale de d'Herbelot.

Nous sommes convaincus de l'utilité réelle de l'ouvrage de M. Dutens; nous le sommes encore plus qu'il est capable d'exécuter son entreprise de la manière la plus parfaite. Nous devons à la vérité de dire que le plan actuel, même tel qu'il est, peut être du plus grand service: mais en même tems nous devons à l'estime que l'auteur nous commande, de lui observer, que moins la bibliothèque que l'on se propose de former doit être volumineuse, plus le choix doit être sévère, plus les livres qu'on y admet doivent porter le cachet d'une approbation générale, d'une utilité avouée, et qu'il ne doit se trouver parmi ceux qu'on indique que les ouvrages qui font époque ou qui donnent à penser, à travailler, à découvrir. Simplifier l'étude, c'est le but de tout homme instruit; mais réduire les sciences en abrégés, en précis,

ce

ce n'est point faciliter l'instruction, c'est la tuer. Dans la bibliothèque de l'homme de goût doivent se trouver des chefs-d'œuvres pour les ouvrages d'agrément, et de délassement, mais des matériaux d'études, des sources de réflexion pour tout le reste. C'est notre opinion que vingt-cinq années consacrées à l'enseignement public et à la réflexion sur les moyens d'être plus généralement utiles, n'ont fait qu'approfondir : nous la proposons à l'examen de l'expérience acquise par M. Dutens, qui mieux que personne peut juger de sa vérité et de sa solidité.

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

FRANCE.

Paris, 5 Juillet.—La paix ! la paix ! vivent les héros qui nous ont conquis la paix ! tel est le cri dont retentit aujourd'hui la France depuis les rives du Pô jusqu'à l'océan, et des bords du Rhin jusqu'au pied des Pyrénées ; un mois a suffi pour changer le sort de la guerre, les destins de l'Italie, la face de l'Europe, et pour terminer, dans une seule bataille, mille combats meurtriers et une lutte de dix années. S'il est vrai que la guerre soit un fléau, il y a des circonstances où la paix en est un bien plus funeste : le moment n'est pas éloigné où les peuples autrefois heureux, et les Rois autrefois puissans, maudiront ce présent, regardé jusqu'ici comme céleste, et qu'ils sont forcés d'accepter aujourd'hui de la main des démons. La joie qu'inspire aux républicains cette mémorable époque, découvre assez la perfidie qui,

la fait naître, le poison qui l'accompagne, et les malheurs qui doivent la suivre : le petit nombre d'hommes sages, de politiques éclairés qui savent observer et apprécier les événemens, pleurent en silence sur cette paix malheureuse, et n'y trouvent que le dernier pas des Monarques vers la chute et la dissolution des monarchies.

Pour se convaincre de cette vérité alarmante et qui révolte au premier coup-d'œil, il suffit d'examiner dans sa nature, et de suivre dans ses résultats ultérieurs ce traité qui va consacrer l'existence politique d'un Etat sans base, d'un Gouvernement sans forme régulière, et d'un peuple sans religion et sans morale. Ce traité n'est-il pas en effet l'humiliant aveu d'une infériorité honteuse, ou d'une intention perverse et criminelle ? N'apprend-il pas à la race présente, aux générations futures, que les Puissances qui se sont coalisées contre la révolution Française n'ont pas eu le pouvoir, ou n'ont pas eu la volonté de la détruire ? (et dans l'un ou l'autre cas, c'est éterniser leur honte ou leur foiblesse.) Ne porte-t-il pas avec lui la sanction du régicide triomphant, et de la révolte érigée en souveraineté ? Ne semble-t-il pas dire aux factieux de tous les tems et de tous les pays, ce que l'infâme Voidel écrivoit du fond d'un comité désorganisateur aux premiers factieux de la France : *Osez tout, et vous serez un jour soutenus, et comptés peut-être au nombre des puissances légitimes ?* N'établit-il pas enfin au milieu de l'Europe un volcan révolutionnaire dont les bouches engloutiront un jour tous les autels et tous les trônes qui ont jusqu'ici échappé à sa première explosion ?

Aussitôt que cette paix régicide, suivant l'expression d'un célèbre écrivain, aura légitimé, pour

ainsi dire, l'anarchie et consolidé l'œuvre de la rébellion, la France plus redoutable, plus ambitieuse, plus puissante qu'elle ne l'a jamais été, ne réglera plus ses prétensions que sur la mesure de ses forces militaires : elle voudra tout ce qu'elle pourra ; et l'expérience lui aura malheureusement appris qu'elle peut tout sur le continent Européen par la voie des armes et de la corruption. Située dans la plus riche et la plus belle contrée de l'Europe, environnée comme d'un rempart inexpugnable, au nord par une double ligne de forteresses, et une république nouvelle qui lui sert d'avant-poste ; à l'ouest par l'océan, au sud par les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes ; et au Levant par le Rhin, par une chaîne de montagnes escarpées, et par deux ou trois autres petites Républiques tributaires ; elle dira : *Je suis constituée, ORGANISÉE, placée pour faire la loi à cette quatrième partie du monde dont j'occupe le centre : déjà toutes les forces des Puissances, soit par infériorité réelle, soit par désunion, n'ont pu résister à mes efforts ; leurs discordes politiques ont cédé à mes convulsions révolutionnaires, et leurs armées sont venues se briser contre les miennes : l'équilibre politique est rompu, et la balance de l'Europe est dans mes mains : soumettez-vous à ma loi—*Et les Potentats s'y soumettront. Elle dira aux peuples fidèles : *Vous savez ce que j'étois ; vous voyez ce que je suis ; soulevez-vous donc contre vos souverains—* Et les peuples se souleveront. Elle dira à ses philosophes républicains, à ses apôtres de l'athéisme : *Que votre doctrine enflamme tous les cœurs, exalte tous les esprits, et que les trônes et les autels s'écroulent.—*Bientôt les autels et les trônes s'écrouleront. Par-tout où la sagesse et la raison résisteront à ses principes, la force des armes viendra

seconder la corruption ; et il n'est point d'institutions humaines, point de sociétés politiques que ce double torrent ne parvienne à renverser un jour. Ainsi cette paix honteuse que le Gouvernement actuel de la République Française impose aux Puissances coalisées, et maintient encore un moment avec les neutres, les place donc toutes sur un abîme commun ; et leur ruine, quoique différée, n'en est pas moins certaine : telle est l'influence de cette paix sur le sort futur de l'Europe en général ; et la situation actuelle de chaque Puissance en particulier ajoute leur honte, présente à leur perte inévitable.

L'Autriche, en signant cette paix, renonce à la possession des Pays-Bas ; s'empare des dépouilles de la République de Venise ; consent au plus notable démembrement de l'Empire Germanique ; se fait des ennemis de tous les Princes et des Rois qui tiennent à ce corps antique ; enlève à sa maison la couronne Impériale par la destruction ou la sécularisation des Electorats ecclésiastiques ; s'affoiblit par la perte de son influence à la Diète, et de son rang en Europe ; s'entourne de petites Républiques nouvelles formées et peuplées de ses propres sujets, et qui, comme autant de foyers révolutionnaires, lanceront les étincelles de la rebellion jusqu'au milieu de ses Etats ; et dans la balance politique n'est plus enfin qu'une Puissance inférieure et du second ordre relativement à la France, dont elle étoit autrefois la digne et redoutable rivale.

La Prusse, garant ou témoin de cette paix en y accédant ou sans y concourir, se prive pour jamais des ressources pécuniaires du Stathouder qu'elle abandonne et qu'elle sacrifie ; perd, à la chute du trône des Bourbons, un allié naturel et fidèle ;

substitue à leur alliance celle de quelques factieux turbulens, culbutés tour-à-tour, essentiellement ennemis de la royauté; voit l'Autriche, son ennemie naturelle, s'aggrandir en Italie en arrondissant les limites de ses Etats; trouvera en elle, en cas de guerre, autant et peut-être plus de forces à combattre, et moins de frontières à attaquer du côté du nord; ne pourra plus l'inquiéter par ses traités avec la Hollande; et pour quelques millions que la neutralité peut avoir conservés ou versés dans ses coffres, elle expose ses sujets à la comparaison toujours dangereuse de leur Gouvernement militaire avec les loix licencieuses et l'anarchique liberté de leurs voisins nouvellement érigés en République Batave.

La Russie, comme puissance maritime, voit, par cette paix, et avec déplaisir sans doute pour l'intérêt de son commerce et la gloire de son pavillon, l'Autriche s'établir dans la Méditerranée, et l'Angleterre obtenir pour long-tems le sceptre et l'empire des mers: comme puissance continentale, elle perd son crédit dans toutes les Cours du Nord que la République Française voudra influencer et protéger. La Porte, alliée de la France, ne peut plus la redouter; et le Gouvernement des usurpateurs du trône des Bourbons ne présente plus à l'Empereur Paul qu'un ennemi redoutable par ses armes, un ami dangereux par sa doctrine, et un allié infidèle autant par principe que par intérêt.

L'Espagne, en intervenant dans ce traité de paix comme alliée de la République Française, étouffe tous les cris du sang et de l'honneur; légitime pour ainsi dire la mort ignominieuse de Louis XVI, et l'usurpation de ses bourreaux; n'est plus qu'un fief royal conservé pour un mo-

ment, et toléré dans la mouvance d'une République ; compte ses jours d'existence par ceux de ses humiliations ; n'a plus de flottes, n'a plus d'armées qui puissent arrêter ses ennemis ; et n'aura par conséquent plus de colonies, dès que les Anglois voudront s'en emparer, ni plus de trône dès que les républicains François voudront le renverser.

La Cour de Naples, heureusement et nécessairement entraînée dans cette paix par la Maison d'Autriche, ne conserve désormais qu'une existence foible, dépendante et précaire : et ses destins sont attachés à la situation malheureuse et critique de l'Italie menacée et de Rome chancelante.

L'Angleterre, à qui cette paix doit assurer plus d'acquisitions et de richesses véritables qu'à toute autre Puissance, peut cependant y trouver sa ruine totale : en la signant elle érige en puissance légitime un Gouvernement qui a authentiquement déclaré plus d'une fois l'impossibilité de leur co-existence ; elle ouvre son isle au poison du Jacobinisme, à qui la forme mixte de son gouvernement offre tant de moyens de circulation imperceptible et de fermentation ; ses possessions coloniales dans les deux Indes sont immenses, mais leur conservation sera ruineuse, et leurs forces y seront toujours insuffisantes ; elle sera contrainte pour sa propre sureté et par le sentiment d'une juste défiance, de ne jouir que d'une paix purement diplomatique, et de se tenir continuellement chez elle dans la dispendieuse et pénible attitude de la guerre ; enfin son commerce illimité dans sa carrière par les rapports qui lui sont ouverts avec les quatre parties du monde, mais prudemment timide et limité dans ses entreprises par

l'instabilité des traités et les dangers d'une guerre prochaine et prête à se renouveler chaque jour, trouvera plus de pertes, plus d'écueils, plus d'entraves dans cette paix impolitiquement conclue avec la République Française, que dans aucune des guerres soutenues contre la Monarchie des Bourbons.

Après avoir examiné cette paix dans sa nature et dans ses conséquences, on est donc forcé de convenir qu'elle est aujourd'hui plus funeste à l'Europe en général et à chaque Etat en particulier qu'une guerre longue et désastreuse. Mais s'il en est ainsi, dira-t-on, pourquoi les Puissances osent-elles la conclure ? C'est, qu'occupées plutôt de la grandeur des empires que de la solidité des trônes, elles n'envisagent et ne connaissent pas mieux l'espèce de paix qu'elles vont signer, que la nature de la guerre qu'elles avoient entreprise, tant il est vrai que les idées les plus fausses peuvent quelquefois accompagner les intentions les plus pures : c'est qu'elles croient trouver plus d'assurance et de solidité dans le Gouvernement modéré de Bonaparte, que dans celui de Robespierre, sans songer qu'en traitant avec lui elles ne peuvent avoir d'autre garantie que la vie de ce nouvel Usurpateur ; et que les Jacobins, endormis dans leur antre infernal, ne tarderont pas à se réveiller pour dévorer leur fils, comme ils ont égorgé leur père ; c'est qu'elles ne conçoivent pas qu'il vaudroit encore mieux périr au champ de l'honneur en combattant, en blessant, en tuant peut-être le monstre, que de vivre encore quelques jours pour devenir ensuite sa victime et sa pâture ; c'est, qu'effrayées de leurs revers qu'elles attribuent, mais à tort, plutôt à la force de leur ennemi qu'à leurs fausses mesures et à leurs propres fautes, elles se confient dans cette

paix, et s'y précipitent comme dans un vaisseau qui doit les conduire au port, sans considérer qu'offert et construit par des ennemis irréconciliables, il ne peut que les conduire au naufrage à travers des écueils et des tempêtes qu'elles prétendent éviter; c'est, qu'enfin chacune d'elles, la carte sous les yeux, et le bordereau de son commerce à la main, se croit suffisamment dédommagée de ses pertes, par ses acquisitions nouvelles, l'une au-delà des mers, l'autre sur le Continent; celle-ci dans ses titres et charges honorifiques, celle-là dans l'état de ses finances, de ses trésors augmentés ou réparés; et toutes dans la présomption d'avoir agi pour le mieux et combattu pour la gloire.

Mais, si cette paix est si contraire au rétablissement de la Monarchie Française et du trône des Bourbons, comment la plupart des royalistes ou émigrés restés ou rentrés dans leurs foyers, peuvent-ils la hâter par leurs vœux, se réjouir à son approche, et se féliciter de sa conclusion? C'est qu'ils la préfèrent à une guerre qui, commencée par eux et continuée avec eux, n'a cependant rien fait pour eux, et finit par agir contr'eux; c'est que, dans aucuns des manifestes publiés par les Puissances coalisées, ils n'ont jamais lu le nom de leur Souverain légitime, ni la réclamation de ses droits incontestables; c'est qu'ils attendoient toujours des libérateurs, et n'ont vu arriver le plus souvent que des spoliateurs; c'est que le tems et l'expérience leur ont montré, sur la liste des coalitions formées depuis dix ans, plus d'ennemis de la puissance Française, que de la Révolution Française; c'est qu'ils n'ont jamais vu combattre la république des factieux et leurs principes désorganisateur que par des notes officielles ou des manifestes, tandis que le Royaume de France et

son territoire ont été constamment attaqués par des boulets et des armées; c'est que la paix la plus incertaine, la plus désavantageuse, la plus humiliante, est du moins une paix, et vaut toujours mieux qu'une guerre meurtrière, où l'intérêt aveugle, la raison, la politique étouffe la justice, et l'ambition tient la place de l'honneur et de la gloire; c'est, qu'enfin, pour tout François sincèrement attaché à la religion de ses pères, au culte du vrai Dieu, et à l'autorité de ses Souverains légitimes, cette paix, qui ne rend à la patrie ni ses autels ni son trône, est encore préférable à la guerre qui dépeuple, ruine et dévaste la patrie, sans y rétablir le trône et les autels.

La paix, qui dans ce moment est peut-être déjà conclue entre la France et l'Autriche, et deviendra infailliblement générale avant la fin de cette année, est donc évidemment un objet de desir, et un sujet de réjouissance pour tous les amis de l'ordre; les Jacobins eux-mêmes la chérissent, parce qu'ils y trouvent la facilité de répandre leurs principes dans les Etats voisins, et d'augmenter le nombre de leurs prosélytes: elle est constamment à l'ordre du jour dans les Conseils, aussi bien qu'au Tribunat et dans les séances du Sénat Conservateur: son nom est fréquemment le mot d'ordre à l'armée Consulaire; et toutes les classes des citoyens en savourent déjà la jouissance anticipée. La victoire de Maringo, dont elle est le fruit, a électrisé tous les cœurs, et porté l'enthousiasme à un degré qu'il n'avoit pas encore atteint depuis le commencement de la Révolution: ce ne sont pas seulement les autorités constituées de la Capitale qui en ont célébré la mémoire; leur intervention n'a pas même été nécessaire pour engager les habitans à manifester leur joie.

Il y eut, le 23 Juin, une illumination générale et spontanée dans Paris ; ce qui n'avoit point eu lieu depuis plus de neuf ans : et le lendemain, 24, un *Te Deum* fut solennellement chanté dans l'église de *Noire Dame*, où une foule innombrable d'assistans se réunirent, moins pour célébrer peut-être les triomphes trop chèrement payés de la République, que pour goûter le bonheur d'avoir trouvé, après tant d'années de maux et de larmes, quelques heures de l'ancien tems.

On voit donc que la paix en France n'est plus plus seulement un desir, mais un besoin. Aussitôt que le Tribunat eut reçu, par un message des Consuls, la nouvelle de la terrible bataille de Marengo, toute affaire, toute discussion étrangère à ce fait important, fut interrompue ; on ne s'occupa plus que de la victoire et de Bonaparte, qui, dans la distribution des louanges, ne fut pas partagé en Citoyen Consul, mais en Monarque. Le Tribun Duchesne fit le plus pompeux éloge du génie de Bonaparte, de la grandeur de son courage, et de la sagesse de ses plans. — Chazel dit à son tour : “ Les vœux du Tribunat sont accomplis. Le Premier Consul reviendra vainqueur, conquérant et pacificateur. Qu'il sera heureux l'anniversaire du 14 Juillet cette année ! le laurier et l'olive couvriront le nouvel autel de la patrie.” — Le Tribun Curée s'écria de même : *La paix, inhumainement rejetée par nos ennemis, va bientôt succéder à la victoire.* — Enfin, Benjamin Constant fit retentir la salle de ces paroles remarquables : “ Gloire à ces proclamations qui ont fait entendre à nos oreilles cette langue de l'égalité, de la liberté, de la souveraineté des peuples, langue digne des héros, mais que veulent couvrir par de vaines clameurs quelques voix impies !.... A l'approche

" de la paix vont s'évanouir quelques nuages qui
 " voltigeoient sur notre horison ; à son approche
 " va se rassurer cette arrière-garde de l'armée ré-
 " publicaine, les acquéreurs des biens nationaux : ils
 " vont se rasseoir sur leurs propriétés désormais
 " inattaquables. (1) La paix nous ramenant
 " l'indispensable liberté de la pensée, rendra de
 " même à la raison sa force native, à l'homme
 " éclairé l'espoir d'être utile, et à la pensée sa
 " glorieuse indépendance." — Une Commission
 de cinq membres fut aussitôt nommée pour faire
 le rapport de ces grands événemens ; et le lende-
 main, 22, Daunou présenta ce rapport et pro-
 pose, 1^o, de donner aux armées de la République
 un témoignage solennel de la gratitude nationale ;
 2^o, que la mémoire de l'immortel Desaix fût
 honorée à la fête du 14 Juillet ; 3^o, d'envoyer un
 message aux Consuls ; et les Tribuns disent ex-
 pressément dans ce message : " Que le Premier
 " Consul revienne conquérant et pacificateur !
 " Tel a été le vœu, ou plutôt le présage du Tri-
 " bunat. Déjà la victoire a préparé et commencé
 " la paix. La paix est le besoin de tous les Peu-
 " ples, le véritable intérêt de tous les Gouverne-
 " mens ; et nous savons aussi que c'est l'objet
 " des travaux de celui de la République Française.
 " Puisse l'armistice de Marengo être le prélude
 " du repos et du bonheur des nations !"

Tandis que les Tribuns encensoient ainsi
 l'idole du jour, les deux Consuls, Combacérès et
 Lebrun, se hâtoient aussi de lui présenter leur
 tribut d'hommages dans une lettre ainsi conçue :
 " Citoyen Premier Consul, le Sénat Conserva-

(1) La révolution ne se fait donc plus que pour rassurer quel-
 ques milliers de vampires ! François, quel aveu ! les fripons si
 hardis ! les propriétaires si accommodans !

“ teur et le Tribunal ont montré leur satisfaction
 “ par les transports d’une joie et d’une *exultation*
 “ sans exemple. Nous vous envoyons les mes-
 “ sages qu’ils nous ont adressés. C’est à vous,
 “ qui gouvernez la Nation, et qui êtes le té-
 “ moin et le juge des exploits de cette invincible
 “ armée par qui les projets que vous aviez si
 “ grandement conçus, ont été si valeureusement
 “ exécutés, c’est à vous d’être, auprès de ces trou-
 “ pes courageuses, l’interprète de la reconnois-
 “ sance publique.” Enfin dans toutes les villes,
 sur les places publiques, au théâtre et dans les
 armées, on ne crie plus *Vive la République !* sans
 y ajouter le nom de Bonaparte.

“ Jamais, dit un papier de Paris, depuis 1789,
 “ l’allégresse et la joie publique ne se sont mani-
 “ festées dans Paris avec plus de transport, et
 “ un caractère de patriotisme plus ravissant, que
 “ le 21 Juin. Entre l’arrivée des couriers et la
 “ première décharge d’artillerie au palais des Con-
 “ suls, il n’y eut pas un intervalle de tems suf-
 “ fisant pour faire connoître au peuple l’import-
 “ tante nouvelle de la victoire de Maringo. On
 “ crut d’abord que le bruit du canon annonçoit
 “ le retour du Premier Consul ; et l’empresse-
 “ ment avec lequel le peuple se précipitoit vers
 “ les Thuilleries, est un hommage rendu à Bo-
 “ naparte ; et je le rappelle avec d’autant plus
 “ de plaisir qu’il étoit exempt de flatterie, et uni-
 “ quement offert par le sentiment. Mais on ap-
 “ prit bientôt les grandes victoires qui en étoient
 “ le sujet ; on apprit bientôt que ces victoires
 “ avoient décidé du sort de l’Italie ; on sut bien-
 “ tôt que Gênes étoit évacuée ; et, pour rendre
 “ ici justice à la générosité Française, la déli-
 “ vrance de cette ville chérie obtint les premiers
 “ tributs

“ tributs de la joie publique ; et l'on répondoit à
 “ toutes les questions, *Gênes est libre*. Cepen-
 “ dant, au bruit prolongé des décharges d'artille-
 “ rie, on affichoit dans les rues les bulletins
 “ de l'armée de réserve ; et des Généraux, à la
 “ tête de nombreux détachemens d'infanterie et de
 “ cavalerie, annonçoient et proclamoient sur les
 “ places publiques les triomphes des héros répu-
 “ blicains, aux acclamations mille fois répétées
 “ de *Vive la République ! Vivent nos braves dé-
 “ fenseurs ! Vive Bonaparte !*

“ Paris a été illuminé le 23 : la gaieté a été
 “ générale : les ouvriers ont suspendu leurs
 “ travaux, et tout a pris un air de fête. Les
 “ Conseillers d'Etat, les Ministres et les Am-
 “ bassadeurs sont allés tous ensemble offrir leur
 “ tribut d'hommage et de félicitation à *Madame*
 “ *Bonaparte*. Eugène Beauharnois, son fils, est
 “ un des braves qui se sont distingués en Italie ;
 “ et une lettre de Bonaparte lui-même rend jus-
 “ tice à sa valeur. Elle a dans ses mains une
 “ lettre du Général Berthier, contenant une
 “ feuille du laurier qui ornoit un drapeau enne-
 “ mi. *Conservez religieusement ce laurier*, dit-il,
 “ *il nous coûte bien cher.*”

Ainsi Madame Bonaparte est également traitée
 en *Souveraine* : le Corps Diplomatique se fait
 un devoir de lui faire la cour ; les Généraux lui
 offrent leur encens ; les autorités constituées lui
 envoient des députations, et semblent désigner,
 par leurs éloges, le successeur de Bonaparte dans
 la personne du jeune Beauharnois. Mais il est
 quelque chose digne encore d'être remarqué ; c'est
 la lettre circulaire du Ministre de la Guerre à
 toutes les troupes sur la victoire de Maringo, et

l'adresse avec laquelle il veut y faire participer toutes les armées : elle est ainsi conçue.

Aux Généraux en Chef de toutes les Armées de la République.

Paris, 25 Juin.

“ Je me hâte, Citoyen Général, de vous trans-
 “ mettre, par l'ordre des Consuls, les arrêtés pris
 “ par le Sénat Conservateur et le Tribunat, à
 “ l'occasion de la mémorable bataille de Maringo.
 “ La renommée a répandu dans toute la France
 “ les détails de cette victoire, qui, en nous ren-
 “ dant maîtres de presque toutes les forteresses de
 “ l'Italie, a décidé du sort d'une partie de l'Eu-
 “ rope. L'armée de réserve a obtenu cette gloire;
 “ elle a rempli sa destinée ; elle a fait tout ce
 “ qu'il étoit possible d'attendre d'une armée qui
 “ avoit à sa tête le Premier Consul, et étoit com-
 “ mandée par les anciens compagnons de ses pre-
 “ miers exploits. Telle est la gloire de ce jour,
 “ que toutes les armées de la République peuvent
 “ se flatter d'y avoir contribué. Elles se glo-
 “ rifieront d'avoir tiré de leur sein ces colonnes
 “ qui, grossies par le nombre des conscrits ac-
 “ courus au cri de l'honneur et de leur pays, ont
 “ formé cette armée qui, sous un nom modeste,
 “ a conquis tout à la fois l'Italie et la paix.

“ La victoire de Maringo a donné le signal à
 “ l'armée du Rhin, qui y a répondu par de nou-
 “ veaux succès. Mais, au milieu de ces victoires,
 “ toute la France aussi bien que toute l'armée de
 “ réserve, pleure la mort du Général Desaix, qui
 “ a rempli l'Europe et l'Afrique de ses exploits,
 “ et dont les vertus sont regrettées par tous les
 “ gens de bien. Si quelque sentiment peut adou-
 “ cir l'amertume de ces regrets, c'est l'agréable

“ espérance que cette victoire, qu’il a payée de
 “ sa vie, peut être considérée comme l’avant-cou-
 “ reur d’une paix solide et glorieuse : et l’armis-
 “ tice accordé par le Premier Consul, peut être
 “ regardé comme le premier pas vers ce but
 “ désiré. Le vœu général de la France est sur
 “ le point d’être accompli ; et son premier Ma-
 “ gistrat n’a repris le titre de *Conquérant*, que
 “ pour y joindre celui de *Pacificateur*. — Salut
 “ et fraternité. — *Signé, Carnot.* ”

Ainsi la paix est, en France, le vœu de tous les cœurs, de toutes les bouches, le bruit de tous les échos : elle a coûté trop cher, comme le dit Berthier, pour ne pas la désirer ardemment ; et si, contre toute vraisemblance, l’Autriche, malgré ses revers, s’obstinoit à la refuser, peut-être la République Française ne pourroit-elle pas l’acheter une seconde fois à pareil prix. Mais l’espoir de l’obtenir suscite déjà des vœux publiés dans les feuilles périodiques, et que l’opinion publique ne combat point : “ Puisse le Premier Con-
 “ sul, dit un journal de Paris, en revenant cou-
 “ vert des palmes de la victoire et de l’olivier de
 “ la paix, achever cette réconciliation si difficile,
 “ et si nécessaire, qui ne doit plus faire des Fran-
 “ çois qu’une seule ame ; et détruire, dans les
 “ restes obstinés de deux factions turbulantes,
 “ jusqu’au moindre espoir d’ébranler un Gouver-
 “ nement protecteur de tous ! ”



THÉÂTRE DE LA GUERRE.

CE n’est plus sur les rives du Rhin, ni même du Lech, mais sur celles du Danube entre Ulm et

Donavert, qu'il faut suivre les mouvemens des armées belligérantes en Souabe. Ce n'est plus ni sur le Var, ni même en Piémont, mais sous les murs de Peschiera, Ferrare et Mantoue, qu'il faut aller chercher les armées Françaises et Autrichiennes qui se disputent l'Italie. Les conquêtes d'un an ont été perdues en un jour : les plus belles espérances des Alliés se sont écroulées au moment de se réaliser; et 12 places fortes, capables de tenir six mois chacune, ont été remises à l'ennemi dans l'espace de six jours. C'est la bataille de Maringo qui a changé la face des affaires et le sort de la Lombardie, du Piémont, de la Ligurie, et de toute l'Italie septentrionale; et c'est celle qui fixe aujourd'hui tous les regards des politiques et les discours des militaires. Avant d'en donner les détails, il est bon de faire connaître les forces des deux armées, et leurs positions respectives. Un compte officiel, publié par le Préfet Helvétique du Bas-Valais, nous apprend que le nombre des Français descendus en Italie par le Grand et le Petit St. Bernard et le Simplon, se monte à 62 000 hommes, dont 45,000 d'infanterie, 6000 de cavalerie, et 2000 d'artillerie; il a passé par le St. Gothard environ 18,000 hommes, sous les ordres du Général Moncey: telle a été la force de l'armée Française, qui, par des voies presque impraticables, a opéré l'invasion du nord de l'Italie. Le Général Mélas pouvoit aisément lui opposer plus de 80,000 hommes, si ses troupes eussent été réunies; et sans avoir la prétention de juger les opérations de ce Général, qui s'est couvert de gloire à l'ouverture de cette campagne malheureuse; sans oser l'accuser de s'être trop long-tems arrêté sur le Var, d'avoir cru impossible le passage des Alpes, de n'en avoir pas

assuré la défense, d'avoir trop divisé ses forces, d'avoir employé six jours pour se rendre de Nice à Turin; de n'avoir pas veillé à la formation et à la conservation de ses magasins dans les places fortes; de n'avoir pas, enfin, attaqué Berthier avec toutes ses troupes avant qu'il eût atteint Milan; nous nous contenterons d'observer que ce Général Autrichien avoit réuni, dans les environs de Tortone et d'Alexandrie, une armée de 45,000 hommes, et qu'il étoit sur le point d'être renforcé par les troupes aux ordres des Généraux Elsnitz et Bellegarde. Telle étoit la force des deux armées, l'une sur la Scrivia, et l'autre sur la Bormida, après la bataille de Monte-Bello, qui précéda de cinq jours seulement celle de Maringo, dont le Général Berthier rend compte lui-même de la manière suivante.

“ S'emparer de Milan, opérer la jonction avec
 “ la division du Général Moncey, couper les
 “ derrières de l'ennemi à Brescia, Orsinovi, Mar-
 “ caria, Plaisance; prendre ses immenses maga-
 “ sins, fermer ses communications, enlever ses
 “ dépôts, ses magasins et ses parcs; tels étoient
 “ les mouvemens qui avoient été ordonnés à des
 “ partis, tandis que notre armée observoit celle
 “ de l'ennemi, l'inquiétoit sur le Pô, et effec-
 “ tuoit le passage de ce fleuve devant Stradella;
 “ l'activité de nos mouvemens nous en avoit
 “ donné l'initiative; le génie de Bonaparte en a
 “ profité.

“ L'ennemi battu à Montebello alloit être ren-
 “ forcé successivement de troupes aux ordres de
 “ MM. les Généraux Elsnitz et Bellegarde.
 “ J'étois instruit, d'un autre côté, que M. de
 “ Melas avoit rassemblé toutes ses forces à
 “ Alexandrie. Il étoit important de prévenir ses

“ mouvemens ultérieurs. Tout fut disposé pour
 “ atteindre ce but.

“ L'ennemi pouvoit ou se porter sur Gênes,
 “ et de-là pénétrer dans la Toscane, ou passer le
 “ Pô et le Tesin pour gagner Mantoue, ou se
 “ faire jour par la rive droite du Pô en combat-
 “ tant notre armée, ou enfin se renfermer dans
 “ Turin.

“ Les divisions Chabran et Lapoype reçoivent
 “ l'ordre de garder le Pô; le détachement laissé
 “ à Yvrée observe l'Orco; le corps du Général
 “ Moncey occupe Plaisance, observe Bobbio,
 “ garde le Tesin, la Sesia et l'Oglio depuis le
 “ confluent de cette rivière jusqu'au Pô; et
 “ pousse des reconnoissances sur Peschiera et
 “ Mantoue. La légion Italique occupe Brescia;
 “ le reste de l'armée, Bonaparte à la tête, marche
 “ à l'ennemi.

“ Le 13 Juin, à la pointe du jour, l'armée se
 “ dirige sur Tortone et Castel-Nuovo di Scrivia.
 “ Le corps du Général Victor, qui forme l'avant-
 “ garde, passe la Scrivia, à Dora; celui du Gé-
 “ néral Lannes s'empare de Castel-Nuovo, où
 “ l'ennemi abandonne 1,500 malades, parmi les-
 “ quels 600 convalescens prêts à grossir son ar-
 “ mée. Le corps aux ordres du Général Desaix
 “ prend position en avant de Ponte-Curone. Le
 “ même jour l'armée marche sur San Giuliano,
 “ que l'avant-garde de l'ennemi évacue pour aller
 “ prendre position à Maringo. Il y est attaqué
 “ par la division Gardanne soutenue de la 24^e
 “ légère, et est forcé de se retirer jusqu'à son pont
 “ sur la Bormida, après avoir perdu deux pièces
 “ de canon et 180 prisonniers.

“ L'ennemi venoit de refuser la bataille dans
 “ la plaine située entre San-Giuliano et Maringo,

" où il pouvoit tirer un grand avantage de sa
 " nombreuse cavalerie. Tout devoit faire pré-
 " sumer qu'il ne nous attaqueroit pas, après nous
 " avoir laissé acquérir la connoissance du terrain
 " et de sa position, et qu'il avoit le projet, soit
 " de passer le Pô et le Tesin, soit de se porter
 " sur Gênes et Bobbio. Des mesures sont prises
 " pour lui opposer des forces sur la route d'Ale-
 " xandrie à Gênes et sur la rive gauche du Pô,
 " dont il pouvoit tenter le passage à Casal ou à
 " Valence. Une division du corps aux ordres du
 " Général Desaix se porte sur Rivalta en tour-
 " nant Tortone. Des ponts-volans sont établis
 " à la hauteur de Castel-Nuovo, pour passer ra-
 " pidement le Pô, et par un mouvement de flanc,
 " se réunir aux divisions d'observation sur la rive
 " gauche de ce fleuve. Mais le 14, à 7 heures
 " du matin, la division Gardanne qui faisoit notre
 " avant-garde, est attaquée. L'ennemi par le
 " développement de ses forces, fait connoître ses
 " projets. Les troupes aux ordres du Général
 " Victor sont aussitôt rangées en bataille : une
 " partie forme le centre qui occupe le village de
 " Maringo, l'autre forme l'aîle gauche qui s'étend
 " jusqu'à la Bormida ; le corps du Général Lannes
 " est à l'aîle droite. L'armée formée sur deux
 " lignes avoit ses ailes soutenues d'un gros corps
 " de cavalerie.

" L'ennemi se déploie successivement et dé-
 " bouche sur Figarolo en remontant la Bormida ;
 " celle du centre sur Maringo, par la grande
 " route ; enfin, celle de gauche sur Castel-Ceriolo.
 " Le Gén. Victor me fait prévenir qu'il est at-
 " taqué par toutes les forces ennemies. Je fais
 " aussitôt marcher la réserve de cavalerie et le

“ mouvemens ultérieurs. Tout fut disposé pour
 “ atteindre ce but.

“ L'ennemi pouvoit ou se porter sur Gênes,
 “ et de-là pénétrer dans la Toscane, ou passer le
 “ Pô et le Tesin pour gagner Mantoue, ou se
 “ faire jour par la rive droite du Pô en combat-
 “ tant notre armée, ou enfin se renfermer dans
 “ Turin.

“ Les divisions Chabran et Lapoype reçoivent
 “ l'ordre de garder le Pô; le détachement laissé
 “ à Yvrée observe l'Orco; le corps du Général
 “ Moncey occupe Plaisance, observe Bobbio,
 “ garde le Tesin, la Sesia et l'Oglio depuis le
 “ confluent de cette rivière jusqu'au Pô; et
 “ pousse des reconnoissances sur Peschiera et
 “ Mantoue. La légion Italique occupe Brescia;
 “ le reste de l'armée, Bonaparte à la tête, marche
 “ à l'ennemi.

“ Le 13 Juin, à la pointe du jour, l'armée se
 “ dirige sur Tortone et Castel-Nuovo di Scrivia.
 “ Le corps du Général Victor, qui forme l'avant-
 “ garde, passe la Scrivia, à Dora; celui du Gé-
 “ néral Lannes s'empare de Castel-Nuovo, où
 “ l'ennemi abandonne 1,500 malades, parmi les-
 “ quels 600 convalescens prêts à grossir son ar-
 “ mée. Le corps aux ordres du Général Desaix
 “ prend position en avant de Ponte-Curone. Le
 “ même jour l'armée marche sur San Giuliano,
 “ que l'avant-garde de l'ennemi évacue pour aller
 “ prendre position à Maringo. Il y est attaqué
 “ par la division Gardanne soutenue de la 24^e
 “ légère, et est forcé de se retirer jusqu'à son pont
 “ sur la Bormida, après avoir perdu deux pièces
 “ de canon et 180 prisonniers.

“ L'ennemi venoit de refuser la bataille dans
 “ la plaine située entre San-Giuliano et Maringo,

" où il pouvoit tirer un grand avantage de sa
 " nombreuse cavalerie. Tout devoit faire pré-
 " sumer qu'il ne nous attaqueroit pas, après nous
 " avoir laissé acquérir la connoissance du terrain
 " et de sa position, et qu'il avoit le projet, soit
 " de passer le Pô et le Tesin, soit de se porter
 " sur Gênes et Bobbio. Des mesures sont prises
 " pour lui opposer des forces sur la route d'Ale-
 " xandrie à Gênes et sur la rive gauche du Pô,
 " dont il pouvoit tenter le passage à Casal ou à
 " Valence. Une division du corps aux ordres du
 " Général Desaix se porte sur Rivalta en tour-
 " nant Tortone. Des ponts-volans sont établis
 " à la hauteur de Castel-Nuovo, pour passer ra-
 " pidement le Pô, et par un mouvement de flanc,
 " se réunir aux divisions d'observation sur la rive
 " gauche de ce fleuve. Mais le 14, à 7 heures
 " du matin, la division Gardanne qui faisoit notre
 " avant-garde, est attaquée. L'ennemi par le
 " développement de ses forces, fait connoître ses
 " projets. Les troupes aux ordres du Général
 " Victor sont aussitôt rangées en bataille : une
 " partie forme le centre qui occupe le village de
 " Maringo, l'autre forme l'aîle gauche qui s'étend
 " jusqu'à la Bormida ; le corps du Général Lannes
 " est à l'aîle droite. L'armée formée sur deux
 " lignes avoit ses ailes soutenues d'un gros corps
 " de cavalerie.

" L'ennemi se déploie successivement et dé-
 " bouche sur Figarolo en remontant la Bormida ;
 " celle du centre sur Maringo, par la grande
 " route ; enfin, celle de gauche sur Castel-Ceriolo.
 " Le Gén. Victor me fait prévenir qu'il est at-
 " taqué par toutes les forces ennemies. Je fais
 " aussitôt marcher la réserve de cavalerie et le

“ corps du Gén. Desaix, dont je rappelle la di-
 “ vision qui se dirigeoit sur Seravalle.

“ Le Premier Consul se porte rapidement sur
 “ le champ de bataille. Nous trouvons en y ar-
 “ rivant l'action engagée sur tous les points. On
 “ se battoit de part et d'autre avec un égal
 “ acharnement. Le Gén. Gardanne soutenoit
 “ depuis deux heures l'attaque de la droite et
 “ du centre de l'ennemi sans perdre un pouce
 “ de terrain, malgré l'infériorité de son artillerie.
 “ La brigade aux ordres du Général Kellermann,
 “ composée des 2^e et 20^e régimens de cavalerie et
 “ du 8^e de dragons, appuyoit la gauche du Gén.
 “ Victor.

“ Le Gén. Victor envoie des ordres à la brigade
 “ de cavalerie du Gén. Duvigneau ; mais ce Gé-
 “ néral avoit quitté, sans autorisation, le com-
 “ mandement de sa brigade ; ce qui a retardé
 “ l'exécution des mouvemens. Deux cents
 “ hommes de ce corps sont commandés pour re-
 “ monter la Bormida, et observer le mouvement
 “ de la droite de l'ennemi ; le reste reçoit l'ordre
 “ d'appuyer la gauche de l'armée et se conduit avec
 “ valeur. Le Général Gardanne, obligé de
 “ quitter sa position d'avant-garde, se retire par
 “ échelons et prend une position oblique. La
 “ droite est au village de Maringo, la gauche sur
 “ les rives de la Bormida. Dans cette nouvelle
 “ position il prend en flanc la colonne qui marche
 “ sur Maringo, et dirige sur elle une fusillade
 “ terrible. Les rangs de cette colonne sont
 “ éclaircis ; elle hésite une instant ; déjà plusieurs
 “ parties commencent à plier, mais elle reçoit de
 “ nouveaux renforts et continue sa marche. Le
 “ Général Victor dispose successivement la 24^e

“ légère, la 43^e et la 96^e de ligne pour défendre
 “ le village de Maringo.

“ Tandis que ces mouvemens s'exécutent, la
 “ brigade du Général Kellermann soutient la
 “ gauche, le 8^e dragons charge et culbute une co-
 “ lonne de cavalerie ennemie ; mais il est chargé
 “ à son tour par des forces supérieures ; les 2^e et
 “ 20^e de cavalerie le soutiennent, et font plus de
 “ 100 prisonniers.

“ La gauche de l'ennemi s'avance vers Castel-
 “ Ceriolo ; son centre, recevant toujours de nou-
 “ veaux renforts, parvient à s'emparer du village
 “ de Maringo où il fait prisonniers 400 hommes,
 “ qui tenoient dans une maison.

“ Quelques-uns de nos tirailleurs, manquant
 “ de cartouches, abandonnent en désordre le champ
 “ de bataille, et l'ennemi, encouragé par ce suc-
 “ cès, charge avec plus d'impétuosité. Le Gén.
 “ Lannes le combat avec avantage. La ligne
 “ découverte dans la plaine, résiste à l'artillerie
 “ et soutient la charge de la cavalerie ; mais elle
 “ ne peut pousser l'ennemi sans se trouver débor-
 “ dée par la gauche. Le Général envoie la 40^e demi-
 “ brigade et la 22^e renforcer la division Chamber-
 “ lac, qui perdoit du terrain. L'ennemi, souvent
 “ repoussé au centre, revient toujours à la charge,
 “ et finit par déborder le village de Maringo. Le
 “ Gén. Victor ordonne un mouvement rétrograde
 “ sur la réserve.

“ Le Gén. Lannes se voit alors attaqué par des
 “ forces infiniment supérieures, deux lignes d'in-
 “ fanterie marchant à lui avec une artillerie formi-
 “ dable. La division Watrin, et la 28^e, sont iné-
 “ branlables. Sur le point d'être tournées par un
 “ corps considérable, elles sont soutenues par la
 “ brigade de dragons aux ordres du Gén. Cham-

“ peaux. Le changement de position du Gén.
 “ Victor, oblige le Général Lannes à suivre le
 “ même mouvement.

“ Le Premier Consul, instruit que la réserve du
 “ Gén. Desaix n'étoit pas encore prête, se porte
 “ lui-même à la division du Gén. Lannes pour
 “ ralentir son mouvement de retraite. Cependant
 “ l'ennemi s'avançoit; il ordonne différens mouve-
 “ mens à la 72^e demi-brigade; il veut même
 “ prendre l'ennemi en flanc, et charger à la tête
 “ de cette demi-brigade; mais un cri sort de tous
 “ les rangs : *Nous ne voulons pas que le Premier*
 “ *Consul s'expose!*—Et l'on vit alors une lutte in-
 “ téressante du soldat, qui oubliant le danger, ne
 “ pensoit qu'à celui que couroit son Chef. Ce-
 “ pendant l'on gagne du tems.

“ La retraite se fait bientôt par échiquier, sous
 “ le feu de 80 pièces d'artillerie qui précèdent la
 “ marche des bataillons Autrichiens, et vomis-
 “ sent dans nos rangs une grêle de boulets et
 “ d'obus. Rien ne peut ébranler nos bataillons.
 “ Ils se serrent et manœuvrent avec le même
 “ ordre et le même sang-froid que s'ils eussent
 “ été à l'exercice. Le rang qui vient d'être
 “ éclairci se trouve aussitôt rempli par d'autres
 “ braves. Jamais on ne vit un mouvement plus
 “ régulier, ni plus imposant.

“ L'ennemi se croyoit assuré de la victoire;
 “ une cavalerie nombreuse, soutenue de plusieurs
 “ escadrons d'artillerie légère, débordoit notre
 “ droite et menaçoit de tourner l'armée.

“ Les grenadiers de la garde des Consuls mar-
 “ chent pour appuyer la droite; ils s'avancent et
 “ soutiennent trois charges successives; au même
 “ moment arrive la division Monnier, qui faisoit
 “ partie de la réserve. Je dirige deux demi-bri-

“ gad
 “ ord
 “ la
 “ pla
 “ rep
 “ cen
 “ me
 “ cue
 “ me
 “ mie
 “
 “ où
 “ éto
 “ de
 “ Gé
 “ la
 “ Le
 “ par
 “ et
 “ leu
 “ qu
 “ Au
 “ se
 “ he
 “
 “ lég
 “ ba
 “ Le
 “ me
 “ lig
 “ éto
 “ far
 “ es
 “ ter
 “ cô
 “ me

“ gades sur le village de Castel-Ceriolo, avec
 “ ordre de charger les bataillons, qui soutiennent
 “ la cavalerie ennemie. Ce corps traverse la
 “ plaine et s’empare de Castel-Ceriolo, après avoir
 “ repoussé une charge de cavalerie ; mais notre
 “ centre et notre gauche continuoient les mouve-
 “ mens rétrogrades ; il est bientôt obligé d’éva-
 “ cuer ce village ; et se retirant, il suit le mouve-
 “ ment de l’armée, entouré de la cavalerie enne-
 “ mie, qu’il tient en échec.

“ L’armée arrive à la plaine de San-Giuliano,
 “ où la réserve, aux ordres du Général Desaix,
 “ étoit formée sur deux lignes flanquées, à droite,
 “ de 12 pièces d’artillerie, commandées par le
 “ Général Marmont, et soutenue, à gauche, par
 “ la cavalerie aux ordres du Général Kellermann.
 “ Le Premier Consul, exposé au feu le plus vif,
 “ parcourt les rangs pour encourager les soldats,
 “ et fait arrêter ce mouvement rétrograde, en
 “ leur criant : *Enfans, ne vous ressouvenez-vous pas*
 “ *que j’ai coutume de dormir sur le champ de bataille ?*
 “ Aussitôt des cris de *Vive le Premier Consul !*
 “ se font entendre de toute part. Il étoit quatre
 “ heures après-midi.

“ Le Général Desaix, à la tête de la brave 9^e
 “ légère, s’élance avec impétuosité au milieu des
 “ bataillons ennemis et les charge à la baïonnette.
 “ Le reste de la division Boudet suit ce mouve-
 “ ment sur la droite ; toute l’armée sur deux
 “ lignes s’avance au pas de charge. L’ennemi
 “ étonné met son artillerie en retraite ; son in-
 “ fanterie commence à plier. Le Gén. Desaix
 “ est atteint d’une balle mortelle ; il n’eut que le
 “ tems de dire au jeune Lebrun qui étoit à son
 “ côté : *Allez dire au Premier Consul, que je*
 “ *meurs avec le regret de n’avoir pas assez fait*

“ pour vivre dans la postérité.—Et Bonaparte
 “ répondit à cette nouvelle : *Que ne m'est-il per-*
 “ *mis de pleurer ?* La mort de cet Officier dis-
 “ tingué, dont la France pleurera long-tems la
 “ perte, enflamme d'une nouvelle ardeur les
 “ braves qu'il commandoit. Tous brûlant de le
 “ venger, se précipitent avec fureur sur la pre-
 “ mière ligne de l'infanterie ennemie, qui resiste
 “ après s'être repliée sur la seconde ligne ; toutes
 “ les deux s'ébranlent à la fois pour faire une
 “ charge à la baïonnette. Nos bataillons sont
 “ arrêtés un moment ; mais le Gén. Kellermann
 “ ordonne la charge avec 800 cavaliers, qui cul-
 “ butent l'ennemi et lui font 600 prisonniers,
 “ parmi lesquels le Général Zach, Chef de l'Etat-
 “ Major de l'armée Autrichienne, le Général
 “ Saint-Julien, plusieurs autres Généraux, et
 “ presque tous les officiers de l'Etat-Major.

“ L'ennemi avoit encore une troisième ligne
 “ d'infanterie soutenue du reste de l'artillerie et
 “ de toute la cavalerie.

“ Le Général Lannes avec la division Watrin,
 “ les grenadiers à pied de la garde des Consuls,
 “ et la division Boudet, marchent contre cette
 “ ligne, et sont soutenus dans cette charge par
 “ l'artillerie que commande le Général Marmont.
 “ La cavalerie, aux ordres du Général Murat,
 “ les grenadiers à cheval, commandés par le Chef
 “ de brigade Bessièrès, chargent à leur tour la
 “ cavalerie ennemie, l'obligent à se replier avec
 “ précipitation et la mettent en déroute. Son
 “ arrière-garde est taillée en pièces.

“ L'ennemi, en désordre, étoit arrivé sur le
 “ pont de la Bormida ; on se battoit depuis une
 “ heure dans les ténèbres. La nuit seule a sauvé
 “ les débris de l'armée Autrichienne.

“ Cette journée a coûté à l’ennemi 12 drapeaux, 26 pièces de canon, et 15,000 hommes, dont 3,000 tués, 5,000 blessés et 7,000 faits prisonniers. Sept de ses généraux, et plus de 400 de ses officiers, ont été blessés.”

Quoi qu’en dise le Général Berthier dans les dernières lignes de ce rapport officiel, il est évident que la victoire, dans cette bataille sanglante et long-tems indécise, a coûté cher à la République Française. Des lettres particulières portent à 22,000 hommes la perte des deux armées; et celle des François long-tems battue, et souvent repoussée jusqu’à sa troisième ligne, doit avoir souffert autant et peut-être plus que les vaincus favorisés dans leur défaite par les ombres de la nuit. Si le Général Mélas eût été instruit exactement de la perte qu’avoit éprouvée l’armée victorieuse, peut-être auroit-il relevé le courage de la sienne; peut-être auroit-il tiré plus d’avantages de la position qu’il occupoit entre deux forteresses capables seules d’arrêter l’ennemi pendant plusieurs mois; peut-être auroit-il pu sauver la plus grande partie de ses places fortes, et recevoir des renforts assez considérables pour reprendre l’offensive; peut-être auroit-il songé que Gênes, imprenable tant que les Anglois auroient été maîtres de la Méditerranée, devoit être son point de retraite le plus soigneusement gardé, au cas d’échec; peut-être enfin auroit-il senti que l’état de son armée après cette bataille si meurtrière et si long-tems indécise, ne necessitoit pas l’acte humiliant d’une capitulation pour toute une armée à qui il restoit encore des forteresses, sous le canon desquelles elle pouvoit combattre et vaincre, ou s’ensevelir sous leurs ruines.

Le 15 au matin, après la perte de la bataille de Maringo, le Général Mélas fit demander aux avant-postes François qu'il lui fût permis d'envoyer au Premier Consul le Général Autrichien Stal; ce qui fut aisément accordé: et dans cette journée fut conclue et signée la convention suivante."

Article 1. Il y aura une armistice et une suspension d'hostilités entre l'armée de Sa Majesté Impériale et celle de la République Française en Italie, jusqu'à l'arrivée d'une réponse de la Cour de Vienne.

Art. 2. L'armée Impériale occupera tout le pays entre le Mincio, la Fosca-Maestra, et le Pô, y compris Peschiera, Mantoue, et Borgoforte; et de-là jusqu'à la rive gauche du Pô, et au-delà de la droite jusqu'à Ferrare.

Art. 3. L'armée Impériale conservera également Ancone et la Toscane.

Art. 4. L'armée Française occupera le pays contenu entre la Chiusa, l'Olio, et le Pô.

Art 5. Le pays entre la Chiusa et le Mincio ne sera occupé par aucune des deux armées: l'armée Impériale pourra se procurer des provisions dans une partie du Duché de Mantoue; et celle des François d'une partie de la Province de Brescia.

Art 6. Les citadelles de Tortone, Alexandrie, Milan, Turin, Pizzighitone, Arone et Plaisance, seront livrées à l'armée Française entre le 16 et le 20 de Juin.

Art. 7. Les citadelles de Coni, Ceva, Savone, et la ville de Gênes, entre le 16 et le 24 de Juin.

Art. 8. Le Fort Urbin sera rendu le 26 de Juin.

Art. 9. L'artillerie des garnisons sera classée de la manière suivante. Toute l'artillerie des

Italie
çoise
vision
égale
An
neurs
baga
An
vers
colon
secon
24 et
An
de B
missa
Cons
l'Ad
Cher
miss
Con
pour
An
pour
chier
Com
tout
pour
An
de V
com
avis
An
tre a
Alle
F.

Italiens, des Piémontois, et des fonderies Françaises, appartiendra aux républicains. Les provisions seront divisées entre les deux armées par égale portion.

Art. 10. Les garnisons sortiront avec les honneurs militaires, et se rendront, avec armes et bagages, par la voie la plus courte, à Mantoue.

Art. 11. L'armée Autrichienne se dirigera vers Mantoue par le chemin de Plaisance, sur trois colonnes : la première entre le 16 et le 20 ; la seconde entre le 20 et le 24 ; la troisième entre le 24 et le 26.

Art. 12. Le Général d'artillerie de St. Julien ; de Brun, Général des Ingenieurs ; Telsiège, Commissaire des Provisions ; le Citoyen de Jean, Conseiller d'Etat ; Daru, Inspecteur des Revues ; l'Adjudant-Général Léopold Stobenzett ; et le Chef de Brigade Mosset ; sont nommés Commissaires pour veiller à l'exécution de la présente Convention, soit pour former les inventaires, soit pour pourvoir au transport des subsistances.

Art. 13. Aucun individu ne sera maltraité pour avoir rendu quelque service à l'armée Autrichienne, ni pour ses opinions politiques. Le Commandant Autrichien fera mettre en liberté tout homme arrêté dans la République Cisalpine pour ses opinions politiques.

Art. 14. Quelle que soit la réponse de la Cour de Vienne, aucune des deux armées ne pourra recommencer les hostilités, qu'après en avoir donné avis dix jours d'avance.

Art. 15. Pendant l'armistice, ni l'une ni l'autre armée ne pourra envoyer des détachemens en Allemagne.

Fait à Alexandrie, le 15 Juin 1800.

(Signé) ALEX. BERTHIER.—MÉLAS.

Le 17 de Juin, le Général François fit publier à Milan la Proclamation suivante :—“ Bonaparte, Premier Consul de la République Française, considérant que la République Cisalpine a été reconnue libre par l'Empereur, et par la plus grande partie des Puissances de l'Europe ; et qu'il appartient à la loyauté de la République Française, conformément à ses désirs, de mettre fin à une guerre qui dévaste le continent, et de procéder au plutôt à la réorganisation de la susdite République, décrète :

“ 1°. Il se formera à Milan une *Junte* chargée de préparer l'organisation de la République, et de rendre les loix et les réglemens relatifs aux différentes branches de l'administration publique.

“ 2°. La *Junte* sera composée de 50 membres, présidés par un Ministre extraordinaire de la République Française.

“ 3°. La *Junte*, dans sa première séance, décrètera le plan des affaires à traiter, et se divisera en sections.

“ 4°. La *Junte* sera requise de s'occuper de tous les projets de réglemens d'urgence qui lui seront demandés par la commission extraordinaire du Gouvernement.”

Le 18, les Magistrats provisoires de Milan ont ordonné qu'un *Te Deum* fût chanté dans la cathédrale pour célébrer la délivrance de la République Cisalpine, et la gloire des armées Françaises. Bonaparte, qui y avoit été invité, écrivait ce jour-là même, à ses deux collègues à Paris, cette phrase remarquable : *Quoi qu'en puissent dire les Athées de Paris, je vais assister aujourd'hui à un Te Deum dans la cathédrale de Milan.* En effet, il s'y rendit à l'heure indiquée, fut reçu à la prin-

cipa
le ch
laqu
Com
d'O
les p
nie
Fran
trou
quan
Gén
de s
Etat
19 à
à M
L
égal
L
rie,
riot
gag
et
d'A
trou
L
Gén
mai
lati
çois
seul
ma
qu'
arm
divi
qui
tota

cipale porte par tout le Clergé, et conduit dans le chœur sur une estrade préparée à cet effet, sur laquelle on avoit autrefois coutume de recevoir les Consuls et les premiers Magistrats de l'Empire d'Occident. La musique avoit été composée par les plus grands maîtres d'Italie; et cette cérémonie fut superbe et touchante. Le même jour les François prirent possession de Tortone, où ils trouvèrent 120 pièces de canon, et une grande quantité de poudre. Et dans le même tems, le Général Mélas, à la tête de la première colonne de son armée, forte de 10,000 hommes et de son Etat-Major, partit d'Alexandrie, et coucha le 19 à Stradella; le 20 à Plaisance, d'où il se rend à Mantoue par la ville de Parme.

Le 19. La seconde colonne Autrichienne prit également la route de Mantoue.

Le 20. La troisième, toute formée de cavalerie, suivit les deux autres; et plus de 4000 chariots ont été employés au transport de leurs bagages. Le même jour, les citadelles de Milan et de Turin ont été livrées aux François; celle d'Alexandrie le fut dans le même tems, et on y trouva plus de 200 pièces d'artillerie.

Le 21. Les François sont arrivés devant Gênes, et y seront probablement entrés le lendemain. Ainsi s'exécute ponctuellement la capitulation conclue entre les deux armées; et les François qui, un mois auparavant, n'avoient pas un seul village en Italie, se trouvent aujourd'hui maîtres de la plus grande partie des places fortes, qu'ils sont prêts à occuper et à défendre avec une armée de 100,000 hommes: car la réunion des divisions de Suchet, de Thureau et de Massena qui s'est remis en campagne, élève à ce nombre le total de l'armée républicaine. Or que peut oppo-

ser Mélas à cette armée victorieuse, si les hostilités se renouvellent ? En admettant qu'il ait ramené 45,000 hommes sous les murs de Mantoue, où il peut avoir trouvé le Général Wukassowich à la tête de 15,000 combattans, 60,000 hommes de troupes découragées par les revers ne suffisent point pour défendre la ligne de Peschiera, Ferrare et Mantoue, en garnisonnant ces trois places : les renforts qu'il pourroit demander sont trop loin du théâtre de la guerre, et trop nécessaire à l'armée du Danube pour qu'ils pussent réparer ses pertes assez à tems pour soutenir même la défensive. Tout annonce que la paix sera acceptée par le Cabinet Autrichien, tant à cause des conditions avantageuses que Bonaparte ne manquera de lui accorder, qu'à cause des mouvemens extraordinaires et inquiétans qu'il remarque dans les armées Russes, et dans les quatre principaux Cabinets du Nord.

La situation de l'armée Autrichienne sur le Danube contribuera également à la conclusion de la paix. Le Général Moreau garde toujours l'offensive, et fatigue continuellement le Général Kray par sa supériorité : après son expédition sur Augsbourg, il a fait passer 20,000 hommes de son armée au-delà du Lech, dans la Bavière : ils ont occupé d'un côté Schongau, en descendant vers le Tirol, et de l'autre la ville d'Aicha. Dans le même tems une colonne, commandée par le Général Lecourbe, s'est avancé de la rive droite du Danube, a attaqué et repoussé avec perte le Général Stzarray, qui a repassé ce fleuve le 13, sur le pont de Guntzburg. Le 14 et le 15, de nouvelles actions ont eu lieu, où les Impériaux ont beaucoup souffert : le Général Kray trouvant alors son parc d'artillerie trop exposé à Hochstadt, le fit trans-

porter à Heidenhem et Mergelstetten. En effet, les François avoient projeté de le surprendre. Le 16, les Autrichiens brûlèrent le pont de Guntzburg, et toute leur armée se trouve aujourd'hui sur la rive gauche du Danube. Cependant, l'Archiduc Ferdinand, profitant du moment où la plus grande partie des forces républicaines sont occupées entre Ulm et Donavert, s'est avancé, en remontant le Danube jusqu'à Memmingen; mais il sera bientôt forcé de rejoindre le principal corps d'armée, d'autant que Lecourbe a passé lui-même le Danube, et coupé la communication, le 18, entre Ulm et Engolstadt. Ainsi la position du Général Kray n'est pas sûre; il a été entièrement délogé de l'angle formé par le Lech et le Danube, et les François occupent toute la rive droite de ce dernier fleuve au-dessous d'Ulm. Tel étoit le mouvement auquel le Général Moreau cherchoit à le forcer depuis long-tems; et si la paix ne prévient pas l'attaque de ce dernier, une affaire générale aura nécessairement lieu, ou bien le Général Kray ne l'évitera qu'en se retirant après avoir jeté une garnison dans la forteresse d'Ulm..... Mais dans l'instant où nous terminons cet article, la nouvelle se répand que Bonaparte est arrivé à Paris avec les Préliminaires de la Paix acceptée par l'Empereur.

ANGLETERRE.

Londres, 8 Juillet.—Par quel malheur inconcevable, par quelle disposition funeste de la Providence est-il constamment arrivé, depuis le commencement de la guerre, que les Puissances aient eu si peu d'union, d'accord et d'ensemble dans

leurs vues politiques et dans leurs plans militaires ? Comment est-il arrivé que des coalitions formidables qui, paroissant n'avoir d'autre but que le salut de l'Europe, n'ont cependant jamais sauvé l'Europe, se soient toujours dissoutes aussi soudainement qu'elles avoient été lentement ou inconsidérément formées ? Comment est-il arrivé que la Prusse en 1792, et la Russie en 1799, pleines en apparence de désintéressement et de générosité, aient semblé craindre et fuir la victoire, et qu'elles se soient retirées au moment où un pas en avant, une campagne de plus, un dernier effort alloit terminer la guerre, sauver l'Europe, et rasseoir les autels et les trônes ébranlés jusque dans leurs bases ? Comment est-il arrivé qu'au lieu de réunir, de combiner toutes leurs forces, et de frapper un coup terrible et simultané, les Potentats, ennemis de la rebellion Française, ou peut-être de la France elle-même, n'aient jamais employé que des moyens foibles et insuffisans, des armées incohérentes et divisées, des attaques partielles et toujours infructueuses, pour n'avoir pas été généralement concertées ? Comment est-il arrivé que le Cabinet de Vienne ne se soit occupé de replacer l'Archiduc Charles à la tête de toutes ses armées, et de réunir sur l'Inn une force de 40,000 hommes en seconde ligne, qu'au moment où la défaite de ses troupes en Allemagne et dans l'Italie rend cette mesure inefficace pour avoir été tardive ? Comment arrive-t-il, enfin, même aujourd'hui, que l'Angleterre fasse les plus grands préparatifs militaires, ordonne des armemens redoutables, couvre les deux mers de ses flottes chargées de troupes nombreuses, et prépare une expédition formidable contre la France, dans l'instant où son Allié vaincu signe la paix,

et n'a plus besoin de cette diversion puissante qui, deux mois plutôt, auroit sauvé l'Italie, l'Allemagne et l'Europe entière ? Laissons aux philosophes modernes, aux déistes, aux athées, le soin d'expliquer tous ces événemens par un seul mot, la *fatalité* ; et reconnoissons, pour cause première, l'influence d'une main invisible qui veut punir l'Europe ; pour cause seconde, l'égoïsme qui, dans l'homme privé, fait son propre malheur, et dans l'homme d'Etat le malheur des Nations qu'il gouverne. Depuis l'explosion de la révolte Francoise, tous les intérêts ne se sont point réunis, confondus dans un intérêt commun ; ou, s'ils l'ont été, chaque Puissance a voulu l'envisager, le défendre, le servir à sa manière : les uns ont cru faire beaucoup, ou du moins suffisamment, en gardant la neutralité ; les autres, en répandant des manifestes et des proclamations foudroyantes ; ceux-ci, en ne déployant qu'une partie de leurs forces ; ceux-là, en combattant comme auxiliaires toujours prêts à se retirer au premier mécontentement ou au premier revers ; tous en cherchant, enfin, ce qui pouvoit le mieux rassasier leur ambition ou accommoder leur convenance. Voilà la vérité ; vérité terrible et malheureuse ; vérité hardie et dangereuse à énoncer dans les circonstances, mais qu'il n'est plus possible de cacher quand le tems la porte écrite sur son front, et que l'expérience la proclame.

Il faut cependant convenir que, si les efforts inouis, les armemens incomparables que fait aujourd'hui l'Angleterre, sont inutiles à ses Alliés, ils la serviront dans la circonstance présente, soit pour la conclusion avantageuse de la paix, si elle l'accepte ; soit pour la continuation de la guerre,

si les prétentions exagérées des François la prolongent.

On estime à 20,000 hommes le nombre des troupes Angloises réunies à Minorque ; et à 15,000, celles qui, à bord de la flotte de l'Amiral St. Vincent, menacent les côtes occidentales de France, et interceptent tous les convois de munitions qui cherchent à pénétrer dans la rade de Brest.

Le Mercredi, 2 de ce mois, on écrivoit de Portsmouth que 14 sloops et 11 bateaux plats ont été préparés pour embarquer, dans le jour même, à bord des transports, à Spithead, les 25^e, 29^e, et 58^e régimens, destinés pour une expédition secrète. On annonce également de tous les ports des embarquemens considérables. Une compagnie du 3^e bataillon de l'artillerie royale s'est embarquée à Deal le même jour.—Le 4, deux autres compagnies du 1^{er} et du 4^e bataillons du même corps en ont fait de même, embarquant avec elles 40 pièces d'artillerie de siège, et une grande quantité de munitions. Un nombre considérable de bâtimens de transport sont dans la rade de Portsmouth, prêts à recevoir les troupes ; et on assure qu'ils surpassent de beaucoup ceux qui avoient été employés à l'expédition de Hollande. On croit que le camp de Windsor doit s'embarquer en entier, et que toutes les troupes seront à bord vers le milieu de ce mois.

Vendredi soir, 4 du courant, il est arrivé de Calais à Douvres, un bâtiment Danois, Capitaine Simmons, qui a apporté la nouvelle du retour de Bonaparte à Paris, et des préliminaires de la paix signée par l'Empereur : il a été témoin, le 3 et le 4, de deux brillantes illumina-

tions faites à ce sujet, et personne ne paroissoit douter de cette nouvelle. Cependant les papiers François jusqu'au 2 ne donnent point cette nouvelle officiellement; et le bulletin télégraphique du 2 dit seulement: *Le Premier Consul est arrivé à Paris.*—C'est encore de Dunkerque qu'une lettre cachetée à 10 heures du soir, le 2, dit par *Post-scriptum*: " Nous venons de
" recevoir d'excellentes nouvelles de l'armée du
" Rhin: les Autrichiens ont évacué tous les en-
" virons d'Ulm, où ils n'ont laissé qu'une très-
" foible garnison: nous avons pris Nording, et
" sommes maîtres des positions qui commandent
" la place." Il est évident que ces nouvelles soient au moins prématurées, et les premiers papiers de Paris ne tarderont pas ou à les confirmer, ou à les détruire.

Quoique l'assassin qui a attenté sur la vie de Sa Majesté, eut déjà comparu le 18 Juin devant la Cour du Banc du Roi, nous avons attendu que la justice eût définitivement prononcé sur la nature de ce régicide, et sur le sort de l'accusé, avant de rendre un compte détaillé de cette affaire: aujourd'hui qu'elle est terminée, nous la présenterons dans son ensemble et ses détails, et l'on y verra jusqu'où sont portés en Angleterre la clémence royale, l'intégrité de la justice, la simplicité des loix, et les moyens de défense que les formes judiciaires laissent aux Citoyens prévenus des plus grands attentats.

[L'espace nous force de le renvoyer au Numéro prochain.]

SÉANCE DU PARLEMENT.

8 Mai.—*Chambre des Communes*.—Un Message des Lords informe la Chambre qu'ils requéroient une conférence au sujet de l'Union. Ordonné que la Chambre prendroit le lendemain en considération les amendemens faits aux résolutions par les Lords, et qu'à deux heures la Chambre s'assembleroit pour porter l'adresse à St. James. A cause du besoin de quelques papiers qui manquoient, M. Pitt déclara remettre à Lundi sa motion pour que la Chambre se formât en comité pour examiner la taxe sur le revenu.—M. Tierney déclara qu'il remettroit au lendemain sa motion pour le rappel de la même taxe.—Sur la question qui lui fut faite par M. Hobhouse, M. Pitt dit qu'avant la fin de la session il proposeroit une motion pour restreindre l'importation des esclaves à l'Amérique; que plus il considéroit cette mesure, plus il étoit convaincu qu'il étoit nécessaire que le Parlement y donnât la plus sérieuse attention.—M. Jones fit une motion pour la paix, que M. Tierney soutint en disant que par la retraite des Russes la position avoit changé.—M. Martin l'appuya de quelques mots—M. Pitt répondit que sur une matière si débattue il ne croyoit devoir ajouter aucun mot, mais qu'il s'en rapportoit à la sagesse de la Chambre.—Pour la motion, 8; contre, 59.

(*La suite au Numéro prochain*).

Erratum pour le N^o dernier, p. 176, au lieu de *Georges de Trapeze*, lisez de *Trébisonde*.



M E R C U R E

DE

FRANCE.

N^o XI.

20 JUILLET, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

LE CHANT DU DAMOISEL.

HARPE, toujours mélancolique et tendre,
Ma main jamais n'essaie tes accords,
Pour les unir aux airs que fait entendre
L'amant heureux qui chante ses transports.

Tessons plaintifs ont seuls pour moi des charmes,
Ils sont si bien d'accord avec mon cœur !
Je les écoute en répandant des larmes,
Ils semblent tous partager ma douleur.

Livré sans cesse à la même pensée,
Et n'osant pas la dire dans mes chants,
Je viens t'entendre, et mon ame oppressée
Se calme au son de tes accords touchans.

VOL II.

B b

Contre l'amour pouvois-je me défendre ?
 Celle que j'aime a tout reçu des cieux :
 A tous ses dons mon cœur a su se rendre ;
 Mais, ô douleur ! elle est du sang des Dieux !

Fuis loin de moi, téméraire espérance !
 En vain ta main est prodigue de fleurs :
 Garde tes biens, laisse-moi ma souffrance ;
 Sans l'offenser, je veux verser mes pleurs.

Mon sort obscur m'ordonne le silence :
 Je la fuirai, j'ai banni tout espoir.
 Ah ! pour souffrir c'est assez de l'absence ;
 Mais l'oublier est-il en mon pouvoir ?

Espoir ! ô toi ! que le malheur implore,
 Toi qui te plais à montrer à nos yeux
 Les jours plus doux que tu promets encore,
 Jamais pour moi tu ne quittas les cieux.

Ta douce main essuya mille larmes,
 Et je te vois me laisser tous mes maux !
 Ah ! puisqu'il faut renoncer à tes charmes,
 La mort bientôt me rendra le repos.

Par M. le Comte de TRESSAN.



VERS POUR ÊTRE MIS AU BAS DU PORTRAIT
 DE LOUIS XVIII, ROI DE FRANCE ET DE
 NAVARRE.

O TOI qui peux fixer les destins de la France !
 Dieu puissant ! sois propice à mes vœux :
 En nous donnant la paix, fais que par ta puissance,
 Sous le meilleur des Rois, le François soit heureux.

D. S. ABONNÉ.

BOUTS RIMÉS.

Le Passé.

Tournant à chaque vent comme une...*girouette*;
 De bassesse et d'orgueil le Sénat.....*entêté*;
 Dans son accent lugubre imitoit la.....*chouette*;
 Et de vols et de sang gorgeoit sa.....*vanité*.
 Le crime étoit l'aimant, la vengeance l'étoile,
 Qui régloient de son cœur les mouvemens divers:
 De l'humanité sainte il empruntoit le...*voile*;
 Mais sa férocité se voyoit au.....*travers*.

Le Présent.

L'or est, chez nos Laïs, du cœur la.....*girouette*;
 Du ridicule on voit l'incroyable.....*entêté*;
 L'honnête homme du jour ressemble à la *chouette* :
 L'impudent sans-culotte a de la.....*vanité*;
 L'impayable gémit de sa funeste.....*étoile*,
 Le ci-devant languit, l'artisan fait des...*vers*;
 La licence est sans frein, le cynisme est sans *voile*,
 Et la vertu n'est plus à nos yeux qu'un...*travers*.

Le Futur.

L'homme se lassera d'être une....*girouette*,
 On ne le verra plus dans le crime.....*entêté*;
 Sans crainte il entendra le cri de la.....*chouette*;
 Atteindre au vrai bonheur fera sa.....*vanité* :
 Le cœur, né bienfaisant, bénira son...*étoile*;
 La vertu pour son temple aura tout l'uni-*vers*,
 Et la vérité pure arrachera le.....*voile*,
 Qui couvre des mortels les aveugles.....*travers*.

Par le D. D. G.

CHARADE.

SI tu veux redoubler au second mon premier,
 Sans art et sans secret, sans aucun stratagème,
 Tu verras un oiseau paroître à mon entier ;
 Tu ris, lecteur, prends garde à rire de toi-même.

ÉNIGME.

OÙ je m'attache, où l'on me voit vieillir,
 Quoique je répande des larmes,
 Je suis la source du plaisir.
 Sans moi Comus ne feroit que languir ;
 Et, dans mon sang, l'amour trempe ses armes ;
 Ainsi que lui, de mes dons pleins de charmes,
 Je fais jouir les mortels et les Dieux ;
 Mais, en flattant et le goût et les yeux,
 Ces dons trop séduisans rendroient fou le plus sage,
 Si la raison n'en modérait l'usage.

LOGOGRYPHE.

JE suis avec mon chef, du genre végétal,
 Sans lui, lecteur, je tiens de l'animal.
 Regarde bien : peut-être sur ta table
 Tu vas lire ce mot qui te semble *introuvable*.

Le mot de la Charade, au dernier N^o, est *Boisson* ; celui de l'Enigme, *Fiction* ; du Logogryphe, *Courage*, où l'on trouve, *cor*, *roue*, *rouge*, *rage*, *or*, *rue*, *cure*, *cage*, *age*.

LE NÉGOCIANT.

(Fin.)

LES sommes que Florival avoit consacrées à la liquidation des affaires de son ami, avoient absorbé tout le produit de ses bénéfices jusqu'à ce moment; et dix ans de travaux se trouvoient effacés par un acte de reconnoissance, suivant Florival; mais dans la vérité par une action de la plus noble générosité. Il se trouvoit avec le même capital sur lequel il avoit établi ses premières opérations. Sa probité, sa frugalité, assuroient de plus en plus son crédit, et sa maison acquiéroit chaque jour une nouvelle solidité. Toutes ses opérations étoient combinées avec prudence, ses correspondances bien établies, ses risques bien divisés : mais un des malheurs inhérens à la profession des commerçans, c'est d'être quelquefois les victimes de l'inexpérience, de la dissipation de gens avec qui l'on n'a soi-même aucune relation, et dont la ruine entraînant celle d'une infinité d'autres, vient par contre-coup ébranler la fortune du plus sage des calculateurs; c'est la pierre qui, tombant dans l'eau, étend la commotion à tous les objets qui se trouvent renfermés dans les cercles que forme l'onde agitée.

Tel fut le sort de Florival. Dans la seconde année, après son retour à Cadix, une maison considérable au dehors, avec qui il avoit la plus grande liaison d'affaires, manque tout d'un coup. Au moment où Florival fut remis de ce coup imprévu, il communique sa situation à ses créanciers, les prie de s'assembler, et par une exactitude et une diligence incroyable il établit devant eux les comptes les plus circonstanciés qui prouvent de la manière

la plus incontestable, que le déficit étoit bien au-dessous de ce qu'on l'avoit jugé d'abord, et que son avoir étoit plus que suffisant pour payer plus des trois quarts de ses dettes. Ses amis, ses créanciers, d'une voix unanime, le prièrent de continuer la direction de ses affaires, louèrent son admirable travail, et lui offrirent de nouveaux crédits ; mais, avec politesse et dans les termes de la reconnoissance, il s'y refusa. ne pouvant soutenir l'idée de risquer la propriété de ceux qu'une trop haute opinion de ses talens pourroient engager à lui accorder une confiance trop généreuse. Il demanda que ses affaires fussent remises en des mains plus capables de les conduire qu'il ne l'avoit été lui-même. Il l'obtint ; et pour la première assemblée, il disposa l'état le plus détaillé de tout ce qu'il possédoit, ne réservant que les vêtemens absolument nécessaires. Dans tous les détails de cette malheureuse affaire, il avoit montré la constance la plus généreuse et la fermeté la plus noble ; mais dans une circonstance il ne put résister aux mouvemens de son cœur : il avoit une bague de grand prix, où l'on voyoit tracées, en brillans, les lettres initiales du nom d'une dame qu'il avoit tendrement aimée ; elle la lui avoit donnée en mourant, avec la plus tendre injonction répétée de sa bouche mourante de ne jamais s'en défaire. Il auroit donné son dernier sol pour la conserver ; mais il ne s'en regardoit plus comme le légitime possesseur ; l'honneur sembloit en exiger le sacrifice, et il se prépara à le faire....

Quand il parut devant les Commissaires, “ Messieurs, leur dit-il, vous voyez un homme in-
 “ fortuné ; mais, j'ose le dire, un honnête homme.
 “ J'ai examiné mon cœur, et je n'y ai trouvé au-
 “ cune faute qui ait pu amener la circonstance

“ présente. Abattu par le premier choc, j’ai
 “ depuis senti les consolations d’une conscience
 “ sans reproche, et c’est la seule véritable pour
 “ l’homme dans l’infortune. Je suis maintenant
 “ en état de rendre un compte exact de toutes mes
 “ propriétés, et disposé à remettre à mes créanciers,
 “ sans regret, tout ce qui étoit autrefois à moi.”
 Il procéda alors au détail de ses effets d’une ma-
 nière si claire, si simple, qu’il excita l’admiration
 et les larmes de tous les assistans, qui pleuroient
 la malheureuse issue d’affaires si aisées à ré-
 parer.

Alors Florival présenta une cassette qui conte-
 noit quelques bijoux, et ce fut en ce moment qu’il
 tira de son sein la main où étoit cette bague si
 précieuse, et qu’il avoit tant de fois pressée contre
 son cœur; et, se tournant pour n’être pas apperçu,
 il fixa ses regards sur ce gage sacré, que le malheur
 des circonstances le forçoit de remettre en d’autres
 mains. Il soupira, et malgré lui coulèrent des
 larmes qui l’empêchèrent de discerner davantage
 les lettres; il saisit l’occasion, la pressa contre ses
 lèvres, et remit la bague dans la cassette avec les
 autres bijoux : son émotion n’échappa pas aux spec-
 tateurs. On le pria de reprendre la cassette et la
 bague; mais il refusa, disant, avec l’expressions de
 la reconnoissance, qu’il ne pouvoit se déterminer à
 posséder des bijoux tant que ses dettes ne seroient
 pas payées : mais il demanda que la bague ne fût pas
 vendue, afin que, si les circonstances amenoient
 un heureux changement en sa faveur, il pût la
 retirer.

Le généreux caractère de Florival lui avoit
 fait un grand nombre d’amis, dont plusieurs lui
 firent des offres de services de toute espèce; mais
 il fut inébranlable, et refusa constamment ceux qui

lui offroient des fonds pour rétablir son commerce, donnant pour unique et constante raison, qu'il ne courroit point les risques d'un établissement casuel sur les fonds de ses amis qu'il risquoit de compromettre. Des correspondans Anglois formèrent entr'eux une souscription dont ils lui offrirent le produit ; le laissant absolument maître de la remettre dès que ses affaires se rétablissent, ce dont ils ne doutoient pas. Il reçut avec sensibilité leurs offres, mais s'y refusa, dans la persuasion que celui qui, pouvant gagner son pain d'une manière honorable, se soumet à devenir un objet de bienfaisance, non-seulement a perdu sa dignité, mais prive de secours quelque véritable indigent qui n'a pas les mêmes ressources.

Florival fit des démarches pour un emploi, et jusqu'à ce qu'il pût l'obtenir, consentit à résider chez un ami particulier. C'est là qu'il reçut une visite de M. de St. Remi, négociant renommé pour sa richesse et ses grandes affaires. Florival le reçut avec la politesse réservée d'un homme honnête qui ne connoît pas celui qui lui fait visite. M. de St. Remi, sans aucun préambule, mais d'une manière noble et aisée, expliqua à Florival le motif qui l'amenoit. Il lui dit que, sans l'avantage d'une connoissance antérieure, il avoit pris la liberté de venir le trouver ; qu'il ne connoissoit de lui que sa réputation et ses vertus, mais que c'en étoit assez pour lui faire desirer son amitié particulière. Il déclara que, présent à sa reddition de comptes, il avoit desiré acquérir à son égard de plus amples informations ; que tout ce qu'il avoit appris n'avoit servi qu'à mettre son caractère dans un plus beau jour, et qu'il desiroit pouvoir le servir de manière à ne choquer en rien sa délicatesse. M. de St. Remi lui ajouta, qu'ayant ap-

pris
il en
qu'il
ni d'
voulo
d'un
F
et de
M.
proj
plan
L
merc
la ta
un
de c
l'eff
char
la c
Il
avec
une
gea
sur
touj
avec
en p
qui
Flo
les
voi
trop
alle
poi
con
car

pris que son intention étoit de prendre un emploi, il en avoit un à lui offrir dans sa propre maison ; qu'il espéroit qu'il n'y trouveroit rien de fatigant ni d'humiliant dans la manière, qu'il le prioit de vouloir bien surveiller ses affaires, aux honoraires d'un dixième dans les produits.

Florival s'empressa d'accepter la proposition, et devint aussitôt l'ami, et bientôt le confident de M. de St. Remi, qui le fit dépositaire de tous ses projets, et en vint à regarder comme nuls tous les plans qui n'avoient pas l'approbation de son ami.

Les connoissances de Florival dans le commerce et son grand crédit étoient bien sentis ; à la table de M. de St. Remi, on l'écoutoit comme un maître, et tous les témoignages d'estime et de confiance lui étoient assurés ; enfin tel étoit l'effet de son caractère et de son intégrité, que son changement de situation sembla ne faire qu'accroître la considération publique.

Il y avoit environ six mois que Florival vivoit avec M. St. Remi, lorsqu'à un dîner, où se trouvoit une compagnie nombreuse, la conversation s'engagea spécialement sur le commerce ; Florival parla sur cette matière avec toute la clarté qu'il mettoit toujours dans les sujets qu'il traitoit : il fut écouté avec la plus grande attention par un des convives en particulier qui étoit négociant lui-même, et à qui M. de St. Remi témoignoit de grands égards. Florival reçut de ce particulier les complimens les plus flatteurs, avec une invitation d'aller le voir rondement et sans cérémonie. Florival étoit trop susceptible d'une vraie amitié pour se laisser aller à ces attachemens subits, et il ne se hâtoit point de se rendre à cette invitation qu'il regardoit comme une pure formalité : mais il reçut une carte qui l'invitoit à se rendre pour une affaire

particulière, et il ne crut pas s'y devoir refuser. Il fut reçu par cette nouvelle connoissance avec beaucoup de démonstrations extérieures d'amitié; et, après beaucoup de cérémonies et de complimens, on lui déclara qu'on avoit une proposition à lui faire; c'étoit, enfin, l'offre d'une association aux termes les plus avantageux, s'il vouloit quitter M. de St. Remi. Incapable de balancer un moment sur un point où l'honneur étoit intéressé, Florival donna un refus positif, accompagné d'une réflexion sévère sur la bassesse de semblables procédés, qui, comme il l'observa, trop communs parmi les commerçans, ont imprimé à cet état une sorte de flétrissure. Il partit aussitôt en réfléchissant sur la perversité de la nature humaine.

Par respect pour les intérêts de l'amitié, Florival se crut obligé de faire connoître à M. de St. Remi combien il se méprenoit à l'égard de ce faux ami, et en conséquence il lui communiqua toute l'affaire. M. de St. Remi reçut cette confiance avec une émotion inexprimable. On voyoit tout à la fois la surprise et l'indignation se peindre sur son visage. Après un moment de silence, M. Florival, lui dit-il, ce que vous venez de m'apprendre m'afflige autant qu'il m'étonne.... Cet homme est un exemple frappant d'ingratitude: comme je n'aime pas à rappeler les services que j'ai pu rendre, je m'abstiendrai de lui reprocher sa bassesse; mais je ne puis m'empêcher de vous apprendre combien il m'est redevable, afin que vous puissiez juger de la justice de la résolution que je forme aujourd'hui de rompre avec lui pour toujours.—Il y a environ dix ans que nous fîmes connoissance; ses affaires, depuis ce tems, lui ont fréquemment rendu mes secours nécessaires, et il les a toujours trouvés

à son
liaiso
depuis
m'int
m'ob
le cr
d'affa
coup
et bi
près
rassé
quell
de ce
consi
ense
étroi
suis
en lu
Fl
plus
celui
mom
Il re
ses a
dans
cons
épar
en é
se vi
perd
créa
cette
que
L
toit
de v

à son service. Environ trois ans après notre liaison commencée, il vit la dame qu'il a épousée depuis ; il en devint amoureux, et me pria de m'intéresser pour lui auprès du père.—Celui-ci m'objecta le peu de fortune du prétendant : je le croyois homme d'honneur, dans un bon train d'affaires ; je l'assurai au vieux père : avec beaucoup de difficultés j'obtins enfin le consentement, et bientôt après le mariage se fit....Il y a à-peu-près deux ans que ses affaires étoient fort embarrassées : la faillite de différentes maisons, avec lesquelles il étoit grandement engagé, alloit le forcer de cesser ses paiemens. Je lui prêtai une somme considérable. Depuis cet instant nous avons vécu ensemble en apparence dans les termes de la plus étroite amitié, et je suis fâché de voir que je me suis mépris et d'être obligé d'altérer ma confiance en lui.

Florival bornoit ses dépenses personnelles au plus stricte nécessaire, n'ayant qu'un objet en vue, celui d'acquitter le reste de ses dettes ; et jusqu'à ce moment il ne pouvoit jouir d'un vrai bonheur. Il reçut la récompense de sa délicatesse ; un de ses anciens correspondans lui fit par son testament, dans les termes les plus flatteurs, un legs assez considérable, dont le produit joint à ce qu'il avoit épargné d'une année de ses appointemens le mit en état d'acquitter toutes les dettes réelles, et il ne se vit plus chargé que des intérêts arriérés : il ne perdit pas un moment, et aussitôt il convoqua ses créanciers, entre lesquels il fit la répartition avec cette exactitude rigoureuse et cette satisfaction que le vrai honneur seul peut inspirer.

L'amitié de St. Remi pour Florival augmentoit chaque jour. Doué lui-même de beaucoup de vertu, il ne pouvoit manquer de l'admirer dans

les autres : dans le cours de leurs communications amicales, M. de St. Remi demanda à Florival quelques éclaircissemens sur cette bague dont il avoit vu que la remise aux créanciers lui étoit si douloureuse. Florival lui fit un exposé simple et précis des faits, mais ne désigna Amélie que comme une parente bienfaisante. St. Remi en fut très-affecté, et dès le soir se procura cette bague précieuse, la remit à Florival comme un fidei-commis, et à condition qu'il ne s'en sépareroit jamais, afin qu'étant un nouveau don de son ami, il n'eût aucun motif pour ne la pas garder. Florival la reçut avec sensibilité, et en versant des larmes de reconnoissance.

Vers cette époque l'arrivée de la fille de M. de St. Remi répandit la joie dans toute sa famille. A la demande de son beau-frère établi à Livourne, M. de St. Remi avoit consenti à laisser sa fille unique aller passer quelques mois en cette ville auprès de sa tante; mais ce séjour, à la prière de l'oncle, s'étoit trouvé prolongé jusqu'à deux années. Les charmes de Stéphanie s'étoient étonnamment développés depuis son départ de Cadix; et à son retour, elle devint bientôt célèbre, par les grâces de son esprit et ses agrémens personnels. Avec la plus grande aisance et la plus grande gaieté elle reprit la direction intérieure de la maison, et s'empressa de concourir au repos et au bonheur de son père.

Les fréquentes occasions qu'eut Stéphanie d'observer les aimables qualités de Florival firent bientôt une vive impression sur un cœur naturellement tendre et sensible : à vingt-deux ans Stéphanie réunissoit la gravité et la prudente réserve de la sagesse à la franchise, à la candeur de l'ingénuité. Comme elle étoit incapable de dis-

simulation

simulation et d'artifice, Florival ne tarda pas à appercevoir ce qui se passoit en son cœur; et cette découverte fit sur lui une impression mêlée tout à la fois de joie et de tristesse. Les charmes de Stéphanie ne pouvoient manquer leur effet sur un homme de l'âge et du caractère sensible de Florival; mais il résolut aussitôt d'arrêter les progrès d'un attachement qui ne pouvoit avoir que des suites désavantageuses pour celle qui en étoit l'objet, et il évita tous les moyens qui pouvoient le développer. Mais cette mesure produisit un effet contraire: la pénétration de Stéphanie découvrit bientôt les vrais motifs et l'embarras de sa conduite; et cette découverte ne fit qu'accroître une affection fondée sur la vertu.

Une passion que l'on réprime exerce bientôt ses effets sur les habitudes de l'individu. La vivacité naturelle de Stéphanie fit bientôt place à la réflexion et à la retraite. Le père, qui aimoit tendrement sa fille, fut alarmé de ce changement; il fit les plus ardentes et les plus exactes recherches sur sa santé; et ne découvrant rien de ce côté qui dût inquiéter, il ne tarda pas à reconnoître que le mal étoit dans le cœur. M. de St. Remi, homme d'un entendement éclairé, vit aussitôt toutes ses observations tendre à confirmer que Florival étoit la cause de la situation de sa fille: une semblable observation auroit rempli de douleur et d'amertume un homme guidé par l'avarice; ce fut au contraire pour M. de St. Remi une source de vraie satisfaction. Il connoissoit la vertu de celui que sa fille chérissoit, et il étoit disposé à lui accorder tout ce dont il croyoit que sa vertu le rendoit digne: il ne voulut point différer une explication d'où dépendoit le bonheur des deux personnes qu'il aimoit le plus.

Il obtint de sa fille un aveu sincère; et aussitôt avec la même franchise il parla à Florival, offrant de consentir à leur union, et d'y joindre une dot de 500,000 livres, dans le cas où son cœur seroit d'accord avec celui de Stéphanie. Florival témoigna toute sa reconnaissance pour la proposition honorable qu'on lui faisoit; mais en même tems il déclara que, quoiqu'une union avec Stéphanie fût le plus grand bonheur auquel il pût aspirer, il y avoit un obstacle qui lui sembloit insurmontable; qu'il ne consentiroit jamais à employer une portion de la fortune de son épouse à acquitter ses dettes propres; et que d'un autre côté, il lui étoit impossible de jouir d'aucun repos, tant qu'il lui resteroit quelque chose à acquitter. M. de St. Remi le serra dans ses bras: Homme intègre, lui-dit-il, reçois ma fille et sa fortune; et pour que rien ne puisse altérer ta paix, sache que d'avance j'ai payé tous les intérêts arriérés: c'est le produit de l'accroissement que mes affaires ont pris sous ta savante direction; c'est le don d'un ami qui veut devenir ton père.

A ces expressions de la plus tendre amitié Florival n'avoit en apparence aucune réponse à faire: Mon ami, dit-il à St. Remi d'un ton solennel, l'amitié qui produit vos actions m'est cent fois plus précieuse que vos bienfaits même; mais vous me forcez à vous révéler le secret de ma vie entière. Vous saurez tout. J'ai jusqu'ici été discret à cet égard, parce que j'avois à révéler les fautes des autres: aujourd'hui que ces fautes déterminent mon sort, vous devez les connoître. Je vous prie seulement de ne pas interrompre mon récit; et ensuite vous prononcerez si le malheureux Florival doit être l'époux de Stéphanie. Alors il lui dévoila le secret de sa

naissance. St. Remi écoutoit avec une inquiétude, une impatience qui se manifestoit dans tous ses gestes, dans tous ses mouvemens. Florival, à qui n'échappoit aucun de ces signes, finit en ces mots son pénible récit : " Eh bien, mon respectable ami, donnerez-vous Stéphanie à un être sans nom, sans fortune, sans famille?—Non, mon ami, je ne donnerai rien à Florival; mais je lui remettrai sa légitime, et il sera le bienfaiteur de ma fille. Florival, je suis ce parent éloigné à qui, par la générosité d'Amélie, revint toute la succession de M^{lle} de Vaudricourt: c'est sur ces fonds que j'ai relevé ma fortune; jusques-là je ne vivois que des bienfaits de ma famille. Reprenez vos biens : la nature et la volonté de votre mère vous les destinoit; ils se sont aggrandis par mon travail. Le produit m'en appartient peut-être : recevez-le avec Stéphanie; et que désormais tout soit satisfait, l'amour, l'amitié, la nature."—Mais Stéphanie consentira-t-elle? mon ami, j'exige qu'elle soit absolument libre.—Allons la trouver, dit St. Remi.—Ma fille, embrassez le fils de ma bienfaitrice, lui dit-il en présentant Florival. Alors, sans attendre de réponse, il développe à Stéphanie la découverte qu'il venoit de faire. Il avoit accoutumé Stéphanie à entendre prononcer avec respect le nom d'Amélie, avec intérêt celui de M^{lle} de Vaudricourt, et il n'eut pas besoin d'exprimer son vœu.—Sa vertueuse fille prévint ses desirs—" J'avois préféré Florival sans le connoître; il est de votre famille, il m'en sera plus cher."

Peu de jours après, Florival fut uni à Stéphanie : St. Remi remit son commerce à ses enfans, mais Florival n'en prit que le travail, et ne voulut jamais consentir que son beau-père en quittât la direction; et il jouit d'une félicité qu'il ne dut

qu'à son inébranlable vertu, qui sans les avantages temporels lui auroit encore valu l'estime de lui-même, celle du public, et une satisfaction inaltérable.

Le Chevalier Robert, surnommé Le Brave, ouvrage posthume du Comte de Tressan, etc. etc. etc.

Dès l'âge de quinze ans je ne fus plus à moi :
Elevé dans la Cour de mon auguste Maître,
L'aimer et de servir fut ma suprême loi.
Tout François se doit moins qu'il ne doit à son Roi.

EP. DU COMTE DE TRESSAN À VOLTAIRE.

Londres, Dulau, 1800, in-8°, avec un portrait de l'auteur dessiné par Borel, et gravé par Fittler.

C'EST ici l'un de ces ouvrages qui, sans rien ajouter à la réputation de l'auteur, déjà si distingué pour ses talens et ses succès, ajouteroient encore, s'il étoit possible, à l'estime due à la noblesse de ses sentimens, à la pureté de ses opinions, à la moralité de ses écrits même les plus légers en apparence. Dans le morceau que nous avons sous les yeux, il n'est pas une situation, pas un fait, pas une réflexion qui ne respire la délicatesse et la vertu, pas un personnage qui n'intéresse et ne soit honorable, quoique l'auteur les ait peints tels que la nature les donne, tels que la société les fait, et nous avons pensé dire les exige, avec des foiblesses et des préjugés. Mais hâtons-nous d'en tracer l'esquisse, non pour en dispenser de la lecture, mais pour inspirer au contraire le desir d'en suivre les détails, d'en connoître tous les développemens.

Le Comte de L.... distingué par de hauts faits d'armes, par ses vertus chevaleresques encore plus que par sa haute naissance qui l'allioit

aux Souverains, s'étoit retiré dans son château, pour y suivre sans distraction l'éducation de Roger son fils unique, à qui tout annonçoit la plus brillante destinée. La bonté, la droiture, la franchise, faisoient le caractère distinctif du Comte de L.... mais fier de l'élévation de son rang, il attachoit peut-être trop d'importance à cet avantage qui étoit en lui la moindre des qualités. Son épouse, issue des Comtes de Toulouse, joignoit aux mêmes vertus, les mêmes préventions, si l'on peut donner ce nom à une manière de penser qui ne séparoit jamais l'idée de grands devoirs à remplir, de celle d'une supériorité naturelle; qui se peignant les autres classes de la société comme inférieures, s'imposoit, sous peine d'infamie, l'obligation de valoir mieux et de périr, s'il le falloit, pour les défendre et les protéger. Une teinte d'une douce mélancolie se répandoit sur tous les sentimens, sur toutes les actions de la Comtesse: elle étoit l'effet d'une sensibilité profonde et de l'impression qu'avoit fait sur elle la mort funeste d'un vassal qui, devenu éperdument amoureux d'elle pendant qu'elle étoit encore jeune, respectueux au milieu des transports de la passion la plus vive, avoit cherché et trouvé dans les combats une fin glorieuse, pour éteindre un sentiment que le respect et l'honneur lui défendoient de laisser même entrevoir, et que la raison ne pouvoit réprimer.

Avec le jeune Roger, on élevoit au château, on admettoit aux mêmes exercices, aux mêmes leçons Robert fils d'un vassal généreux qui avoit péri en sauvant la vie au Comte de L.... La Comtesse avoit pris et faisoit élever près d'elle Elvige, fille de cet homme d'armes vertueux. La nature ne lui avoit point donné de fille, et cette

jeune orpheline lui en tenoit lieu. Elvige étoit belle ; son caractère doux et complaisant la faisoit universellement chérir, et ses rares dispositions aidées par la culture avoient développé en elle les plus précieux talens : c'étoit de sa main que dans leur premier âge les deux jeunes gens, entre lesquels l'éducation ne mettoit aucune espèce de différence, recevoient le prix de leurs succès dans les exercices auxquels on les formoit. Ces prix distribués par Elvige au nom, sur les yeux, et de la part de la Comtesse, entretenoient entr'eux une émulation qui ne dégénéra jamais en rivalité, et qui ne refroidit en rien la vive amitié qui les unissoit. C'est dans ces études, dans ces jeux, dans cette douce et insoucianté égalité qu'es'écoula leur enfance ; mais quel réveil terrible ! quelle impression douloureuse pour Elvige et Robert, quand on leur apprit à connoître la distance que la naissance avoit mise entr'eux et le fils de leur bienfaiteur, quand de fille chérie Elvige ne se vit plus qu'une suivante, quand Robert ne se vit plus que le premier sans doute, mais toujours un homme de la suite de celui qu'il s'étoit accoutumé à aimer comme un frère ! L'amitié de Roger s'empressa de consoler Robert : il le serra dans ses bras, prévint sa tristesse en l'assurant que son cœur jamais ne mettroit entr'eux aucune différence. Un nouveau lien vint encore resserrer cette union. L'amour, qui se plaît à combler les distances, n'avoit laissé appercevoir au jeune Roger que le mérite, que les rares qualités d'Elvige ; et dès le premier moment qu'il put consulter son cœur, il le trouva plein d'elle : mais dans un cœur honnête l'amour est la source des vertus, et tel il étoit dans le cœur des loyaux chevaliers ; l'art d'aimer purement, et de faire à l'amour tous les sacrifices, entroit dans les instructions que l'on

donnoit à la jeune Noblesse, et c'étoient les dames qui leur enseignoient ce catéchisme. Tel étoit l'amour dans le cœur innocent et vertueux de Roger. Elvige fut la dame de ses pensées ; mais ses pensées étoient honnêtes et généreuses, ses vues étoient pures : et cependant une timidité naturelle, l'inquiétude, la crainte d'être désapprouvé, l'empêchoient de communiquer ses sentimens à Robert, pour qui ordinairement il n'avoit aucun secret. Cette espèce de dissimulation à laquelle son cœur n'étoit point accoutumé mettoit dans ses actions une sorte d'embarras qui ne pût échapper à la tendre amitié de Robert. Il craignit d'avoir déplu à son ami, et le conjura de lui ouvrir son cœur ; c'est alors qu'il apprend ce secret que Roger avoit si grand besoin, si grand desir de lui communiquer. — Robert apperçut dès le premier instant quel étoit le danger d'un pareil amour. Son cœur étoit trop honnête pour qu'il pût soupçonner la pureté des vues de son ami : il ne craignit point la séduction pour sa sœur Elvige ; mais il prévint le malheur des deux amans dans un attachement qui ne pouvoit avoir que les effets les plus funestes. Il exigea de son ami la promesse que jamais il ne parleroit à Elvige, et qu'il saisiroit tous les moyens de surmonter une passion si fatale à tous les deux. Roger donne sa parole ; mais un événement imprévu déranger tous les plans. Elvige n'avoit pu être insensible au mérite de Roger ; elle l'aimoit aussi tendrement qu'elle en étoit aimée : ce secret étoit enseveli au fond de son cœur, lorsqu'un accident, survenu à la chasse, fit connoître à Roger tout l'intérêt qu'elle prenoit en lui, et c'est dans ce moment que Robert avoit reçu sa confidence. Fidèle à la promesse qu'il avoit

faite, Roger, sans parler à Elvige de son amour, ne se plaisoit plus que dans les lieux où il pouvoit s'occuper d'elle sans contrainte, que dans les lieux où il savoit qu'elle avoit passé quelques instans. Un jour il la voit sortir d'un bosquet; il se hâte de s'y rendre et y trouve son portrait, qu'Elvige elle-même y avoit tracé et qu'elle y avoit laissé par mégarde. Transporté de joie et d'amour, il contemploit ce portrait, lorsqu'Elvige, s'apercevant qu'elle l'avoit perdu, revint pour le chercher. Roger, à genoux, sollicitoit la faveur de le conserver : la Comtesse de L..... survint. Sa surprise égala la confusion, l'embarras des deux jeunes amans, dont cet événement décida de la vie. La Comtesse communiqua à son époux la découverte qu'elle avoit faite ; et celui-ci, outré de ce qu'il regardoit comme un avilissement dans un homme de son sang, fit à Roger les plus sévères défenses d'entretenir aucune liaison avec Elvige, qui, disgraciée de la Comtesse, fut consignée dans son appartement jusqu'au moment où Roger seroit parti..... Enfin, le jour de ce départ est fixé, et Roger ne peut se résoudre à quitter Elvige sans lui avoir répété l'assurance d'un éternel et pur amour : en vain Robert, au nom de l'amitié, veut le détourner de ce dessein ; il ne peut rien obtenir ; et un écuyer, qui avoit élevé leur enfance, promet de les introduire tous les deux par la salle d'armes dans la partie du château où Elvige étoit renfermée. Le bruit qu'ils firent en entrant éveilla une des femmes de la Comtesse, qui couchoit dans une chambre voisine : elle court chez sa maîtresse y répandre l'alarme. Roger, Robert, Elvige, sont surpris par le Comte même. La fuite dérobe les deux jeunes gens à son courroux ; mais Elvige, restée

seule exposée au ressentiment des deux parens irrités, est enfermée dans une tour isolée, et il est décidé que le lendemain Robert sera lui-même arrêté et conduit dans un des châteaux du Comte. Cet ordre, qui ne devoit être exécuté que le lendemain, fut connu dès l'instant des jeunes gens. Roger veut partager le sort de son ami. L'écuyer qui avoit favorisé leur entrevue, les recèle chez lui, se joint à leur fuite, et les accompagne dans leur retraite près du comté de Toulouse. Un Chevalier qu'ils avoient délivré de brigands assassins les présente à la Cour comme ses bienfaiteurs ; mais ils n'y veulent paroître que comme des *poursuivans d'armes* inconnus. Après une lutte généreuse d'amitié, Roger avoit exigé de Robert qu'ils se présenteroient par-tout comme égaux et amis inséparables, et qu'ils ne se feroient connoître qu'au moment où de hauts faits d'armes et des services signalés les auroient portés au premier rang de la chevalerie. Roger ne doutoit point qu'ils n'y parvinssent un jour, et il voyoit déjà la bravoure de son ami, l'éclat de ses succès, et la gloire qui en seroit le prix, ennoblir Elvige, et faire disparoître ces distinctions qui s'opposoient à son bonheur. Leurs vœux furent accomplis ; et à cette Cour si distinguée par la fleur de chevalerie dont elle étoit remplie, les deux amis ne trouvèrent point d'égaux, et le prix de la valeur leur étoit unanimement adjugé dans les tournois, dans les combats : c'étoit toujours d'eux que parloit la renommée, c'étoit toujours à eux qu'étoient dus les succès. Enchanté d'avoir à son service d'aussi braves guerriers, le Comte de Toulouse, en toute occasion, leur donnoit des marques singulières de sa confiance et de son estime ; et ce fut Robert qui fut chargé de réduire

par la force un Chatelain révolté. Robert y réussit, et eut la générosité de refuser les biens de ce Chatelain, confisqués pour sa trahison, et d'obtenir du Comte de Toulouse qu'ils seroient rendus à la belle Adelaïde, fille innocente du Chatelain rebelle.

L'absence de Roger, qu'on croyoit mort, ou du moins perdu pour sa famille, enhardit les prétentions des collatéraux du Comte de L...., qui, dès son vivant, voulurent s'assurer d'une succession qu'ils croyoient leur appartenir. Ils s'arment; et le Comte, assiégé dans son château, n'a plus de moyens de résistance que les secours qu'il sollicite du Comte de Toulouse. Robert est nommé pour les commander: Roger l'accompagne; ils volent à l'ennemi, et le défont entièrement. Le Comte de L....., enveloppé dans le combat, resté seul, ses armes brisées, alloit périr: Robert accourt, le délivre, refuse de se faire connoître, serre une des pièces brisées de l'écu du Comte, et ramène ses troupes.

Cependant, la douleur d'avoir perdu son fils qu'inutilement on avoit fait chercher à la Cour de France, avoit peu à peu ramené la Comtesse à une plus grande indulgence, et elle s'étoit en partie réconciliée avec Elvige. Un nouveau portrait de Roger, que cette jeune infortunée avoit tracé dans la tour où elle étoit détenue, devint une source de consolation mutuelle, l'objet de toutes leurs conversations. Chaque jour le Comte de L..... sembloit sentir plus vivement la douleur d'être privé de son fils; et quoiqu'il n'eut en apparence rien diminué de ses préventions, son cœur s'étoit adouci.

Au retour de Robert après une expédition aussitôt terminée qu'entreprise, le Comte de Tou-

Toulouse s'empessa de verser sur lui et sur son ami tous les honneurs dus à leurs services ; mais les deux amis persistoient à ne vouloir être connus qu'au moment où leurs vœux seroient remplis. Cependant, ils crurent devoir à la généreuse protection du Comte de lui découvrir leur nom, leur position, et le motif de leur conduite. La confiance qu'ils lui avoient témoignée, inspira au Comte de Toulouse une nouvelle admiration pour eux, un nouveau désir de leur être utile. Avant d'avoir reçu leur confidence il avoit résolu de convoquer l'assemblée des Barons et Chevaliers pour y couronner solennellement la valeur des deux amis et leur conférer tous les honneurs de la chevalerie, comme *enfants de leurs exploits*, sans connoître qu'elle étoit leur origine, quels étoient leurs droits de naissance. Le Comte de L.... fut convoqué à cette assemblée ; et comme elle devoit être accompagnée de fêtes à la Cour, il avoit reçu l'invitation d'y amener la Comtesse. Elvige, qui alors étoit entièrement rentrée en grace, l'y accompagna, frappa tous les regards par sa rare beauté, et captiva tous les cœurs par ses agrémens.

Le Conseil eut lieu : le Comte de Toulouse exposa les services signalés et constans des deux amis depuis le moment qu'ils avoient paru à sa Cour, les titres qu'ils avoient pour prétendre aux récompenses les plus distinguées par leurs exploits et leurs rares qualités, lors même que leur naissance, sur laquelle ils s'obstinoient à laisser le plus grand mystère, sembleroit ne les y pas appeler. Le Comte de L... dont l'avis fut demandé le premier, opina avec la plus grande noblesse dans le sens du Comte de Toulouse. " C'est par de pareils exploits que
 " nos pères se sont illustrés ,et la gloire qu'il nous
 " ont transmise est la récompense des actions du

“ premier d'entr'eux qui se distingua.” Tous les Chevaliers présens reconnurent la justice de cette opinion; et chacun sans envie, sans jalousie, sollicita la récompense d'actions dont ils avoient été constamment les témoins et les admirateurs. Les honneurs de la chevalerie furent unanimement décernés aux deux amis.

Robert fut le premier admis; et rien n'égale la surprise, l'admiration, l'enthousiasme généreux du Comte de L..... en reconnoissant dans ce vassal vertueux celui à qui il devoit la vie. La tendresse, l'inquiétude paternelle, se mêloient à ces sentimens dans son cœur, et déchiroient vivement celui de la Comtesse, lorsque Roger parut, reçut son pardon, et, à la demande du Comte du Toulouse, la main d'Elvige. Robert, peu après, fut uni à la charmante Adèle, à qui depuis long-tems son cœur étoit dévoué.

Telle est l'aride esquisse de ce roman, plein d'intérêt, de noblesse, et de sentimens généreux: par-tout, le style en est pur et soigné. C'est un de ces restes précieux de notre bon tems, qui contrastent d'une manière si frappante avec les productions de nos romanciers modernes. Quel rapide déclin!.....quel énorme intervalle dix ans ont mis entre nos littérateurs et leurs devanciers! En vain quelques hommes de génie, respectables débris de la France ancienne, subsistent encore parmi nous pour attester ce que pouvoit le goût et le génie François. Ils n'ont plus de juges;(1)

et

(1) Parle-t-on d'un poëme? on en loue *des morceaux heureux, de beaux vers*; et le poëme! on n'y a pas fait attention. Juge-t-on un grand homme? on en cite une ou deux phrases, cinq ou six vers foibles parmi des milliers étincelans de beauté. Virgile, Horace, jugés ainsi, seroient des ignorans. Quelques tristes

et par-tout l'audace, l'innovation, la burlesque témérité, la tranchante ignorance, l'orgueilleuse insouciance, les contrastes bizarres, ont pris la place du goût, des principes, et de la nature. On ne veut plus être ému, touché; ce sont des secousses que l'on desire, des convulsions à la place des mouvemens, et des surprises à la place des traits délicats puisés dans le cœur humain! Le développement gradué du sentiment n'est rien: ce sont des situations extraordinaires, impossibles que l'on recherche.....quelques ouvrages du genre de celui que nous annonçons, pourroient opérer une révolution. La circonstance est favorable: après de longues agitations, le cœur se livre avec transport au repos, et alors commence le règne des passions douces et l'empire du sentiment.

Qu'il nous soit cependant permis en faveur de l'art et de la vérité de joindre quelques observations aux éloges trop mérités que nous ne pourrions, sans injustice, refuser à la production maintenant sous nos yeux. Le style en est pur, noble, et gracieux: mais n'est-il pas un peu diffus, trop constamment et trop également soigné? L'intérêt que les faits inspirent n'est-il pas souvent gêné par des longueurs? Les faits sont beaux; mais sont-ils tous bien amenés? ont-ils tous ce caractère de vraisemblance qui ne contredit ni la nature, ni l'histoire? Est-il bien vraisemblable que les amis acquièrent tant de célébrité à vingt ou trente lieues du Comte de L..... sans qu'il ait aucun soupçon? Les deux surprises de Roger et d'Elvige par la Comtesse, n'ont-elles

grammairiens n'y ont-ils pas aperçu des folécismes? et Chapelain et Maffon n'ont-ils pas de beaux morceaux, de beaux vers? Horace, Boileau, ô mes maîtres, où êtes-vous?

D d

pas l'air d'être un peu forcées, sur-tout dans un ouvrage qu'on nous donne comme l'extrait d'une chronique de famille, et par conséquent pour un fait essentiellement vrai, dont l'historien ne s'est réservé que la disposition, et la permission d'embellir le récit ? Ce n'est qu'avec le respect dû au talent d'un écrivain estimable qui n'est plus, que nous faisons ces questions ; et nous ne doutons pas que, si l'âge ou la mort lui avoient permis de mettre la dernière main à son ouvrage, nous n'eussions eu aucune restriction à donner à nos éloges. Mais dans ce siècle, où l'on pervertit tout, où la bonne foi est bannie non-seulement des conventions, mais de la littérature même ; où l'on falsifie les faits suivant l'intérêt de son parti, où l'on a l'art détestable de tourmenter la vérité même pour en tirer le faux, il est une observation que nous ne pouvons nous dispenser de faire : c'est notre respect pour la mémoire du Comte de Tressan, c'est l'autorité qu'on ne peut refuser à son témoignage, qui nous fait craindre qu'on n'abuse d'une inattention qui lui est échappée qui ne signifioit rien au moment où il écrivit, et que les circonstances rendent intéressante. Nous voulons parler de ce sens vague et indéfini où il laisse le mot *vassal* ; disons-le, sans crainte d'offenser un écrivain bien supérieur à de pareilles omissions, c'est le sens faux qu'on lui donne dans tout le livre. Robert étoit *vassal* du Comte de L..... : cette désignation ne mettoit entr'eux aucune différence de condition que la possession d'un fief supérieur ; le premier lui-même pouvoit être vassal dans une autre portion de ses biens.

On a trop confondu l'état des personnes en France ; et des écrivains de mauvaise foi ont dit, dans le sens sous lequel le mot de vassal se présente ici, qu'il n'y avoit que deux classes

d'hommes, les nobles et les serfs ; et c'est une fausseté détruite par toutes les autorités historiques. Même sous l'anarchie féodale, époque horrible d'usurpation, qu'il faut bien distinguer du régime féodal, un des plus beaux systèmes sociaux que l'homme ait inventés, il y a toujours eu trois ordres d'hommes bien distincts ; les *nobles*, les *libres*, et les *serfs*. Les libres se divisoient en classes qui varièrent à différentes époques, mais dont les plus constantes ont été les grands feudataires et les nobles : les libres, sous laquelle dénomination se rangeoient les *ingenui*, possesseurs de terre libre, et les *burgenses*, composés également de nobles et de possesseurs libres réunis en association ou communauté pour balancer l'influence des puissans : enfin, les serfs, qui se divisoient aussi à raison de la servitude personnelle en *coloni*, qui ne devoient que des redevances ou des services militaires, mais étoient d'ailleurs possesseurs libres ; et parce que leur nombre faisoit la puissance de Seigneurs toujours guerriers, on les nomme *virī de potestate*, et en serfs *de la glebe*, gens attachés au sol, espèce de bien meuble dont le propriétaire disposoit.

Le mot *vassal* étoit opposé à feudataire, à Seigneur, mais ne signifioit point servitude. La vassalité avoit différens degrés : les uns ne devoient qu'hommage, comme homme noble doit à son seigneur, c'est-à-dire, le service de sa personne en tems de guerre ; et à raison de leurs propriétés d'autres devoient de plus le service d'un certain nombre d'hommes sous leurs ordres, et qui tenoient d'eux (*virī de potestate*). Une troisième sorte de vassal devoit ses redevances en vêtemens, en grain, etc. et ainsi par échelons. La vassalité, mot générique, descendoit jusqu'au point où com-

mençoit la servitude; mais dès qu'on étoit homme d'armes, on étoit noble ou rangé dans la noblesse. Les hommes d'armes, comme on le voit dans toutes les anciennes *monstres*, étoient souvent les cadets des grands feudataires qui tenoient d'eux des terres ou juveigneuries, et toujours les cadets ou les membres de quelqu'autre famille noble. Ils combattoient à cheval, et c'étoit sous eux que combattoient à pied les hommes de l'ost. Ils étoient aptes à toutes les dignités, à tous les honneurs de la chevalerie, et ils y parvenoient souvent. Ainsi dire que Robert étoit fils d'un vassal, n'est du tout point annoncer une disparité autre que celle de fortune: dire que son père étoit homme d'armes, c'est dire qu'il étoit noble, et ce n'est pas ce que M. de Tressan a voulu faire entendre. Probablement vouloit-il désigner qu'il étoit fils d'un de ces hommes qui faisoient la puissance d'un vassal, et marchaient sous ses ordres, mais assujettis à ce service par la nature de leur tenues, ou par le genre d'obligation qu'ils s'étoient imposé; car dans le tems d'anarchie, souvent un ingénu possesseur de terre libre donnoit son bien libre (*allodium*) à un seigneur pour en recevoir protection, et le tenoit ensuite de lui à titre de redevance, sans cesser cependant d'être libre; mais il entroit alors au rôle des redevanciers (*rotularii*.)*

Cette petite distinction nous a paru nécessaire pour fixer le vrai sens où l'on doit entendre le mot *vassal*, qui, dès ce tems, ne signifioit que soumission au fief; et cette petite équivoque, devenue importante par la circonstance où nous vivons, peut aisément se lever dans une nouvelle édition par une courte observation que M. l'Abbé

* Inscrits au rôle, d'où *roturiers*.

de Tressan est plus en état que personne de rendre intéressante.

Nous avons regretté que dans ce moment si touchant où Robert et Roger sont admis aux honneurs de la chevalerie, le Comte de Tressan n'ait pas donné les détails de cette auguste cérémonie, où l'honneur s'appuyant sur la religion donnoit une double règle à la conscience, un double appui à la vertu. Si le respectable auteur eût eu le malheur de vivre de nos jours, et d'être le témoin du renversement des institutions sociales, et de l'anéantissement des principes; alors, n'en doutons pas, il auroit cru indispensable de renouveler le tableau de ces majestueuses solennités, et de tâcher de réveiller parmi nous ces mœurs, ces goûts chevaleresque à qui l'Europe dut la fin de la barbaire, cet esprit de délicatesse et de galanterie qui polica les mœurs, et fit régner l'humanité même au milieu du carnage.



Rosabelle, ou la Caverne Galloise. Par M. P. F. B..... de Lyon. Paris, Ancelle, An 8; et se trouve chez Boosey et autres libraires François.

L'AUTEUR nous dit que c'est ici son essai : peut-être eût-il pu ajouter qu'il étoit fort jeune et sans expérience : mais il nous annonce que l'accueil fait à celui-ci décidera, s'il doit donner d'autres ouvrages du même genre. Non, en vérité ; car pour faire un roman, il faut connoître les hommes, les mœurs de son siècle, les caractères des nations où l'on prend ses personnages ; il faut avoir quelque idée des décences sociales, et c'est ce que l'auteur ne soupçonne pas. Ce qu'il

nous donne pour un roman est l'histoire d'un vil scélérat, séducteur par réflexion, fourbe par caractère, quelquefois dupe, jamais intéressant, toujours odieux ; et ce dégoûtant assemblage de tous les vices, se trouve corrigé par une simple mystification, ridicule, mal inventée, impossible en tous les points. Un jeune homme échappé à un naufrage sur la côte de Galles est recueilli dans un château hospitalier, et dès le premier soir forme le plan de déshonorer celle qu'il croit la fille de son bienfaiteur : il invente sur l'heure un long mensonge, et, au moyen d'une maladie subite qu'il suppose, parvient à obtenir le tems nécessaire pour exécuter son horrible projet. Il enlève l'orpheline que protégeoit son bienfaiteur...mais l'auteur nous apprend que ce n'est pas son coup d'essai dans ce genre atroce. Une Vénitienne, une Napolitaine, une Parisienne, une Bordeloise, une Allemande, ont successivement été les victimes de son affreux libertinage : par-tout il a violé, profané l'hospitalité ; et dans ces scènes dégoûtantes, ce sont les femmes qui semblent courir au devant de la séduction. L'une meurt empoisonnée par son propre père, l'autre se fait religieuse par désespoir ; la Parisienne le sacrifie à la nécessité de cacher ses amours avec un laquais ; et comme c'est ici la seule personne qui soit d'une naissance au-dessus de la condition ordinaire, et que d'ailleurs cette aventure amène une lettre-de-cachet, on voit aisement le but et la petite espièglerie de l'auteur : mais le pauvre homme ne montre que son inexpérience et le peu d'usage qu'il a du monde et des formes sociales. La Bordeloise trouve un négociant assez peu délicat pour se charger de la paternité d'un enfant dont il connoissoit l'origine, et pour transmettre à cet enfant supposé toute sa fortune ; ce que l'auteur ap-

pelle une action sublime, l'héroïsme de l'amour. Enfin pour débarrasser son personnage de l'Allemagne, il la noye dans la tempête à laquelle vient d'échapper son héros. Celui-ci ne jouit pas long-tems de son dernier crime; il est arrêté par des hommes masqués; et après avoir, comme nous l'avons dit, subi une mystification, une de ces ridicules épreuves maçonniques qui n'ont jamais existé, dont les détails burlesques amusent les antichambres, le scélérat vit en paix au sein de sa famille avec la jeune fille qu'il vient d'enlever, et qui se trouve être celle que son père lui destinoit. Voilà ce qu'on appelle maintenant un roman. O Richardson, Prévôt, Fielding, Le Sage, où êtes-vous? quelles rapsodies atroces ont remplacé vos chefs-d'œuvres! quels successeurs osent entrer dans la carrière difficile que vous avez si noblement parcourue, et qui pourroit être si vraiment utile!

Histoire de Ned Evans, traduite de l'Anglois.
4 vol. in-12°, ornés de gravures. Paris. Le
Normant. Se trouve chez Boosey et Dulau.

AU milieu de ce déluge de rapsodies licencieuses dont nous sommes inondés, de ces plats romans, sans mœurs, sans caractères, sans but, et fatiguans par leur insipide uniformité ou leur extravagant merveilleux, nous avons lu avec un vrai plaisir l'Histoire de Ned Evans.

Nous connoissons peu de romans où la morale religieuse s'unisse plus intimement à l'intérêt de l'action. Chaque chapitre offre ou un épisode touchant, ou un tableau gracieux, ou enfin une scène agréable et variée. Par-tout l'imagination de l'auteur est vive et brillante; sa touche est pure, élégante, admirable, soit qu'il nous peigne

son héros sous le toit champêtre d'un bon curé, soit qu'il nous le représente livré aux séductions d'une grande capitale, aux fatigues d'un camp, et aux dangers qu'il court au milieu d'une horde de sauvages. Cette dernière partie est la mieux traitée. Le but de l'auteur, dans le cours de cet ouvrage, est de faire voir *que la main de Dieu conduit les pas des hommes, et que, sans rien changer à l'ordre établi par lui-même, rien n'arrive dans le monde sans son intervention.* On peut, sans crainte se livrer à la lecture de cet ouvrage recommandable par une morale pure, par la richesse des tableaux, et par le charme d'un intérêt toujours croissant.

Bibliothèque portative des Ecrivains François, ou choix des meilleurs morceaux extraits de leur ouvrages, en prose. Par M. Moysant, Prof. émérite de Rhétorique, etc. Londres, Dulau. 1800. 2 vol. in-8°.

Bibliothèque portative, etc. ou Choix des meilleurs Morceaux.....en vers. Londres, Dulau, et C^e. 1800. 2 vol. in-8°. Se trouve chez Boosey, De Boffe, etc.

LE succès de ces sortes d'ouvrages en Angleterre semble indiquer leur utilité; et l'on ne peut disconvenir que pour ceux qui apprennent la langue Française, il ne soit très-avantageux d'avoir sous la main, et en peu de volumes, des modèles dans tous les genres de style. C'est le but que paroît s'être proposé l'homme de goût qui a rédigé cet ouvrage. Quand le choix des morceaux n'annonceroit pas son talent, on seroit forcé d'applaudir à la disposition seule des articles, qui faite avec méthode rassemble en une espèce de corps d'ou-

vrage de morceaux épars, qui rapprochés avec intelligence font presque une suite d'enseignement. Nous indiquons pour exemple l'article *style* : c'est donc sur-tout pour les étrangers que cette collection nous paroît faite. Destinée pour des François, M. Moysant, nous n'en doutons pas, eût fait un autre choix ; et sans rien prendre dans nos classiques, dans Bossuet, Télémaque, La Fontaine, etc. que tout homme bien élevé doit connoître non par fragment mais en entier, il se fût borné à la tâche moins flatteuse, mais vraiment utile, de recueillir dans des auteurs moins connus, les morceaux brillans qui méritent d'être conservés, qui approchent des grands modèles, et même les égalent quelquefois.

Nous eussions désiré que dans la courte notice concernant les auteurs indiqués, que l'auteur a jointe à chacun de ses recueils il eut donné un peu plus d'étendue à quelques articles. Nous indiquons spécialement l'article Marmontel, où nous n'avons rien trouvé concernant ses essais de littérature d'abord dispersés dans le Supplément de l'Encyclopédie, et ensuite réunis en corps d'ouvrage : nous n'avons rien de meilleur en François, et certainement M. Marmontel est chez nous le plus profond des écrivains qui ont traité ce genre de critique morale que les Allemands ont nommé *Æsthétique*.

ANECDOTES LITTÉRAIRES.

SIEYES, qui s'attendoit à former un nouveau triumvirat avec Barras et Buonaparte, ne dissimule plus son chagrin de n'avoir servi que de

marche-pied au trône du Général. Il sort de son inaction, met en mouvement son parti, essaye les moyens de renverser l'idole dont il n'est plus que le prêtre. Sieyes desiroit l'appui d'un bras, mais il vouloit rester le chef. En conséquence une guerre a éclaté entre le Consul et le Président du Sénat ; des deux côtés les pamphlets commencent à circuler. Deux ont paru depuis peu ; l'un est dirigé ouvertement contre le Consul, et l'autre écrit en faveur de l'Abbé. Le premier consiste en 14 pages, et est intitulé *Le Peuple aux Armées Françaises*, avec l'épigraphe suivante :

“ D'un Corse audacieux recevrons-nous la loi ?

“ Est-il fait pour régner, pour nous traiter en Roi ?

Cette épigraphe suffit pour connoître l'esprit du pamphlet.

Le second est intitulé *Opinions politiques et Vie publique du Citoyen Sieyes*.

L'opinion politique de Sieyes, l'un des assassins de Louis Seize, l'humble esclave de Robespierre et de ses comités, le silencieux complice de toutes les horreurs de la Révolution, doit nécessairement être regardée comme criminelle, puisqu'elle a semé la désolation sur toute la France, et sur la plus grande partie de l'Europe. Sa vie, comme homme public, ne peut être qu'une histoire horrible de complots contre la tranquillité de l'espèce humaine ; mais l'ouvrage dont nous avons donné le titre est dicté par la plus servile adulation, par le plus fanatique enthousiasme ; et il ne présente rien d'instructif, rien qui puisse exciter la curiosité d'un lecteur judicieux. C'est un panégyrique dégoûtant, dans lequel le métaphysicien de la Révolution est constamment repré-

senté comme le plus grand législateur et l'homme le plus vertueux qui ait jamais paru . . .

*Quod genus hoc hominum, quæve hunc tam barbaramorem
Permittit patria.*

2. L'Empereur d'Allemagne vient de défendre, dans ses Etats, l'impression et la publication de tous livres contenant des histoires de revenans, farfadets, apparitions, et ces aventures si atroces de voleurs, de brigands, que l'on peint comme des caractères exaltés, mais grands par eux-mêmes, et que l'on présente presque comme des héros dans ces romans dégoûtans et immoraux, dans lesquels, suivant l'expression ingénieuse d'un écrivain Anglois, on peut donner au héros le titre de vertueux, si après avoir violé, égorgé, brûlé, pillé, profané, il donne un ou deux sols à un soldat invalide, ou prononce avec emphase le nom d'un père dont il brave l'autorité et souille le nom. Toute espèce de livre d'association est compris dans la même proscription.

3. La publication d'un libelle atroce contre l'Empereur Paul, imprimé en France, et à la publication duquel le libraire Pougens s'est refusé, vient de faire renouveler en Russie la prohibition des livres étrangers. Il est défendu d'y importer même de la musique gravée. A Revel, le Pasteur Moyer a été chargé par le Gouvernement d'examiner toutes les bibliothèques publiques et particulières de cette ville et des environs, et de supprimer tous les livres dangereux. En conséquence, accompagné d'un Secrétaire du Gouvernement, de deux membres du Consistoire et de la Cour des Loix, il fit la visite des bibliothèques de toutes les

églises et des écoles; ensuite celle des prédicateurs, à qui il demandoit s'ils possédoient tels et tels livres dont il leur récitait le titre. Il est très-heureux qu'on ait confié à un homme doux, honnête, et instruit, cette espèce d'enquête, qui dirigée par un ignorant, ou une tête ardente, seroit devenue un moyen de vexation. Ce n'est ni du Ministre, ni d'aucune autorité secondaire, que provient cette mesure, dit la feuille Allemande (*Litteratur Zeitung. Erlangen*): tout vient d'une source plus relevée. Cette rigoureuse prohibition augmente l'audace et double les ruses des contrebandiers. On a saisi une caisse venant d'Allemagne à Riga, qui à l'inspection sembloit ne contenir que des livres permis; mais ceux qui étoient défendus se trouvoient cousus à feuilles mêlées parmi les autres. La ruse n'eût peut-être pas été découverte, si l'on n'avoit offert une trop forte somme à l'officier de la Douane, sous prétexte de l'engager à expédier plus promptement. Cette prohibition (dit la feuille intitulé *le Nord Littéraire*) est si sévère, qu'elle s'étend à toute espèce de correspondance au-dehors. Il est défendu de faire sortir aucunes lettres par d'autres voies que par la poste. Les capitaines doivent, avant de mettre à la voile, faire serment qu'ils ne portent aucune lettre particulière. Les voyageurs sont rigoureusement examinés et fouillés, pour voir s'ils ont des papiers sur eux; et malheur à celui sur qui l'on surprend quelque chose qui ait l'air d'une correspondance suspecte!

NOUVELLES HISTORIQUES ET
POLITIQUES.

ANGLETERRE.

CE fut le 18 Juin qu'en vertu du Bill d'*Habeas Corpus* Jacques Hadfield fut traduit devant la Cour par M. Kirby, concierge de la prison de Newgate, qui certifia que, le 16 Mai, le prisonnier lui fut donné en garde par un mandat signé par M. le Duc de Portland, et scellé de ses armes pour cause de haute trahison, ayant médité de donner la mort au Roi.

Le Procureur-général donna acte de la présentation de l'accusé, et fit la lecture de l'accusation.

Lord Kenyon—Le prisonnier veut-il avoir un conseil pour sa défense ?

Le prisonnier alors présenta un placet à la Cour qui fut lu par l'officier, dont voici la teneur :

Au Très-honorable Lloyd Lord Kenyon.

L'humble Pétition de Jacques Hadfield démontre que le suppliant est chargé d'une accusation pour fait de haute trahison, à laquelle il a toujours répondu qu'il n'étoit point coupable, ayant des moyens victorieux contre cette imputation, qu'il feroit valoir avec plus de succès s'il avoit un conseil pour les présenter ; mais que son extrême pauvreté lui ôtoit la faculté d'en employer un pour sa défense. Il supplie humblement votre Seigneurie de consentir à lui assigner l'Honorable Thomas Erskine et M. le Sergent Best comme conseils,

VOL. II.

E e

et M. Humphreys comme son solliciteur, qui voudront bien consentir sans doute à prendre sa défense.

Lord Kenyon demande si quelqu'un de ces Messieurs avoit quelque objection à présenter pour consentir à être conseil ou solliciteur du prisonnier.

M. Erskine—Lorsqu'une personne est traduite à la barre d'une Cour de Justice, et desirer l'assistance d'un conseil pris parmi les membres attachés à cette Cour, il est de son devoir d'y souscrire. D'ailleurs, je crois ne pouvoir donner à mon Souverain un témoignage plus authentique de ma loyauté, qu'en procurant à l'accusé l'appui sur lequel il doit compter suivant les loix de l'Angleterre.

Le Commis de citation fit lever la main au prisonnier, et lui déclara en ces termes :—“ Vous êtes accusé, Jacques Hadfield, dans les derniers tems vivant ouvrier dans Westminster, comté de Middlesex, en conséquence sujet de notre Souverain Seigneur Roi, auquel vous devez hommage et fidélité, de ne point avoir devant les yeux la crainte de Dieu ; mais, au contraire, d'être conduit et mû par les inspirations du diable ; et, cessant d'avoir cette tendresse et cet attachement que tout sujet doit à son Souverain, vous avez, le 15 Mai, de la 40^{me} année du règne du Roi, dans la paroisse de S. Martin des champs, située dans le même comté, projeté et malicieusement et traîtreusement résolu de donner la mort au Roi. D'avoir, pour exécuter cette noire et traîtreuse intention, acheté un pistolet que vous avez gardé en votre possession ; et vous vous êtes procuré de la poudre et des balles de plomb pour commettre un assassinat envers la personne de notre Seigneur

Roi,
jusq
tent
être
plom
mes
que
char
Seig
à m
cont
tels
Roi,
lez ;
L
L
L
L
vran
L
fût r
L
tion
M
n'av
l'inte
que
occu
Roi.
L
voyer
priso
M
conne
qu'il
de co

Roi, et le faire périr ; et pour vous convaincre jusqu'à l'évidence de votre noire et traîtreuse intention, vous fûtes le même jour, 15 Mai, après être muni du pistolet chargé avec des balles de plomb, au théâtre appelé Drury-Lane, avec armes et force, pour mettre à exécution le projet que vous aviez fait de vous servir de ce pistolet chargé à balles pour tirer sur la personne de notre Seigneur Roi, afin de l'assassiner et de le mettre à mort : agissant contre le devoir de fidélité, contre les statuts et les réglemens faits contre de tels délits, et contre la sureté de notre Seigneur Roi, sa couronne et sa dignité. Maintenant parlez ; êtes-vous coupable, ou non coupable ?”

Le Prisonnier—Non coupable.

Le Commis—Par qui voulez-vous être jugé ?

Le Prisonnier—Par Dieu et mon pays.

Le Commis—Dieu veuille vous donner délivrance !

Le Procureur-général proposa que le jugement fût renvoyé au Mercredi d'après.

Lord Kenyon demanda s'il y avoit quelque objection à la fixation du jour.

M. Erskine répondit qu'il seroit prêt ; qu'il n'avoit eu connoissance que le matin même de l'intention de l'accusé de le prendre pour conseil ; que cependant, le jour fixé, il avoit quelques occupations avec différens conseils de la Cour du Roi.

Lord Kenyon observa qu'on pouvoit renvoyer à un terme plus éloigné le jugement du prisonnier.

M. le Sergent Best fit la même objection sur la connoissance qu'il n'avoit eue que le jour même, qu'il étoit demandé par l'accusé pour lui servir de conseil.

L'accusé avoit l'air très-calme, se comporta avec décence et d'une manière convenable ; il étoit proprement vêtu et portoit un habit bleu. Il y avoit un grand concours de peuple pour le voir.

Le 26, du même mois, le jugement de Hadfield fut enfin porté. Dès 6 heures du matin les avenues de la Cour du Banc du Roi étoient remplies d'une foule immense. Le prisonnier parut à 9 heures, accompagné de M. Kirby, concierge de Newgate, et d'un constable : il étoit encore décemment vêtu, et ne paroissoit point troublé. Vingt-six membres du Jury furent successivement rejetés, trois par les conseils pour le Roi, et les autres par les conseils pour l'accusé : enfin, les douze suivans furent admis, savoir, Luc Flood, Ecuyer ; Thomas Baldock, Ecuyer ; Pierre Adams, Ecuyer ; Jean Gant, Ecuyer ; Webb Marat, Ec. ; Th. Binham, Ec. ; Matth. Olivier, Ec. ; Th. Windle, Ec. ; Charles Rich, Ec. ; Jean Warren, Ec. ; Guillaume Blackmore, Ec. ; Guillaume Warson, Ec. Les membres du Jury ayant prêté serment, l'acte d'accusation fut lu à haute voix par le Clerc de la Couronne.

Alors le Procureur - Général commence la discussion de cette affaire : il dit qu'il s'agissoit d'une charge de haute trahison contre le prisonnier, pour avoir médité la mort du Roi ; que ce crime étoit de la nature la plus importante et la plus odieuse, puisqu'il attaquoit la sûreté et la félicité générale, et tendoit à détruire ce qu'il y a de plus sacré dans les institutions sociales : que tous les actes manifestes, rapportés au corps de preuves contre l'accusé, avoient tous la même fin, savoir, d'assassiner le Roi. “ Comme les membres du Jury, ajouta-t-il, peuvent avoir entendu, dans les conversations particulières, beaucoup de choses sur ce sujet, il

est de leur devoir d'effacer de leur esprit tout ce qu'ils ont appris par cette voie, et de n'avoir égard qu'aux preuves qu'ils recueilleront aujourd'hui sous la foi du serment. J'ai l'intention, si je le puis, de rapporter la preuve exactement telle qu'elle est ; et je vais m'efforcer de le faire avec autant de vérité que de concision, afin de donner au *Jury* une connoissance parfaite de toute l'affaire, et de le mettre dans le cas de former son opinion d'après l'expression succinte de la loi et des faits.

“ Le 15 du mois de Mai dernier, le prisonnier vint au théâtre de *Drury-lane*, portant avec lui une arme cachée ; et, dès que l'occasion s'en présenta, il tira un coup de pistolet contre la personne sacrée de Sa Majesté. Les balles, dont le pistolet avoit été chargé, furent trouvées en différens lieux, mais très-près de la loge du Roi. Quoique la Providence ait détourné le coup, personne ne peut douter que ce ne soit-là un acte manifeste et suffisant pour constituer un crime de haute trahison. Tirer malicieusement un coup de pistolet, contre qui que ce soit, est un crime capital, d'après les loix existantes. La preuve du fait sera donnée sans qu'il soit possible d'en douter, et on produira des témoins qui feront connoître les actions de l'accusé avant et après le coup tiré : on retracera sa conduite depuis le jour où il a eu le pistolet jusqu'au moment où il s'est procuré de la poudre à tirer ; on la retracera depuis deux heures de l'après-midi de ce jour, où, ayant deux pistolets, il en laisse un pour une raison que les témoins déclareront, jusqu'au moment où il se rend au théâtre ; on le montrera enfin cachant son arme avec tant de soin que ceux qui étoient près de lui ne l'apperçurent qu'au mo-

ment où il en fit usage. Alors il fut emporté par-dessus l'orchestre ; et on aura des preuves de sa conduite même à cette époque.

“ D'après quelques événemens qui se sont passés, je suis porté à croire qu'on répondra à toutes ces preuves que le prisonnier étoit malheureusement atteint de folie ; c'est pourquoi il est de mon devoir d'expliquer au *Jury* ce qu'à mon avis la loi porte en pareil cas. Je sais que, par les loix de ce pays, si une personne a l'esprit entièrement aliéné, de manière à ne pas connoître les conséquences de ses actions, et à ne pouvoir discerner le bien du mal, elle ne peut commettre aucun crime, parce qu'elle manque de la volonté dont une portion est au moins nécessaire pour constituer l'essence d'un crime. Mais, que la situation des habitans de ce pays seroit malheureuse, si ceux qui ont éprouvé quelques accès de folie passagère, devoient être absous de tous les crimes qu'ils pourroient commettre ! Dans le cas d'imbécillité et de privation générale de la raison, tout homme est excusable, parce qu'il n'a pas l'heureuse faculté de distinguer le juste et l'injuste ; mais, lorsqu'il peut apprécier ses actions et leur résultat dans les cours de jurisprudence criminelle, alors le *Jury* doit examiner quel degré d'intelligence cet homme avoit encore au moment qu'il a agi. Ainsi des personnes d'une intelligence bornée ont commis des crimes et en ont été punis, parce qu'ils avoient assez de connoissance pour apprécier la nature de leurs actions, quoique leur intelligence fût au-dessous de la mesure ordinaire. Ainsi, quand il s'agit d'un enfant, on ne le juge pas d'après son âge, mais d'après la capacité de son intelligence : s'il paroît avoir eu assez de discernement pour apprécier la nature et les conséquences de son acte, quoiqu'il n'en eût pas la connoissance

complète et entière, cela a toujours été regardé comme suffisant pour trouver coupables les personnes de l'âge le plus tendre. La loi est la même pour la folie ; elle a été expliquée et considérée de cette manière, par nos magistrats, pour qui ceux qui sont ici présens, ont toujours conservé la plus grande vénération. Le *Lord Coke*, Chef de la Justice, dans les Plaidoyers de la Couronne, dit, *Qu'un homme privé de la raison, (non compos mentis) ne peut commettre un crime de haute trahison, mais qu'il faut qu'il soit absolument fou ;* et le *Lord Hale*, revêtu de la même dignité, dit également en commentant ce passage, que *la véritable manière de prononcer, dans le cas de folie, étoit la même que dans le cas d'un enfant ; et que cette règle avoit servi de base aux décisions portées dans deux procès d'Etat.*

“ Le premier exemple auquel ce Chef de la justice faisoit allusion, étoit l'affaire d'Edouard Arnold, accusé d'avoir tiré sur *Lord Onslow*. Il n'y avoit point de doute que cet homme ne fût dérangé ; et quelle fut donc l'opinion de la Cour dans ce cas ? Que le prisonnier avoit un ferme dessein d'atteindre son but, et qu'il avoit pris tous les moyens pour y parvenir ; et qu'en conséquence il avoit assez de discernement pour mériter d'être puni. La Cour, en résumant, assura que le fait étoit prouvé hors de doute ; mais que c'est d'après l'espèce de folie qu'il falloit juger s'il avoit été compris malicieusement : que si le prisonnier étoit affligé de Dieu, et ne savoit pas ce qu'il faisoit, il ne pouvoit pas être coupable ; mais que, d'un autre côté, toute espèce de folie ne pouvoit pas justifier, mais seulement celle qui prive l'homme de l'usage de sa raison, et le réduit, comme l'enfant ou la brute, à l'impossibilité

de connoître la nature de l'action qu'il a faite. Tel fut le raisonnement du Magistrat Tracy dans cette affaire. Cette loi n'a jamais été contredite ; mais on l'a, au contraire, suivie, et adoptée dans toutes les affaires postérieures.

“ Le second exemple, dont le *Jury* a déjà prévu sans doute la citation, étoit celui du Lord Ferrers. Il étoit attaqué d'une folie passagère : ce fait est incontestable. Il assassina à propos délibéré, dans sa propre maison, un homme nommé Johnson* les faits furent clairement prouvés ; et on allégua, pour sa défense, qu'il étoit dans un état tel qu'il ne savoit pas ce qu'il faisoit, et que son esprit étoit dérangé au point de ne pas connoître et juger les conséquences de son action. Toutes les autorités relatives à ce point furent alors produites par le *Solliciteur* général ; et, comme tous les moyens furent employés, ce qui se passa dans ce procès doit être considéré comme loi sur ce sujet. Les Juges prirent séance à la Chambre des Pairs, comme *assistans* ; ils entendirent ce qu'on vient de rapporter, et l'adoptèrent comme loi. Les *Lords*, d'une voix unanime, trouvèrent le Lord Ferrers coupable, jugeant du discernement qu'il avoit au moment qu'il avoit commis l'acte, et non pas d'après son état antérieur. Dans le cas présent, quel qu'ait été précédemment l'état de l'esprit de l'accusé, il a cependant eu, au moment même de son action, assez de connoissance pour en apprécier la nature et les conséquences, et assez d'intelligence et de mémoire pour être regardé comme coupable, d'après les règles et la loi exposées par le Lord Hale. Il est vrai qu'il a quitté le service pour cause de folie ; mais le degré d'intelligence et de raison qu'il faut avoir pour remplir constamment et régulièrement

ses
cess
mal
suiv
un c
ties
quer
tion
teur
la n
tenu
si e
pour
faire
qu'i
folie
cenc
pres
diffi
tant
disc
rela
pris
fait
proc
raiso
pou
com
son
tiren
y a
pens
emp
aveu
actio
savo

ses devoirs, est très-différent de celui qui est nécessaire pour distinguer les limites du bien et du mal. Il y a plusieurs degrés de folie, qui servent suivant la nature des actions dont il s'agit. Si un contrat doit être conclu, il faut que les parties soient capables d'en poser toutes les conséquences ultérieures : s'il s'agit d'une disposition par testament, il est nécessaire que le testateur ait l'esprit assez libre et sain pour comprendre la nature de cet acte ; et même on a souvent soutenu qu'une personne atteinte d'une folie furieuse, si elle recouvre subitement assez d'intelligence pour connoître ce qu'elle fait, peut légalement faire des dispositions testamentaires. Je pense qu'il faudroit prouver le cas d'une bien plus grande folie pour autoriser un *Jury* à prononcer l'innocence en matière criminelle ; parce que les impressions du juste et de l'injuste sont bien plus difficilement effacées de l'esprit, et y demeurent tant qu'il conserve la faculté de faire le moindre discernement. Quand on entendra les preuves relatives à l'affaire présente, on trouvera que le prisonnier a agi comme tout autre homme l'eût fait dans une pareille circonstance ; on le verra se procurer des pistolets, en laisser un pour une raison qu'il a lui-même donnée, acheter de la poudre à tirer, manifestant l'intention d'aller à la comédie, choisir la meilleure place pour exécuter son projet, et attendre patiemment l'instant de tirer son pistolet contre la personne du Roi : il y a dans ce qu'il a fait, de l'imagination, des pensées suivies, de l'adresse. Après qu'il eut été emporté par dessus l'orchestre, on verra par ses aveux même qu'il connoissoit parfaitement son action et les conséquences qui dévoient s'en suivre, savoir, le danger de perdre la vie. Il n'y a donc

pas de doute que les preuves convaincront les membres du *Jury* que le prisonnier a agi d'après un discernement qui lui permettoit de former un plan suivi, et de connoître la nature et les conséquences de l'acte qu'il alloit commettre, et qu'il a en effet commis. Quel qu'ait été l'état de son esprit en d'autre tems, la loi dit expressément qu'il est responsable des actions pour la connoissance desquelles il lui restoit assez d'intelligence et de raison. Voilà quelles sont les preuves et la loi telle que je l'entends."

Tout le monde doit se réjouir que l'acte n'ait pas eu son effet : mais quoique les jours de Sa Majesté aient été conservés par une protection particulière de la Providence, il est important pour la sureté générale et le maintien de la justice, que l'on sache que les personnes atteintes d'une folie momentanée, ne sont point excusables sur les conséquences des crimes qu'elles pourroient commettre, quand elles ont assez de discernement pour en connoître les funestes effets. Telle fut l'opinion des Membres du *Jury*, telle fut l'opinion des Magistrats dans les affaires que je viens de citer pour exemple ; et telle fut enfin l'opinion de la première et de la plus haute Cour de ce royaume, lorsqu'elle condamna le Lord Ferrers à la mort. Je ne crois point avoir altéré les faits dans cette exposition ; et j'espère que je ne me suis point trompé dans l'application de la loi : le *Jury* pourra me reprendre dans le premier cas ; et quant au second, c'est avec la plus parfaite confiance que je me sou mets à la décision de la Cour."

Les témoins à charge contre l'accusé furent alors appelés de la part du poursuivant.—*Joseph Galkin* déposa qu'il étoit musicien attaché au

Th
occ
se p
ent
qu'
ave
roy
pers
mên
alon
dess
dans
que
trèr
vit
votr
êtes
se tr
J
Dru
J
Mai
lane,
publ
vint
le b
viser
fixer
eut f
près
quelc
barre
tre da
cier c
lui fu
tion

Théâtre de *Drury-lane* ; qu'il s'y trouva le 5 de Mai, occupant le bout de l'orchestre opposé au côté où se place Sa Majesté ; qu'au moment où le Roi entra, tout le public se leva comme d'usage : qu'il vit alors Hadfield au-dessus de tous les autres avec un pistolet à la main, ajustant vers la loge royale, et même, comme il lui a paru, vers la personne de Sa Majesté ; qu'il tira à l'instant même, et descendit aussitôt : que le témoin monta alors sur son pupitre, et aida à passer l'accusé par dessus la balustrade ; qu'il fut ensuite examiné dans le théâtre dans la chambre des musiciens ; que M. Sheridan, et M^{sr} le Duc d'York, entrèrent presque aussitôt ; et dès que le prisonnier vit M^{sr} le Duc d'York, il s'écria : *Dieu bénisse votre Altesse Royale ! je vous aime beaucoup. Vous êtes un bon enfant : ceci n'est pas le pire de ce qui se trame.*

Jean Holroyd, qui étoit dans le parterre de *Drury-lane* le 15 de Mai, déposa la même chose.

Jérémie Parkinson déposa qu'il étoit, le 15 de Mai, au milieu de l'orchestre du théâtre de *Drury-lane*, le visage tourné vers le Roi, et ayant le public à sa gauche ; qu'au moment où le Roi vint sur le devant de sa loge, il vit le prisonnier le bras tendu et un pistolet à la main, paroissant viser droit à la loge de Sa Majesté ; qu'il le vit fixer le canon de son pistolet ; qu'aussitôt qu'il eut fait feu, quelques personnes qui se trouvèrent près de lui le chassèrent du banc, et aidées de quelques autres le firent passer par dessus la barre de l'orchestre, et l'emmenèrent sous le théâtre dans la chambre des musiciens ; qu'alors l'officier de police Townsend y entra, et le prisonnier lui fut confié ; et que lui ayant demandé si la position étoit commode pour tirer sur le Roi, il ré-

pondit qu'à son avis le prisonnier ne pouvoit jamais en choisir une meilleure.

Mr. Wright déposa qu'il étoit au théâtre de *Drury-lane*, dans la soirée du 15 de Mai ; qu'il se trouvoit placé sur le premier banc près de l'orchestre ; qu'aussitôt que Sa Majesté fut entrée, il entendit le bruit d'un coup de pistolet, et se tournant, il vit le prisonnier de bout sur un banc, paroissant agité et troublé ; qu'il le saisit alors au collet ; et qu'un cri s'étant alors fait entendre, "*Arrête le scélérat,*" il y répondit en disant, "*Il est arrêté, et mis, je crois, en sureté :*" qu'alors il se retourna et regarda la place où le prisonnier étoit assis ; qu'une demoiselle, placée derrière, lui désigna l'endroit où il vit et ramassa un pistolet. Le témoin produisit le pistolet à la Cour.

Moses Dyte, et *J. F. Wood*, déposèrent que le prisonnier avoit tiré un coup de pistolet dans la loge de Sa Majesté.

M^{gr} le Duc d'York fut ensuite appelé comme témoin ; et dès que son Altesse Royale parut sur le banc des Juges, le prisonnier, qui jusqu'alors n'avoit pas montré la plus petite émotion, et avoit regardé avec une sorte d'indifférence tous les objets qui l'environnoient, s'éleva et dit : "*Ah ! Dieu bénisse Son Altesse Royale ! c'est une bonne ame.*" *M^{gr} le Duc d'York* déposa qu'il se trouvoit au théâtre de *Drury-lane* le 15 Mai ; qu'il n'avoit point distingué le prisonnier avant que le coup de pistolet eût parti ; qu'à son entrée dans la chambre des musiciens, l'accusé dit : "*Dieu vous bénisse ! je vous connois : vous êtes le Duc d'York sous qui j'ai servi sur le Continent.*" Qu'il reconnut alors cet homme comme ayant été un de ses *orderlies* [ordonnances] ou dragons formant la garde personnelle de Son Altesse Royale,

et

et particulièrement à la bataille de Famars; que le prisonnier parut calme et réfléchi quand on lui parla; qu'il dit, "*qu'il savoit bien que sa vie étoit perdue, mais qu'il étoit las de vivre; et qu'il ne plaignoit que le sort d'une femme qui dans peu de jours ne seroit plus son épouse; qu'il ajouta même qu'il arriveroit encore pire que cela.*" Son Altesse Royale déposa ensuite, qu'elle avoit donné des ordres pour faire chercher ce qui avoit sorti du pistolet; et qu'elle avoit été présente lorsqu'on trouva une balle qui avoit frappé contre la colonne environ quatorze pouces au-dessus de la tête de Sa Majesté; que cette balle avoit encore une forte odeur de poudre quand on la remit entre ses mains. Sur la demande de M. Erskine, M^{gr} le Duc d'York convint que les *ordonnances* étoient choisis parmi les soldats les plus sûrs et les plus dignes de confiance: Son Altesse Royale ajouta que le prisonnier avoit dit qu'il souffriroit certainement la mort pour l'attentat qu'il avoit commis contre la vie de Sa Majesté.

Joseph Richardson, Ecuyer, déposa qu'il avoit été présent à l'examen du prisonnier dans la chambre des musiciens; que lorsque le Duc d'York entra, le prisonnier s'écria avec enthousiasme, "*Dieu le bénisse! il est l'ami et l'amour de ses soldats.*" Qu'il nia d'avoir eu l'intention de tuer le Souverain; qu'il ne parut dans la conduite de cet homme aucune marque de folie; qu'au moment où on se préparoit à l'examiner, l'accusé dit, "*qu'il ne falloit point se donner tant de peine; qu'il diroit toute la vérité, si on vouloit le bien traiter. J'étois las de la vie, ajouta-t-il; et mon plan étoit de m'en débarrasser par d'autres moyens: je n'ai point voulu enlever la vie au Roi; mais je savois que la seule tentative que*

“ j’ai faite me conduiroit au but que je me suis
“ proposé.”

Weale, charpentier, et *J. Beeton*, ont déposé que les deux balles furent trouvées, l’une dans la loge de *Lady Milner*, sous celle de Sa Majesté, et l’autre dans l’orchestre. *Mr. Ford*, des Bureaux de M. le Duc de Portland, produisit les balles, qui furent reconnues par les deux témoins ci-dessus.

W. Harman déposa qu’il connoissoit le prisonnier depuis sept ans ; que le 15 de Mai il vint le trouver chez *M. Dick*, où il travaille, dans *Greenhill’s-rents*, près de *Smithfield* ; qu’il lui-montra une paire de pistolets qu’il avoit achetés, dit-il, pour son jeune maître ; qu’il assura les avoir payés 8 schellings ; mais qu’il y gagneroit 4 schellings, après qu’il les auroit nettoyés ; qu’il laissa un de ces pistolets à la boutique, pour ne pas effrayer sa femme, comme il le dit. L’accusé ne lui parut point du tout dérangé.

W. Harrison déposa avoir rasé le prisonnier le 15 de Mai, et n’avoir rien vu de particulier ni d’extraordinaire dans sa conduite et ses manières.

G. Webb déposa que le prisonnier étoit le même homme qui, le 15 de Mai, vint dans la boutique de son maître, dans *St. John’s street*, pour acheter une once de belle poudre à tirer.

T. Punter et *J. Bagenall*, compagnons de boutique du prisonnier, déposèrent avoir vu le prisonnier le 15 de Mai, entre trois et quatre heures, dans *Aylesbury-street*, et qu’il leur parut très-posé et très-recueilli.

Ici, M. le Procureur-Général fit clorre l’information à la charge de l’accusé. Alors *M. Erskine*, défenseur du prisonnier, se leva et dit :
“ L’importance de la cause dans laquelle je me

“ trouve, par ordre de la Cour, établi le défen-
 “ seur de l'accusé, doit servir de monument
 “ éternel en l'honneur de la jurisprudence civile
 “ de cette nation. Elle place tout à la fois la
 “ patrie et ses habitans sur le plus haut pî-nacle de
 “ la justice. Le Roi, au milieu des témoi-
 “ gnages de l'amour du peuple qu'il mérite, et
 “ des cris de louanges dont les airs ont retenti, a
 “ vu décharger un coup de pistolet contre lui
 “ dans un théâtre public. Le prétendu assassin
 “ n'a point été maltraité dans l'instant même de
 “ son action; le Roi est resté tranquille et serein;
 “ et l'offenseur a été placé, comme il devoit
 “ l'être, en lieu de sûreté. Je dois convenir,
 “ avec le Procureur-Général, que tirer mécham-
 “ ment un coup de pistolet contre quelque per-
 “ sonne que ce soit, est un crime capital : mais
 “ je ne puis m'empêcher de remarquer ici cette
 “ différence, que si cette offense eût été commise
 “ contre une personne ordinaire, le prisonnier
 “ auroit été jugé sans savoir quels devoient être
 “ les membres de son *Jury*, et les preuves ap-
 “ portées contre lui; mais l'offense ayant été com-
 “ mise contre la personne du Roi, le prisonnier a
 “ été couvert du bouclier de la loi : les actes
 “ passés au milieu des agitations violentes de par-
 “ tis puissâns viennent aujourd'hui au secours du
 “ simple citoyen. Le crime dont le prisonnier
 “ est accusé est un véritable parricide contre l'Etat :
 “ il est donc heureux qu'on ait accordé 40 jours
 “ de délais, pour éviter les effets de la partialité,
 “ ou d'un jugement trop précipité. Comme con-
 “ seil du prisonnier, j'étois obligé de prendre ses
 “ instructions, s'il avoit pu m'en donner; mais
 “ l'état de son esprit ne m'a pas permis d'en
 “ recevoir aucunes de lui : et cependant en ma

“ qualité de conseil, je dois écouter la justice et
 “ la bienfaisance, et agir de bonne foi pour le
 “ prisonnier et pour mon pays. Je n’emploierai
 “ point dans cette circonstance la chicane des
 “ loix, mais la loi claire et précise comme elle
 “ est, et telle qu’elle a été franchement rapportée
 “ par le Procureur-Général de Sa Majesté. Le
 “ principe de la loi a été exposé avec précision,
 “ mais son application est une tâche difficile. Je
 “ conviens que, quoique le prisonnier fût las de
 “ vivre, il ne s’ensuit pas de-là qu’il eût droit de
 “ méditer la mort du Roi ; mais je dois m’effor-
 “ cer de justifier mon client par le seul moyen de
 “ justification qui lui reste, en montrant qu’il
 “ étoit absolument privé de l’usage de la raison.
 “ Nous sommes d’une nature si étonnante, si foi-
 “ ble et si craintive, qu’il est extrêmement diffi-
 “ cile de tracer les égaremens de l’esprit humain,
 “ qui ont si souvent confondu la sagesse des Juges
 “ de cette Cour et de beaucoup d’autres. Je
 “ conviens qu’on ne devroit point calculer l’éten-
 “ due de l’intelligence, ni avoir égard à sa foi-
 “ blesse, si l’on pouvoit prouver que l’accusé
 “ fût maître de son esprit (*comp s mentis*) : le
 “ Lord Coke, et après lui le Lord Hale ont
 “ adopté cette expression, pour exprimer le plus
 “ clairement possible l’état de l’esprit d’un ac-
 “ cusé : ils ont reconnu qu’il étoit extrêmement
 “ difficile de tirer une ligne de démarcation entre
 “ une folie partielle et une déraison parfaite, et
 “ que de pareils cas doivent être mûrement pesés,
 “ pour ne pas être ou trop injuste ou trop indul-
 “ ger*. Dans une affaire qui a été plaidée devant
 “ le Noble Lord qui préside aujourd’hui la Cour,
 “ il a été jugé qu’un homme (*Greenwood*) ayant
 “ eu l’esprit dérangé par l’idée que son frère

“ l’avoit empoisonné, étoit incapable de tes-
 “ ter ; et ce dérangement d’esprit, quoique
 “ partiel, fut suffisant pour vicier et annuler
 “ toutes ses dispositions testamentaires. S’il en
 “ est ainsi au civil, il doit en être de même en
 “ matière criminelle. Je ne veux pas dire
 “ qu’une humeur folle, qu’un caractère sot, im-
 “ bécile, ou inconsidéré, puisse excuser toute es-
 “ pèce d’offense ; ni même qu’une folie antérieure
 “ doive justifier une action subséquente : mais
 “ je désire seulement qu’on ait égard à l’état où
 “ se trouve l’esprit d’un homme au moment où il
 “ commet quelque offense.”

“ Le Procureur-Général a désigné la privation
 “ totale de mémoire comme la seule excuse en
 “ pareille circonstance. Si l’on entend par-là
 “ qu’un mari doit oublier qu’il a une femme, un
 “ père qu’il a des enfans, etc. cette définition
 “ est certainement trop générale et trop étendue :
 “ un homme dont l’imagination est partiellement
 “ dérangée, peut prendre un autre homme pour
 “ un vase de terre ; il peut aussi se ressouvenir
 “ qu’il est mal de nuire à la propriété d’autrui ;
 “ et cependant si, avec cette *demi-mémoire*, il
 “ tiroit sur quelqu’un et le tuoit, il n’est point de
 “ *Jury* qui pût le déclarer coupable d’homicide.
 “ Les lunatiques, au lieu d’éprouver cette priva-
 “ tion totale de mémoire, sont quelquefois très-
 “ exacts dans leurs ressouvenirs, et fins dans leurs
 “ raisonnemens, quoique conduits par de faux
 “ principes. L’exemple du *Lord Ferrers* a été
 “ cité ; mais ce n’étoit point un cas de folie. Sa
 “ conduite étoit celle d’un homme guidé par un
 “ puissant et vil ressentiment, par un esprit de
 “ vengeance et de méchanceté : ce n’étoit pas le
 “ cas d’un homme tel que le prisonnier ici pré-

“ qualité de conseil, je dois écouter la justice et
 “ la bienfaisance, et agir de bonne foi pour le
 “ prisonnier et pour mon pays. Je n’emploierai
 “ point dans cette circonstance la chicane des
 “ loix, mais la loi claire et précise comme elle
 “ est, et telle qu’elle a été franchement rapportée
 “ par le Procureur-Général de Sa Majesté. Le
 “ principe de la loi a été exposé avec précision,
 “ mais son application est une tâche difficile. Je
 “ conviens que, quoique le prisonnier fût las de
 “ vivre, il ne s’ensuit pas de-là qu’il eût droit de
 “ méditer la mort du Roi ; mais je dois m’effor-
 “ cer de justifier mon client par le seul moyen de
 “ justification qui lui reste, en montrant qu’il
 “ étoit absolument privé de l’usage de la raison.
 “ Nous sommes d’une nature si étonnante, si foi-
 “ ble et si craintive, qu’il est extrêmement diffi-
 “ cile de tracer les égaremens de l’esprit humain,
 “ qui ont si souvent confondu la sagesse des Juges
 “ de cette Cour et de beaucoup d’autres. Je
 “ conviens qu’on ne devroit point calculer l’éten-
 “ due de l’intelligence, ni avoir égard à sa foi-
 “ blesse, si l’on pouvoit prouver que l’accusé
 “ fût maître de son esprit (*comp s mentis*) : le
 “ Lord Coke, et après lui le Lord Hale ont
 “ adopté cette expression, pour exprimer le plus
 “ clairement possible l’état de l’esprit d’un ac-
 “ cusé : ils ont reconnu qu’il étoit extrêmement
 “ difficile de tirer une ligne de démarcation entre
 “ une folie partielle et une déraison parfaite, et
 “ que de pareils cas doivent être mûrement pesés,
 “ pour ne pas être ou trop injuste ou trop indul-
 “ ger*. Dans une affaire qui a été plaidée devant
 “ le *Noble Lord* qui préside aujourd’hui la Cour,
 “ il a été jugé qu’un homme (*Greenwood*) ayant
 “ eu l’esprit dérangé par l’idée que son frère

“ l’avoit empoisonné, étoit incapable de tes-
 “ ter ; et ce dérangement d’esprit, quoique
 “ partiel, fut suffisant pour vicier et annuler
 “ toutes ses dispositions testamentaires. S’il en
 “ est ainsi au civil, il doit en être de même en
 “ matière criminelle. Je ne veux pas dire
 “ qu’une humeur folle, qu’un caractère sot, im-
 “ bécile, ou inconsidéré, puisse excuser toute es-
 “ pèce d’offense ; ni même qu’une folie antérieure
 “ doive justifier une action subséquente : mais
 “ je désire seulement qu’on ait égard à l’état où
 “ se trouve l’esprit d’un homme au moment où il
 “ commet quelqu’offense.”

“ Le Procureur-Général a désigné la privation
 “ totale de mémoire comme la seule excuse en
 “ pareille circonstance. Si l’on entend par-là
 “ qu’un mari doit oublier qu’il a une femme, un
 “ père qu’il a des enfans, etc. cette définition
 “ est certainement trop générale et trop étendue :
 “ un homme dont l’imagination est partiellement
 “ dérangée, peut prendre un autre homme pour
 “ un vase de terre ; il peut aussi se ressouvenir
 “ qu’il est mal de nuire à la propriété d’autrui ;
 “ et cependant si, avec cette *demi-mémoire*, il
 “ tiroit sur quelqu’un et le tuoit, il n’est point de
 “ *Jury* qui pût le déclarer coupable d’homicide.
 “ Les lunatiques, au lieu d’éprouver cette priva-
 “ tion totale de mémoire, sont quelquefois très-
 “ exacts dans leurs ressouvenirs, et fins dans leurs
 “ raisonnemens, quoique conduits par de faux
 “ principes. L’exemple du *Lord Ferrers* a été
 “ cité ; mais ce n’étoit point un cas de folie. Sa
 “ conduite étoit celle d’un homme guidé par un
 “ puissant et vil ressentiment, par un esprit de
 “ vengeance et de méchanceté : ce n’étoit pas le
 “ cas d’un homme tel que le prisonnier ici pré-

“ sent, frappé d’un châtiment du Ciel, quand la
 “ raison s’enfuit et sort comme de sa citadelle.
 “ L’argument et l’analogie de cet exemple por-
 “ tent sur de fausses suppositions. Je conviens
 “ que l’accusé a agi avec un sang-froid ap-
 “ parent, qu’il a méthodiquement procédé à
 “ l’achat de ses pistolets, de la poudre, etc. mais
 “ je me rappelle beaucoup d’exemples de ce calme
 “ imposant entre les accès de folie : je me rappelle
 “ que dans cette Cour même j’avois vainement
 “ interrogé un lunatique pour en tirer quelques
 “ preuves de folie, quand, le Docteur *Sims* ayant
 “ paru soudainement, cet homme qui avoit intenté
 “ une action pour avoir été illégalement renfermé
 “ dans une maison de fous à Hoxton, dit tout-à-
 “ coup qu’il étoit le *Seigneur et le Sauveur du*
 “ *Monde.*”

“ Dans une autre circonstance qui m’a été rap-
 “ portée par le *Lord Mansfield*, un homme de
 “ *Chester*, qui avoit épuisé et trompé la finesse de
 “ toute la Cour employée à tirer de lui quelque
 “ preuve de folie, étant questionné par le Docteur
 “ *Battye*, convint qu’il avoit été renfermé dans un
 “ château fort ; qu’il étoit amoureux d’une princesse,
 “ et qu’il avoit entretenu correspondance avec elle
 “ dans du jus de cerise. Telle est la situation
 “ malheureuse de l’homme actuellement à la
 “ barre. Sa conduite, après le moment de sa
 “ frénésie, a pu conserver quelque apparence d’un
 “ esprit sain ; mais je puis prouver, par des argu-
 “ mens irrésistibles, qu’il étoit totalement privé
 “ d’intelligence et de raison. Si l’on pouvoit
 “ prouver qu’il a été conduit par une intention
 “ malicieuse et perverse, lorsqu’il a tiré un coup
 “ de pistolet contre le Souverain, il n’est aucune
 “ espèce de folie qui, logée dans son esprit, pût

“ être admise pour excuse. C’est au *Jury* à
 “ chercher si cet homme, au moment où il a tiré
 “ sur le Roi, a été conduit par la méchanceté, ou
 “ s’il a cédé à l’influence d’une triste et malheu-
 “ reuse folie. Je vais démontrer par les preuves
 “ les plus fortes, que le prisonnier étoit dans ce
 “ dernier cas, et développer en même tems la
 “ nature et le caractère de son esprit.

“ Il est actuellement âgé de 29 ans : il a com-
 “ mencé à servir comme soldat en 1793 : il s’est
 “ distingué par son courage dans une action près
 “ de Lille en 1794 : il a été blessé de plusieurs
 “ coups de sabre à la tête, et dans diverses autres
 “ parties du corps, de manière qu’il resta comme
 “ mort sur le champ de bataille ; à la suite de ces
 “ blessures sa cervelle fut attaquée et sa raison se
 “ déranger. Il est allé au théâtre pour se sacrifier
 “ comme une victime à l’exemple de notre Sau-
 “ veur, et l’offense qu’il a commise n’étoit que
 “ pour éviter le crime de suicide. Il est le père
 “ d’un enfant âgé de huit mois ; et cet enfant il
 “ a voulu le détruire, deux jours avant cette der-
 “ nière offense, uniquement parce que sa frénésie
 “ lui avoit annoncé que sa dernière heure étoit
 “ venue, et qu’il ne vouloit pas laisser son enfant
 “ après lui sur la terre. Il n’avoit pas plus de
 “ méchanceté contre son fils qu’il n’en avoit con-
 “ tre son Souverain. Son esprit étoit dérangé
 “ jusqu’au point de croire que sa mort seroit fort
 “ avantageuse à l’humanité. Il a toujours été
 “ franc et loyal dans ses sentimens, et n’est
 “ jamais entré dans aucune association malveil-
 “ lante. Sa première idée avoit été de tirer sur
 “ le carrosse du Roi, mais il pensa qu’il seroit
 “ alors mis en pièces ; et il ne changea de projet
 “ que parce qu’il imagina qu’en tirant sur la loge

“ du Roi, quoiqu’assuré de mourir, il auroit du
 “ moins une honnête sépulture.

“ Il n’y a donc aucune analogie entre la con-
 “ duite du prisonnier et aucun des exemples cités :
 “ c’est la violence et la passion dans ceux-ci ; et
 “ il n’y a dans celui-ci que folie et dérangement
 “ d’esprit. Que les membres du *Jury* fassent
 “ donc usage de cette précieuse raison dont il a
 “ plu à Dieu de priver mon client, et qu’ils pro-
 “ noncent si sa conduite a pour cause la malice ou
 “ la folie. La sûreté du Souverain est sans doute
 “ de la dernière et de la plus haute importance ;
 “ mais il n’est pas sage de supposer que sa vie
 “ soit mieux gardée, et sa personne mieux proté-
 “ gée, en outrant la loi dans la circonstance pré-
 “ sente. Le caractère et la conduite du Roi ont
 “ été si purs et si exempts de blâme et de soup-
 “ çon, qu’il n’y a qu’un fou qui soit capable de
 “ lever la main contre sa personne sacrée. Il y
 “ a donc lieu de faire un examen juste et équita-
 “ ble de cette affaire ; et c’est au *Jury* à décider,
 “ d’après les preuves, si l’accusé a une trempe
 “ d’esprit telle qu’il puisse être responsable de ses
 “ actions et de sa conduite.”

Ce fut alors que les témoins en faveur de l’accusé furent entendus. Le *Major Ryan*, Mr. *M^cGill*, et *C. Price*, officiers au quinzième régiment, attestèrent la bonne conduite antérieure du prisonnier, et son dérangement d’esprit à la suite des blessures qu’il avoit reçues à la tête : le dernier, qui avoit reçu deux blessures en tâchant de sauver le prisonnier dans l’action près de Lille, déposa en outre qu’il avoit failli être percé par lui de deux coups de baïonnette, dans un de ses accès de folie, à Croydon, en 1796.

Jean Lane, soldat, déposa qu'il s'est trouvé à l'hôpital à Bruxelles avec le prisonnier; qu'il étoit alors atteint de folie, et qu'il se disoit *le Roi George*; et que demandant une glasse, il se touchoit la tête pour y chercher sa couronne d'or.

Mr. Cline, chirurgien, déposa avoir examiné hier les blessures du prisonnier; qu'il ne doutoit point que les coups de sabre qu'il avoit reçu sur la tête n'eussent atteint et blessé sa cervelle; et qu'il ne balançoit point à les regarder comme la cause la plus probable de sa folie actuelle: qu'un homme en pareil état peut quelquefois conserver l'apparence de la raison, tant que rien ne provoque son délire.

Le Docteur *Creighton* déposa qu'il ne doutoit point que le prisonnier ne fût fou; qu'il pouvoit converser froidement et sensément sur les sujets ordinaires; mais que, dès qu'on lui parloit de religion, ou du crime dont il étoit accusé, il donnoit aussitôt des preuves de folie; qu'il n'étoit point maniaque; que sa folie étoit d'une espèce particulière; et que lorsqu'il lui parla de l'attentat qu'il avoit commis contre la personne du Roi, il répondit qu'il *savoit bien qu'il étoit destiné à mourir en sacrifice comme Jésus-Christ*.

M. Lidderdale, chirurgien au quinzième regiment, déposa la même chose; il dit avoir vu, en 1796, le prisonnier lié à un chariot à cause de sa folie; et qu'il ne doutoit point que son dérangement ne provînt de ses blessures.

David Hadfield, frère de l'accusé, déposa qu'en 1796 il lui fut donné en garde, au moment où il étoit complètement fou; qu'il revint peu de tems après; mais qu'il a eu depuis de fréquens accès, pendant lesquels il parloit toujours en furieux; qu'il se disoit quelquefois *Prince*, et quelquefois

Jésus-Christ ; que ses accès étoient plus violens en pleine lune, ou près de l'eau chaude.

Marie Gower, belle-sœur de l'accusé, donna de longs détails sur sa maladie : elle déposa que le 13 de Mai, deux jours avant son attentat, il sortit de son lit pour tuer son fils, *parce que*, dit-il, *Dieu lui avoit ordonné de le faire* ; que ce jour-là et les deux suivans il avoit paru plus furieux qu'à l'ordinaire ; que dans d'autres momens il aimoit beaucoup son fils ; que dans ce dernier accès de folie il avoit répété souvent que *Jésus-Christ étoit un bât . . . et Vierge Marie une . . .* qu'il disoit qu'il étoit allé voir Dieu, et qu'il y avoit envoyé la *déposante*, et sa femme ; que ce Dieu étoit M. Truelock, savetier, actuellement renfermé dans une maison de fous ; que dans la matinée du Jeudi, 15 de Mai, il sortit de son lit en disant *qu'il avoit perdu beaucoup de sang ; qu'il avoit beaucoup d'affaires, et beaucoup de chemin à parcourir* ; qu'au moment où il rentra chez lui, à trois heures de l'après-midi du même jour, pour charger de linge et d'habits, il lui dit ainsi qu'à sa femme, *qu'il alloit être reçu membre du club des mauvais garçons ; qu'il avoit vu Dieu dans la nuit ; qu'il avoit dîné avec le Roi, et qu'il désiroit qu'il lui fût permis d'avoir une autre blessure à la Françoisé* ; qu'il parloit toujours avec respect et affection de Sa Majesté, à qui, disoit-il, *il devoit sa pension* : qu'enfin sa conduite et son langage dans ces derniers tems étoient beaucoup plus extravagans que de coutume. — Ce témoin interrogé par le *poursuivant* répondit que personne ne pouvoit être dix minutes avec le prisonnier, sans s'apercevoir de son dérangement.

George Harrison, et *Catherine*, sa femme, rendirent le même témoignage de la conduite du

pri
fir
les
pro
Co
jug
Ger
vot
pen
dou
avo
van
coup
vair
tel
et l'
blic,
Ma
pos
vous
une
rais
de f
port
Ken
sent
l'aff
et le
justi
de m
état
qu'il
qu'il
soit
puiss

prisonnier le Mardi, Mercredi et Jeudi ; et confirmèrent ce qui avoit été déposé sur sa folie, et les profanes expressions dont il avoit fait usage.

A ce moment, le Lord Kenyon interrompit la procédure, et demanda au Procureur-Général et au Conseil, si, d'après ce qu'ils avoient entendu, ils jugeoient à propos de continuer l'information ? *Certainement non*, dit le Procureur Général, *si votre Seigneurie trouve la preuve convaincante.* Je pense, répliqua le Lord Kenyon, *qu'on ne peut pas douter de la folie du prisonnier ; et si cet homme avoit perdu la raison au moment de son action, suivant les lois de l'Angleterre, il ne peut pas être jugé coupable : et en considérant les preuves, on se convaincant qu'il est horriblement dérangé.* Cependant un tel homme est un ennemi dangereux pour la société : et l'on ne peut, avec sûreté, le laisser libre en public, ni courir à l'aventure : cela ne doit pas être. Mais je demande seulement s'il est nécessaire de poursuivre davantage l'affaire, à moins qu'en vérité vous ne pensiez que ce cas n'ait été présenté pour donner une fausse couleur à la défense.—Je n'ai aucune raison, dit le Procureur Général, pour y trouver de fausses couleurs : les détails qu'on vient de rapporter m'étoient inconnus auparavant.—Lord Kenyon : D'après ces résultats, et dans l'état présent des choses, le prisonnier ne peut être relâché : l'affaire intéresse également et le Roi sur le trône, et le mendiant à la porte de son palais : ainsi la justice demande qu'il ne soit point élargi, mais placé de manière à ce qu'on puisse le secourir dans son état misérable. Mes confrères pensent, avec moi, qu'il n'avoit pas assez de raison pour connoître ce qu'il faisoit : c'est pourquoi la Cour est d'avis qu'il soit ramené dans la prison, jusqu'à ce qu'on en puisse disposer autrement.

M. Garrow demanda que, puisqu'il y avoit un rapport fait sur les registres, le *Jury*, pour l'avantage et l'instruction de la postérité, déclarât l'accusé *non coupable*, comme ayant eu l'esprit dérangé lorsqu'il a commis l'offense. Les membres du *Jury*, sans quitter leurs places, prononcèrent aussitôt ces deux mots, *non coupable*; et le prisonnier fut au même instant ramené dans la prison de *Newgate*.

C'est aussi pour l'instruction publique que nous communiquons à nos lecteurs le jugement de cette affaire dans toute son étendue: c'est un monument éternel de la jurisprudence Angloise relativement au régicide, qu'il est aisé de comparer à celle de tous les autres royaumes pour le même crime: on y verra, peut-être avec surprise, que les loix en Angleterre veillent à la sûreté des jours du Souverain, mais pas plus scrupuleusement qu'à celle des simples citoyens: on y verra, comme l'a remarqué M. Erskine lui-même, défenseur du prisonnier, que s'il existe quelque différence dans la forme de la procédure, elle est toute en faveur de l'accusé; car l'homme coupable d'un assassinat particulier est jugé sans recevoir une connoissance préalable des membres de son *Jury*, ni des preuves ni des témoins qui doivent déposer contre lui, tandis que le régicide obtient cet avantage. On saura qu'un témoin suffit pour la conviction d'un homicide, et qu'il en faut, à la rigueur, deux pour la condamnation de l'assassin d'un Roi: on saura que pour l'assassinat ordinaire d'un particulier, les membres du *Jury* sont tirés indistinctement de la classe commune des citoyens, et par conséquent moins instruits, plus susceptibles d'erreur ou de prévention que ceux d'un accusé de régicide, qui
sont

sont toujours choisis dans une classe distinguée et supérieure à celle des ouvriers et du peuple : on saura enfin qu'il existe des États, où l'excessive modération des loix sert quelquefois l'humanité, flatte quelquefois un noble orgueil national, et quelquefois même berce, endort, et trompe la justice dans les bras de la clémence.

L'Angleterre, toujours infatigable, toujours invincible dans ses attaques maritimes, ne perd pas une seule occasion de détruire les vaisseaux François jusques dans leurs ports, quand elle ne peut pas les combattre en pleine mer. L'Amirauté ayant été instruite que plusieurs frégates de la première force se trouvoient réunies à Dunkerque, et se hâtoient de compléter leur armement pour rejoindre ensuite la flotte de Brest, avoit donné ordre, le 17 de Juin, au Capitaine du vaisseau l'Andromède, de les faire attaquer et brûler s'il étoit possible : cette petite escadre consistoit des frégates la Poursivante, de 40 canons, Cap. Castagné ; la Desirée, de 40 canons, Capitaine de Plancy ; l'Incorruptible, de 40 canons, et la Carmagnole, de 30. Tous les vaisseaux et les brûlots Anglois destinés pour cette expédition se trouvèrent prêts au lieu du rendez-vous le 27 Juin ; mais le vent et la marée forcèrent de la différer jusqu'au 7 Juillet. Le Capitaine Campbell fut chargé d'entrer dans le port, et à une heure du matin il s'approcha de la frégate Française la Desirée, dont il s'empara, malgré la supériorité de sa force sur lui, et le feu des barques canonnières que l'ennemi avoit envoyé. Mais les François avoient malheureusement eu connoissance du projet ; car, à l'approche des brûlots, ils coupèrent leurs cables, et les trois autres frégates sortirent de la rade de Dunkerque et descendirent à quelque

distance du canal intérieur : l'une fut un moment échouée, mais elle se releva avec la marée, et revint ensuite avec les deux autres jeter l'ancre dans la même place. Cependant elles ont souffert beaucoup des bordées qu'elles ont reçues à portée de pistolet, avant d'avoir coupé leurs cables : il y avoit à bord de la Desirée, qui a été prise, 24 canons, et 350 hommes d'équipage.

Vendredi soir, 11 du courant, un homme armé de poignard, et cherchant à s'introduire dans les appartemens du Roi, fut arrêté et mis en lieu de sureté : on se doute bien que c'est encore un lunatique, excusable de tout crime par défaut de raison. Mais quelle est donc cette nouvelle espèce de folie dominante, qui semble s'attacher de préférence à la poursuite des Souverains ? est-ce véritablement une folie naturelle, ou une démence purement démagogique, qui, fille de la philosophie moderne et du Jacobinisme, tourne tous ses coups contre les têtes couronnées ? Il est tems de distinguer l'une de l'autre, et de ne pas leur assurer une égale impunité : il est tems de guérir de l'une par quelque exemple sévère, et de réduire l'autre à une heureuse impossibilité de nuire, sur-tout, à ceux dont la vie tient dans ce moment-ci sur-tout à la vie des Etats : il est tems enfin de s'appercevoir qu'aujourd'hui le poignand du Jacobinisme se cache adroitement sous le manteau de la folie, et c'est à sa faveur qu'il frappe un coup plus sûr s'il réussit, ou échappe au glaive des loix s'il échoue dans son attentat. Ces réflexions nous sont suggérées par le fait suivant, sans cependant l'avoir particulièrement pour objet, parce que nous ne prétendons ni indiquer les coupables, ni prévenir les coups de la justice.

Un homme pénétra Vendredi, à huit heures du soir, dans le palais de St. James, et chercha à s'introduire jusques dans la salle où Sa Majesté tient ordinairement son lever. M^{lle} Bartolli, qui prend soin du palais, s'approcha de lui et lui demanda s'il désiroit voir les appartemens ; il ne répondit rien, et s'efforça de pénétrer plus avant : elle fit alors appeler par sa fille un garde qui mit ce homme dehors : mais bientôt après, il revint pour entrer de nouveau ; ce qui engagea à l'arrêter. On le fouilla, et on le trouva armé d'un large couteau : dans son interrogatoire il fut très-reservé et répondit peu : il déclara se nommer Jean England, maître de dessin, demeurant dans *Westmoreland-street, St. Mary-le-bone*. Interrogé pourquoi il vouloit s'introduire dans le palais du Roi avec un poignard, il répondit qu'il agissoit par l'impulsion de l'esprit public, et qu'il ne pouvoit pas s'expliquer davantage, par des raisons particulières.—On s'est informé de lui à son logement, et il paroît qu'il a été plusieurs fois dérangé ; que ses amis étoient dans ce moment-ci fort inquiets sur son compte, et le cherchoient pour le renfermer à l'infirmerie des fous, d'où il avoit déjà été renvoyé comme parfaitement guéri.—On l'a cependant retenu pour être examiné de nouveau.—Depuis l'attentat de J. Hadfield, c'est la quatrième fois que des lunatiques, vrais ou supposés tels, ont cherché à pénétrer dans la résidence du Roi, soit à Londres, soit à Windsor. Il faut convenir que c'est une espèce de démence dont les accès se ressemblent beaucoup, au moins dans leur objet et dans leur but.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

QUEL coup-d'œil affligeant, quel déplorable spectacle offre aujourd'hui aux défenseurs des autels et des trônes et aux amis de l'humanité, ce théâtre où les Alliés avoient cueilli tant de lauriers ! La fortune et la victoire, sans s'inquiéter si la justice les accompagne ou non, se sont attachées aux bataillons François ; et comme si la supériorité du nombre ne leur suffisoit pas pour triompher de leurs ennemis, la discorde parmi les généraux, et le découragement parmi les soldats Autrichiens, secondent les efforts de l'armée Républicaine, et centuplent ses avantages. Qu'il en coûte d'aimer la bonne cause et de la voir aussi mal servie, aussi foiblement défendue ! qu'il en coûte d'écrire pour elle, et de n'avoir que des revers à publier, des discordes à annoncer, des erreurs ou des fautes à décrire !

Depuis l'ouverture de la campagne, et la marche de l'Armée de Réserve, Berthier au-delà des Alpes, et Moreau sur le Danube, ont par des mouvemens alternatifs et combinés attaqué tour à tour les Généraux Autrichiens Kray et Mélas, sans leur donner le tems de recevoir de secours ni de concerter leurs moyens de défense, tandis qu'eux-mêmes concertoient toujours leurs attaques. Pendant que l'armée Française d'Italie s'avançoit rapidement, battoit tous les corps partiels qu'on envoyoit à sa rencontre, et renversoit tous les obstacles, celle du Danube restoit immobile, ou n'entreprennoit que des opérations nécessitées par le besoin d'argent, de vivres, ou de vêtemens qu'elle s'est toujours procurés par la voie des contributions : mais depuis qu'un armistice a momentanément paralysé les armées Impériales et Ré-

publicaines sur le Pô, les François ont repris subitement l'offensive sur le Danube, et le Général Moreau a repoussé le Général Kray sur la rive gauche de ce fleuve qui, le 18 Juin, séparoit les deux armées ; et telles étoient leurs positions respectives : le corps du Gén. Hohenlohé occupoit Riedlingen ; l'Archiduc Ferdinand étoit à Erbach ; le Général Kray se trouvoit au-dessous d'Ulm, vis-à-vis de Leipheim ; les Wurtembourgeois étoient à Brentz ; le corps du Général Sztarray occupoit une position entre Gundelfingen et Dillingen ; les Bavarois étoient à Hochstett, et le corps du Général Navendorf se trouvoit à Donauverth. M. de Meerfeld avoit été détaché à Landshut, pour rétablir la communication avec le Prince de Reuss. L'aile droite de l'armée Française, commandée par Lecourbe, étoit postée sur la rive droite du Danube vis-à-vis Greinsheim et Blenheim ; l'aile gauche, aux ordres de Grenier, s'étendoit de Gunzburg à Kisendorf ; Richepanse, avec le corps du centre, occupoit les deux rives de l'Iller ; et Moreau, à la tête du corps de réserve, étoit entre la Kamlach et la Mindel.

Le 19, l'armée Française entreprit le passage du Danube, dont presque tous les ponts avoient été détruits par les Autrichiens, et Lecourbe fut chargé de la principale attaque : 80 soldats se jetèrent à la nage, et parvinrent à s'emparer des villages de Greisheim et de Blenheim ; quelques autres troupes, sans pontons, sans bateaux, traversèrent le fleuve par le moyen des échelles placées sur les vieilles poutres d'un pont rompu ; et tandis qu'elles soutenoient les détachemens déjà établis sur la rive gauche, les deux ponts de Lavingen et Dillingen furent rétablis, et favorisèrent le passage des différentes brigades des deux ailes :

ces brigades défirent successivement le corps de Sztarray, et les Bavarois, et les troupes venues d'Ulm pour les secourir. Tandis que le Général Lecourbe traversoit le Danube à la droite, le Général Grenier s'efforça vainement de le passer à la gauche : il fut vigoureusement repoussé, et obligé de venir le passer à Lavingen ; cela n'empêcha pas les François de s'établir sur la rive gauche du Danube le même jour, après avoir perdu beaucoup de monde, quoiqu'ils se flattent que cette journée ait coûté aux Impériaux 20 canons, cinq drapeaux, et 5000 prisonniers.

Le 20, le Général Kray, séparé des corps Bavarois, Wurtembourgeois, et du Général Sztarray, privé même de communication directe et suivie avec le Prince de Reuss, sentit combien sa position devenoit critique : il se prépara aussitôt à rejoindre ces différens corps en suivant un demi-cercle autour de la position qu'occupoient les François.

Le 21, il laissa dans la forteresse d'Ulm 4000 hommes de garnison, commandés par le Général Pétrarsch, et abandonna la forte position qu'il avoit jusqu'ici occupée près de cette place.

Le 22, l'ordre fut donné à tous les étrangers de quitter la ville d'Ulm dans l'espace de douze heures. Le même jour le Général Kray se rendit à Heidenheim.

Le 23, il parvint à Neresheim, suivi toujours de près par les François, qui entrèrent dans Heidenheim, aussitôt qu'il en fut sorti. Ce même jour il fut attaqué par les ennemis, les repoussa avec perte, et continua sa retraite le lendemain.

Le 24, il se rendit à Nordlingen, et fit garder les passages de l'Altmuhl : il fit proposer au

Général Moreau une armistice que celui-ci refusa.

Le 25, le Général François établit ses quartiers à Neresheim, tandis que le Général Kray continuoit sa retraite sur Ingolstadt, et parvint à établir là sa communication avec la Bavière et la Franconie.

Enfin, des lettres de Ratisbonne, en date du 30, disent que les François continuent de s'avancer; et que, le 29, les Autrichiens abandonnèrent leurs positions dans les environs d'Ingolstadt. Leurs quartiers-généraux étoient à Reichbourg; et, d'après ce mouvement, on est porté à croire qu'une partie de l'armée Impériale se portera vers Landshut.

Pendant ce tems-là on s'occupe, disent des lettres de Vienne, de la formation d'une armée de réserve, divisée en trois camps différens; l'un près de Brannau, sur l'Inn; l'autre près de Wels, dans la Haute Autriche; et le troisième près de Ninkendorf, dans la Basse Autriche. Ces camps sont déjà tracés, ajoute-t-on, et les magasins sont prêts; le commandant en est même nommé: c'est le Général Bellegarde. Mais nous avons été trop souvent trompés par ces prétendus préparatifs qui n'ont souvent existé que dans les journaux. La position des armées Autrichiennes, malgré le silence de la Cour de Vienne, présage la paix, et c'est le plus grand échec que l'Europe neutre ou belligérante puisse éprouver.

ITALIE.

IL n'es plus question de guerre ni de combats, sur cette malheureuse partie de l'Europe, mais

de formations d'armées et d'institutions républicaines. Les François, d'après la ponctuelle exécution de la convention d'Alexandrie, sont maîtres du Piémont, de la Savoie, et de tout le territoire qui formoit naguères les deux nouvelles Républiques Cisalpine et Ligurienne. L'honneur, l'intérêt et la sûreté de la grande République mère, demande que ses deux filles soient réorganisées; et c'est aujourd'hui ce qui occupe l'armée Française en Italie: elle est aujourd'hui composée de l'armée de réserve et de toutes les troupes qui, au commencement de la campagne, se trouvoient divisées et commandées par les Généraux Masséna, Suchet, et Thurreau. C'est aujourd'hui le premier de ces Généraux qui la commande en chef, depuis que le Premier Consul et Berthier se sont rendus à Paris. Bonaparte partit de Milan le 25, après y avoir laissé un Ministre Plénipotentiaire pour surveiller et diriger l'organisation de la République Cisalpine. Il a passé par Turin, et lui a fait présent, en mémoire de son passage, d'un Gouvernement provisoire composé de 7 Membres qui réunissent tous les pouvoirs; savoir, MM. Avogrado, ex-Président du Sénat de Turin; Baudisson, ex-Professeur de Droit Canon; Botton, ex-Intendant général; Braïda, ex-Avocat des pauvres; Cavalli, ex-Comte; Galli, ex-Président de la Chambre des Comptes; et Roeci, ex-Secrétaire des Relations Extérieures. C'est le Général Dupont, Ministre extraordinaire du Gouvernement François à Turin, et le Général Thurreau, commandant militaire du Piémont, qui, le 30 Juin, ont installé ce Gouvernement provisoire. La citadelle de Turin est en bon état et contient 300 pièces d'artillerie. Il paroît, d'après les procès-verbaux, que la convention d'Alexan-

drie a mis au pouvoir des François 12 forteresses, 2000 pièces de canon, et 2 millions de livres de poudre.

Ainsi, pendant que le Conseil Aulique délibère s'il acceptera ou non les propositions du Gouvernement François; pendant qu'il consulte ses Alliés, qu'il pèse ses forces et calcule ses ressources, le Premier Consul fait réunir en une seule et même armée, celle d'Italie et celle de Réserve, qui composent aujourd'hui une force de 150,000 hommes; il se ménage des ressources et des renforts dans l'organisation de petites Républiques renaissantes de leurs cendres, et ressuscitées par ses victoires; il établit provisoirement dans le reste des pays conquis des Gouvernemens révolutionnaires qui l'aideront, s'il le faut, à combattre les ennemis des révolutions: il se met enfin dans une attitude qui semble lui assurer la paix, ou de nouvelles victoires.



SUITE DES CONSIDÉRATIONS SUR LES INTÉRÊTS DES PEUPLES. *Par M. de P—t.*

DANS des tems reculés on avoit vu l'Europe entière alliée contre les Arabes et l'Empire Ottoman, qui avoient conquis l'Espagne au midi et la Grèce au levant; et certes, quelque éloquantes qu'aient été les déclamations prodiguées contre les croisades, il est bien difficile de se persuader que la politique n'ait pas eu plus de part que la religion dans ces ligues mémorables; et il est probable " que cette dernière étoit alors " comme de nos jours la *liberté et l'égalité*, un pur " serment dont se servoient des hommes adroits pour

“ échauffer l'imagination des peuples, et les porter
 “ à des entreprises hasardeuses et lointaines, dans
 “ lesquelles l'enthousiasme seul pouvoit les porter.”
 Les vues de nos Rois sur l'Italie, depuis l'ambition de la Maison d'Autriche, et enfin les grandes vues de Louis XIV, liguèrent successivement l'Europe contre ceux qu'on regardoit comme perturbateurs du repos public.

Il résulte de tous ces exemples, qu'on se crut en droit, dans tous les tems, de s'unir contre ceux qui troubloient ou même paroisoient prêts à troubler le repos de l'Europe, et se ménager des forces suffisantes pour forcer les peuples à changer de domination.

Les alliances ou les ligues de diverses nations contre une d'elles qui menace le bonheur commun, sont donc fondées en exemple comme en principe. La France a, de tout tems, reconnu ce droit comme une des bases du droit public, et de tous les Etats de l'Europe ; elle est celui qui en a tiré les avantages les plus réels.

Or, il y a deux moyens de troubler la paix publique et de détruire l'équilibre de l'Europe. Le plus frappant, celui qui répand le plutôt l'alarme, consiste à attaquer la propriété d'autrui : cette voie fait crier au conquérant armé, comme lorsqu'un brigand s'introduit, à main armée, dans la maison d'autrui, on entend de tous côtés crier au voleur.

Le second moyen de troubler cette paix, est de renoncer aux engagemens mutuels qui lient un peuple à tous les autres, de se soustraire aux obligations que ces engagemens inspirent ; de s'ôter la faculté de les remplir, en se détruisant soi-même, en commettant un suicide politique qui nous efface du livre des vivans.

Je ne crois pas qu'il existe un homme assez absurde pour oser soutenir, d'un côté, que les nations ont le droit de se liguier contre un Etat qui se mettroit en devoir de s'emparer d'une ville; et de l'autre, que ces mêmes nations n'ont pas le droit de s'unir contre un Peuple qui s'efforce de détruire leur gouvernement, leurs loix, leur religion, leur repos, leur commerce, et qui, pardessus le marché, les rend tributaires et prend leur argent.

Supposons donc qu'il plaise tout-à-coup à l'un des Peuples de l'Europe, de brûler ses habitations, de s'enfoncer dans les forêts, de renoncer à toute propriété, de renoncer à toute religion, à la culture des champs, de vivre de chasse et de la chair des prisonniers qu'il pourra faire à la guerre, ou qu'une partie de la nation égorge l'autre, boive son sang, se nourrisse de sa chair : je soutiens que toute l'Europe a le droit de déclarer la guerre à un tel Peuple en *démence publique*, de l'exhorter à rentrer dans l'ordre, et de l'y forcer par les armes.

Je soutiens encore, sous le respect que je porte aux mânes du feu M. le Comte de Vergennes, que, si l'exemple de ce peuple tend à induire les nations qui ont le sens commun, à égorger leurs Rois et leurs Magistrats, à s'emparer des propriétés des riches, à renverser les autels, que toute l'Europe a le droit de s'armer contre un peuple insensé, la lie des nations, dès qu'il montre une prétention à troubler l'ordre et la paix intérieure sans lesquelles la paix avec ses voisins est une chimère.

La postérité s'étonnera sans doute de l'anbégection de soi-même avec laquelle l'Europe entière a écouté les François, lorsqu'ils lui ont dit :
 " Vous êtes de vils esclaves ; vos Rois vos et
 " Magistrats sont des tyrans, vos Dieux sont des
 " idoles, vos prêtres des imposteurs, vos riches

“ des usurpateurs; vos pères étoient des brutes,
 “ et vous êtes des imbécilles. Nous seuls avons
 “ le sens commun; et comme nous sommes en
 “ possession de fournir des modèles de bonnets à
 “ vous femmes, et de dessiner les modes de vos
 “ habits, à plus forte raison devons-nous régler
 “ la mode en matière de religion et de gouverne-
 “ ment. Nous avons appris de nos proverbes que
 “ vous Helvétien^s vous entendez raison comme
 “ des Suisses, que vous Germain^s êtes des espèces
 “ de chevaux, vous Anglois des fous sombres
 “ et atrabilaires. Et en attendant que nous puis-
 “ sions vous mettre à la raison, nous vous
 “ défendons de vous mêler de notre affaire, à
 “ moins que ce ne soit pour suivre notre exemple,
 “ sous peine d’être déclarés coupables d’attentats
 “ contre la liberté des nations.” Ne faut-il pas
 être doué de la froide patience d’un Allemand, et
 de l’humilité d’un non-conformiste, pour soutenir
 avec indifférence une telle insulte, un pareil excès
 d’audacieuse impudence?

(La suite au Numéro prochain).

ERRATA pour le Numéro dernier.

Page 238, ligne 12, la <i>sûreté</i>	lisez la <i>pureté</i> .
— 240, — 2, d’un <i>fleurve</i>	— du <i>fleurve</i> .
— 241, — 7, lui <i>donner</i>	— lui <i>attacher</i> ,
— id. — 11, du <i>chien</i>	— du <i>mot chien</i> .
— id. — 19, le <i>mot de vatbe</i>	— le <i>mot vache</i> .
— 243, — 16, je n’entreprendrois pas l.	je n’entreprendrai point.
— id. — 22, dans la <i>gloire</i>	— dans sa <i>gloire</i> .

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N^o XII.

30 JUILLET, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

LE MONDE TEL QU'IL EST.

V ANTE qui voudra le vieux tems,
L'âge d'or est l'âge où nous sommes:
Nous avons fort peu de grands hommes,
Mais nous avons des fous charmans;
De jolis roués de vingt ans,
Des petits maîtres de soixante.
Honneur à la race présente!
Ce n'est plus tous ces preux errans,
Ces paladins, si fiers, si francs;
Ce n'est plus ces bonnes grands-mères,
N'ayant que griffes pour les gens,
Et les montrant pour des misères;
Nous avons bien d'autres manières,
Des procédés plus amusans.

VOL. II.

H h

« des usurpateurs; vos pères étoient des brutes,
 « et vous êtes des imbécilles. Nous seuls avons
 « le sens commun; et comme nous sommes en
 « possession de fournir des modèles de bonnets à
 « vous femmes, et de dessiner les modes de vos
 « habits, à plus forte raison devons-nous régler
 « la mode en matière de religion et de gouverne-
 « ment. Nous avons appris de nos proverbes que
 « vous Helvétien^s vous entendez raison comme
 « des Suisses, que vous Germains êtes des espèces
 « de chevaux, vous Anglois des fous sombres
 « et atrabilaires. Et en attendant que nous puis-
 « sions vous mettre à la raison, nous vous
 « défendons de vous mêler de notre affaire, à
 « moins que ce ne soit pour suivre notre exemple,
 « sous peine d'être déclarés coupables d'attentats
 « contre la liberté des nations." Ne faut-il pas
 être doué de la froide patience d'un Allemand, et
 de l'humilité d'un non-conformiste, pour soutenir
 avec indifférence une telle insulte, un pareil excès
 d'audacieuse impudence?

(La suite au Numéro prochain).

ERRATA pour le Numéro dernier.

Page 238, ligne 12, la sureté	lisez la pureté.
— 240, — 2, d'un fleuve	— du fleuve.
— 241, — 7, lui donner	— lui attacher,
— id. — 11, du chien	— du mot chien.
— id. — 19, le mot de warbe	— le mot wache.
— 243, — 16, je n'entreprendrois pas l.	je n'entreprendrai point.
— id. — 22, dans la gloire	— dans sa gloire.

M E R C U R E

DE

FRANCE.



N^o XII.

30 JUILLET, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.



LE MONDE TEL QU'IL EST.

V ANTE qui voudra le vieux tems,
L'âge d'or est l'âge où nous sommes:
Nous avons fort peu de grands hommes,
Mais nous avons des fous charmans;
De jolis roués de vingt ans,
Des petits maîtres de soixante.
Honneur à la race présente!
Ce n'est plus tous ces preux errans,
Ces paladins, si fiers, si francs;
Ce n'est plus ces bonnes grands-mères,
N'ayant que griffes pour les gens,
Et les montrant pour des misères;
Nous avons bien d'autres manières,
Des procédés plus amusans.

VOL. II.

H h

Ah! graces aux dieux, tout est en France
 D'une honnêteté, d'une aisance!
 Nos belles ne font plus languir
 Dans les siècles de l'espérance;
 Le roman est prêt à finir
 Au moment même qu'il commence.
 Nous avons l'éclair du plaisir,
 Les bleuettes, l'effervescence.
 On rit de l'antique constance:
 Tout s'abrège, jusqu'au désir:
 On s'étoit pris sans conséquence,
 On se quitte sans se honnir:
 Aussi, quels nœuds et quelle flamme!
 C'est un concert délicieux:
 Tout chevalier, selon ses vœux,
 Peut, sans encourir aucun blâme,
 Vingt fois le jour trahir ses feux:
 On n'en meurt pas....la chère dame
 Le lui rend vite.....et c'est tant mieux.
 D'honneur, ce procédé m'enchanté!
 Tous ces petits arrangemens
 Forment une scène piquante,
 Font du jour les tableaux charmans
 Et la chronique intéressante.
 Il nous faut des événemens;
 Tout est pour nous comme le tems,
 Nos mœurs en ont les mouvemens,
 Et la mobilité constante.
 Tel qu'il est dans ses goûts changeans,
 J'aime ce monde à la folie;
 Je suis comme à la comédie:
 Quelquefois même à mes dépens,
 Je permets fort bien qu'on m'ennuie.
 Un sot a l'intrépidité
 De se trouver en comité,
 Avec l'esprit et le génie:
 Que faire? Il veut être écouté,

Il veut donner signe de vie.
 Avec mon cœur toujours d'accord,
 Excuser tout est ma manie :
 A mes yeux personne n'a tort ;
 Rien ne m'aigrit, rien ne m'offense ;
 Je vois, avec indifférence,
 Des fats outrant l'impertinence,
 Des nains qui singent la grandeur,
 Des Midas jouant l'importance,
 Des prudes sans mœurs, sans décence,
 D'honnêtes femmes sans honneur.
 Pourquoi verrai-je avec humeur,
 Rouler ce monde sublunaire
 Dans l'inconséquence et l'erreur ?
 Quel qu'il soit, il est ma chimère ;
 C'est une épine avec sa fleur.

Par Madame de C. G.

LES SAGES CALCULS.

Pour défendre un procès de deux ou trois écus,
 En frais bien volontiers on en dépense mille ;
 On entreprend la guerre à-propos d'une ville.
 On perd une province et l'honneur par dessus ;
 On se fait égorger dans un duel très-sage,
 Bien certain que la mort sait guérir d'un soufflet.
 Ainsi l'homme est bâti. Souverain et valet
 Sont également foux, et c'est un vieil usage.
 Meilleur prédicateur que Chrysippe et Crantor,*
 Homère l'a prouvé : la sensible Andromaque
 Se désespère ici sur la cendre d'Hector ;
 Là c'est Ulysse en pleurs, nouvel époux encor

* Plenius ac melius Chrysippo et Crantore dicit—HORAT.

S'éloignant pour vingt ans de sa femme et d'Ithaque ;
 Plus loin, Achille en feu rappelle Briseis,
 Un père redemande aux dieux sa Chryseis ;
 Ailleurs, Laodamie, et si douce et si tendre,
 Victime de l'amour, meurt pour Protésilas.
 Tant de rapt, tant de maux, destin absurde, hélas !
 Tu les a tous permis uniquement pour rendre
 Cette coquette Hélène à ce sot Ménélas.



*A une Dame qui ordonnoit que l'on datât après l'Ere
 Républicaine les lettres qu'on lui écrivoit.*

Tout usage, quand il est bon,
 Fût-il d'Adam le premier père,
 Plaira toujours à la raison,
 Quoique vous puissiez dire ou faire.
 Au bon goût, s'il en reste encor,
 Sans crainte j'en appelle ; et j'ose
 Gager que votre Messidor
 Près de Juillet perdra sa cause ;
 J'en appelle à tous les François,
 A qui cet ère des Vandales
 Retracer les nombreux forfaits
 De ce ramas de cannibales ;
 Qui par de coupables efforts
 Voudroit resaisir sa puissance,
 Et joindre à tant d'illustres morts,
 Tout ce qui vit d'honnête en France.
 Pour vous, que cette nouveauté
 Charme, ravit, transporte, enchante,
 Du style tout neuf décrété,
 Datez chaque épître partante :
 D'accord. Pour moi, vieux routinier,
 Je tiens toujours à ma méthode.
 Réformez le calendrier ;

Faites en tout à votre mode;
 De ce merveilleux changement,
 Cher à l'un, à l'autre funeste,
 Je saurai paroître content,
 Pourvu que votre cœur me reste;
 Et que fidèle, et sans détour,
 En amitié comme en amour,
 Loin que jamais il rétrograde,
 Je le retrouve ce qu'il fut
 Avant que chez nous on connut
 La République et la décade.

CONTE.

UN jour de foire on vendoit un tableau;
 Il offroit aux regards la figure mignone
 D'un ane en pied....A six francs ce morceau!
 S'écrie un peintre, enfant de la Garonne.
 Peintre et Gascon d'écus sont peu chargés.
 Six francs ! répond Barras, ce chef des enragés,
 Qui là se trouvoit en personne:
 Il en vaut mille; oui, mille, et je les donne.
 Notre Gascon des deux yeux le fixant,
 Tu veux l'avoir, cadédis? moi, j'en grille;
 Mais jé lé cède: il seroit indécent
 De t'enlebber un portrait de famille.

LA RÉVOLUTION DE CYTHÈRE.

Air: *Femmes, voulez-vous éprouver.*

L'AMOUR, dans une heureuse paix,
 Régnoit à l'isle de Cythère;
 Chacun de ses heureux sujets
 Dans son Roi chérissoit un père:

Les Ris, les Jeux, même l'Hymen,
Pénétrés de reconnoissance,
Bénissoient l'aimable Destin
Qui les soumit à sa puissance.

Un jour, dans ces paisibles lieux,
Survint la Discorde ennemie ;
Qui, pour se faire accueillir mieux,
Prit le nom de Philosophie :
Sur un front grave et sérieux
Elle affiche un air de réserve,
Et couvre ses traits odieux
Du masque imposant de Minerve.

Elle parle de liberté,
Fait sonner le mot de patrie,
Représente la royauté
Comme une injuste tyrannie.
Les poisons par elle vomis
Gagnant les cœurs les plus fidèles...
La troupe des Jeux et des Ris
Devient un peuple de rebelles.

Former une convention,
Etablir un club populaire,
Faire une constitution,
De peu de jours ce fut l'affaire :
Alors, dans le brûlant accès
De la fièvre démocratique,
Chacun, libre comme un François,
Cria : Vive la République !

L'Amour fuit ; mais dans son malheur
Il sut attirer sur ses traces
Et le Plaisir et le Bonheur,
Fiers de partager ses disgraces :

Le Chagrin, les Dégouts, l'Ennui,
 Les Rigueurs, la Peine cruelle,
 Seuls embrassèrent le parti
 De la République nouvelle.

En vain les Jeux et les Ris,
 Par des fêtes patriotiques,
 Veulent rendre à ce beau pays
 Sa gaieté, ses charmes antiques :
 La Discorde, élevant entre eux
 Tous les jours de nouveaux orages,
 Fait du séjour le plus heureux
 Le théâtre de ses ravages.

Lassé de vivre malheureux
 Sous le règne de l'anarchie,
 Le peuple enfin ouvrant les yeux,
 Reconnut sa triste folie :
 Abjurant sa funeste erreur,
 Il vit, en devenant plus sage,
 Qu'à Cythère le vrai bonheur
 Se trouve en un doux esclavage.

Rentré dans son ancien palais,
 L'Amour remonte sur le trône ;
 A ses pieds il voit ses sujets,
 Il s'attendrit, il leur pardonne :
 Entre ses loix et sa bonté,
 Maintenant un juste équilibre,
 Sous son aimable royauté,
 Le peuple heureux est toujours libre.

Par M. L. D. D. G.

CHARADE.

Mon premier ignoré, sans soin et sans culture,
 D'un autre végétal tirant sa nourriture,
 S'oppose à sa fertilité:
 Mon second te dispose à la reconnaissance;
 Et mon tout à la guerre, en musique, en finance,
 A par fois son utilité.

ÉNIGME.

COQUETTES de nos jours, je suis bien votre image:
 Si tôt que le printems m'accorde une faveur,
 Chacun me fait sa cour; quand je perds ma fraîcheur,
 Le mépris devient mon partage.
 Je reçois comme vous l'hommage du moment.
 En quelques points nous différons pourtant;
 Mes appas sont voilés sous l'ombre du mystère;
 Je suis simple sans ornement;
 Et j'incline ma tête humblement vers la terre.
 A l'aspect du berger que m'adresse l'Amour,
 Dans un bosquet ma conquête est facile;
 Mais il me faut acheter à la ville:
 Il semble que je prends les mœurs de ce séjour.

Par UN ABONNÉ.

LOGOGYPHE.

Des cuisines, des champs je suis un ustensile
 Utile d'autant plus que je suis peu fragile;
 Lorsqu'avec mon pareil on me voit suspendu,
 Liés ensemble alors nous changeons de vertu.

Nous rendons au public justice sans parole,
 Nous nous contredisons pourtant pour une obole.
 On trouve en mes sept pieds ce que n'ose hasarder
 Le fainéant poltron qui craint, fuit le danger ;
 Une ville où naquit un grand et bon Monarque,
 L'élément sur lequel nous voyageons en barque ;
 Un petit animal qui, croit-on, ne voit pas,
 Et qui sous terre vit, comme dans les champs, les
 rats.

Une grande ville en Syrie
 Une autre aux confins d'Italie,
 Qui des minimes vit naître le fondateur.
 Du Pérou, la rivière extrême en sa largeur :
 Un supplice des Turcs ; deux notes de musique :
 Enfin un jeu d'adresse ou zéphire, par pique
 Fut cause qu'Apollon
 Donna d'un cou du jeu la mort à son mignon.

Par M. B.

Le mot de la Charade au N^o dernier étoit *coucou* ;
 de l'énigme, *vigne* ; du logogryphe, *érable*, où
 l'on trouve *rabble*.

LA PIERRE PHILOSOPHALE.

Conte Moral.

IL y a quelques années que me promenant dans les jardins de Noyelles, village à quelques lieues de Paris, je crus entendre du bruit dans un bosquet voisin ; je prêtai l'oreille ; et comme la charmille étoit haute et touffue, j'entendis, sans être apperçu, à-peu-près les paroles suivantes. Je passe sur les doux

propos, que j'ai tous oubliés ; mais je n'oublierai jamais ces paroles, qui me fendirent le cœur.—

“ Hélas ! mon bon ami, il faut nous séparer,
 “ c'est la raison et la vertu qui l'ordonnent : si
 “ nous étions mariés, nous aurions des enfans ; et
 “ ces enfans qui les nourrirait ?—Seroit-ce nous ?
 “ et nous n'avons pas de quoi nous nourrir nous-
 “ mêmes..... *J'aime mieux dire, Que deviendrai-je ?*
 “ *que de dire à mon enfant, Que deviendras-tu ?*
 “ Il nous faut deux cents francs pour nous mettre
 “ en ménage, et où les prendre ?..... Mon pauvre
 “ père peut à peine gagner de quoi se nourrir,
 “ et c'est toi qui fais vivre ta mère”.... “ Et ton
 “ parrain,” reprit l'amant, “ il est si riche”.....
 “ Mon parrain ! il n'en faut rien attendre : avant
 “ qu'il eut fait fortune, il étoit avare ; depuis
 “ qu'il est riche, il est insensible.”

Je n'en entendis pas davantage : je volai dans le bosquet, et je vis, sous les haillons de la misère, sous les plus pauvres vêtemens du village, les deux plus belles images de la Divinité.

Le garçon, beau, jeune, et vigoureux, qualités bien propres à déterminer une jeune fille au mariage, étoit couché sur le gazon aux pieds de sa maîtresse, dont la constitution saine, la figure intéressante, et le teint frais et vermeil, annonçoient à son amant des qualités tout aussi déterminantes aux doux liens de l'hyménée ; l'amour étoit dans leurs yeux, mais la pudeur et la vertu étoient dans leur ame.

Mon apparition subite dans un lieu où ils se croyoient seuls, les troubla : je lus sur le visage de la belle l'embarras que je lui causois, et je crus démêler dans ses yeux cette inquiétude de l'innocence, quand elle craint d'avoir donné quelque soupçon contre elle ; mais je feignis de n'en rien

vo
int
fai
de
am
nor
pris
fav
arri
mar
fair
l'eu
cha
“
ces
tous
est l
coll
du l
pour
n'off
loup
port
jeun
réuss
“ M
vien
vous
cord
ques
causé
quête

voir ; et sans leur rien laisser soupçonner de mes intentions, car j'avois résolu dans mon cœur de faire leur bonheur, je les priaï, sous un prétexte, de me conduire chez le curé.

Chemin faisant, je questionnai mon couple amoureux. L'ingénuité de leurs discours m'annonce l'heureuse simplicité de leur ame, et j'appris des détails qui ne firent qu'augmenter mes favorables dispositions pour eux. Enfin nous arrivâmes ; le curé étoit sur sa porte : je lui demandai un moment d'audience, et l'engageai à faire entrer les jeunes gens chez lui, jusqu'à ce que l'eusse entretenu : il le fit, me conduisit dans sa chambre, et je restai seul avec lui.

“ Monsieur,” lui dis-je, “ connoissez-vous ces deux enfans ? ” — “ Si je les connois ! ils sont tous deux l'exemple de ma paroisse : le garçon est honnête, laborieux, intelligent ; son père étoit collecteur ; il fut mis en prison pour les deniers du Roi ; le jeune homme offrit le peu qu'il avoit pour sa liberté ; elle lui fut refusée, parce qu'il n'offroit pas assez. Environ six mois après, un loup furieux, qui ravageoit tout le canton, vint porter l'épouvante et l'effroi dans le village : notre jeune homme entreprit d'en délivrer le pays ; il y réussit, il tua le loup, et le porta chez l'Intendant. “ Monsieur,” dit-il, en lui montrant la tête, “ je viens vous demander la liberté de mon père, et vous apporter sa rançon.” L'Intendant lui accorda sa demande, et le fit récompenser. Quelques Seigneurs des environs chez qui le loup avoit causé des dommages, firent entr'eux une petite quête⁽¹⁾ pour le brave défenseur de la sureté de

(1) Combien l'expression Angloise *subscription*, consacrée à ces sortes d'œuvres, est plus noble ! Une quête pour récompenser un

leurs troupeaux. De ces dons réunis, et de quelques brins de terre qu'il avoit acquis de ses épargnes, il acheta dans le village une petite maison, où il vivoit pauvre, mais content, dans le sein de sa famille. Le Ciel lui réservoir bien des épreuves : le feu prit à cette maison, il y a environ deux ans ; son père, infirme et malade, étoit couché ; le premier soin du jeune homme fut de se sauver ; mais n'apercevant pas son père, il s'élance courageusement à travers les flammes, court à la chambre du malade ; il entroit quand une poutre à demi brûlée tombe à ses pieds et lui ferme le passage. L'intrépide jeune homme ne se rebute point ; il se saisit d'un pieu que le hasard lui présente ; à force de coups, à l'aide des flammes il se fait une ouverture, il entre, saute au lit du vieillard, et l'emporte ; mais comme il descendoit, l'escalier s'écroule, et le fils et le père tombent au milieu des décombres en flammes. On fut quelque tems sans pouvoir les retirer ; le garçon ne fut que légèrement blessé, mais il eut la douleur de voir expirer son père. Depuis ce tems il soutient sa mère, qui vient de perdre la vue à la suite d'une maladie qui a achevé de le ruiner.

“ La jeune fille est l'exemple du village : c'est la vertu même. Il y a quelques jours qu'elle vint me trouver, pour m'ouvrir son cœur ; elle m'avoua qu'ils s'aimoient tous deux, mais que leur misère commune s'opposoit à leur union. Elle me pria d'aller trouver son parrain, bourgeois de Paris, vieux

service pu' lie ! et l'on fait des *bénéfices* pour des saltinbanques ! Adoptons le mot de souscription. Le mot de *quête* est avilissant ; il vient de *quærare*, qui veut dire *chercher*, *demande* ; et il est honteux que celui qui a servi soit obligé de demander.

vieux garçon, fort à son aise, pour l'engager à l'aider de quelques secours, et me fit entendre que vingt pistoles suffiroient pour leur établissement. J'y allai; mais je trouvai un homme dur, impitoyable, qui sur l'ouverture que je lui en fis, me répondit avec humeur, qu'il n'avoit rien à faire pour elle; que les filles pauvres ne devoient point songer à se marier; et que tant que j'aurois de pareilles visites à lui faire, il m'en dispensoit volontiers.

Ce discours, auquel mon ministère ne m'expose que trop souvent, ne me rebuta point: je le pressai; je le sollicitai; enfin j'en fis tant, qu'il eut la bassesse de m'offrir un écu pour le mariage de sa filleule. Je l'acceptai, de peur de l'aigrir; je le remerciai le plus qu'il me fut possible, de ce généreux effort, et le priai de me permettre de le voir; mais c'est ce qu'il me fut impossible d'obtenir.

“Voilà comme sont les gens d'église,” me dit-il, en m'adressant une épithète un peu trop cavalière; “ils s'introduisent dans les maisons pour en tirer jusqu'au sang le plus pur, et n'en sortent jamais les mains vuides.”—“Il est vrai, Monsieur, que je les ai bien pleines.”—“Oh! parbleu, à qui la faute? Si je vous avois cru, vous en auriez davantage; mais, grâces à Dieu, je ne donne pas dans toutes ces escroqueries religieuses; et si tout le monde pensoit comme moi, toutes ces porte-soutanes ne seroit pas si gras.”—“Si tout le monde pensoit comme vous, que deviendrait la charité?” “La charité! oh! je l'aurois juré; la charité! c'est-là leur grand cheval de bataille; ils prêchent la charité, et ne la font pas. La charité la mieux entendue est de songer à soi: eh! que m'importe à moi que ma filleule se marie,

ou non ? Qu'elle reste fille ; je suis bien resté garçon. Ne faudra-t-il pas qu'après vingt ans de travaux et d'inquiétudes, pour amasser le peu que j'ai, je donne mon bien au premier venu ? et cela pourquoi ? pour satisfaire les amourettes et les caprices d'une fille, qui, au fond, ne m'est rien." "Mais, Monsieur, qui vous dit de donner votre bien ? je demande seulement——" "Et moi, Monsieur le quêteur, je réponds que je ne donnerai rien ; vous devriez rougir de la démarche que vous faites, si les gens de votre état savoient rougir. Apprenez de moi, Monsieur le curé, que votre ministère est de veiller sur la conduite de la jeunesse, et non point de vous prêter à ses folies ; c'est-là ce qui devrait vous occuper : prêchez la continence, tâchez d'en donner l'exemple ; ne souffrez pas que de jeunes filles s'amourachent en étourdis du premier godelureau qui leur aura frappé la vue ; et ne venez pas roder dans les maisons, pour attraper de quoi satisfaire les passions de la jeunesse. Au reste, Monsieur l'entremetteur, je suis bien bon de vous donner des raison.".....et là-dessus il me tourna le dos.

Voilà la réception que m'a faite ce parrain charitable ; j'en suis encore pénétré. Vous me direz que j'aurois dû leur donner les vingt pistoles dont ils ont besoin pour se marier ; et il y a longtemps que je l'aurois fait, si je l'avois pu : mais sachez, mon cher Monsieur, que je suis moi-même un des plus pauvres habitans de ma paroisse. Ma cure relève du chapitre de....., je suis à portion congrue ; le voisinage de Paris enchérit les denrées ; et si je ne savois me borner au rigoureux nécessaire, je n'aurois pas de quoi vivre."

Tout en me contant cette histoire, le bon curé répandoit des larmes ; je pouvois à peine retenir

les miennes : sa franchise, sa candeur, sa sensibilité, me perçoient le cœur. " Cher et bienfaisant mortel," lui dis-je, " partagez ma joie ; ces honnêtes enfans dont vous connoissez la misère et la vertu, avoient touché mon cœur ; je savois qu'ils étoient amans ; j'ai entendu leur conversation ; j'ai vu leur ame toute nue dans leurs discours : je me suis attendri sur leur malheureux état, et j'allois leur donner les deux cents francs dont ils ont besoin pour se mettre en ménage, quand il m'est venu dans l'esprit de vous consulter auparavant. Vous jugez bien que ce que vous m'en avez dit ne m'a pas fait changer de sentiment ; au contraire. je voulois leur donner deux cents livres ; je leur donne cent écus ; mais je ne veux point qu'ils sachent d'où leur vient ce bienfait. Je vous donnerai l'argent, et vous les marierez."

(*La suite au Numéro prochain.*)

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.

Réponse aux Observations du Rédacteur de la partie littéraire du Mercure de France sur la Bibliothèque complète et choisie de M. Dutens.

JE suis très-sensible à la manière infiniment honnête avec laquelle l'auteur du *Mercure de France* a bien voulu faire ses observations sur ma *Bibliothèque complète et choisie*. Si je donne une nouvelle édition de ce petit ouvrage, je profiterai certainement des avis qu'il me donne, en ajou-

tant aux livres que j'ai indiqués, quelques-uns de ceux qu'il recommande, mais non pas tous, à beaucoup près ; et je me crois obligé d'exposer ici les raisons que j'ai de ne les pas admettre. (1)

J'admire, autant qu'Érasme, l'éloquence de *S. Basile*, et parmi les SS. PP. il fera la quatrième colonne de l'Eglise Grecque. Dans l'Histoire des Conciles, celle du *Concile de Constance*, par l'Enfant, et du *Concile de Trente* par *Fra Paolo*, méritent bien une place honorable dans toutes les bibliothèques ; mais je ne pense pas de même de l'*Histoire du Concile de Trente*, par *Pallavicini*. (2) J'avois bien fait mention de l'histoire de *Fra Paolo*, mais il est vrai qu'elle se trouve

(1) M. Dutens, dont l'approbation nous semblera toujours un titre à l'estime publique, a dit lui-même, que dans le choix d'une bibliothèque, le goût particulier, les études de chaque personne, le plan qu'on s'étoit tracé, devoient influencer plus ou moins sur le choix des livres ; ainsi il ne doit pas paroître étonnant que sur certains articles nous ne soyons pas absolument d'accord. Mais il est un point de vue général d'où nous partons tous les deux ; c'est que la bibliothèque à former par l'homme de goût doit être à-la-fois et aussi complète et aussi peu nombreuse que possible. Nous admettons encore, je crois tous les deux, du moins je l'ai entendu de même, que cette bibliothèque étoit celle d'un homme fait, déjà instruit, et dont les principes étoient formés, pour qui, par conséquent, se donnoit une plus grande latitude ; car la bibliothèque d'un jeune homme n'est pas celle de l'homme venu à la maturité ; l'un veut un guide, l'autre veut y joindre un ami, un compagnon agréable et instruit. C'est toujours l'homme de trente ans au moins que j'ai vu ; jusques-là on a des livres, mais point de bibliothèque : on se dispose à un état, à une existence sociale, et c'est le genre d'utilité qu'on se propose qui a décidé les livres. C'est donc sous ce point de vue unique que j'ai vu le plan de M. Dutens, ce qu'il me paroît que je n'ai, sans doute, pas suffisamment indiqué, et c'est ma faute ; car, autrement M. Dutens l'auroit saisi. Au reste, je le répète avec toute la sincérité dont je suis capable, je n'ai proposé des observations que décidé à me rendre à la judicieuse expérience de M. Dutens.

(2) Il s'agit de faits contestés entre deux communions : l'homme sage ne se décide pas sans examen ; il faut donc lire pour et contre : voilà pourquoi j'ai indiqué *Pallavicini*, très-estimé dans l'Eglise Romaine.

dans une autre classe. Parmi les théologiens polémiques je veux bien placer *Abadie*, quoiqu'il n'ait rien avancé que *Grotius* et *Clarke*, (3) que j'indique, n'aient dit ; mais je ne puis me résoudre à reformer *Houteville* (édition en 4 vol. in-12°) parce que son premier volume est un résumé très-bien fait de tous les défenseurs de la religion chrétienne, et que les trois autres présentent avec beaucoup d'éloquence et de clarté les meilleurs argumens employés depuis 17 siècles en faveur de cette sainte cause. Quant au livre *Monarchia Imperii Romani*, en quatre gros volumes in-folio, j'avoue mon ignorance, je ne le connois pas ; et si l'on fait attention à ma préface, il ne peut entrer dans mon plan. (4). Le livre de *Baltus*, *les Pères défendus de Platonisme*, et l'*Histoire de l'Electisme moderne*, ne me paroissent point tellement indispensables que ce soit une faute de les avoir omis, (5) aussi bien que celui de *Hollande sur le Système de la Nature* ; on peut très-bien se passer de ces ouvrages, qui ne font que traiter de questions inutiles, et souvent dangereuses à approfondir.

Je suis étonné que l'auteur des observations me reproche de n'avoir pas assez donné à la classe de la philosophie, lorsque j'indique l'*Histoire Cri-*

(3) *Abadie* me paroît préférable, parce que *Clarke* sur bien des points est systématique : quant à *Grotius*, son petit traité, quelque succinct qu'il soit, est un des livres que j'estime le plus ; mais il ne remplace pas *Abadie*.

(4) C'est pour la raison indiquée n° 2, que j'ai parlé de ce recueil, où l'on trouve des traités qu'on chercheroit inutilement ailleurs.

(5) Ou ceux-là, ou d'autres meilleurs s'il en est. Mais l'unitarisme gagne, il se fonde sur le Platonisme des Pères ; et presque tous MM. les membres de l'Eglise Anglicane avec qui j'ai eu l'honneur de me trouver, m'ont jusqu'au dernier parlé de la doc-

tique de la Philosophie de Brucker(6), 6 vol. in-4to., dont Formey est un abrégé : pour celle de *Deslandes*, je crains que l'auteur des observations n'ait pas assez observé cette histoire critique ; autrement il l'eût jugée moins digne d'être recommandée. Quant à *la République de Bodin*(7), je le récuse positivement comme impie et diffus. On ne peut pas me reprocher d'avoir omis le *Prince de Machiavel*, ses *discours sur Tite-Live*, non plus que l'*Essai de Locke sur le Gouvernement*, puisque, parmi les Polygraphes, j'ai recommandé les ouvrages de ces deux auteurs. J'estime fort le *Traité des sensations de Condillac*, et je l'admettrai : mais pour les *Essais de Burke sur le Sublime et sur le Beau*, je me garderai bien de les admettre. J'ai indiqué *Longin* pour le sublime, et le *Père André* pour le beau ; ouvrages classiques sur ces deux sujets : à l'égard de *Gerard sur le goût*, il ne faut que le lire pour dispenser de le recommander.*

Pourquoi donner à entendre que dans la classe de l'histoire naturelle, je n'ai indiqué que *le faible Spectacle de la Nature de Pluche* ? N'ai-je pas recommandé *Valmont de Bomare*, *Pline*, *Linnée*,

trine de Priestley à cet égard. M. l'Evêque de Rochester vient d'en parler en Parlement ; et il me paroît étonnant combien la doctrine rechauffée du Platonisme des Pères acquiert maintenant de terrain ; il faut au moins être au fait de la question.

(6) J'avoue que je n'avois pas fait attention à *Brucker* : quant à *Deslandes*, je n'ignore pas qu'on le met au nombre des sceptiques ; mais sa méthode est excellente, et j'ai dit n° 1 pourquoi j'indiquois cet auteur.

(7) Je ne puis consentir à l'exclusion de *Bodin*. C'est peut-être le seul auteur qui ait eu l'honneur de voir son livre devenu de son vivant livre classique dans les écoles ; et je le répète, Montesquieu, Charron, etc. n'ont presque rien qu'ils n'aient emprunté de là : c'est donc un livre original. D'ailleurs il en est une édition où ses hardiesses sont élaguées.

* Pour faire connoître la différente manière d'analyser la métaphysiques des beaux arts, aux mêmes époques, chez les deux nations.

Aristote, Buffon, Sturm, et Goldsmith? L'auteur des Observations ne m'a pas rendu justice à ce sujet. Il est vrai que j'ai omis dans les mathématiques l'*Algèbre de Clairaut*; mais j'ai indiqué sa Géométrie, et l'*Algèbre de Bonnycastle*, qui vaut bien celle de Clairaut.(8) Pour Saverien, il est marqué d'un *, comme surabondant, si l'on veut. D'ailleurs on a *Lamy*(9) et autres, qui ne laissent rien à désirer.

En Astronomie j'ai indiqué *Newton, De Lalande, Bonnycastle, Ferguson*; mais j'ai aussi nommé *Voltaire*, ouvrage peu estimé, dit-on; oui, la première édition: mais dans les suivantes, corrigés par ses amis, c'est un ouvrage tellement estimable, que le célèbre De la Grange et d'Alembert(10) m'assurèrent ensemble à Paris, *il y a trente ans*, que c'étoit le meilleur ouvrage élémentaire d'astronomie qu'il y eut en François. En Mécanique, ajoute-t-on, *pas un ouvrage profond. Et Bion?* et *Le Camus?*(12) et *Desaguliers?* Si je n'ai pas indiqué *Vignoles* pour l'Architecture, j'ai nommé *Félibien*, et *Le Clerc*, et *Vitruve par Perrault*,(11) qui valent mieux; et pour l'Histoire

(8) Je ne révoque aucunement en doute le mérite de Bonnycastle; je crois même qu'il y a des cours d'algèbre beaucoup plus forts que celui de Clairaut; mais cet auteur a une manière particulière, qui fait que rien ne peut le remplacer à cet égard. M. Dutens sait beaucoup mieux que moi que la méthode de Clairaut n'est pas d'enseigner, mais de mener à découvrir; il suit la méthode des inventeurs, et c'est par reconnaissance que je l'ai indiqué. Vivans ou morts ceux qui m'ont instruits seront toujours précieux à mon cœur, et M. Dutens y a droit.

(9) Aimez-vous donc beaucoup le Père Lamy?

(10) *Ipsi viderint*. Ces Messieurs avoient sans doute leurs raisons; mais en honnête homme, je ne puis penser comme eux: j'ai pour moi, je crois, le grand nombre d'autorités, du moins tout ce qui je connois de professeurs de physique, et même Lalande.

(11) Je ne connois pas de meilleur ouvrage que le *Vitruve* de Perrault, mais il n'exclut pas *Vignoles*; et d'ailleurs l'édition in-

de la Gravure, *Humbert* est au-dessus de *Fournier*. En Physique expérimentale, *Desaguliers*(13) est un livre classique; mais l'on peut reformer l'Abbé *Nolet*, quoique je ne le regarde pas comme un mauvais ouvrage. Pour la Minéralogie, jamais je ne recommanderai le *Traité des Pierres de Théophraste*;(14) je me flatte d'entendre ce sujet, et je ne connois pas un livre plus rempli d'erreurs, tant de l'auteur que de l'éditeur.

Quant à la Grammaire Latine, je ne sais comment j'ai omis la Méthode Latine du Port Royal, car je l'estime fort; mais pour la *Minerve de Sanctius*;(15) je crois que l'on peut fort bien s'en passer.

Pour les Romans, je tiens un peu aux nouvelles de Madame de Gomez; son style est agréable, sa morale est pure, il y a beaucoup de variété et d'intérêt: il n'en est pas ainsi des Romans de Prévôt,(16) sur-tout quant à la morale. Com-

folio, très-rare, se procure difficilement; et je ne sais s'il en existe d'autre.

(12) C'est le plus fort des trois; je l'ai étudié ce Camus praticien: j'ai subi un examen sur son cours; il s'agissoit de mon état alors. Je le savois bien, j'eus quelque'avantage, et je n'entendis la bonne et forte mécanique, malgré cela, qu'après avoir travaillé.

(13) Pas trop classique à présent, mais toujours bon; quels pas on a fait depuis lui!

(14) Nous sommes bien loin de Théophraste, mais il est le seul minéralogiste de l'antiquité; il y en a des éditions où l'on a joint les observations modernes; j'en ai une de Hill qui ne me semble pas méprisable. Au reste, ici plus encore qu'en toute autre chose, je cède à l'autorité de M. Dutens: l'histoire naturelle n'a été que l'amusement de mes loisirs. J'avois un ami.....la révolution a fait encore éprouver au cœur des douleurs plus réelles que toutes les privations corporelles.

(15) Sanctius a fait Port-Royal.

(16) M. Dutens, je n'ai dit que *pas un*, je n'ai pas dit tout. L'Homme de Qualité, etc. le Doyen de Killérine, Cleveland, me

ment prendre sur soi de recommander l'Histoire du Chevalier de Grioux, et de Manon Lescaut ? Je me donnerai bien de garde d'admettre les Romans de *Haller*, (17) de *Barclay*, de *Morus* ; ils sont ennuyeux ; j'en dis à-peu-près autant de *Grandison*. Quant à *Apulée*, je ne crois pas que l'on puisse raisonnablement recommander un ouvrage indécent jusqu'à l'obscénité.

Au reste, j'aurois pu indiquer un nombre beaucoup plus considérable de livres ; mais je renvoie à ma Préface pour faire voir que ç'eût été contre le plan que m'étois fait.

L. DUTENS.

Discours prononcé à l'Académie de Berlin, le 9 Avril 1798, par Stanislas Boufflers. Paris, Pougens, an 8.

“ **N**OMMER l'auteur de ce discours, dit un journaliste, c'est annoncer qu'on y trouvera un style
 “ brillant et correct, une morale douce, des pen-

semblent bien moraux. Je ne donnerois pas à un jeune homme le Chevalier de Grioux, ni les Mémoires d'une Grecque ; mais Tiberge, M. Dutens ! un honnête homme soulage le cœur.

(17) Je ne les trouve pas amusans, mais ils sont seuls dans leur genre. Barclay tient à l'histoire par son *Argenis*, encore plus par l'*Euphormion* ; l'*Utopie* de Morus est le modèle de tous ces romans politiques dont nous avons été inondés : quant à *Apulée*, il est en Latin, il est une source d'instruction sur les cérémonies mystérieuses ; il n'est pas plus indécent que Lucien, pas plus que la *Pastorale* de Longus, traduite par Amyot, Grand Aumônier de France.

Je ne prétends point ici légitimer toutes mes observations ; et je finis comme j'ai commencé, en répétant à M. Dutens que personne n'est plus pénétré d'estime et de confiance pour lui et pour ses vues utiles que je ne le suis.

O.

“ sées fines et justes, et une grace piquante. On
 “ reconnoît tout à-la-fois dans ce qu’il écrit, la
 “ plume élégante qui traça le charmant portrait
 “ d’Aline, le poëte ingénieux dont le tems con-
 “ serve les plus légères productions; et l’homme
 “ bon et juste qui s’occupoit, sous le soleil brûlant
 “ du Sénégal, à rendre les noirs libres moins sau-
 “ vages, les nègres esclaves moins malheureux, et
 “ les blancs qui les achetoient plus humains.”

Nous nous garderons bien de faire aucune réflexion sur la dernière partie de cette période. Il s’agit des mœurs personnelles et des vertus morales de M. de Boufflers; à cet égard aucun individu n’a le droit ni d’inspection, ni de censure; et nous ne balançons pas à déclarer que les vrais services mentionnés ici, sont à nos yeux bien supérieurs à tous les avantages, à tous les succès littéraires. Un seul acte de vertu vaut mieux pour nous que la plus belle création de l’esprit; mais nous ne pouvons souscrire à la partie purement littéraire de cette annonce. Les ouvrages précédens de M. de Boufflers sont jugés; leur rang est fixé désormais, et il est inutile d’y revenir. Celui qui paroît aujourd’hui, ajoutera-t-il à sa gloire, aggrandira-t-il son droit à la renommée littéraire? Nous ne le croyons pas, et nous avons le malheur de juger précisément en sens contraire du journaliste.

Le discours nous paroît decousu, le style brillant et précieux, la morale vague et à prétention, les pensées communes, les expressions tourmentées. On voit, cependant, avec plaisir que M. de Boufflers n’a point perdu le souvenir; nous avons pensé dire, éteint le sentiment de ce goût pour le vrai beau qu’il avoit puisé parmi les vrais gens de lettres avec lesquels il avoit tant de

liai
 l'E
 En
 de la
 dan
 dou
 perf
 perf
 lui
 “ L
 “ d
 “ r
 mer
 d’œ
 pas
 qui
 déci
 ques
 vain
 sans
 de b
 prog
 qu’il
 préc
 L
 lectu
 cessi
 qu’er
 exig
 n’én
 renc
 qui s
 tion
 timia
 la pr
 l’enth

liaisons avant la malheureuse époque qui a désolé l'Europe, et effarouché les Muses et les Graces. En traitant au commencement de son discours *de la perfection graduelle que l'esprit humain a acquis dans les sciences et les arts*, il ne cache point les *doutes affligeans que lui inspirent les bornes de cette perfectibilité*; c'est ici, sans doute, combien cette perfectibilité infinie attribuée à l'esprit humaine lui paroît douteuse et bornée, qu'on a voulu dire, " *Les longues nuits qui ont séparé les lumières et la* " *décadence actuelle du goût* lui font craindre le " *retour des tems d'ignorance.*" Mais l'imprimerie le rassure; elle conservera assez de chef-d'œuvres, *assez de fanaux*, pour qu'on ne perde pas entièrement la *trace des hommes immortels* qui ont *étendu le cercle de nos idées*. La sage indécision de M. de Boufflers sur cette importante question, peut servir de leçon à une foule d'écrivains présomptueux et tranchans, qui affirment, sans hésiter, que la perfectibilité humaine n'a point de bornes, et que l'esprit humain fait toujours des progrès, parce qu'ils aiment peut-être à croire qu'ils valent mieux que tous ceux qui les ont précédés.

Le style de l'auteur dans cet ouvrage en rend la lecture fatigante: les détails en sont plus successifs que liés. En traçant les différens objets qu'embrasse la littérature, et les conditions qu'elle exige, il n'indique que des rapports connus, il n'énonce que des préceptes usés; il n'y a que la rencontre fortuite des mots, la bizarrerie des images qui soit nouvelle. *Entreprise brillante, navigation bizarre, où tout est à craindre, et sur-tout la timidité, où jusqu'aux règles offrent des écueils, où la prudence est obligée de se taire devant l'ivresse, où l'enthousiasme est à la fois le vent et le pilote, où la*

raison même doit feindre d'abdiquer son emploi, et laisser le gouvernail pour aider à deployer les voiles : tout ce langage énigmatique doit exprimer que dans le poëme épique le succès ne s'obtient que par l'heureux mélange de l'imagination et du jugement, par l'association précieuse de la hardiesse et de la prudence; et que loin de servir, chacune de ces qualités, si elle prédomine, nuit à la perfection et aux succès..... Que dire de ces phrases symétriques, de ce cliquetis d'antithèses : *Pindare a trouvé plus d'émules qu'Homère, mais il n'a pas eu plus d'égaux—L'auteur tragique doit connoître l'homme, et l'auteur comique doit observer les hommes—* pour dire c'est dans la connoissance du cœur humain que l'auteur tragique doit puiser ses moyens, c'est le sentiment qu'il doit émouvoir ! L'auteur comique, au contraire, doit prendre ses tableaux dans la société. Ce sont les qualités acquises de l'homme qu'il doit peindre, mais dans sous leur point de vue ridicule, et jamais sous leurs rapports nuisibles et pervers.

Un bon ouvrage est une création; une bonne traduction est une résurrection. Quelle affectation ! quel abus d'esprit ! Malheur au juge qui n'est point ému lorsqu'il voit l'innocence éclairée, pour dire lorsqu'un accusé démontre son innocence : c'est ici même un barbarisme, car l'innocence éclairée ne peut se dire que dans le sens où l'on voudroit exprimer une personne sans reproches et avec des connoissances. Toute lumière a le feu pour principe, et beaucoup de rayons rassemblés enflamment plus sûrement que la foudre, pour signifier que la clarté dans le discours oratoire doit produire les mêmes effets que la chaleur et les mouvemens; opinion qui nous paroît au moins hasardée.

Voilà

Voilà le style qui prédomine en ce discours; quand il est plus sage, il est encore si haché, si coupé, qu'il est fatigant. En parlant de la difficulté de réussir dans les petits genres, M. de Boufflers dit: "Plus
 " l'objet diminue, plus on le regarde de près;
 " plus on paroît à la portée de tous, plus on a de
 " juges sévères et de rivaux; les grands ouvrages
 " demandent au talent plus de force, et les petits
 " plus de soin: dans le petit genre il n'est point
 " de petites fautes, et l'antiquité nous a laissé
 " tel camée qui a coûté autant de tems à finir
 " qu'une statue colossale." Si c'est-là du style oratoire, ou même du style académique, combien Bossuet, Massillon, etc. étoient loin de la perfection! combien elle est malheureuse, cette Académie de Berlin, dans ce que nos François lui adressent ou lui récitent!

VARIÉTÉS.

M. L'ABBÉ de Lille déclare être l'auteur de l'inscription mise au portrait de M. Carron le jeune.

2. Nous croyons devoir répondre ici aux lettres multipliées, et aux notes qu'on nous a adressées concernant une opinion de M. l'Abbé de B. que le plan de notre ouvrage n'admet aucune discussion de cette nature; que nous sommes convaincus que nous ecclésiastiques du second ordre sommes heureusement exempts de la terrible nécessité de prononcer sur ces questions; que la conduite à tenir n'est pas douteuse; que nous de-

vons, en cette circonstance unique dans l'histoire de l'église, encore bien plus qu'en toute autre, attendre absolument notre direction de nos évêques, sans la presser, ni la solliciter: qu'à eux seuls appartient l'obligation générale de veiller sur le troupeau, et à nous le devoir d'accepter la portion de surveillance qu'ils voudront bien nous assigner: que c'est à eux de veiller et de pourvoir à ce que les fidèles commis à leurs soins ne manquent ni d'instructions, ni de secours, et nous voyons qu'ils y veillent d'une manière éminente. Mais nous ajoutons encore plus; c'est que la détermination que, dans leur sagesse et dans leur conscience, ils donnent à quelques-uns de leurs subordonnés, les réponses qu'ils font à des individus étant fondées uniquement sur la connoissance *de la moralité*, et des talens qu'ils leur connoissent, des besoins des pays auxquels ils les destinent, on ne peut, on ne doit pas en tirer une induction générale, et qu'une mission sollicitée, et pour ainsi dire arrachée par l'importunité et l'inquiétude, ne ressemble guères à une mission évangélique: enfin que dans quelques circonstances ne décider que sur les besoins à pourvoir, à mesure qu'ils se présentent, ne rien prononcer ouvertement, c'est se condamner à un bien plus grand travail que ne le seroit celui de donner une mesure générale, qui laisse toujours à l'interprétation et à l'arbitraire, et que les vicissitudes des événemens peut rendre fausse et dangereuse le lendemain.

Nous sommes assurés que l'opinion que nous énonçons ici est absolument dans le sens de M. l'Abbé B.; que c'est d'après cela, et dans ce sens-là seul qu'il faut entendre et lire son

opinion, et nous pouvons certifier que ce respectable et vertueux ecclésiastique l'a rendue publique uniquement pour remédier aux maux que pouvoit faire l'indiscrétion de quelques personnes qui travertissoient ses véritables sentimens, et en les rapportant, le transformoient à leur opinion propre, comme il l'a déclaré lui-même.

N'aggravons point par des indiscrétions les travaux et les difficultés de ceux de nos vénérables confrères qui, dans l'intérieur, se sacrifient avec tant de zèle aux intérêts des peuples. Estimons-nous heureux d'être plus à proximité qu'eux de recevoir notre mission et notre règle de conduite de ceux qui ont seuls droit de nous la donner, et qui le font *quasi reddituri rationem pro animabus nostris*.

J. M. DECHASTE AUGIRON, Prêtre.

ANECDOTES LITTÉRAIRES.

LE 5 de Juillet les membres de l'Académie Française, au nombre de sept, se sont réunis dans une salle du Louvre. On ignore les décisions qu'ils ont prises, et même s'ils en ont pris; mais on dit que le projet est de ne porter d'abord le nombre des académiciens qu'à trente, soit pour laisser dix chances d'espérance de plus à ceux qui ne seront point élus, et qui ont des prétentions plus ou moins fondées, soit pour ne pas donner un petit nombre des académiciens restant le droit d'élire seul un si grand nombre de collègues. Ce qui est certain, c'est que les aspirans font autant de

démarches pour être admis, que si l'Académie étoit déjà rétablie dans ses anciens privilèges. On n'est pas d'accord sur la manière d'appeler cette société littéraire : les uns disent la ci-devant Académie ; les autres, l'ancienne Académie ; le Ministre de l'Intérieur, en écrivant à M. de St. Lambert, a dit tout simplement l'Académie Française.

Au reste, ce rétablissement de l'Académie excite les alarmes de l'auteur des *Hommes libres*. Il ne craint rien tant que le retour des anciens principes, il exprime ses terreurs de la manière la plus bizarre.

“ C'en étoit fait, dit-il, de la France et même de la république ; mais heureusement trois ou quatre hommes ont échappé à la barbarie, et vont remettre les choses au point qu'il n'y paroîtra plus dans trois ou quatre ans.

“ Ce port des alut qui nous reste, c'est l'ancienne Académie Française. Les journalistes de la France vont la rétablir sur son trône littéraire, et commencent par cette grande opération, la régénération générale. L'auteur du plan que nous trouvons dans le journal cité plus haut, ne nous dit pas s'il fera revenir le Cardinal Maury et quelques autres que notre Vandalisme aura peut-être dégoûté de nous régenter : il ne dit pas si l'opération première sera toujours l'éloge du Cardinal Richelieu, ou celui du P...L...h... le nouveau fondateur ; il ne dit pas s'il faudra, pour y être admis, comme par le passé, être Evêque ou Maréchal de France ; il ne dit pas si la prise du Fort Mahon dispensera de savoir l'ortographe ; il ne dit pas s'il sera permis ou ordonné à la nouvelle Académie d'être aussi lâche, aussi vile, aussi anti-libérale que l'étoit l'ancienne ; mais il s'at-

tache à nous faire regretter les immortels ouvrages de sa feue compagnie. Nous connoissons de cette compagnie un dictionnaire qui vaut à-peu-près celui de Furetière; mais comment ferons-nous pour regretter les éloges, les discours des récipiendaires, les réponses des Présidens, et tout le léthargique fatras dont on a endormi la France depuis Louis XIV jusqu'en 1789? Enfin, puisque le Journal de Paris, et celui des Débats, et la Gazette de France, et je crois encore les Petites Affiches, veulent une Académie, il faudra bien nous y résoudre et la supporter comme jadis. (1)

“ Le journaliste régénérateur fonde encore de grandes espérances sur la reproduction du Mercure de France. Nous avons applaudi avec les autres au vœu d'un Ministre, ami des arts, qui a senti que cette feuille avoit besoin de protection, et qui la lui a accordée; mais ses efforts seront-ils couronnés du succès? nous n'osons l'espérer. Dans un prospectus *académiquement* modeste, on nous fait juger du Mercure futur par ce qu'il étoit autrefois, et par le nom des anciens rédacteurs; mais que conclure de ces noms si fastueusement proclamés? La partie littéraire étoit rédigée par Champfort, Marmontel, et Laharpe: les deux

(1) C'est le retour des opinions religieuses que ces tolérans républicains redoutent; ils le confessent; “ elles détruiroient bien-tôt, dit le même Journal des Hommes Libres, toutes les conquêtes faites par la liberté. Nous n'avons pas besoin d'instituteurs religieux, ce sont des philosophes qu'il nous faut.” Aussi tout ce qui rappelle le goût, l'amour de l'ordre, les principes, devient un objet d'alarmes. L'Académie renaissante sème l'effroi; mais la résurrection du collège de Navarre fait sonner le tocsin. MM. les philosophes, démontrez la vérité; elle est si claire, elle est si facile à saisir, dites-vous. Mais cessez de vous dire tolérans, tant que vous défendrez aux autres de parler et d'élever les enfans de leur communion.

premiers sont morts, et le troisième est devenu fou. Il est impossible, quoi qu'on en dise, que ces trois accidens n'influent pas d'une manière sensible sur la rédaction de cette partie; et si on la confie à d'autres rédacteurs, au moins faut-il convenir que ce n'est pas par les noms des anciens qu'il est raisonnable de vanter cet ouvrage. Quant à la partie politique, elle étoit rédigée par Mallet du Pan, qui est mort aussi. C'est encore une perte à-peu-près irréparable: car, dans le cas où, pour ne pas faire venir de Londres son continuateur et son ami, l'éditeur se résoudroit à en charger M. Suard ou quelqu'autre de cette force, encore faudroit-il convenir qu'on ne peut rien conclure de l'ancien *Mercure* en faveur du nouveau. Nous aurions sans doute beaucoup d'autres observations à faire sur le ton avec lequel toutes ces nouveautés nous sont prédites; mais ces écrivains *vont aujourd'hui si vite en affaires*, qu'il faudroit renoncer à les suivre si l'on vouloit épuiser les matières qui se présentent en foule à la critique de l'ami de la liberté et des *préjugés* nouveaux."

Ce *Mercure* de France, dont le rédacteur craint tant l'apparition, paroît enfin; et les noms de rédacteurs connus sont du plus heureux présage: on voit attaché à la partie littéraire certainement ce qu'il y a de plus estimable parmi les littérateurs actuels de France. Ce n'est point cependant M. Suard qui est chargé de la partie politique, mais un jeune Américain peu connu jusqu'ici dans la littérature, et dont on parle avec beaucoup d'avantage. Nous les répétons avec cette franchise qui doit faire le caractère de l'ami des lettres, si des noms connus, des talens vrais peuvent inspirer la confiance, on la doit à la partie littéraire du nouveau *Mercure*. Puissent seulement les rédacteurs se garantir de

la contagion adulatrice, ou se dérober à la contrainte et à la persécution ! mais leur entreprise ne nous décourage point. Parmi ceux que nous savons disposés à concourir au nouveau journal, nous comptons des amis, et nous disons encore, *Et moi aussi je suis peintre.*

4. Le célèbre dramatisse Allemand, Kotzebue, se rendit, il y a quelque tems, à Revel, après avoir obtenu de l'Empereur Paul la permission de retourner en Russie. Après avoir passé quelques jours à Revel, il continua son voyage dans l'intérieur ; mais à la première ville qu'il atteignit il fut arrêté par ordre du Commandant, qui aussitôt envoya à l'Empereur tous les détails de cette capture. On s'attendoit à recevoir l'ordre de le conduire aux frontières ; mais au contraire, il a été enjoint à l'officier de le faire conduire sous bonne garde à Pétersbourg. Cet événement a donné lieu à un grand nombre de conjectures : quelques personnes pensent qu'on va lui faire son procès ; d'autres croient qu'il sera transporté en Sibérie.

Kotzebue est natif de Weimar. Son père étoit secrétaire particulier du Duc ; l'ayant perdu de bonne heure, Kotzebue se rendit à Pétersbourg auprès de l'Ambassadeur Prussien, Comte de Gootz, dont il étoit un peu parent. Le Comte le recommanda au Gouverneur de Revel comme une personne capable de diriger l'éducation de son fils ; mais Kotzebue s'occupa beaucoup plus de la fille que du fils. Le Gouverneur fut d'abord très-offensé de cette séduction ; mais les effets ne permettant plus d'autre remède que le mariage, le père fut forcé d'y consentir. Il obtint même par la suite pour son gendre, la reversion de sa

place, et le diplôme de Baron du Saint Empire; Mais cette femme mourut peu d'années après. Kotzebue honora sa mémoire d'une superbe élogie, et se consola auprès d'une femme mariée qu'il séduisit, et qu'il entreprit de faire divorcer. Cette conduite le rendit odieux à Revel, d'où il fut contraint de fuir: il chercha retraite à Vienne, et il fut nommé sous-directeur du Théâtre National.

Plusieurs querelles avec les acteurs donnèrent lieu d'examiner sa conduite; la découverte ne fut pas plus favorable. La publication d'un libelle atroce, des soupçons en apparence trop bien fondés sur ses opinions politiques, le forcèrent de fuir encore une fois: il quitta Vienne, et se rendit à Berlin, dans sa route pour Revel. Durant son séjour en cette ville, par modestie ou autrement, il exigea du Directeur du Théâtre de ne représenter aucune de ses pièces; mais en partant, il a fait présent d'une tragédie, intitulée *Octavie*, à M. Iffland, directeur, acteur, et auteur dramatique célèbre. Cette production n'a point encore paru sur le théâtre: ceux qui la connoissent en font l'éloge, et disent qu'il est le premier qui ait eu l'art d'attacher un intérêt considérable à cette vertueuse et infortunée épouse d'Antoine.

Nous venons d'apprendre que Kotzebue a été relâché à la sollicitation de l'Ambassadeur de Prusse, mais à condition de quitter le territoire Russe.

5. Le Consul Bonaparte, à la demande de l'Institut, a chargé le Ministre de la Marine de faire équiper au Havre, deux corvettes, destinées à faire un voyage de découvertes dans les mers du

Sud, sous le commandement du Citoyen Baudin. Un des objets particuliers de cette expédition sera de fixer l'étendue et la position des côtes de la Nouvelle Hollande au Sud-Ouest.

6. Depuis l'arrêté du Premier Consul pour faire placer dans le Palais des Thuileries les images des grands hommes, on a fait examiner les lieux par des sculpteurs et des architectes; il a été reconnu que neuf statues et vingt-six bustes suffiroient au palais des Thuileries; mais comme le nombre des places excédoit celui des grands hommes désignés, le Ministre de l'Intérieur a été chargé d'ajouter cinq autres noms à ceux qui ornoient la liste déjà connue. Il a choisi Sully et Colbert, ces deux modèles de l'administration propre aux grands empires; il leur a joint Ruyter, le héros de la Marine Hollandoise, qui succomba dans une bataille gagnée par les François; Montesquieu, l'oracle des législateurs; et le Chancelier l'Hôpital, qui fut sage au milieu de toutes les factions, et vertueux sous le règne de tous les crimes. De pareils choix sont honorables à celui qui les fait, et offrent une importante instruction.

7. Par ordre de l'Empereur Paul, l'Amirauté Russe a envoyé à la Mer Blanche, et à la Mer Glaciale, des officiers pour faire des observations nautiques et géographiques: ces officiers sont maintenant à leur destination, et y font les opérations qui leur ont été désignées. Le grand astronome Russe, Rumowski, pendant l'hiver de 1798 et l'été de 1799, les a instruits de tous les détails astronomiques, et leur a enseigné l'usage des instrumens nécessaires pour leurs opérations..

Nous recevons la lettre suivante.

“ Vous avez dit, Messieurs, que vous ne refuseriez d'accueillir aucune proposition, aucune demande qui pourroit tendre à l'instruction de vos lecteurs, ou à l'établissement de quelque vérité utile. Je profite de cette déclaration pour soumettre à votre discussion un passage du Lycée de M. de Laharpe, ouvrage intéressant dont, sans doute, vous nous donnerez quelque jour une notice détaillée. .

“ J'y lis, Tome III. 1^{re} partie, p. 3, “ J'avois toujours préféré Cicéron, et je le préfère encore comme écrivain; mais depuis que j'ai vu des assemblées délibérantes, j'ai cru sentir que la manière de Démosthène y seroit peut-être plus puissante dans ses effets que celle de Cicéron.”

“ Plus j'examine cette proposition, plus j'en considère les différens aspects, moins je puis me fixer l'idée que je dois m'en former: je vous prie donc de me dire, 1^o, Si M. de Laharpe, même dans ses principes, a vu une assemblée délibérante; 2^o, Si l'assemblée délibérante que M. de Laharpe a vue étoit de nature à pouvoir l'éclairer sur le genre d'éloquence le plus propre à la délibération; 3^o, Enfin, si les deux premiers points admis, le genre d'éloquence de Cicéron ne convient pas autant à la délibération que celui de Démosthène, même à parité de circonstances. C'est un travail que j'ose demander, Messieurs, mais je crois que ce travail pourra servir à redresser bien des opinions et peut par lui-même avoir des conséquences vraiment utiles. Vous en jugerez, Messieurs, je me sou mets à cet égard entièrement à votre discernement.

J'ai l'honneur d'être,

23 Juillet, 1800.

D. G. M.

Quoique cette lettre ne soit pas signée, ce que nous prions de vouloir bien faire tous ceux qui nous en adresseront à l'avenir, promettant de ne publier les noms qu'autant qu'on nous le permettra ; nous examinerons dans les N^{os} suivans les questions qu'on nous propose, non pour en donner la solution, mais du moins pour jeter quelques lumières sur le sujet.

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

ALLEMAGNE.

Vienne, 4 Juillet. — Qu'elle est aveugle dans ses projets, qu'elle est funeste dans ses conséquences, cette espèce de politique que l'expérience ne peut jamais tirer de ses erreurs, ni faire dévier de ses routes incertaines et tortueuses ! Elle tient aujourd'hui l'Autriche suspendue pour la seconde fois sur les bords du précipice. En 1797, les préliminaires de Léoben l'ont préservée de la fureur républicaine, et des suites fatales de la victoire des François au passage du Lizonzo et du Tagliamento : en 1800, l'Europe attentive, et en même tems effrayée, ignore par quelles nouvelles ressources la Cour de Vienne pourra échapper aux funestes conséquences de la célèbre bataille de Maringo, et de la marche aussi étonnante que rapide des François sur le Pô et sur le Danube. Le moment est critique ; des défaites aussi considérables appellent la paix, ou annoncent de nouveaux échecs : c'est donc à la politique à réparer ses erreurs ou ses fautes, puisque l'art militaire

n'a pu ni les prévenir, ni les corriger. Il ne lui reste que deux moyens pour cela ; l'un n'est qu'un palliatif, et l'autre est un remède efficace ; je veux dire la paix acceptée dans un mois, ou la guerre continuée avec plus de développement dans ses forces, plus de grandeur dans ses motifs, et plus de désintéressement dans son but. Mais le passé nous effraye pour l'avenir : l'ambition est le plus incorrigible, le plus indomptable des sentimens désordonnés du cœur de l'homme ; et quand elle accable de maux, on se contente de les pallier, de les adoucir, sans vouloir jamais rompre ouvertement avec elle. Puisse l'événement actuel démentir ces vérités que l'expérience a malheureusement converties en principes !

Il paroît que les Généraux Autrichiens, la Cour de Vienne, et le Conseil Aulique, ont tous partagé la même erreur : tous ont regardé les projets des François comme de vaines chimères, leurs menaces comme des fanfaronnades puériles, et leur *ré-invasion* de l'Italie par le sommet des Alpes comme une conception aussi extravagante qu'impossible à réaliser : leurs phalanges inondoient déjà les plaines du Piémont, qu'on en nioit encore la possibilité à Vienne et au quartier-général des Autrichiens à Nice ; et ils touchoient les rives du Pô quand, par un aveuglement sans exemple, on sembloit encore en douter. Enfin la prise de Milan, après celle d'Ivrée, dissipa cette fatale illusion ; et le Général Mélas s'apprêta à combattre en bataille rangée les troupes nombreuses qu'il pouvoit, avec un peu plus de prévoyance et moins d'incrédulité, repousser facilement dans des gorges et des défilés presque impraticables, dès que ces nouvelles alarmantes, jointes aux revers éprouvés déjà sur le Danube, furent parvenues
dans

dans cette capitale, le peuple en foule se porta sous les fenêtres du palais Impérial pour demander à hauts cris que son héros favori, l'Archiduc Charles, fût replacé à la tête des armées; mais un dissentiment politique entre ce Prince et le Ministère, a jusqu'ici apporté un obstacle insurmontable à cette mesure, que les événemens subséquens ont rendue plus nécessaire que jamais. On apprit bientôt ici la défaite du Général Ott, le 9 de Juin. De nouvelles alarmes se manifestèrent parmi le Peuple, et le Gouvernement s'occupoit pendant ce tems-là de la conclusion d'un traité subsidiaire avec la Grande Bretagne: ce fut le 14 que le Baron de Thugut apprit ce revers; et le 20, c'est-à-dire six jours après, il signa la convention suivante :

Traité entre le Roi d'Angleterre et l'Empereur d'Allemagne.

“ Sa Majesté, l'Empereur des Romains, Roi
 “ de Bohême et de Hongrie, et Sa Majesté le Roi
 “ de la Grande Bretagne, ont jugé qu'il étoit conforme à l'intérêt de leurs couronnes, et au
 “ bien de la cause commune, de concerter ensemble sur les meilleurs moyens d'effectuer
 “ l'union de leurs efforts contre l'ennemi commun dans la présente campagne. Pour cet
 “ effet, le Baron de Thugut, Grand'Croix de
 “ l'Ordre de St. Etienne, Ministre des Conférences de Sa Majesté Impériale, Commissaire
 “ général et Ministre Plénipotentiaire de ses
 “ provinces d'Italie, l'Istrie, la Dalmatie, etc...
 “ et le Très-Honorable Gilbert, Lord Minto,
 “ Pair de la Grande Bretagne, Conseiller privé
 “ de Sa Majesté Britannique, et son Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire à la

“ Cour de Vienne, étant revêtus de la part de
 “ leurs Majestés Impériale et Britannique des pou-
 “ voirs nécessaires pour discuter et arrêter cet
 “ important objet ; les sus-dits Plénipotentiaires,
 “ après avoir réciproquement échangé leurs pleins
 “ pouvoirs, sont convenus des articles suivans :

“ Art. 1—Pour subvenir aux besoins pressans
 “ des finances de Sa Majesté Impériale pour les
 “ dépenses énormes qu'elle a déjà faites, et pour
 “ celles qui lui restent encore à faire durant la
 “ présente campagne, Sa Majesté Britannique
 “ avancera à S. M. Imp., par voie d'emprunt, la
 “ somme de 2,000,000 sterling (48 millions de
 “ livres tournois). Cette somme sera divisée en
 “ trois parties, et payée à trois époques différentes,
 “ préférablement en espèces ; de manière que le
 “ premier tiers, de 666,666l. 13ch. 4d., sera payé
 “ dans les premiers jours du mois de Juillet ; le
 “ second, dans les premiers jours de Septembre ;
 “ et le troisième, dans les premiers jours du mois
 “ de Décembre.

“ Art. 2—Pendant tout le cours de cette guerre,
 “ et durant les six premiers mois qui suivront la
 “ conclusion de la paix entre l'Autriche et la
 “ France, Sa Majesté Impériale ne sera tenue de
 “ payer aucun intérêt pour la somme des deux
 “ millions sterling avancés et stipulés dans l'ar-
 “ ticle précédent, la Grande Bretagne consentant
 “ à s'en charger jusqu'à l'époque ci-dessus men-
 “ tionnée. Mais à l'expiration des six mois
 “ après la conclusion de la paix, Sa Majesté Im-
 “ périale payera à l'avenir au Gouvernement Bri-
 “ tannique, ou aux individus désignés par lui,
 “ une rente, ou plusieurs rentes annuelles, faisant
 “ ensemble le montant des intérêts des deux
 “ millions avancés, lequel intérêt sera calculé sur

“ le même pied que les intérêts de l'emprunt fait
 “ pour le compte du Gouvernement Britannique,
 “ dans la présente année. Sa Majesté Impériale
 “ payera en outre au Gouvernement Britannique
 “ la somme annuelle de 20,000l. sterl., à deux
 “ époques différentes, c'est-à-dire 10,000l. tous
 “ les six mois ; laquelle somme sera employée
 “ au rachat et à l'extinction progressive des
 “ deux millions, suivant la méthode adoptée par
 “ le Gouvernement Britannique dans ses propres
 “ emprunts.

“ Art. 3—Leurs Majestés Impériale et Britan-
 “ nique s'engagent réciproquement à poursuivre
 “ la guerre contre la République Française du-
 “ rant la présente campagne avec toute la vigueur
 “ possible, et d'y employer tous leurs moyens
 “ respectifs par terre et par mer ; concertant
 “ ensemble, suivant que l'occasion le requerra,
 “ la manière la plus avantageuse de diriger mu-
 “ tuellement leurs forces par mer et par terre
 “ pour soutenir leurs opérations contre l'ennemi
 “ commun. Sa Majesté Impériale aura soin de
 “ compléter ses armées d'Allemagne et d'Italie,
 “ en proportion des pertes qu'elles auront souf-
 “ fertes, afin d'agir toujours, autant qu'il sera
 “ possible, contre l'ennemi commun, avec un
 “ nombre d'hommes effectifs conforme à l'état
 “ que Sa Majesté Impériale a bien voulu com-
 “ muniquer confidentiellement à Sa Majesté Bri-
 “ tannique, à l'ouverture de la campagne.

“ Art. 4—Les troupes Bavauroises, Wurtem-
 “ bourgeoises, et Suisses, à la solde de la Grande
 “ Bretagne seront à la disposition de Sa Majesté
 “ Impériale, pour former une partie de son armée
 “ en Allemagne, et pour y être employées contre

“ l'ennemi, conformément aux conventions et ca-
 “ pitulations conclues sur ce sujet par le Roi de
 “ la Grande Bretagne. Sa Majesté Britannique
 “ prendra les mesures nécessaires pour renforcer
 “ l'armée de Sa Majesté Impériale en Allemagne
 “ par le plus grand nombre possible de troupes
 “ Suisses et Allemandes.

“ Art. 5—Leurs Majestés Impériale et Britan-
 “ nique s'engagent, pendant le terme de la pré-
 “ sente convention, de ne point conclure une
 “ paix séparée avec la République Française,
 “ sans leur préalable exprès et mutuel consente-
 “ ment; elles s'engagent également de ne point
 “ traiter avec l'ennemi, et à ne point recevoir de
 “ lui aucunes ouvertures de paix particulière ou
 “ générale, sans se les communiquer mutuelle-
 “ ment et avec franchise, en agissant dans toutes
 “ les circonstances avec la plus parfaite har-
 “ monie.

“ Art. 6—Le terme de la présente convention
 “ est fixé pour un an, à compter du 1^{er} Mars
 “ 1800, jusqu'au dernier de Février 1801. Après
 “ le mois de Décembre et l'acquit du dernier
 “ tiers de la somme stipulée, les deux Hautes
 “ Parties contractantes entreront en explication
 “ et délibérations confidentielles sur les résolu-
 “ tions qu'elles jugeront à propos d'adopter pour
 “ l'avenir, suivant les circonstances et leurs
 “ convenances mutuelles.

“ Art. 7—La présente convention sera rati-
 “ fiée en due forme par leurs Majestés Impériale
 “ et Britannique, et les ratifications respectives
 “ seront échangées à Vienne, dans l'espace de
 “ six semaines, ou plus tôt s'il est possible.

“ En foi de quoi nous soussignés, munis
 “ des pleins pouvoirs de leurs Majestés Impé-

“ riale et Britannique, avons, en leurs noms,
 “ signé la présente convention, et y avons ap-
 “ posé le sceau de nos armes.

“ *Fait à Vienne, le 20 de Juin, 1800.*

“ Signé, Le Baron de THUGUT,
 “ MINTO.”

A peine ce traité fut-il signé que les deux Ministres Plénipotentiaires qui l'avoient conclu au nom de leurs Souverains respectifs, reçurent la fatale nouvelle des plus grands revers. La perte de la bataille de Maringo, la capitulation du Général Mélas à la tête de son armée, l'évacuation du Milanois, du Piémont, et de la Ligurie, enfin les propositions de paix faites par le Premier Consul de la République Française au Cabinet de Vienne, arrivèrent successivement, et causèrent la plus vive sensation, même parmi tous les Membres du Corps Diplomatique : presque tous les Ambassadeurs se hâtèrent de dépêcher des couriers à leurs Cours, et le Conseil Impérial ratifia l'armistice. Quant aux articles préliminaires de paix, il saisit cette occasion de donner à l'Angleterre une preuve de sa fidélité à remplir les engagemens qu'il avoit récemment contractés avec elle : les propositions de Bonaparte furent communiquées au Lord Minto, ainsi que la première réponse que Sa Majesté Impériale y a faite : elle porte en substance, que *l'Empereur n'a aucun éloignement pour en venir à une explication sincère et amicale avec le Gouvernement François ; mais que son honneur et sa fidélité à remplir ses engagemens, lui font un devoir indispensable de communiquer à son Allié, le Roi de la Grande Bretagne, les ouvertures du Premier Consul, et la présente réponse.*

Ainsi la profonde politique du Cabinet de Vienne n'a point encore abandonné ses voies ac-

coutumées : fidelle à la méthode de pallier les maux sans les guérir, elle n'a point rejeté la paix, de peur d'irriter la France ; et ne l'a point acceptée, de peur de perdre les fruits précieux de son alliance avec la Grande Bretagne. Elle tempore donc, pendant que le Général Moreau s'avance à grands pas sur les frontières de la Bohême ; et une guerre malheureuse doit infailliblement amener avant un mois une paix beaucoup plus malheureuse encore : les revers continuels des armées Autrichiennes nous l'annoncent : mais ce qui la présage beaucoup plus clairement encore, c'est la division existante entre les Généraux Allemands ; c'est le découragement des troupes Impériales ; c'est leur peu de confiance dans leurs chefs ; c'est le mécontentement et l'inébranlable résolution de l'Archiduc Charles, que les armées appellent vainement à leur tête ; c'est cette noble et franche déclaration qu'il a faite : *Si ma patrie est en danger, et que le bien de l'Etat le demande, j'irai combattre à la tête de mes grenadiers* ; c'est la continuation de sa résidence à Prague ; c'est que la levée des recrues ordonnée pour le 16 de Juin a été différée jusqu'au premier Juillet ; c'est que l'Empereur n'a fait jusqu'à ce jour aucune demande aux Etats de Bohême et de Hongrie ; c'est que les armées de seconde ligne et les corps de réserve dont on a tant parlé sous les murs de Braunau et dans la Carinthie, n'ont jamais existé que sur les feuilles publiques ; c'est que l'offre qu'ont faite les Hongrois, les Bohémiens, les Autrichiens, d'armer 80,000 hommes d'infanterie, et 20,000 hommes de cavalerie, mais à condition d'être commandés par l'Archiduc Charles, et de ne combattre que pour la défense de la Monarchie, n'a point été acceptée ; c'est que depuis les derniers échecs

du Général Kray, les milices Wurtembourgeoises et Bavaoises découragées abandonnent l'armée, et se retirent dans leurs foyers ; c'est que la plupart des Généraux Autrichiens, divisés entr'eux, ont donné leur démission ; c'est que les Comtes de Cobentzel et Metternich ont reçu ordre de se tenir prêts à quitter Vienne au premier moment pour se rendre comme négociateurs aux quartiers-généraux des Armées ; c'est qu'enfin on parle beaucoup plus ici de la paix que de la guerre, d'armistice que de combats, de négociations que de renforts, et qu'il part journellement pour les armées beaucoup plus de couriers que de soldats.

Ainsi la paix régicide, jacobine, et rébellionnaire, c'est-à-dire la mort politique de l'Europe approche, et son agonie est déjà commencée : les Monarchies, fatiguées de combattre et de porter l'épée, vont la remettre dans son fourreau, et paroissent s'appêter à expirer tranquillement, comme Socrate, par la cigüe révolutionnaire et l'olive à la main : cette mort, quand elle est inévitable, peut terminer avec honneur l'existence du sage qui n'a plus qu'à finir en philosophe, mais non pas celle du héros qui porte le glaive. Chefs des nations civilisées, Gouvernemens sages et antiques de l'Europe, s'il faut succomber, s'il faut périr, succombez et périssez, du moins, comme un brave et généreux athlète, par le fer au milieu de l'arène, et non par le poison en deça de la barrière ! Mais pourquoi songer à périr, quand des moyens de salut sont encore entre vos mains ? La paix, qui vous assassinera, est l'effet nécessaire d'une guerre mal entreprise, mal dirigée, mal conçue : qu'elle change de principes et de mode, et ses fruits seront infailliblement une paix solide

et glorieuse, qui peut seule assurer et prolonger l'existence des Etats.

Malgré ses pertes et ses défaites, il reste encore à la maison d'Autriche de puissans moyens pour continuer cette guerre si nécessaire au maintien des Trônes : le crédit et les subsides de l'Angleterre, le dévouement et la fidélité de ses peuples, lui offrent des ressources inépuisables d'hommes et d'argent. A la vérité elle est incapable aujourd'hui de lutter seule avec avantage contre la France : mais il est un moyen de tripler ses forces et de diminuer de moitié celles de l'ennemi : une déclaration confidentielle de sa part dans toutes les Cours sur ses vues ultérieures, ou la publication d'un manifeste qui la justifie des sentimens d'ambition et des projets d'aggrandissement qu'on lui impute, suffiront pour attacher la plupart des neutres à la Coalition, et jeter la discorde parmi les François, qui, soit à tort, soit avec raison, plus humiliés d'un joug étranger que d'une oppression domestique, cesseront de combattre avec autant de courage et d'union dès qu'ils n'auront plus de démembrement à redouter. Que la guerre ait pour objet la destruction des factions, des usurpations et de la révolte, les Puissances coalisées n'auront plus dès-lors pour ennemis que les factieux, les usurpateurs et les révoltés : que la guerre ait pour objet le *status quo* avant l'origine de la rebellion Française, et dès-lors tous les gouvernemens amis et conservateurs de l'équilibre politique en Europe se hâteront d'y prendre une part active : que la guerre ait pour objet de conserver aux sujets dans tous les Etats la jouissance paisible de leurs propriétés sans usurpation, de leur liberté civile sans innovation, et dès-lors tous les propriétaires, tous les citoyens

fidèles s'empresseront de concourir au triomphe de la bonne cause par le sacrifice de leurs biens et de leurs vies : que la guerre ait pour objet le rétablissement et le maintien des institutions religieuses et politiques les plus sacrées, de la foi Chrétienne et de la morale publique, attaquées et renversées à la fois par les novateurs impies de nos jours, et dès-lors tout ce qu'il y a d'hommes religieux et de sujets paisibles, non-seulement dans les pays déjà bouleversés mais dans ceux que la rebellion n'a pas encore atteints, verront la cause de Dieu dans la cause de cette guerre, et s'efforceront ou de triompher en Chrétiens, ou de succomber en martyrs : que la guerre ait enfin pour objet la conservation, le bonheur et la paix des monarchies et des empires dans toute leur intégrité, la réinstauration des Princes dépouillés, la restitution des territoires envahis, le rétablissement des trônes renversés, et dès-lors toutes les têtes couronnées de l'Europe verront leur propre cause dans la cause de la guerre, et se hâteront de former une coalition, non pas seulement partielle, mais numériquement générale, que la postérité nommera la *Croisade sacrée des Rois contre la horde novatrice des Républicains Athées*.

C'est à celle des Puissances qui a le plus inquiété l'Europe par son ambition présumée, de donner aux autres le premier témoignage public et authentique d'un honorable désintéressement : il sera le signal de la concorde entr'elles, et de la discorde au sein de la République Française : il assurera le triomphe des unes et la défaite de l'autre en éloignant la paix, en renouvelant la guerre et en fixant enfin après neuf ans de combats meurtriers son véritable objet.

FRANCE.

Paris, 29 Juillet.—Avant la mémorable bataille de Maringo, il étoit encore douteux que le Consul Bonaparte ne fût pas obligé de rentrer en France par la voie des Alpes : cette route, si difficile à tenir pour entrer en Italie, l'eût été bien davantage pour en sortir : mais la victoire a levé tous les obstacles, et lui a ouvert un autre chemin. Il avoit promis la paix à la République, et pour l'accélérer, après la convention et l'armistice d'Alexandrie, il écrivit directement à l'Empereur, et prit toutes les mesures possibles pour faire remettre sa lettre entre les mains de Sa Majesté Impériale ; et se rendit ensuite à Milan, où il attendit inutilement la réponse pendant onze jours : enfin le 25 de Juin, il se détermina à partir pour Paris, accompagné de son secrétaire de confiance Bourienne, et de son premier aide-de-camp Duroc. Il vint ce soir-là coucher à Verceil : il reçut avec distinction le Cardinal Evêque de cette ville, qui, cédant peut-être à la loi du vainqueur plutôt qu'à l'impulsion de ses propres sentimens, avoit déjà fait chanter un *Te Deum* pour la gloire et les succès des armées Françaises.

Le 26, au matin, il arriva à Turin, visita la citadelle, qu'il trouva en très-bon état ; et passa en revue la division du Général Thurreau.

Le 27, il franchit le Mont Cénis.—Le 28, au matin, il passa à Chambéry, arriva le soir à Lion, et logea dans l'ancienne maison des Célestins. Ce fut là qu'il reçut la visite du Préfet et de toutes les autorités civiles et militaires qui vinrent lui présenter l'hommage de la reconnoissance publique.

Il reçut également les membres du Comité de Commerce, avec lesquels il eut une longue conversation : il les encouragea dans leurs entreprises, et leur annonça qu'après avoir illustré les armes Françaises par la guerre, il s'occuperoit avec autant de succès de tout ce qui pourroit contribuer à l'accroissement du commerce et de la prospérité publique pendant la paix.

Le 29, il adressa à ses deux collègues la lettre suivante :—“ J'arrive à Lion, Citoyens Consuls ;
 “ et je m'y arrête pour poser la première pierre
 “ des façades de la place Bellecour que l'on va
 “ rétablir. Cette seule circonstance pouvoit re-
 “ tarder mon arrivée à Paris : je n'ai pas tenu à
 “ l'ambition d'accélérer le rétablissement de cette
 “ place que j'ai vue si belle et qui est aujourd'hui
 “ si hideuse. On me fait espérer que dans deux
 “ ans elle sera entièrement achevée. J'espère
 “ qu'avant cette époque le commerce de cette
 “ ville, dont s'enorgueillissoit l'Europe entière,
 “ aura repris sa première prospérité. Signé
 “ *Bonaparte.*”—En effet, cette cérémonie eut
 lieu dans le matin de ce jour avec la plus grande
 pompe. Toutes les autorités constituées se trou-
 vèrent réunies chez le Préfet : elles accompagnè-
 rent toutes le Premier Consul, qui montoit un
 superbe cheval : la garnison se trouva rangée en
 bataille sur le lieu même ; et distinguant au
 milieu d'elle la quinzième demi-brigade d'in-
 fanterie légère, il lui rappela qu'elle avoit passé le
 Tagliamento en face de l'ennemi : il parla à plu-
 sieurs officiers de ce corps, et à plusieurs soldats
 qu'il appela par leur nom, et leur dit : “ J'ai tout
 “ fait pour obtenir une paix honorable : mais si
 “ l'ennemi rend une campagne d'automne néces-
 “ saire, je vous ferai passer une seconde fois le

“ Tagliamento, et vous conduirai jusqu'aux “ portes de Vienne.” Il passa toutes les troupes en revue ; et au milieu des acclamations joyeuses d'un peuple innombrable bercé par l'espérance du retour de son ancienne prospérité, il plaça la première pierre, qui lui fut présentée avec les cérémonies accoutumées. Il revint ensuite à la maison du Préfet, où il dîna, et repartit aussitôt pour continuer son voyage.

Le 30, à sept heures du matin, il arriva à Dijon. Le Conseiller d'Etat Brune, commandant en chef de l'Armée de Réserve, et tous les principaux officiers vinrent le trouver : il se rendit avec eux dans le lieu où les troupes étoient en bataille : il les passa en revue ; les trouva dans le meilleur état possible ; et témoigna la plus grande satisfaction en les entendant exprimer leur désir de se montrer dignes de la gloire acquise par celles qui les avoient précédées en Italie, et qui s'y étoient immortalisées. Après la revue, le Premier Consul alla déjeuner avec le Général Brune, et se rendit pour coucher à Lucy-le-Bois.

Le 1^{er} de Juillet, à quatre heures du matin, il partit pour Paris : à Montereau, la roue de sa voiture sortit de l'essieu ; mais cet accident n'eut d'autre effet que de le blesser d'une légère contusion, ainsi que son Secrétaire Bourienne, qui fut également blessé à la tête d'une contusion un peu plus forte : mais il continua sa route, et arriva dans Paris au milieu de la nuit. La barrière par laquelle il est entré se nomme aujourd'hui *la porte de Maringo*.

Le 2, aussitôt que son arrivée fut annoncée par les cris de *Vive Bonaparte*, et par les décharges d'artillerie, ses deux collègues vinrent lui faire
visite ;

visite; et lorsqu'ils entrèrent dans son appartement, à onze heures du matin, accompagnés des Ministres et des Conseillers d'Etat, il leur dit: *Me revoilà, Citoyens: avez-vous fait beaucoup de choses depuis que je vous ai quittés?* Vingt voix répondirent ensemble: *Pas tant que vous, Général.* Il les entretint ensuite, pendant plus de trois quarts d'heure, de sa campagne et des circonstances qui lui faisoient espérer la paix. A une heure il passa dans la salle des audiences consulaires, où le Sénat Conservateur étoit également rassemblé; et appercevant, parmi ses membres, le Général Kellermann, il lui dit: *Général, votre fils s'est distingué: il est actuellement à Gênes.* Pendant que le Premier Consul recevoit ainsi les hommages des Corps constitués, et leurs complimens, et leurs éloges, un concours innombrable de peuple remplissoit la terrasse et les cours du palais des Thuilleries, et faisoit retentir les airs des mots mille fois répétés, *Vive Bonaparte! Vive la République!* Le Général Caffarelli lui présenta, le même jour et de la part de cinq dames Italiennes qui ne voulurent point être connues, une petite boîte à l'ouverture de laquelle on trouva une couronne de laurier, et un compliment flatteur. Enfin, la joie publique se manifesta le soir par une illumination générale.

Le 5 Juillet, Bonaparte passa en revue les troupes de la capitale: dès le matin une foule innombrable se porta au palais consulaire et sur la place du Carrousel; à dix heures il n'étoit plus possible d'y entrer. Aussitôt que les corps eurent pris leur place, le Premier Consul parut à cheval environné de son Etat-major: il inspecta tous les rangs, fit exécuter diverses évolutions militaires; et le vainqueur de Maringo reçut encore, dans

cette circonstance le prix de sa popularité et de ses victoires : tous les yeux étoient fixés sur lui, et toutes les voix répétoient tour à tour, *Vive Bonaparte ! vive la République !*

A Sparte et dans Athènes, de pareilles acclamations en faveur d'un Général ou d'un Ephore n'auroient pas manqué d'attirer sur sa tête la peine de l'ostracisme ou du pétalisme : dans les monarchies, elles naissent ordinairement de la félicité publique, et annoncent réciproquement l'amour du roi pour son peuple, et du peuple pour son roi : mais dans les républiques, elles naissent des intrigues, de l'esprit de parti, ou d'un aveugle enthousiasme, et produisent le plus communément l'envie, les cabales, et les proscriptions. Si la plus extravagante et la plus démesurée des ambitions n'aveugle pas Bonaparte ; s'il est encore éclairé par la raison, conduit par la justice, occupé du bonheur de la France dans la carrière victorieuse qu'il a parcourue ; si, préférant une gloire solide et véritable à une odieuse et transitoire célébrité, il veut être immortel et grand par ses vertus comme il est fameux par ses combats et ses hauts-faits ; si, instruit par l'histoire de toutes les républiques anciennes, et par l'expérience de la révolution Française, il distingue le but où conduit communément la popularité, et connoît les récompenses que les gouvernemens populaires attachent aux talens et aux services de leurs plus grands héros, il doit lire dans les écrits, et dans les yeux même des démagogues et des Jacobins qui l'entourent, combien sa puissance les inquiète, et sa gloire les importune : ils préparent déjà les poisons, et aiguisent les poignards de l'envie : c'est à lui de les éviter par les moyens qui sont encore en son pouvoir : c'est à lui de choisir et

d'opter entre la haine implacable des républicains sanguinaires, ou la reconnoissante amitié des royalistes ; entre la faveur inconstante d'une populace toujours prête à briser l'idole de la veille, ou les bonnes grâces d'un Prince invariable dans ses actes de justice et de bienfaisance ; entre l'honneur d'être le chef d'un gouvernement usurpé et d'un peuple régicide, ou le restaurateur d'un monarque et le *réorganisateur* d'un gouvernement légitime ; entre une chaise curule chancelante, ou un fauteuil ducal inébranlable et solide ; entre mourir avant deux ans par un assassinat, et tout à la fois fameux et détesté, ou vivre, grand et honoré, sous la puissance de ses anciens maîtres ; entre la première place pour dix ans dans une république toujours agitée, ou le second rang à perpétuité dans une superbe et puissante monarchie ; entre l'usurpation odieuse, ou la glorieuse restitution du trône de son bienfaiteur et de son souverain légitime. Il marche accablé du poids de ses lauriers, et est maintenant arrivé au pinacle de la gloire militaire. Mais que sont ces lauriers sans la palme des vertus ? Ses exploits, ses combats et ses victoires lui ont élevé jusqu'aux nues un monument superbe qui ne peut avoir de stabilité qu'à l'abri du trône et des autels ; c'est là qu'est pour lui l'inébranlable fondement et la base de la véritable grandeur et de la gloire : il ne suffit pas d'en acquérir, il faut encore l'établir solidement : l'un ne demande que de la valeur et de l'audace, tandis que l'autre est le fruit de la sagesse et de la justice combinées. S'il réconcilie le peuple François avec son monarque, et le monarque avec son peuple, il aura plus fait que toutes les Puissances réunies ; il aura rendu la paix à l'Europe, sauvé tous les autels et tous les trônes ;

exterminé seul le dragon du Jacobinisme, et délivré le monde de cet horrible fléau ; consolidé les sociétés politiques sur leurs anciennes bases ; arrêté l'effusion de sang humain, et mérité le surnom de *pacificateur des Etats, restaurateur des propriétés, sauveur des Rois, et bienfaiteur de l'humanité*. Que de droits à la reconnaissance particulière de son Prince ! que de titres à l'estime générale, à l'admiration publique et à l'immortalité ! Mais s'il persiste à marcher par le consulat à l'usurpation de l'autorité suprême, il doit s'attendre à mourir par le fer, par le poison, ou sur l'échafaut, victime de la fureur des Jacobins, qui ne lui pardonneront jamais d'avoir fait trop peu pour la république et trop pour la royauté : il inspirera toujours au Peuple François une inquiète jalousie comme général, un mépris universel comme étranger, et une haine antipathique comme despote consulaire. Son nom ne pourra figurer dans l'histoire qu'entre ceux de Marat et de Robespierre, qui lui ont ouvert et préparé la carrière qu'il a parcourue, et dans laquelle ils sont morts eux-mêmes ivres de sang, couverts de crimes, et chargés de malédictions et d'ignominie : enfin, quoi qu'il fasse pour procurer à la France une apparente tranquillité, on verra constamment en lui l'adepte et l'enfant ingrat du Jacobinisme, le chef et le fauteur des factions régicides, l'oppresser d'une nation qu'il pouvoit rendre heureuse et libre en la réconciliant avec son Souverain légitime, l'usurpateur d'un trône qu'il pouvoit relever, l'assassin d'une famille royale qu'il pût rétablir, et le perfide serpent qui perça la main qui l'avoit caressé, qui l'avoit nourri, et déchira le sein bienfaisant qui l'avoit rechauffé.

Dans une pareille alternative quel choix fera Bonaparte ? à quel sentiment cédera-t-il ? C'est ce qu'ignorent encore pour leur tourment et les Jacobins qui le menacent, et les Royalistes qui le conjurent d'ouvrir les yeux sur ses dangers et sa véritable gloire. Le moment de le connoître et de le juger approche : l'armistice déjà conclu sur le Danube et sur le Pô, la paix qui se prépare, et que l'Europe attend, auront été son ouvrage, et le fruit de ses exploits militaires : mais il leur manque un sceau caractéristique ; et c'est à sa main d'attacher bientôt à sa célébrité le cachet de la gloire et des vertus, ou celui du crime et de l'ignominie.



*Proclamation du Ministre de la Guerre aux Préfets
et aux Généraux.*

“ Citoyens, le Premier Consul, au nom de la paix, demande votre sollicitude relativement aux conscrits qui n'ont pas obéi à la voix de l'honneur.

“ Quand, avant l'ouverture de la campagne, le Premier Consul a proposé la paix aux différentes Puissances, ces Puissances, exaltées par quelques avantages qu'elles avoient obtenus, ont voulu sans doute faire un dernier effort pour mettre à profit leurs succès momentanés, ou du moins pour essayer ce que pouvoit effectuer un Gouvernement nouveau.

“ Aujourd'hui que ce Gouvernement a reçu, dans un si court espace de tems, cette forme et cette solidité que les autres n'ont obtenu que par l'écoulement de siècles ; aujourd'hui que

L'Europe contemple les effets de sa force et de sa sagesse, que la victoire et la fortune couronnent ses efforts, que ses armées triomphantes le défendent, et que les déclarations répétées de l'assentiment de toute la nation Française l'ont hautement consacré, ces mêmes Puissances ne rejetteront certainement pas la paix qui leur est offerte de nouveau, à des conditions que leurs revers n'ont pas rendues plus désavantageuses. Si cependant l'obstination du vaincu dédaignoit la modération du vainqueur ; si, malgré les cris de leurs peuples, ces gouvernemens abusés n'étoient pas encore fatigués de rester à la paye d'une Puissance qui trafique sur le sang humain et sur la misère des nations, pour son propre aggrandissement ; s'ils s'exposent à prolonger des hostilités dont elle seule profite ; il faut faire un dernier effort, et commander cette paix que nous offrons aujourd'hui.

“ Il est nécessaire d'instruire l'ennemi que ce coup est sur le point d'être frappé ; il est nécessaire qu'ils choisissent entre la paix ou une irruption terrible et décisive : une seconde armée de réserve s'organise au même lieu d'où la première est partie : d'anciens corps s'y rassemblent ; des guerriers expérimentés les commandent ; et de jeunes conscrits s'empressent d'y accourir de toutes les parties de la France, où l'honneur, l'amour de l'indépendance nationale, et le désir de la paix, ne sont pas un vain mot : ils brûlent du désir de rejoindre leurs frères, que de glorieux exploits ont placés au niveau des anciens favoris de la victoire ; ils sont jaloux de contribuer au terme de la guerre, de rendre quelque service, et de participer à quelque action brillante, afin de

n'avoir pas occasion de rougir un jour en présence de ces héros qui peupleront nos communes.

“ Généraux et Préfets, citez cet exemple à ces jeunes gens qu'une honteuse indolence et une indifférence coupable, plutôt que la frayeur des armes, retiennent encore dans leurs demeures. La jeunesse Française est toute guerrière; pour la faire lever, il suffit de lui parler de dangers et de gloire. A l'armée, chaque conscrit est bientôt vétéran: le regret de quitter sa famille est le seul sentiment qui le retient: inspirez-lui un sentiment plus puissant encore, celui de l'amour de sa patrie, et cette même jeunesse ne songera plus qu'à revenir victorieuse.

“ Ils retourneront, et la paix accompagnera leurs pas: elle est déjà plus qu'à moitié conquise. Un effort de plus, s'il est nécessaire: il sera court et aisé, s'il est général; il deviendra inutile, si on nous voit dans l'attitude de le faire; et les mains qui portent l'épée la déposeront pour signer un traité d'amitié. Je vous salue.

“ *Paris, 7 Juillet.* *Signé* CARNOT.”

Le 14 Juillet, si célèbre par le premier triomphe de la rébellion Française sur l'autorité légitime, est une espèce de fête politique annuellement célébrée par les factieux qui se succèdent sur le trône de Robespierre. La voix publique avoit annoncé que les réjouissances de ce jour seroient accompagnées de quelques grands actes de justice: il étoit question d'élever un éternel monument à la concorde, de laver la nation entière de ses souillures, de brûler le livre des proscriptions, appelé *liste des émigrés*, et de réunir la grande famille des Français par une réconciliation gé-

nérale. Mais rien de tout cela ne s'est effectué : quelques radiations particulières ont eu lieu ; mais au lieu d'annoncer une clémence, une justice, une modération telle que les victimes d'une constitution spoliatrice ont droit de l'attendre, le Gouvernement vient de casser le dernier comité, et d'annuller son travail : c'est ainsi que s'expriment les Consuls dans une note adressée au Ministre de la Justice. — 18 Juillet. — "Citoyen Ministre, les Consuls ont reçu les derniers procédés du comité chargé de la radiation des émigrés ; ils ne sont pas satisfaits de sa conduite. Le bureau particulier que vous aviez désigné pour préparer les matériaux au comité, a donné des preuves de sa partialité. Le comité propose la radiation d'émigrés qui ont dernièrement porté les armes contre la république. Le Gouvernement est obligé d'ordonner que ce rapport soit annullé, et qu'il en soit fait un nouveau.

"Renvoyez le Citoyen Le Page ; il a abusé de votre confiance : présentez au Gouvernement, dans le cours de la décade suivante, un nouveau plan pour la formation de bureaux relatifs à l'objet de ce comité. N'y comprenez point ceux qui ont formé le premier bureau ; ils n'ont point la confiance publique. Formez votre conseil privé d'hommes justes, intègres et fermes : qu'ils soient assurés que l'intention du Gouvernement n'est pas de fermer la porte aux réclamations des individus qui ont été victimes de l'absurdité de nos lois relatives à l'émigration ; mais qu'il sera inexorable pour ceux qui ont été les ennemis de leur patrie. C'est à vous de veiller à l'exécution des lois : ne présentez à signer au Premier Consul aucune mesure qui y répugne."

Signé BONAPARTE.

H. B. MARET, *Secrétaire d'Etat.*

DÉCRET DU MÊME JOUR.

“ Les Consuls de la République, sur le rapport de la Police Générale, et sanctionné par le Conseil d'Etat, décrète :

“ Art. 1. Toutes personnes inscrites sur la liste des émigrés, qui n'ont point réclamé pour leur radiation avant le 4 Nivose, an 8 [24 Décembre, 1799], et tous ceux dont les réclamations n'étoient point parvenues au Ministre de la Police Générale, ni enregistrées le 25 Messidor, an 8 [13 de Juillet, 1800], sont définitivement conservés sur la liste.”

“ Art. 2. La liste de ceux qui ont réclamé, et dont les réclamations ont été enregistrées aux termes de l'article premier, sera transcrite en ordre alphabétique par le Ministre de la Police Générale, et transmise aux Consuls, le 1 Thermidor prochain (20 de Juillet).

“ Art. 3. Les *duplicata* de cette liste seront envoyés au Ministre de la Police, et à celui de la Justice. Le Comité établi par le décret du 7 Nivose (27 Décembre, 1799) ne procédera en aucune manière à l'examen d'aucune réclamation, avant de s'être préalablement assuré que les personnes réclamantes sont comprises dans la susdite liste.

“ Art. 4. Les propositions de radiation mentionneront que cette formalité a été remplie.

“ Art. 5. Les Ministres de la Police Générale et de la Justice sont respectivement chargés de l'exécution du présent décret. Signé *Bona-*
“ *parte—H. B. Maret*, Secrétaire d'Etat.”

Le 14 au matin, une décharge d'artillerie annonça l'anniversaire de la révolte des Parisiens.

contre le Roi, et de la prise de la Bastille : à une heure après-midi, les Consuls et toute leur suite se rendirent au temple de Mars, où une symphonie fut exécutée, et un discours analogue à la cérémonie fut prononcé par le Ministre de l'Intérieur. Pendant ce tems-là l'office divin étoit célébré par les prêtres assermentés et schismatiques, dans l'église de Notre Dame, en actions de grâces des victoires remportées par les armes Françaises. Le Premier Consul se rendit ensuite au Champ de Mars, où, après avoir passé les troupes en revue, il reçut du Général Lannes, et du Chef d'Escadron Barthe, aide-de-camp du Général Massena, les drapeaux pris à la bataille de Maringo ; et dans la réponse que Bonaparte fit aux discours qui furent prononcés, on remarque les phrases suivantes : *Les étendards présentés au Gouvernement en présence du peuple de cette immense capitale, attestent le génie des Généraux en Chef Moreau, Massena, Berthier, les talens militaires des autres Généraux, leurs Lieutenans, et la bravoure de l'armée Française. En retournant au camp, dites aux soldats, que pour l'époque du 24 Septembre, où nous célébrerons l'anniversaire de la fondation de la République, le Peuple François attend la publication de la paix, ou, si l'ennemi y apporte quelque obstacle insurmontable, de nouveaux étendards, fruits de nouvelles victoires.*

Après cette cérémonie militaire, les invalides qui avoient reçu des médailles au temple de Mars, accompagnés de deux de leurs camarades âgés l'un de 104 ans, et l'autre de 107, dînèrent avec le Premier Consul, et avec les membres des principales autorités de la République ; et les *toasts* suivantes furent portées : 1^o, par le Premier Con-

sul, le 14 Juillet, le Peuple François, notre Souverain ; 2°, par le Second Consul, nos armées, et les héros conquérans de l'Italie et du Danube ; par le troisième Consul, la paix, le fruit de nos victoires par le citoyen Roger Ducos, Président du Sénat Conservateur, la Constitution qui a rallié tous les François ; 5°, par le citoyen Jard Panvillières, Président du Tribunat, la philosophie et la liberté civile ; par le Général Berthier, le Gouvernement, le Sénat Conservateur, le Tribunat, et le Corps Législatif.

Tous les théâtres furent ouverts au Peuple par ordre du Gouvernement ; et le Premier Consul assista à la représentation de la tragédie des Horaces, par Corneille, qui fut donnée au Théâtre de la République, autrefois la Comédie Française. Enfin, un beau feu d'artifice et une illumination générale terminèrent cette fête qui perpétue le souvenir d'une révolte odieuse, mais heureuse!!! par la faute de ceux qui étoient le plus intéressés à la réprimer.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Allemagne.—Depuis le passage du Danube par les républicains, le 19 de Juin jusqu'au 14 de Juillet, chaque jour a été marqué par quelque avantage en faveur des armées Françaises. Le Général Kray ne fait plus la guerre, mais une retraite qui n'a point de but, et ne connoît aucune borne : le Général Moreau de même n'a plus de combats à soutenir ; il exécute une promenade triomphale : il s'arrête cependant ; la victoire est fatiguée de le suivre ; elle se couche sur ses lauriers, et le carnage se repose sur les monceaux de cadavres

et sur les décombres. *Un armistice est signé, le 15 Juillet, entre le Général Kray et le Général Moreau.*

Italie.—Le Général Mélas est avec son armée sur le Mincio; il lui reste environ 40,000 hommes, et il ne paroît pas qu'aucun renfort lui soit arrivé, ni même annoncé; présage presque infailible de la paix; et s'il en falloit une nouvelle preuve, on peut la trouver dans la réunion et le dénombrement de l'armée de Massena, qui, forte de 160,000 hommes, occupe Brescia et toute la Valteline, Lucques, la Romagne, les bords de l'Adriatique, Gênes et tout son territoire, le Piémont et toutes ses forteresses jusqu'au Mincio. Aussi l'armistice signé le 15 Juin entre les Généraux Mélas et Berthier, n'a-t-il pas été rompu.

Angleterre.—C'est aujourd'hui la seule Puissance qui conserve une attitude offensive contre la France: l'Amiral St. Vincent, avec 34 vaisseaux de ligne, bloque le port de Brest, et y tient prisonnières les deux escadres Espagnole et Française: les Vice-Amiraux J. B. Warren et E. Pellew prennent, brûlent ou détruisent tous les convois sur les côtes occidentales de la France. Dix mille hommes de débarquement sont à bord de ces différentes flottes: 20,000 hommes sont dans l'isle de Minorque, prêts à agir contre l'Espagne, ou sur les côtes méridionales de la France. Deux embarquemens considérables vont se faire encore dans les ports d'Angleterre, et partir pour une expédition secrète; et les Généraux Maitland, Knox, Don, et Pulteney, ont réglé, pendant deux jours consécutifs, avec le Ministre de la Guerre, le plan général des expéditions que doivent entreprendre ces forces réunies ou séparées dans leurs entreprises,

entreprises. Si la paix de l'Autriche, ou quelque autre circonstance particulière les empêche d'effectuer aucune conquête, ces préparatifs auront au moins l'effet réel d'alléger les conditions de la paix, ou de continuer avec plus d'avantage les ravages de la guerre. L'axiome, *Si vis pacem, para bellum*, n'eut jamais une exécution plus complète, et concertée plus à-propos : mais aussi jamais la guerre ne fut plus nécessaire, et la paix moins désirable pour le bonheur de l'humanité et le salut des sociétés politiques.

SUITE DES CONSIDÉRATIONS SUR LES INTÉRÊTS DES PEUPLES. *Par M. de P—t.*

IL est donc des cas dans lesquels les nations voisines ont le droit de s'immiscer dans les affaires privées d'un peuple tombé en démence, et parmi lequel un nombre, plus ou moins grand, de brigands attaque le droit de propriété, sappe les bases de la sociabilité, détruit le trône et les autels ; et ces cas ne sont pas difficiles à définir. Ils ont lieu en général dès que la maréchaussée n'est plus assez vite pour se saisir de ces brigands et les conduire à l'échafaud. On veut douter en effet que quand l'incendie a fait de tels progrès, que le corps des pompiers est insuffisante pour l'éteindre, tout homme n'ait le droit, et même ne soit dans l'obligation d'apporter de l'eau pour l'éteindre.

Ces principes généraux établis, il s'agit d'examiner si, depuis la révolte de 1789, ils ont cessé un instant d'être applicables à la France ; s'il a

été, s'il est encore de l'intérêt de l'Europe, de contraindre les 24,000,000 de François qui ont renoncé à la sociabilité, d'abjurer les erreurs criminelles qu'ils professent et qu'ils prêchent, et de se soumettre à un gouvernement établi sur les principes communs à ce qui reste de nations policées en Europe.

Mais comme les intérêts éloignés, quelques grands qu'ils puissent être, sont moins frappans pour le commun des hommes que les intérêts immédiats, nous appuyerons notre théorie générale par des preuves tirées des intérêts territoriaux et commerciaux de chaque nation.

Des formes assez simples et très-sages étoient communes à tous les Gouvernemens de l'Europe avant la révolte des François. De la Suède à l'Espagne chaque peuple étoit gouverné suivant un code qu'il avoit en partie reçu de ses pères, en partie tiré des codes étrangers, et en partie reçu de ses Rois ou magistrats. Par-tout on distingueroit ceux qui gouvernoient, la règle suivant laquelle ils gouvernoient, et ceux qui étoient gouvernés.

Ceux qui gouvernoient étoient par la nature des choses en nombre proportionné à ceux qui étoient gouvernés; et les premiers étoient, comme les derniers, subdivisés en diverses classes, dont la subordination mutuelle formoit une chaîne d'autorités graduées.

Afin d'empêcher cette chaîne de flotter au gré du hasard dans le tems et dans l'espace, nos ancêtres en avoient fixé l'extrémité aux marches du trône de l'Auteur de la nature; et la religion imposoit avec une auguste impartialité son joug sévère sur le col des Rois et sur celui des bergers.

Dans ces bons vieux tems les hommes naissoient *semblables* entre eux, mais non *égaux* : je ne sais si ces deux adjectifs sont devenues synonymes, mais ils ne l'étoient pas dans les siècles de grossièreté, lorsque les Brissot, les Cheniers, les Marat, n'avoient point encore élevé par leurs écrits notre langue au degré de perfection où l'ont portée l'Ami du Peuple, le Père Duchêne, les feuilles du matin si tôt remplacées par celles du soir. J'entendois dire dans mon enfance, *Soyez respectueux envers vos SUPÉRIEURS*, bon et humain avec vos *semblables*, poli avec vos *égaux* ; mais il faut convenir que tout change avec le tems, et que je suis bien vieux.

Les diverses classes de la société étoient alors par toute l'Europe distinguées par des nuances plus ou moins tranchantes ; et sans être caporal ou général, ministre ou commis, évêque ou vicaire de village, en un mot, sans être revêtu de fonctions militaires, civiles, ou religieuses, chaque homme avoit son gradin marqué dans le vaste amphithéâtre de la vie.

Les *inégalités* parmi les êtres semblables résultoient du génie, de la naissance, de la richesse, du courage, et de la force. J'ai connu beaucoup de Ducs qui n'avoient pas autant de génie que feu M de Voltaire, beaucoup de bourgeois de Paris qui ne pouvoient faire les preuves nécessaires pour entrer à Malthe, beaucoup de commis aux fermes dont la caisse n'étoit pas rempli comme celle de M. de la Borde, des fermiers qui ne possédoient pas autant de terre que leurs seigneurs ; des colonels, et même des soldats, moins braves que Schewer ou que le Chev. d'Assas : et je doute que d'Alembert eût porté un sac aussi

pesant que celui que le moindre des forts de la Halle pouvoit charger d'une main sur ses épaules. C'est ainsi qu'alloit le monde avant que tous les hommes fussent égaux : quant aux femmes, il y avoit de ce tems-là de grandes inégalités parmi elles. On pouvoit descendre par des gradations infinies de la Reine de France à Madame la B. de Stael, par exemple, en partant d'une grande beauté pour arriver à l'extrême laideur.

De toutes ces inégalités, la plus enviée étoit sans contredit la richesse : deux chemins y conduisoient ; l'un assez long, qui montoit par les gradins pénibles du travail, de l'économie, et de patience ; l'autre qui descendoit avec une extrême rapidité, et conduisoit les voyageurs de précipice en précipice à tous les crimes, les rapines, à la fortune, et quelquefois à la potence.

Lorsqu'un bourgeois de Paris avoit fait sa fortune, il achetoit ordinairement des lettres de noblesse, ou une charge qui donnoit la noblesse : par ce moyen ses enfans alloient de pair avec tout le monde. C'est ainsi que les grands-pères des Breteuil, des Amelot, des Le Noir, des Loménie, des Dumourier, auroient pu vivre assez longtemps pour voir leurs enfans Conseillers d'Etat, et Maréchaux des camps et armées du Roi. Les restes de l'ancienne Noblesse de l'Etat paroissent par-ci par-là, au-dessus de tous ces nouveaux Nobles, comme on voit dans un parterre négligé quelques fleurs élever leur tête au-dessus de la *mercuriale* et du chardon.

C'est ainsi que les distinctions purement sociales préparoient en France le corps de la nation aux gradations nécessaires du Gouvernement ; chaque classe fournissoit aux places. L'ancienne

Noblesse, dont l'honneur et la vertu étoit le patrimoine, servoit le Roi et Etat dans les armées : ordinairement un bon Gentilhomme débutoit par être sous-lieutenant ; et après bien des campagnes, se retiroit Lieutenant-Colonel d'Infanterie, ou Capitaine de Cavalerie. Un Noailles, un Loménie, avoient des régimens, de bonne heure devenoient Maréchaux de camps, et quelquefois obtenoient des commandemens. Les soldats se recrutoient sur le Quay de la Féraille, comme les Colonels dans l'anti-chambre des Ministres ; mais un soldat qui avoit des talens pouvoit mourir Maréchal de France. Roze, Faber, Chevert, sont ainsi parvenus ; et si ces exemples sont rares, c'est que rien n'est plus rare que le vrai mérite.

Il en étoit de même dans les temples : quelques Evêques étoient bons gentilshommes, un plus grand nombre donnoit la bénédiction dans les rues où leurs aïeux avoient tenu l'aune. Les vicaires de village se recrutoient parmi les paysans, et n'en étoient peut-être que plus propres aux fonctions qu'ils avoient à remplir, auprès de gens dont ils étoient bien plus voisins. Tout cela n'étoit peut-être pas si mal-imaginé qu'on a voulu le dire. Fénelon n'auroit pas été entendu par le troupeau de Grégoire, et Dom Gerle auroit fort mal figuré sur le siège de Cambray.

Je me suis un peu arrêté sur ce parallèle pour montrer la correspondance entre l'ordre social et l'ordre politique, faire mieux sentir comment la subversion de celui-là entraîne la destruction de celui-ci.

La plus prochaine des conséquences affreuses qui résultent de cette destruction, c'est l'anéantissement du droit de propriété, de l'exercice et

de la transmission de ce droit, avec lequel il ne faut pas confondre la possession, qui est commune à l'usurpateur et au propriétaire. Ce ne sont ni les loix, ni les supplices, qui forcent le pauvre, mourant de faim, à respecter la table du riche; c'est l'habitude de la *subordination sociale*, en conséquence de laquelle le malheureux regarde sans jalousie les jouissances de ceux qu'il croit au-dessus de lui. On s'habitue à sortir de ce monde par la corde, ou par la guillotine, comme par la fièvre ou l'ordonnance du médecin; ensorte que les Gouvernemens sont établis pour maintenir l'ordre social et la subordination des Etats, sans lesquels la propriété paroît à ceux qui n'ont rien une prédilection injuste et barbare, un attentat contre les *droits de l'homme*.

C'est ce que l'expérience de chaque jour avoit enseigné aux nations; c'est ce qu'elles s'étoient toutes efforcées d'enseigner aux hommes; c'est ce que tous les législateurs avoient voulu rendre sacré, en mettant dans la bouche même de l'Eternel le précepte, *Bien d'autrui tu ne prendras*. C'est ce que les Chefs des François rebelles ont détruit parmi leurs barbares esclaves, dès l'aurore de la rebellion. Et non-seulement ils ont détruit par une pratique suivie et soutenue toute espèce de propriété, mais ils l'ont détruite par les principes et les motifs de leur système de rebellion.

On me permettra de rappeler que la propriété est une faculté sociale en vertu de laquelle les hommes conservent un droit exclusif sur des biens meubles ou immeubles, soit qu'ils les retiennent actuellement en leur possession, soit qu'ils les confient au public ou à des particuliers. A la mort du propriétaire, ou quand il vend ou donne,

son droit à la chose léguée, vendue ou donnée, passe à l'héritier, à l'acheteur, ou au donataire. L'état civil d'un homme est une propriété aussi transmissible que sa maison ou son champ, parce que c'est la conséquence d'une garantie sociale, sans laquelle la société n'auroit ni existé ni pu exister.

Personne en effet ne naît avec des champs, des forêts, des palais ou des cabanes : mais parce qu'il naît de tel ou tel, il naît avec un droit reconnu à l'une de ces choses. Or je demande par quelle raison, s'il naît inégal en droit, et aux yeux de la loi, sur un point aussi important que des propriétés qui lui confèrent la faculté de commander à ses semblables un travail pénible et continu, pourquoi, dis-je, ne naîtroit-il pas avec le droit de leur commander le respect et les égards ? Pourquoi ne naîtroit-il pas avec le droit de recevoir des marques de la reconnaissance publique envers d'illustres ancêtres, comme avec le droit de posséder le château ou la chaumière que ses ancêtres ont possédée ?

Supposons un instant que les auteurs et fauteurs de la folle et cruelle rebellion des François, au lieu de les plonger dans l'état de barbarie, eussent trouvé la pierre philosophale, le *To Kalon* en fait de gouvernement ; la postérité ne leur devoit-elle pas une reconnaissance éternelle ? Et les descendans des d'Orléans, des La Fayette, des Roberspierre, des Lameth, des Marat, des Barnave, n'auroient-ils pas des droits bien fondés à la reconnaissance des François ? L'ingratitude républicaine doit-elle être sans bornes ? Je prévois un tems où nul homme, si j'en excepte peut-être les bourreaux à venir, qui ne frémiroit d'horreur s'il s'entendoit nommer ou Lameth, ou Marat,

ou Danton, ou Robespierre, en un mot, où la postérité des monstres ineptes que je viens de nommer rougiroit de porter les noms odieux de leurs pères. Hé! pourquoi la reconnaissance seroit-elle plus circonscrite par les tems que l'éternelle justice des nations?

Si les enfans, je le répète, n'ont pas des droits au rang social de leurs ancêtres, ils n'en ont point à leur propriété matérielle, et les loix agraires étendues sur toute espèce de biens réels ou fictifs font la base de la société.

Que les conséquences que je viens de tirer soient réellement celles des principes de la rébellion François, qu'elles aient été, qu'elles soient actuellement apperçues par les complices de cette vaste conspiration contre la sociabilité, c'est ce que prouvent avec évidence et les efforts des auteurs de ce crime exécrationnable, pour se faire des complices de la majorité des François, et les efforts que font aujourd'hui les usurpateurs des biens du Roi, de ses Nobles, de son Clergé, de tous ses fidèles sujets, pour étouffer les cris de ceux de leurs complices qui n'ont point eu leur part de la spoliation générale.

(La suite au Numéro prochain.)

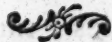


TABLE ALPHABÉTIQUE.

A.

- A**CIDE *Muriatique*, p. 180.
 Amour, *Essai sur l'*, p. 154.
 Anecdotes, *Littéraires*, p. 321, 387.
 Angleterre, *Nouvelles Politiques*, p. 69, 205, 283, 325.
 Allemagne, *Nouvelles Politiques*, p. 393.

B.

- Bibliothèque *complète*, par Dutens, p. 247, 375.
 ———, *portative*, p. 321.
 Bonheur, *Le*, p. 3, 74.
 Bouays (*Le Chev. Du*), *Le Dépit*, p. 6.
 Bouts rimés, p. 5, 291.
 Boufflers, *son discours à l'Académie de Berlin*, p. 381.
 Barruel, *observations*, p. 385.

C.

- Complainte, *imitée de l'Anglois*, p. 7.
 Charades—*Théâtre*, p. 10—*Mariage*, p. 80—*Mercur*, p. 152—
 Boisson, p. 225—*Couteau*, p. 292.
 Contes—*Le Repentir et le Pardon*, p. 11—*Le Négociant*, p. 226,
 293.
 Crimes—*Fragment du Poëme intitulé les*, p. 147.
 Chiens—*Requête des*, p. 147.

D.

- Dunciade, *fragment de la*, p. 221.
 Doute (*Le*) *Résolu*, p. 223.
 Dutens, p. 247 et 375.

E.

- Enigmes—*Le Télégraphe*, p. 9—*Rideau*, p. 10—*Pie*, p. 152—
 Fiction, p. 325, *Vigne*, p.
 Epigramme, p. 77.
 Europe, *Intérêts de l'Europe par rapport à la Rebellion des François*,
 par M. De Pelletier, p. 212, 357.
 Evans—*Histoire de Ned*, p. 319.
 Fable—*L'Aigle et les Serpens*, p. 73—*Le Loup couvert de la peau de*
 l'Agneau, p. 217.

F.

- Florine (*poëme de*), p. 76.
 France, *Nouvelles Politiques*, p. 253.

ou Danton, ou Roberspierre, en un mot, où la postérité des monstres ineptes que je viens de nommer rougiroit de porter les noms odieux de leurs pères. Hé! pourquoi la reconnaissance seroit-elle plus circonscrite par les tems que l'éternelle justice des nations?

Si les enfans, je le répète, n'ont pas des droits au rang social de leurs ancêtres, ils n'en ont point à leur propriété matérielle, et les loix agraires étendues sur toute espèce de biens réels ou fictifs font la base de la société.

Que les conséquences que je viens de tirer soient réellement celles des principes de la rébellion François, qu'elles aient été, qu'elles soient actuellement apperçues par les complices de cette vaste conspiration contre la sociabilité, c'est ce que prouvent avec évidence et les efforts des auteurs de ce crime exécrationnable, pour se faire des complices de la majorité des François, et les efforts que font aujourd'hui les usurpateurs des biens du Roi, de ses Nobles, de son Clergé, de tous ses fidèles sujets, pour étouffer les cris de ceux de leurs complices qui n'ont point eu leur part de la spoliation générale.

(La suite au Numéro prochain.)



TABLE ALPHABÉTIQUE.

A.

- A**CIDE *Muriatique*, p. 180.
 Amour, *Essai sur l'*, p. 154.
 Anecdotes, *Littéraires*, p. 321, 387.
 Angleterre, *Nouvelles Politiques*, p. 69, 205, 283, 325.
 Allemagne, *Nouvelles Politiques*, p. 393.

B.

- Bibliothèque *complète*, par Dutens, p. 247, 375.
 ———, *portative*, p. 321.
 Bonheur, *Le*, p. 3, 74.
 Bouays (*Le Chev. Du*), *Le Dépit*, p. 6.
 Bouts rimés, p. 5, 291.
 Boufflers, *son discours à l'Académie de Berlin*, p. 381.
 Barruel, *observations*, p. 385.

C.

- Complainte, *imitée de l'Anglois*, p. 7.
 Charades—*Théâtre*, p. 10—*Mariage*, p. 80—*Mercur*, p. 152—
 Boisson, p. 225—*Coucou*, p. 292.
 Contes—*Le Repentir et le Pardon*, p. 11—*Le Négociant*, p. 226,
 293.
 Crimes—*Fragment du Poëme intitulé les*, p. 147.
 Chiens—*Requête des*, p. 147.

D.

- Dunciade, *fragment de la*, p. 221.
 Doute (*Le*) *Résolu*, p. 223.
 Dutens, p. 247 et 375.

E.

- Enigmes—*Le Télégraphe*, p. 9—*Rideau*, p. 10—*Pie*, p. 152—
 Fiction, p. 325, *Vigne*, p.
 Epigramme, p. 77.
 Europe, *Intérêts de l'Europe par rapport à la Rébellion des François*,
 par M. De Pellet—t, p. 212, 357.
 Evans—*Histoire de Ned*, p. 319.
 Fable—*L'Aigle et les Serpens*, p. 73—*Le Loup couvert de la peau de*
 l'Agneau, p. 217.

F.

- Florine (*poëme de*), p. 76.
 France, *Nouvelles Politiques*, p. 253.

G.

Guerre (*Théâtre de la*), p. 46, 118, 186, 267, 352.
George III. fête pour son heureuse délivrance, p. 71.
Grammaire, discussion grammaticale, p. 81.
Gaudin (*Mademoiselle*), *Romance*, p. 149.

H.

Helvétiens, p. 19.
Hadfield, son procès, p. 325.

I.

Inpromptu, p. 77.
Italie (*Armée d'*), p. 126—355.
Jaulnay (*Le Chev. Du*), *Essai*, p. 6—*Le Télégraphe*, p. 73—
Essai sur l'Amour, p. 154.

K.

Kotzebue, *Anecdotes*, p. 391.

L.

Lantier, *Mes Vœux*, poème, p. 219.
Logogryphe—Rome, p. 9—Tarn, p. 80—*Défiance*, p. 153—*Erable*,
p. 292—*Courage*, p. 225.
Lucrèce, morceau traduit de, p. 4.

M.

Montaigu, *Tableau d'histoire naturelle*, p. 103.
Mœurs, observations sur les, p. 105.
Matrimoniale, *Conjonction de la Vic. Condorcet*, p. 145.
Métastase, *Œuvres choisies*, p. 160.
Mémoire, *Observations sur la*, p. 176.
Marengo, *Bataille de*, p. 261.

N.

Négociant (*Le*), conte, p. 226—293.

O.

Oxide d'or (*Observations sur*), p. 180.

P.

Parlement d'Angleterre, p. 143, 208, 288.
Pseume LXII. *Imitation du*, p. 150.
Paix, *Observations sur la*, p. 253.
Philosophale, *La Pierre*, Conte-moral, p.

R.

Russie, *Nouvelles Politiques*, p. 38.
Rhin, *Armées du*, p. 122.

Réserve, *Armée de*, p. 133—197.

Romance, p. 149.

Rosabelle, *Roman*, p. 317.

S.

Sciences et Arts (*état des*), p. 89.

Savone, *Capitulation de*, p. 130.

Suède, *Nouvelles Politiques*, p. 181.

Suisse, *Armées des frontières de la*, p. 191.

T.

Télégraphe, *traduit de l'Anglois*, p. 78.

Tressan—*Le chant du damoiseau*—*Le Chevalier Robert*, p. 304.

Turquie, *Nouvelles Politiques*, p. 105.

V.

Vasse (M. l'Abbé), *Essai sur la conduite du Clergé*, p. 27.

Vaudeville, *les Réminiscences*, p. 220.

Végétaux, *Observations sur les*, p. 180.

Vénétiennes, *Voyage aux isles*, p. 164.

Verre, *gravure sur*, p. 106.

Vœux, *mes*, p. 219.

Virgile, *morceau du 4^e Liv. de l'Enéide trad.* p. 244.



ALBERT L. B. ...

